LE DÉPARTEMENT

ACTES ADMINISTRATIFS DU DÉPARTEMENT DU VAR

Année 2026 - n° 53

Publication parue
le 28 septembre 2026

LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

DÉLIBÉRATIONS

Séance du 22 septembre 2026

SOMMAIRE

A1 REGIES COMPTABLES - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025 4

A2 ACCEPTATION DES DONS ET LEGS - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2 9 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DES ANNEES 2025/2026 8

A3 FIXATION DE TARIFS ET DE TOUT DROIT NE PRESENTANT PAS DE CARACTERE FISCAL - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2 5 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DE L'ANNEE 2025 14

A4 RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AUX ASSOCIATIONS - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025 23

A5 ACTIONS EN JUSTICE DU DEPARTEMENT - COMPTE RENDU FAIT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 27

A6 DELEGATION DE CERTAINES DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - ABROGATION DES DELIBERATIONS A4 DU 26 OCTOBRE 2022, A7 DU 7 FEVRIER 2023 ET A10 DU 6 NOVEMBRE 2023 38

A7 PRESENTATION DU RAPPORT DE PERFORMANCE 2025 48

A8 PRESENTATION DES INDICATEURS DU SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) 2025 101

A9 RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL SOCIAL, ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (CoSEE) DU VAR AU TITRE DE L'ANNEE 2025-2026 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A13 DU 24 JUIN 2024 116

A10 DISPOSITIF EXCEPTIONNEL D'INTERVENTION EN FAVEUR DES COMMUNES VAROISES SINISTREES PAR LES INCENDIES MAJEURS DE JUILLET ET AOUT 2026 128

A11 PROJETS PORTES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES AU TITRE DU MANDAT 2025-2027 132

A12 AIDE SOCIALE A L'ENFANCE - INSTAURATION DU DISPOSITIF " ACCUEIL DURABLE ET BENEVOLE " ET INDEMNITES ASSOCIEES 140

A13 DEPLOIEMENT DU PLAN VAR SOLAIRE ECONOME 143

A14 OPERATIONS FINANCIERES - REVALORISATIONS, REVISIONS ET ANNULATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) - REVALORISATIONS ET REVISIONS DES AFFECTATIONS 146

A15 MISE EN RESERVE D'UNE PARTIE DES DROITS DE MUTATION A TITRE ONEREUX 153

A16 CONSTATATION DE LA PLUS-VALUE 2025 AU BUDGET DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION M22 156

A17 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 158

A18 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET PRINCIPAL 161

A19 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE 347

A20 BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR 369

MPA/DF/
SF

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A1

OBJET : REGIES COMPTABLES - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L.3211-2, disposant que le Conseil départemental peut déléguer une partie de ses attributions à son Président, et notamment son alinéa 8° relatif à la création, modification ou suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité,
Vu le décret n°2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A4 du 26 octobre 2022 modifiée relative aux délégations de compétences accordées au Président du Conseil départemental, notamment pour la création, modification ou suppression de régies d'avances, régies de recettes ou régies d'avances et de recettes, nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'information à la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- de l'information faite en application de l'article L3211-2 al. 8 du code général des collectivités territoriales dans le cadre de la délégation de certaines attributions du Conseil départemental au Président pour créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, comme suit :

1/ CRÉATIONS

- Unités territoriales sociales :
La fusion des régies d'UTS intervenant sur le périmètre de secours du fonds d'aide aux jeunes et de celles dédiées aux secours d'urgence autorisés a été effectuée sur le budget principal. Neuf régies principales ont ainsi été créées au sein de la direction de l'action sociale de proximité (DASP). Cette réorganisation a entraîné l'abrogation des anciens arrêtés et délibérations, ainsi que la clôture des comptes de dépôt associés.
(AR 2025-272 du 19 mai 2025)

- Salon international de l'agriculture : régie d'avances temporaire
Considérant l'importance pour l'image, l'attractivité et le développement du territoire varois, le Département du Var a participé au salon international de l'agriculture, qui s'est tenu à Paris du 22 février au 2 mars 2025. À cette fin, une régie d'avances temporaire a été créée auprès de la direction médias et événementiel, pour une durée de trois mois, afin de couvrir les dépenses liées à l'installation et au démontage du stand. Elle est destinée à régler les achats sur place, les denrées alimentaires et boissons, ainsi que les petits matériels et fournitures protocolaires.
(AR 2024-1632 du 16 janvier 2025 – montant de l'avance 3 000 €)

2/ MODIFICATIONS

- Diapason : régie d'avances

Considérant la nécessité d'ajuster la liste des dépenses autorisées par cette régie, afin de mieux répondre aux besoins urgents et non pris en charge par un marché, et d'ajouter un moyen de paiement par carte bancaire afin de faciliter les modalités de paiement, la régie d'avances au sein du service Diapason a été modifiée.

La liste initiale des achats :
- alimentation périssable, tels que les fruits, le pain,
- petits cadeaux d'anniversaire pour les enfants, bougies, nappes et serviettes,
- les balles de ping pong et tennis...
- petites fournitures non immobilisables

a été modifiée comme suit :
- petites fournitures non immobilisables concernant un enfant sur la journée d'accueil et accessoires pour nourrissons tels que biberons, tétines, vêtures, fournitures sanitaires non immobilisables, autres... ;
- denrées périssables tels que des fruits, goûters, lait, petits pots ou gâteaux d'anniversaire, autres... ;
- titres de transport (bus et bateau bus) à caractère immédiat.

(AR 2025-954 du 1er juillet 2025 – montant de l'avance 100 €)

- Direction médias et événementiel : régie d'avances

La réorganisation des services du Département de la direction médias et événementiel a conduit à la modification de la régie d'avances de la direction d'appui aux relations institutionnelles. Celle-ci se nomme désormais direction médias et événementiel, et la nature des dépenses protocolaires a été modifiée.

La liste initiale des dépenses :
- les produits alimentaires, les boissons,
- les petits matériels et fournitures protocolaires.

a été modifiée comme suit :
- les denrées alimentaires, les boissons ;
- les petits matériels et fournitures protocolaires : cadeaux, bouquets de fleurs, autres ;
- les frais d'hébergement ;
- les dépenses exceptionnelles de restauration ;
- les déplacements non prévisibles qui ne peuvent être pris en charge par le marché d'agence de voyages.

(AR 2025-1198 du 26 novembre 2025 – montant de l'avance 3 000 €)

3/ SUPPRESSIONS

- **Muséum départemental** : 2 régies clôturées, 1 régie de recettes et 1 régie d'avances

La régie de recettes était initialement prévue pour la vente de produits dérivés. La régie d'avances était destinée à l'achat de fournitures et matériel non immobilisables, de denrées alimentaires non périssables, et au remboursement des produits dérivés aux visiteurs.
Les deux régies du muséum départemental (une régie de recettes et une régie d'avances) ont été clôturées.
Les motifs de cette suppression sont :

- inactivité : aucune activité n'a été recensée sur le tiers depuis leur création.
- fermeture : le muséum départemental est fermé pour rénovation depuis le 2 novembre 2025.

(AR 2025-1432 et AR 2025-1433 du 17 décembre 2025)

- Maison de la nature du Plan : régie de recettes

Considérant l'inactivité de la régie de recettes de la maison de la nature du Plan depuis sa création, celle-ci a été clôturée.
(AR 2025-1431 du 15 décembre 2025)

- Médiathèque départementale : régie d'avances

La régie d'avances de la médiathèque départementale a été clôturée en raison de son inactivité depuis sa création.
Elle était initialement prévue pour couvrir des dépenses spécifiques :

1 les fournitures et matériels non immobilisables (tels que l'achat de livres qui ne sont pas en vente sur des plateformes ou ne pouvant être payé par mandat ordinaire).
2 les denrées alimentaires, périssables et les frais de représentation, uniquement dans le cadre de l'accueil de prestataires ou de lecteurs au sein de la médiathèque.

Il n'avait pas été prévu d'encaisser de produits dérivés via cette régie.
(AR 2025-450 du 19 mars 2025)

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1125351-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

CDT/DCJ/
CA

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A2

OBJET : ACCEPTATION DES DONS ET LEGS - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2 9 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DES ANNEES 2025/2026

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L3211-2 9°,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A4 du 26 octobre 2022 modifiée portant délégation de certaines attributions du Conseil départemental au Président du Conseil départemental, notamment pour accepter des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, sans préjudice des dispositions de l'article L3221-10 du CGCT qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges.
Vu le rapport du Président,

Considérant l'information à la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- de l'information sur les dons et legs acceptés par le Président du Conseil départemental en 2025 et 2026 telle que présentée dans le tableau ci annexé.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1126312-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

Annexe à la délibération du Conseil départemental du 22 septembre 2026

Dons & legs reçus par la DCJ en 2025 **Archives départementales**		
Titre / description objet	métrage linéaire ou giga octets	Cote
Correspondance de la 1ère Guerre Mondiale entre le soldat Théodore Boyer (1878-1944) du Maroc et sa famille dont Madeleine Boyer (1883-1970) et Augusta Boyer (1905-1998) à Flassans : 60 lettres (1915-1916). Il est question des morts à Flassans et les alentours, des vers à soie, de la culture de légumes, de la vie quotidienne dans le Var en 1915 et 1916.	0.1 m	1 J 942
Livre d'arithmétique de 1810 de Joseph Hippolyte Martin (1793,1885, cabaretier) au Plan de la Tour écrit lorsqu'il avait 16 ans. La pochette comprend également des factures, un arbre généaologique et deux dessins techniques	0.1 m	1 J 943
Livret militaire (1901-1915) de Laporte Louis Auguste Sylvestre, classe 1900, matricule 2252, Toulon, 157ème régiment d'artillerie à pied et 12 tirages photographiques des bateaux du sabordage de la flotte à Toulon, le 11 novembre 1942	0.1 m	1 J 945
Fonds complémentaire de la Ligue des Droits de l'Homme (L.D.H.) section de Toulon (1995-2024)	0.5 m	75 J
Trigance, histoire du village 1793-2011 et chantier de restauration de jeunes volontaires chrétiens 1961: coupures de presse, prospectus, rapport conférence, photographies et vues du village 1950-1975 : 89 tirages photographiques et plaques d'expositions	0.1 m	1 J 946
Fonds complémentaire d'archives privées de Jean-Marie Guillon, professeur d'histoire émérite des universités spécialiste de la Seconde Guerre mondiale	2 m	69 J
Tourisme, prospectus touristiques de nombreuses communes varoises, du département du Var, de la Provence verte, conservatoire du Patrimoine et quelques musées : dépliants en couleur (1975-2011)	0.1 m	1 J 947
Bulletin d'adhésion au Front National, parti politique d'après guerre, septembre 1944	0.1 m	1 J 948
Etablissement Frédéric Julien et fils Gonfaron (Var), forge charronnage, hippomobile, automobile : facture 1935	0.1 m	1 J 949
Monnaie française 1946-1950, 33 billets de 100 francs, 1 billet de 500 francs, 1 billet de 1000 francs : billets de banque	0.1 m	1 J 950
Elections Draguignan, municipales, cantonales, législatives, régionales, présidentielles, PC, PS, FN, RPR, 1970-1995 : correspondance, tracts, bulletins de vote, coupures de presse, affiches, bulletins	0.1 m	1 J 951
Automobile Club du Var, adhésion Madame Bardon Carmen : correspondance, cartes d'adhésions, mandats de cotisation 1946-1966	0.1 m	1 J 952
Résistance, libération 1944-1946 : 5 photographies dont Saint-Raphaël et le Muy en 1944, 3 broches dont 2 US et une croix de lorraine, 1 bracelet et 1 texte humoristique dactilographié sur la résistance et contre Hitler intitulé "Etude du nazicoque, vibrion virulent ou microbe hitlerine" signé par un médecin inconnu avec définition, transmission et traitement contre "la maladie" du nazisme, sans date.	0.1 m	1 J 953
Bardon Eliane, élève de collège de jeunes filles de Draguignan, enseignement secondaires : fiche physiologique, certificat de vaccination, dictée, composition française, poème, bulletins de notes, palmarès nominatifs des meilleurs élèves 1940-1941, photographies, journal intime 1938-1942	0.1 m	1 J 954

Cugge Louis Alphonse (1904-....), né à Nice, habitant à Draguignan, cheminot chauffeur SNCF, communiste, résistant des Forces françaises de l'intérieur (FFI), francs tireurs et partisans. Alias Tarzan, Louis Cugge a participé aux actes de sabotages et aux combats qui se sont déroulés dans le 2ème Section secteur du Var. Il fut blessé lors de la libération du 5 mai 1944 au 25 septembre 1944 : cartes du combattant volontaire de la résistance, certificat FFI, carte du Parti Communiste (PC), cartes adhérents ANAC, carte de mutilé, carte de retraité, carte de tabac, photographies, coupures de presse, correspondance, 1946-1986	0.1 m	1 J 955
Plan général de la vallée de Dardennes des communes du Revest et de Toulon, tunnel du Ragas, service hydraulique 1867	0.1 m	102 Fi 27
Association Rhin et Danube, anciens de la première armée française, section Bormes les Mimosas, Le Lavandou, Le Rayol Canadel (1973-2010), statuts généraux 1973; comités et congrés départementaux : compte rendu, correspondance 1987-1997; membres du bureau du conseil d'administration : liste, correspondance 1994-1999; membres de l'association : listes nominatives, états des cottisations, carte avec photo 1988-2000 ; assemblées générales : comptes rendus, discours, correspondance : 1991-1999; situation financière : tableaux 1990-1999 ; demandes de subvention : dossiers, correspondance : 1988-2000 ; activitées : tombolas, boutique, journées de solidarité : tickets, lots, bd, médailles, gadgets, correspondance 1993-1999 ; documentation : coupures de presse, cartes postales, livret, papier en tête et étqiuette d'adhésion, gadjets 1988-2010.	0.1 m	1 J 956
Carte topographique et géologique de l'état major Castellane n°224 en couleur avec légende, 1896	0.1 m	101 Fi 112
Carte topographique et géologique de l'état major Antibes n°237 en couleur avec légende [1891]	0.1 m	101 Fi 113
Carte de Cassini N°168 en noir et blanc Viguerie de Grasse [1816]	0.1 m	101 Fi 114
Liste des notaires varois 2024-2025, Compagnie du Var des notaires, coordonnées : affiches	0.1 m	1 J 957
“Soldats sous les drapeaux guerre 1914-1915 placés sous la protection de Saint Louis" : affiche, liste des noms de soldats brignolais. mauvais état. retrouvé dans l'église Saint Sauveur de Brignoles , dessin de drapeaux français et de croix. signé Lethinois [François Augustin Théodule]	0.1 m	110 Fi 39
Délibérations du syndicat d'initiative de St Algulf 1908-1945	907 Mo	3 Num 36
Plans de la coopérative vinicole de Salernes, 1928, architecte DPLG (Diplômé par le Gouvernement) [Mapuy]	0.4 m	101 Fi 115-118
Mémoire pour les sieurs FAISSOLLE et BERTRAND, propriétaires de la commune de Trans contre M. le Maire de cette Commune, pour servir de réponse à son dernier Mémoire imprimé, conflit sur la construction d'un pont et d'un moulin, an X (1801) : livret 30 pages environ	0.1 m	1 J 958
Masque à gaz dans une boite en fer avec sangle de portage et chaussures en cuir d'enfant : objets [1939-1945]	0.4 m	1 J 959
La Celle, monastère : plan, photographies ; bâtiment renfermant la salle capitulaire : photographies ; château M. Avolennazzo : photographies (s.d).	0.1 m	56 Fi
Carte bassin du Rhône 27x43cm dressée par Th. Duvotenay, géographe, gravé par Jacobs [1852]	0.5 m	102 Fi 28
“Archives de guerre" Marie Madeleine Agnès : récit autobiographique dactilographié de 115 pages sur la période de 1939 à 1945 à Toulon (mobilisation, alertes, bombardements, rationnement, sabordage de la flotte, évacuation, résistance, alimentation, transports, libération)	0.1 m	1 J 960
Marie Porre (1906- ....), institutrice varoise à Flayosc, à Sillans la cascade, Villecroze de 1924 à 1966 : rapports d'inspections, pédagogie, journaux du travail au jour le jour avec les élèves (1928-1966) dont l'année 1939	0.1 m	1 J 961

4 tirages photographiques de la catastrophe du barrage de Malpasset à Fréjus, hiver 1959 : voiture, route, barrage et maison détruite, cerceuils, personne secourue	0.1 m	109 Fi 264-267
Parc national du Haut-Var, affiche touristique et écologique en couleur, 38 x 51 cm [1969]	0.6 m	111 Fi 181
18 affiches d'événements locaux 2004-2020	0.6 m	111 FI 182-199
“Varages, une page d'histoire" documentaire audiovisuel réalisé par la Commune de Varages et Gil Busseuil sur la résistance et le débarquement à Varages, témoignages des habitants de dix à dix-sept ans, 2024	4,26 Go	9 AV 7
Album photographique intitulé "C.A. Draguignan juin 1955" : 23 photographies de la construction du Centre d'Apprentissage, quartier des Minimes à Draguignan en 1955. (centre d'enseignement technique)	0.1 m	113 Fi 336
3 affiches d'expositions des Archives départementales du Var 2019-2020	0.5 m	111 FI 200-202
Idée exacte et précise du procès de Monsieur AILHET, vallet de M. Mallet contre Claude MALLET, hôte de la ville d'Hyères: rapport, Hyères, 1733, vol d'oliviers, de vigne, cueillette de fruits, charrette et bestiaux ayant abimé le champs	0.1 m	1 J 962
Famille BEGUIN, bourgeoisie La Roquebrussane : correspondance, facture, quittance (1745-1951); requête de Jacques Beguin, officier contre François Ollivier, menuisier, pour le contraindre de faire des travaux sur un immeuble, achat Louis Auguste Léon Beguin, menuisier à La Roque, d'un cellier, d'une cuve et d'un hangar ; lettre de M; Lieutard, avocat à Brignoles à M. Beguin, maire de La Roquebrussanne (1847) ; lettres adressées à Monsieur Beguin, chirurgien de la marine à Mayotte vers l'hôpital du bagne de Toulon (1949-1951)	0.1 m	1 J 963
Finds de l'association Théâtre en Dracénie (Draguignan) : assemblées générales et programmes (1996-2016)	0.1 m	175 J
50ème tour du Haut Var 1969-2018, anniversaire courses cyclistes varoises, affiche, 2018	0.5 m	111 Fi 203
Archives départementales du Var Photographies Helène Théret Rachet Théret, affiche noir et blanc, exposition, Draguignan, 1993	0.5 m	111 Fi 204
Diplôme de médaille d'argent pour son exposition de vin rouge cépages français 11,5° domaine de Trians Garéoult, M. Eyssautier Georges, exposition des vins du Var, Brignoles, 1928	0.5 m	110 Fi 40
Fonds complémentaire de W.J. de Bie (1934-2021), dessinateur néerlandais : 12 dessins en noir et blanc originaux représentant les villages de Bargemon, Callas, Claviers, La Croix Valmer, Le Rayol, Mons, Montauroux, Ramatuelle, Saint-Paul-en-Forêt, Saint-Tropez, Seillans réalisés réalisés entre 1980 et 1994.	1 m	55 Fi
Carte géologique du Var dressée par M. de Villeneuve-Flayosc, cartographe, en couleur aquarelle, 63 x 48 cm, papier fin, document de travail original et unique avant impression, [1840-1860]	0.7 m	101 Fi 119
Archives privées de Georges Cisson, résistant pendant la 2ème Guerre Mondiale (1939-1945) et de sa femme Yvonne Rebuffel : copies numériques de coupures de presse, cartes de combattants, notes manuscrites, journal, programme du Conseil National de la résistance, statuts association des fusionnés de Signes, photographies, correspondance (1908-2010)	433 Mo	1 J 964
Vues aériennes de Saint-Raphaël, Sainte-Maxime, Bandol et Hyères [1950-1979]: 15 tirages photographiques en noir et blancs	0.1 m	109 Fi
Fonds complémentaire de Jean-Marie Guillon	0.1 m	69 J

Les pénitents blancs de Correns : administration, statuts et règles de vie : règlements avec article feuillet (1578), membres élus des frères pénitents : registre n°9 (1659-1792), statuts, réunions : compte-rendu, délibérations de la Compagnie des frères pénitents blancs : registre n°10 (1702-1746), assemblées délibérations : comptes rendus, 5 feuillets dont le n°11 (1754-1778), membres élus, suspendus (1828-1830), activitées, inventaire des papiers et meubles de la société des frères pénitents : cahier (1825-1848), finance, recettes, dépenses, dettes, epnsions des frères pénitents : livret de compte (1704-1845), mandat de paiement (1829-1844), sucessions : quittance n°16, n°22, liste (1826-1828), correspondance (1787-1846), la chapelle des pénitents de Correns, construction, entretien, reconstruction : convention, registre de quête, compromis, état d'emprunt des pénitents, taxes, listes nominatives, correspondance (1816-1827).	0.1 m	1 J 965
Fonds de Villeneuve Esclapon	0.2 m	176 J
Complément du fonds de la famille Maplethorp	0.12 m	106 J
Fonds de la Pharmacie Lebre de Salernes	3 m	177 J
Collectif pour la plaine des Maures	0.1 m	1 J 966
Archives de Roger Gazier, préfet du Var (1948-1950) : correspondance, cartes d'invitations et menus (1949-1950) dont le lancement du paquebot Marseille et du bâteau Le Floria à La Seyne-sur-Mer par les forges et chantiers de la méditerranée.	0.1 m	1 J 967
Archives de Joseph Carles (....-1898), professeur de droit, avocat d'Aix, originaire et propriétaire à Tavernes, archives relatives à la commune de Montmeyan pour plaider le rachat d'un droit d'usage au profit de la commune de Montmeyan et de Régusse (1559-1869) : sac de jute contenant des pièces de procédure concernant un bois de Montmeyan (1559), documents (1559, 1609, 1633), matrice cadastrale (1772), biens nationaux vendus à Barjols (1791), droit d'usage (1821), extrait du jugement du tribunal entre la commune de Montmeyan et de Régusse (1831), correspondance (1834-1898), état des chemins ruraux de Tavernes (1839), acte notarié de vente de terres et de forêt (1844), extrait des registres de transcription de Marie Charles François Xavier marquis de Grimaldi à Régusse (1844), état de section cadastral Barjols (1853), mémoire pour les propriétaires du canal d'arrosage des Condamine à Barjols (1854), rapport d'expertise pour le cantonnement et le rachat des droits d'usage des habitants de la commune de Montmeyan sur les bois appartenant à différents particuliers, et possédés autrefois par M. de Castellane (1860), audience et conclusions de l'avocat (1865-1869), extrait d'une délibération du conseil municipal à Tavernes (1866), extraits de registres de vente de bois taillés sur Régusse (1867), photographie numérique de Joseph Carles, sans date.	0.Fo14 m	1 J 968

Dons & legs reçus par la DCJ en 2026
Centre départemental de l'enfance du Var

Titre / description objet	Quantité
jouets pour les enfants varois	2 palettes

CDT/DCJ/
LB

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A3

OBJET : FIXATION DE TARIFS ET DE TOUT DROIT NE PRESENTANT PAS DE CARACTERE FISCAL - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2 5 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU TITRE DE L'ANNEE 2025

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L3211-2 9°,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A4 du 26 octobre 2022 portant délégation de certaines attributions du Conseil départemental au Président du Conseil départemental, notamment pour fixer les tarifs d'entrée, de visites guidées ou autres activités culturelles proposées dans les équipements culturels dont le Département assure la gestion, pour fixer les prix de vente des publications et catalogues d'exposition et objets dérivés proposés à la vente dans les équipements culturels dont le Département assure la gestion.
Vu le rapport du Président,

Considérant l'information à la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- de l'information relative aux tarifs des publications et catalogues d'exposition et objets dérivés vendus lors des expositions de l'hôtel départemental des expositions en application des arrêtés :

  - arrêté AR 2025-940 du 11 juin 2025 abrogé
  - arrêté AR 2025-1896 du 10 décembre 2025 abrogé

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129318-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉPARTEMENT

DCJ/
BD

Acte n° AR 2025-940

ARRETE DEPARTEMENTAL PORTANT FIXATION DES TARIFS D'ENTREE ET DES PRESTATIONS DE L'HOTEL DEPARTEMENTAL DES EXPOSITIONS (HDE) DU VAR

Le Président du Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-1 à L.3221-12 relatifs aux compétences du Président du Conseil départemental,

Vu la délibération du Conseil départemental n°A1 du 26 octobre 2022 relative à l'élection de son Président,

Vu la délibération du Conseil départemental n°A4 du 26 octobre 2022 portant délégation de certaines attributions du Conseil départemental au Président du Conseil départemental,

Vu l'arrêté n° AR 2024-1665 du 27 décembre 2024 abrogeant l'arrêté départemental n° AR 2024-870 du 10 juin 2024 portant fixation des tarifs d'entrée des prestations rendues par l'Hôtel Départemental des Expositions du Var,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un nouveau tarif relatif à la vente de produits dérivés qui seront vendus dans le cadre des expositions temporaires présentées par l'HDE-VAR,

Sur proposition de la directrice générale des services du Département du Var,

ARRETE

Article 1 : L'arrêté n°AR 2024-1665 du 27 décembre 2024 portant fixation des tarifs d'entrée des prestations rendues par l'Hôtel Départemental des Expositions du Var, est abrogé.

Article 2 : Dans le cadre des heures d'ouverture au public de l'Hôtel Départemental des Expositions du Var (HDE-VAR) et des expositions temporaires qui y sont présentées, les tarifs d'entrée par visiteur sont les suivants :
- Plein tarif : 5 €
- Tarif Jeune (18-25 ans) : 2 €
- Tarif Senior (+ de 65 ans) : 3 €
- Tarif Groupe (minimum 8 adultes) : 3 €
- Tarif Famille : 3 € par adulte accompagné d'au moins 1 enfant,
- Tarif Adhérent de la Maison des Artistes : 3 € sur présentation d'un justificatif officiel
- Tarif Adhérent de la Société des Amis du Louvre : 3 €, sur présentation de la carte à jour
- Tarif Pass'visite et Pass'séjours : 3 €, sur présentation d'un billet ou réservation dans une structure culturelle ou hôtelière partenaires du territoire Dracénie Provence Verdon

Article 3 : La gratuité de l'accès aux expositions temporaires présentées par l'HDE-VAR est accordée sur présentation d'un justificatif officiel pour :
- les groupes de visiteurs accompagnés par des structures du champ social ou médico-social
- les enfants de moins de 18 ans
- les étudiants
- la personne en situation de handicap et son accompagnateur : carte d'invalidité, carte de priorité délivrée par une Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH), justificatif attestant d'être titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI), carte Mobilité Inclusion
- les bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, Allocation Parent isolé, Allocation Personnalisée d'Autonomie) : justificatif de moins de 6 mois
- les demandeurs d'emploi : un justificatif de moins de 6 mois
- les journalistes : carte de presse à jour
- les agents des offices du tourisme du Var : carte professionnelle
- les personnes titulaires de la Carte Culture : carte nominative
- le personnel du ministère de la Culture
- les conférenciers, Guides, et autres personnels titulaires d'une carte professionnelle, délivrée par le ministère français du Tourisme et par le ministère de la Culture
- les détenteurs d'une carte ICOM ou ICOMOS (conseil international des monuments et des sites) : carte annuelle à jour
- les enseignants : détenteur du Pass Education
- les accompagnateurs dans le cadre des accueils de loisir pour mineurs
- les accompagnateurs dans le cadre de sortie pédagogique scolaire
- dans le cadre des des Journées Européennes du Patrimoine
- durant le week end d'inauguration (1er week end d'ouverture) de l'exposition
- les personnes dans le cadre d'une invitation spéciale du conseil départemental du Var

Article 4 : Le tarif de location des audioguides disponibles en français, anglais, allemand, italien et espagnol est fixé au prix de 2 euros par unité.

Article 5 : Le tarif de vente du catalogue réalisé dans le cadre de l'exposition temporaire est :

- " ULYSSE - Voyage dans une méditerranée de légendes" au prix de 25 €
- "La table, un art français, du XVIIe siècle à nos jours" au prix de 29 €
- "Momies, les chemins de l'éternité" au prix de 29 €
- "La fabuleuse histoire du jouet, de la préhistoire à nos jours" au prix de 25 €
- "Trésors du royaume de Lotharingie, l'héritage de Charlemagne" : 25 €
- "Défis et Sports, de l'Antiquité à la Renaissance" : 25 €

Article 6 : Le tarif des produits dérivés est fixé à :

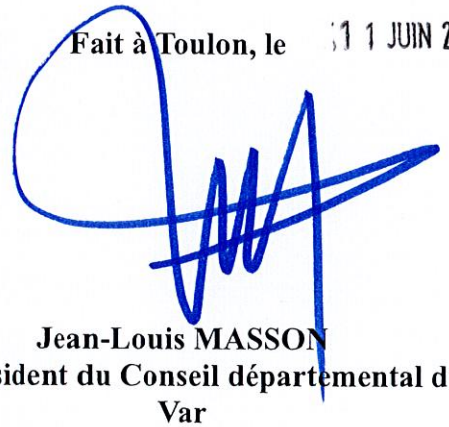
- mug : 6 € TTC
- sculpture HDE en résine : 24 € TTC
- porte-clé HDE : 3 € TTC

Article 7 : L'accès aux activités de médiation est gratuit.
Sont définies comme activités de médiation : les visites commentées et les ateliers pédagogiques animés par les médiateurs de l'HDE-VAR, les conférences, les tables rondes et autres actions de sensibilisation menées en partenariat.

Article 8 : La directrice générale des services, le directeur de la culture et de la jeunesse et le payeur départemental du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera mis en ligne sur le site internet du Département du Var.

Article 9 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental du Var et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il est notifié ou de sa publication pour les tiers. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site "www.telerecours.fr".

Fait à Toulon, le 11 JUIN 2025



Jean-Louis MASSON
Le Président du Conseil départemental du Var

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉPARTEMENT

DCJ/
ER

Acte n° AR 2025-1896

ARRETE DEPARTEMENTAL PORTANT FIXATION DES TARIFS D'ENTREE ET DES PRESTATIONS DE L'HOTEL DEPARTEMENTAL DES EXPOSITIONS (HDE) DU VAR

Le Président du Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-1 à L.3221-12 relatifs aux compétences du Président du Conseil départemental,

Vu la délibération du Conseil départemental n°A1 du 26 octobre 2022 relative à l'élection de son Président,

Vu la délibération du Conseil départemental n°A4 du 26 octobre 2022 relative à la délégation de certaines des attributions du Conseil départemental au Président du Conseil départemental modifiée par les délibérations n°A7 du 7 février 2023 et A10 du 6 novembre 2023,

Vu l'arrêté n° AR 2025-940 du 11 juin 2025 portant fixation des tarifs d'entrée des prestations rendues par l'Hôtel Départemental des Expositions du Var,

Considérant qu'il est nécessaire d'établir un nouveau tarif relatif à la vente de produits dérivés qui seront vendus dans le cadre des expositions temporaires présentées par l'HDE-VAR,

Sur proposition de la directrice générale des services du Département du Var,

ARRETE

Article 1 : L'arrêté n° AR 2025-940 du 11 juin 2025 portant fixation des tarifs d'entrée des prestations rendues par l'Hôtel Départemental des Expositions du Var, est abrogé.

Article 2 : Dans le cadre des heures d'ouverture au public de l'Hôtel Départemental des Expositions du Var (HDE-VAR) et des expositions temporaires qui y sont présentées, les tarifs d'entrée par visiteur sont les suivants :

- plein tarif : 5 €
- tarif Jeune (18-25 ans) : 2 €
- tarif Senior (+ de 65 ans) : 3 €
- tarif Groupe (minimum 8 adultes) : 3 €
- tarif Famille : 3 € par adulte accompagné d'au moins 1 enfant,
- tarif Adhérent de la Maison des Artistes : 3 € sur présentation d'un justificatif officiel
- tarif Adhérent de la Société des Amis du Louvre : 3 €, sur présentation de la carte à jour
- tarif Pass'visite et Pass'séjours : 3 €, sur présentation d'un billet ou réservation dans une structure culturelle ou hôtelière partenaires du territoire Dracénie Provence Verdon

Article 3 : La gratuité de l'accès aux expositions temporaires présentées par l'HDE-VAR est accordée sur présentation d'un justificatif officiel pour :

- les groupes de visiteurs accompagnés par des structures du champ social ou médico-social
- les enfants de moins de 18 ans
- les étudiants
- la personne en situation de handicap et son accompagnateur : carte d'invalidité, carte de priorité délivrée par une Maison Départementale des Personnes handicapées (MDPH), justificatif attestant d'être titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI), carte Mobilité Inclusion
- les bénéficiaires des minima sociaux (RSA, ASS, Allocation Parent isolé, Allocation Personnalisée d'Autonomie) : justificatif de moins de 6 mois
- les demandeurs d'emploi : un justificatif de moins de 6 mois
- les journalistes : carte de presse à jour
- les agents des offices du tourisme du Var : carte professionnelle
- les personnes titulaires de la Carte Culture : carte nominative
- le personnel du ministère de la Culture
- les conférenciers, Guides, et autres personnels titulaires d'une carte professionnelle, délivrée par le ministère français du Tourisme et par le ministère de la Culture
- les détenteurs d'une carte ICOM ou ICOMOS (conseil international des monuments et des sites) : carte annuelle à jour
- les enseignants : détenteur du Pass Education
- les accompagnateurs dans le cadre des accueils de loisir pour mineurs
- les accompagnateurs dans le cadre de sortie pédagogique scolaire
- les personnes dans le cadre d'une invitation spéciale du conseil départemental du Var

Article 4 : La gratuité de l'accès aux expositions temporaires présentées par l'HDE-VAR est accordée dans le cadre :

- des Journées Européennes du Patrimoine
- du week end d'inauguration (1er week end d'ouverture) de l'exposition
- d'événements de promotion des expositions de l'HDE
- des entrées à partir de 17h du lundi au vendredi

Article 5 : Le tarif de location des audioguides disponibles en français, anglais, allemand, italien et espagnol est fixé au prix de 2 euros par unité.

Article 6 : Le tarif de vente du catalogue réalisé dans le cadre de l'exposition temporaire est :

- " ULYSSE - Voyage dans une méditerranée de légendes" au prix de 25 €
- "La table, un art français, du XVIIe siècle à nos jours" au prix de 29 €

- "Momies, les chemins de l'éternité" au prix de 29 €
- "La fabuleuse histoire du jouet, de la préhistoire à nos jours" au prix de 25 €
- "Trésors du royaume de Lotharingie, l'héritage de Charlemagne" : 25 €
- "Défis et Sports, de l'Antiquité à la Renaissance" : 25 €
- "Les routes de la soie entre vestiges et imaginaire " : 25 €
- "Jardins et palais d'Orient" : 25 €
- "Fantômes": 25 €
- "Carnavals d'ici et d'ailleurs": 25 €
- "Incas, l'héritage sacré du Pérou : 25 €

Article 7 : Le tarif des produits dérivés est fixé à :

- Mug : 6 € TTC
- Sculpture HDE en résine : 24 € TTC
- Porte-clé HDE : 3 € TTC

Article 8 : L'accès aux activités de médiation est gratuit.
Sont définies comme activités de médiation : les visites commentées et les ateliers pédagogiques animés par les médiateurs de l'HDE-VAR, les conférences, les tables rondes et autres actions de sensibilisation menées en partenariat.

Article 9 :Le présent arrêté est exécutoire dès qu'il a été porté à la connaissance des intéressés (notifié) et qu'il a été procédé à la transmission au représentant de l'État dans le Département pour le contrôle de légalité.

Article 10 : La directrice générale des services, le directeur de la culture et de la jeunesse et le payeur départemental du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera mis en ligne sur le site internet du Département du Var.

Article 11 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental du Var et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il est notifié ou de sa publication pour les tiers. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site "www.telerecours.fr".

Fait à Toulon, le 10 DEC. 2025

Jean-Louis MASSON
Le Président du Conseil départemental du Var

MPA/DF/
SF

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A4

OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AUX ASSOCIATIONS - INFORMATION FAITE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L3211-2 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - EXERCICES 2023, 2024 ET 2025

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment son article L.3211-2,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A4 du 26 octobre 2022 modifiée donnant délégation au Président du Conseil départemental, notamment pour autoriser au nom du Département, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre dans la limite d'une cotisation maximale de 100 000 €,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'information à la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- de l'information sur le renouvellement de l'adhésion aux associations dont le Département est membre, prise au titre des exercices 2023, 2024 et 2025, par le Président du Conseil départemental, au nom du Département lorsque la cotisation n'excède pas 100 000 euros, telle que présentée dans le tableau en annexe.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129092A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

Renouvellement de l'adhésion aux associations au titre de l'année 2023, 2024 et 2025

NOM DU TIERS	Montant de la cotisation		
	2023	2024	2025
AGIR TRANSPORT	2 400,0 €	2 400,00 €	2 400,00 €
ALLIANCE NAT VILLES INNOVATION EMPLOI	6 150,93 €	6 150,93 €	3 429,32 €
ASS FR CONSEIL COMMUNE EUROP (AFCCRE)		7 314,00 €	7 314,00 €
ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE (ADF)	84 644,74 €	96 389,66 €	97 536,03 €
ASSOCIATION DES FINANCIERS, CONTROLEURS DE GESTION, EVALUATEURS ET MANAGEURS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (AFIGESE)	355,00 €		370,00 €
ASSOCIATION DES VILLES ET COLLECTIVITES POUR LES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET L'AUDIOVISUEL (AVICCA)	5 480,00 €	5 550,00 €	5 650,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE DES AIDANTS	550,00 €	550,00 €	550,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE DES CORRESPONDANTS A LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (AFCDP)	450,00 €	450,00 €	450,00 €
ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (AFIGEO)	760,00 €	780,00 €	800,00 €
ASSOCIATION LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE		3 000,00 €	3 500,00 €
ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU LITTORAL (ANEL)	7 215,00 €	7 411,00 €	7 411,00 €
CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES L'ENVIRONNEMENT LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA)	1 250,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE ET DE PERFOMANCE SPORTIVE (CREPS)		2 000,00 €	2 000,00 €
CLUB DES RESPONSABLES D'INFRASTRUCTURES ET DE PRODUCTION (CRIP)		1 440,00 €	1 620,00 €
CLUB UTILISATEURS DE PROGICIELS	280,00 €	280,00 €	300,00 €
COMITE NAT FRANCAIS CONSEIL INTER MUSEE	740,00 €	800,00 €	810,00 €
COMITE REGIONAL TOURISME PACA	12 902,00 €	12 902,00 €	12 902,00 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL ORDRE DES SAGES FEMMES (CDOSFV)	1 800,00 €		
COTER NUMERIQUE	480,00 €	480,00 €	480,00 €
CRIGE PACA		32 156,00 €	32 156,00 €
FEDERATION ECOMUSEES & MUSEES DE SOCIETE			485,00 €
FEDERATION NATIONALE DES SCOT		4 000,00 €	
FORET MODELE DE PROVENCE	900,00 €	900,00 €	900,00 €
INSTITUT DES ROUTES, DES RUES ET DES INFRASTRUCTURES (IDRRIM)	850,00 €	900,00 €	900,00 €
INSTITUT FRANCAIS DE L AUDIT ET DU CONTROLE INTERNES (IFACI)			534,00 €
INSTITUT MEDITERRANEEN DU LIEGE		20,00 €	20,00 €
LIBERATION ROUTE FRANCE	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'ACTION SOCIALE (ODAS)		5 940,00 €	
OBSERVATOIRE REGIONAL TRANSPORTS (ORT PACA)	750,00 €	750,00 €	750,00 €
RESEAU PLEIN SUD	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
RESEAU VELO ET MARCHE			6 000,00 €
RISINGSUD	5 000,00 €		
UPLIKE		1 281,60 €	
VELO ET TERRITOIRES DRC	5 000,00 €	5 000,00 €	
Nombre d'associations	***22***	***28***	***28***
TOTAL	**142 957,67 €**	**206 345,19 €**	**194 979,80 €**

MPA/DAJ/
AD/ILB

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A5

OBJET : ACTIONS EN JUSTICE DU DEPARTEMENT - COMPTE RENDU FAIT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.3221-10-1,
Vu la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 relative à la simplification et à la clarification du droit et d'allègement des procédures,
Vu la délibération du Conseil départemental n° A4 du 26 octobre 2022 accordant délégation de compétence au Président du Conseil départemental modifiée par les A7 du 7 février 2023 et A10 du 6 novembre 2023,
Vu le rapport du Président,
Vu le compte-rendu des actions en justice pour la période du 9 février au 19 juillet 2026 joint en annexe,

Considérant l'information à la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- du compte-rendu des actions en justice intentées contre le Département et de celles intentées au nom du Département, pour lesquelles le Président du Conseil départemental est chargé, par délégation de l'assemblée délibérante, d'ester en justice, pour la période du 9 février au 19 juillet 2026, tel que joint en annexe.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129980-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

Compte-rendu des actions en justice exercées par le Président du Conseil Départemental en vertu de l'article L3221-10-1 du code général des collectivités territoriales et de la délibération n°A4 du 26 octobre 2022

Période du du 9 février au 19 juillet 2026

Dossiers pour lesquels le Département est défendeur			
Juridiction	**Date de réception de la requête ou de l'assignation**	**Nature de la procédure**	**Objet**
Tribunal administratif de Toulon	09/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	09/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	09/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	09/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	09/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	10/02/2026	Plein contentieux	Recours contre une amende administrative en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	11/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	12/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	12/02/2026	Plein contentieux	Recours contre une décision de trop perçu en matière de RSA.
Tribunal judiciaire de Toulon	12/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Nîmes	04/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'aide humaine
Tribunal administratif de Toulon	14/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Tribunal judiciaire de Toulon	16/02/2026	Référé préventif	Constatation de voirie RD97 avant travaux pour la réalisation d'un programme immobilier à Toulon
Tribunal judiciaire de Toulon	18/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus de versement de la prestation de compensation du handicap
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence	18/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre l'obligation alimentaire envers un parent
Tribunal judiciaire de Toulon	19/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	19/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	19/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	19/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision d'évaluation du taux d'incapacité en vue de l'attribution d'une CMI invalidité

Tribunal administratif de Toulon	19/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	19/02/2026	Recours au fond	Recours contre un trop perçu de prestation d'aide à l'autonomie
Tribunal administratif de Toulon	20/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	23/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	23/02/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	25/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	25/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution du revenu de solidarité active
Tribunal administratif de Toulon	27/02/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	02/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	03/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un retard de prise en charge médicale
Tribunal judiciaire de Toulon	03/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	03/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	04/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de remboursement d'un trop perçu sur salaire
Tribunal judiciaire de Toulon	04/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	05/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	06/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	09/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	10/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Cour d'Appel d'Aix-en-Provence	16/03/2026	Excès de pouvoir	Appel du jugement du tribunal judiciaire de Toulon du 23 janvier 2026 relatif au refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	17/03/2026	Plein contentieux	Recours contre une décision portant confirmation de l'indu de RSA
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Référé suspension	Recours contre une décision portant retrait de l'agrément d'assistante familiale
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Référé suspension	Recours contre une décision portant retrait de l'agrément d'assistant familial
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Référé suspension	Recours contre une décision portant licenciement suite au retrait de l'agrément d'assistant familial

Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Recours au fond	Recours contre une décision portant retrait de l'agrément d'assistante familiale
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Recours au fond	Recours contre une décision portant retrait de l'agrément d'assistant familial
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Recours au fond	Recours contre une décision portant licenciement suite au retrait de l'agrément d'assistant familial
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre la décision de rejet de la demande d'abrogation de prescriptions contenues dans le règlement départemental de voirie
Tribunal administratif de Toulon	25/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	26/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	27/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	30/03/2026	Plein contentieux	Recours contre une décision de remise de dette partielle en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	30/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	30/03/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	31/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision portant retrait de l'agrément d'assistante familiale ensemble la décision portant licenciement
Tribunal administratif de Toulon	31/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision portant suspension de l'agrément d'assistante familiale
Tribunal administratif de Toulon	31/03/2026	Recours au fond	Recours contre une décision de refus de permission de voirie
Tribunal judiciaire de Toulon	31/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	31/03/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	02/04/2026	Référé suspension	Recours contre une décision portant suspension de l'agrément d'assistante familiale
Tribunal judiciaire de Toulon	03/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	03/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	03/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	03/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	03/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	03/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	07/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un indu en matière de RSA

Tribunal judiciaire de Toulon	07/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	08/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	09/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	09/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	09/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'indemnisation de frais de santé
Tribunal administratif de Toulon	10/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	10/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	10/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement et priorité
Tribunal administratif de Toulon	15/04/2026	Recours en contestation de la validité du contrat	Recours contre deux contrats de travaux de débroussaillement et d'abattage d'arbres le long des routes départementales (lots 2 et 4 pour les pôle territoriaux de Fayence Estérel et Provence Verte)
Tribunal administratif de Toulon	15/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de refus de reconnaissance d'accident imputable au service et de prise en charge des soins médicaux
Tribunal administratif de Toulon	15/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	13/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	17/04/2026	Plein contentieux	Recours contre une notification d'indu et le refus de remise de dette
Tribunal administratif de Toulon	17/04/2026	Recours au fond	Recours contre un refus d'indemnisation de dommage matériel suite à un sinistre RD 100 sur la commune de Saint-Raphael
Tribunal judiciaire de Toulon	17/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	22/04/2026	Recours au fond	Recours contre un refus de communication de signalements de faits sur mineur
Tribunal administratif de Toulon	28/04/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	29/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	29/04/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de licenciement pour insuffisance professionnelle et un refus de communication d'attestation employeur France Travail
Tribunal judiciaire de Toulon	05/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	06/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	06/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité

Tribunal administratif de Toulon	06/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	07/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	07/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	07/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	07/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	08/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de retenue sur traitement suite à absence de travail injustifiée
Tribunal administratif de Toulon	15/05/2026	Excès de pouvoir	Recours conte une décision de recouvrement de créance en matière de traitement
Tribunal judiciaire de Toulon	15/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	18/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Cour administrative d'Appel de Marseille	18/05/2026	Recours au fond	Appel du jugement du tribunal administratif de Toulon du 19 février 2026 relatif au refus de remboursement de frais hospitaliers pour un accouchement sous secret
Tribunal judiciaire de Toulon	19/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	19/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	19/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	20/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	20/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	20/05/2026	Excès de pouvoir	Recours en reconnaissance de maladie professionnelle avec désignation d'expert
Tribunal judiciaire de Toulon	21/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	22/05/2026	Référé suspension	Recours contre une décision de refus de délivrance d'autorisation administrative à une société lui permettant d'intervenir auprès d'un bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie
Tribunal administratif de Toulon	22/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Tribunal judiciaire de Toulon	22/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	22/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	26/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un avis des sommes à payer en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	26/05/2026	Plein contentieux	Recours contre deux titres de recette en matière de RSA

Tribunal administratif de Toulon	27/05/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	29/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de non renouvellement de son contrat à durée déterminée
Tribunal judiciaire de Toulon	29/05/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	01/06/2026	Plein contentieux	Recours contre une créance en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	02/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de dédommagement suite à accident de la route
Tribunal judiciaire de Toulon	02/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	04/06/2026	Excès de pouvoir	Refus de reconnaissance d'accident de service
Tribunal administratif de Toulon	08/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Cour administrative d'Appel de Marseille	08/06/2026	Excès de pouvoir	Appel du jugement du tribunal administratif de Toulon du 3 avril 2026 refusant l'attribution du complément de traitement indiciaire
Cour administrative d'Appel de Marseille	08/06/2026	Excès de pouvoir	Appel du jugement du tribunal administratif de Toulon du 3 avril 2026 refusant l'attribution du complément de traitement indiciaire
Cour administrative d'Appel de Marseille	08/06/2026	Excès de pouvoir	Appel du jugement du tribunal administratif de Toulon du 3 avril 2026 refusant l'attribution du complément de traitement indiciaire
Tribunal administratif de Toulon	09/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus de protocole d'aménagement spécifique d'adaptation en alternance avec le domicile (ASAAD)
Cour d'Appel d 'Aix-en-Provence	10/06/2026	Excès de pouvoir	Appel du jugement du tribunal judiciaire de Toulon du 7 mai 2026 contre le refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	10/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet priorité
Tribunal administratif de Toulon	11/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus de prise en charge d'un impayé en matière de fond de solidarité logement
Tribunal administratif de Toulon	11/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un indu en matière de RSA
Tribunal judiciaire de Toulon	12/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	15/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal administratif de Toulon	16/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	16/06/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un titre de recette en matière de RH
Tribunal administratif de Toulon	16/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	16/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	17/06/2026	Référé suspension	Recours contre une "décision matérielle de substitution du prestataire APA ayant entraîné une rupture de continuité de l'aide humaine"

Tribunal administratif de Toulon	22/06/2026	Appel	Appel du jugement du 9 juin 2026 du tribunal administratif du Toulon rejetant la demande indemnitaire
Tribunal administratif de Toulon	25/06/2026	Recours indemnitaire	Recours contre une décision de construction d'un giratoire sur la RD 559 en bordure de propriété à Carqueiranne
Tribunal administratif de Toulon	25/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	29/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	29/06/2026	Plein contentieux	Recours contre un trop perçu en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	29/06/2026	Plein contentieux	Recours contre une contrainte en matière de RSA
Tribunal judiciaire de Toulon	30/06/2026	Référé expertise	Désigner un expert pour constatation avant travaux sur la commune de Hyères-les-palmiers
Tribunal administratif de Toulon	01/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	01/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	01/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus de remise de dette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	01/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	01/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal administratif de Toulon	01/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volet stationnement
Tribunal judiciaire de Toulon	01/07/2026	Excès de pouvoir	Recours contre un refus d'attribution de la carte mobilité inclusion volets invalidité et/ou priorité
Tribunal judiciaire de Toulon	02/07/2026	Référé expertise	Désigner un expert pour constatation avant travaux sur la commune Le Castellet
Tribunal administratif de Toulon	02/07/2026	Plein contentieux	Recours contre une décision de fin de droit en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	02/07/2026	Plein contentieux	Recours contre une décision de suspension de droits en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	02/07/2026	Plein contentieux	Recours contre une décision de suppression de droits en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	07/07/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de suspension de l'agrément d'assistant maternel
Tribunal administratif de Toulon	08/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un titre de recette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	08/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un titre de recette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	13/07/2026	Référé suspension	Recours contre une décision de retrait de l'agrément d'assistante familiale
Tribunal administratif de Toulon	13/07/2026	Référé suspension	Recours contre une décision de retrait de l'agrément d'assistant familial

Tribunal administratif de Toulon	15/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un titre de recette en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	15/07/2026	Plein contentieux	Recours contre un indu en matière de RSA
Tribunal administratif de Toulon	16/07/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de retrait de l'agrément d'assistante familiale
Tribunal administratif de Toulon	17/07/2026	Excès de pouvoir	Recours contre une décision de retrait de l'agrément d'assistant familial
Dossiers pour lesquels le Département est demandeur			
Juridiction	**Date de la requête, de l'assignation ou de l'acte de procédure**	**Nature de la procédure**	**Objet**
Tribunal judiciaire de Draguignan	10/02/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	10/02/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	10/02/2026	Dépôt de plainte	Vol d'une porte au collège du Fenouillet à La Crau
Tribunal judiciaire de Toulon	20/02/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	03/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	06/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	06/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	06/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	24/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	24/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	26/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	26/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	26/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	26/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	26/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	26/03/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active

Tribunal judiciaire de Toulon	07/05/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	02/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	02/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	02/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	02/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	05/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	17/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Toulon	25/06/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Cour administrative d'appel de Marseille	26/06/2026	Recours au fond	Appel du jugement du tribunal administratif de Toulon n° 2301819 du 30 avril 2026
Tribunal judiciaire de Toulon	07/07/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	08/07/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Tribunal judiciaire de Draguignan	17/07/2026	Dépot de plainte	Fraude au Revenu de solidarité active
Dossiers pour lesquels le Département est engagé dans une procédure de résolution amiable de litige			
Juridiction	**Date de la requête, de l'assignation ou de l'acte de procédure**	**Nature de la procédure**	**Objet**
NEANT			

DGS/DSGAT/
CT

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A6

OBJET : DELEGATION DE CERTAINES DES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL - ABROGATION DES DELIBERATIONS A4 DU 26 OCTOBRE 2022, A7 DU 7 FEVRIER 2023 ET A10 DU 6 NOVEMBRE 2023

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1413-1, L.3211-2, L.3221-10-1, L.3221-11, L.3221-12, et L.3221-12-1 relatifs aux attributions que le Conseil départemental peut déléguer à son Président,
Vu la délibération n°A4 du 26 octobre 2022 délégant certaines des attributions du Conseil départemental au Président du Conseil départemental, complétée par la délibération n°A7 du 7 février 2023,et modifiée par délibération n°A10 du 6 novembre 2023,
Vu le rapport du Président,
Considérant l'intérêt pour la collectivité de recourir à des centrales d'achats pour optimiser ses procédures d'achat et réaliser des économies d'échelle,
Considérant l'intérêt de l'adhésion au groupement d'intérêt public (GIP) RESAH, centrale d'achat spécialisée dans le domaine de la santé et des services publics, pour l'accès à un large éventail de marchés publics et de prestations de service,
Considérant l'intérêt de l'adhésion à la centrale d'achat du numérique et des télécoms (CANUT) centrale d'achat proposant matériels, logiciels et prestations couvrant l'ensemble des besoins numériques et télécoms,
Considérant l'intérêt de l'adhésion au syndicat mixte au service de la transformation numérique et energétique des territoires innovants (SICTIAM),
Considérant qu'il convient par conséquent de compléter les domaines délégués au Président du Conseil départemental en matière de commande publique,

Considérant l'avis de la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'abroger les délibérations n°A4 du 26 octobre 2022, n°A7 du 7 février 2023 et n°A10 du 6 novembre 2023,

- de déléguer au Président du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, et dans les limites fixées, les attributions énumérées dans l'annexe ci-jointe.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129839-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

DELEGATION AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
LISTE DES ATTRIBUTIONS

---

1) Réalisation et gestion des emprunts, pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la collectivité ou à la sécurisation de son encours, dans les conditions et limites ci-après définies.

Présentation détaillée :

La dette des collectivités territoriales est ventilée en appliquant la double échelle de cotation fondée sur l'indice sous-jacent et la structure issue de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales.

Cette double échelle est la suivante :

Tableau des risques

Indices sous-jacents		**Structures**	
1	Indices zone euro ou encadré (tunnel)	A	Taux fixe simple, taux variable simple, échange de taux fixe contre taux variable ou taux fixe (sens unique), taux variable simple plafonné (cap)
2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	B	Barrière simple sans effet de levier
3	Écarts d'indices zone euro	C	Option d'échange (swaption)
4	Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	D	Multiplicateur jusqu'à 3 ou 5 avec un cap
5	Écart d'indices hors zone euro	E	Multiplicateur jusqu'à 5

Au 1er janvier 2022, la répartition des 504,5 millions d'euros d'encours du Département était la suivante :
- ✔ 85,39 % en catégorie 1A
- ✔ 14, 61 % en catégorie 1B

L'objectif de la collectivité est de poursuivre la gestion active de sa dette en limitant dans la mesure du possible les frais financiers tout en sécurisant la dette départementale. Cette stratégie de la collectivité implique que les emprunts seront uniquement adossés sur des indices de la zone euro. Sont donc exclus les emprunts classés 4 et 5.

De la même façon, les risques inhérents, notamment à l'évolution de la courbe des taux, ne peuvent grever la structure de la dette départementale. Dans la majorité des cas, les emprunts proposant d'utiliser la courbe des taux sont assortis de coefficient multiplicateur. Dès lors, la collectivité s'interdit de contracter des emprunts classés D et E.

Pour réaliser tout investissement et dans la limite des sommes inscrites chaque année au budget, le président reçoit délégation aux fins de contracter :

a) des produits de financement

Stratégie d'endettement

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, le Département souhaite recourir à des produits de financement dont l'évolution des taux doit être limitée.
L'encours de dette des emprunts classés 1A doit être au minimum de 50 %.
Le recours aux emprunts classés 4 et 5 et D et E est interdit.

Caractéristiques essentielles des contrats

L'assemblée délibérante décide, dans le souci d'optimiser sa gestion de la dette de recourir à des produits de financement qui pourront être :
- des emprunts obligataires,
- des emprunts obligataires groupés avec d'autres collectivités publiques,
- des emprunts bancaires classiques : taux fixe ou taux variable sans structuration,
- des emprunts bancaires avec des barrières simples sans effet de levier,
- des emprunts bancaires avec une option d'échange.
La durée des produits de financement ne pourra excéder trente années.

En application du décret 2014-984 du 28 août 2014, les index de référence des contrats d'emprunts et des contrats de couverture pourront être : l'Ester, le T4M, le TAM, le TAG, l'EURIBOR, le TEC, CMS, inflation française, inflation européenne, livret A, livret d'épargne populaire (LEP), à l'exclusion de tout index relatif à des devises.

Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés, à l'exception des financements proposés par la Caisse des dépôts et consignations et la Banque européenne d'investissement dans le cadre de leur mission de service public.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers pour un montant maximum de :
1 % de l'encours visé par l'opération pour les primes ;
1 % du montant de l'opération envisagée pour les commissions, pendant toute la durée de celle-ci.

L'assemblée délibérante décide de donner délégation au Président du Conseil départemental et l'autorise à :
- lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- résilier l'opération arrêtée,
- signer les contrats répondant aux conditions posées aux articles précédents, - définir le type d'amortissement et procéder à un différé d'amortissement,
- procéder à des tirages échelonnés dans le temps, à des remboursements anticipés et/ou consolidation, sans intégration de la soulte,
- et notamment pour les réaménagements de dette, la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt, la possibilité d'allonger la durée du prêt, la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement,
- et enfin à conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

b) des instruments de couverture

Stratégie d'endettement

Compte tenu des incertitudes et des fluctuations qu'est susceptible de subir le marché, le Département souhaite pouvoir recourir à des instruments de couverture afin de se protéger contre d'éventuelles hausses des taux ou au contraire afin de profiter d'éventuelles baisses. Ces instruments permettent de modifier un taux (contrats d'échange de taux ou SWAP), de figer un taux (contrats d'accord de taux futur ou FRA, contrats de terme contre terme ou FORWARD/FORWARD), de garantir un taux (contrats de garantie de taux plafond ou CAP, contrats de garantie de taux plancher ou FLOOR, contrat de garantie de taux plafond et de taux plancher ou COLLAR).

Caractéristiques essentielles des contrats : le Conseil départemental décide, dans le souci d'optimiser sa gestion de la dette de recourir à des opérations de couverture des risques de taux qui pourront être :
- des contrats d'échange de taux d'intérêt (SWAP),
- des contrats d'accord de taux futur (FRA),
- des contrats de garantie de taux plafond (CAP),
- des contrats de garantie de taux plancher (FLOOR),
- des contrats de garantie de taux plafond et de taux plancher (COLLAR).

Le Conseil départemental autorise le Président du Conseil départemental du Var à recourir à des opérations de couverture sur les contrats d'emprunts constitutifs du stock de la dette, ainsi que sur les emprunts nouveaux ou de refinancement à contracter sur l'exercice et qui seront inscrits en section d'investissement du budget primitif.

En toute hypothèse, les opérations de couverture sont toujours adossées aux emprunts constitutifs de la dette. Le montant de l'encours de la dette sur lequel portent les opérations de couverture ne peut excéder l'encours global de la dette de la collectivité (seuil maximum retenu conformément aux critères arrêtés par le Conseil national de la comptabilité).
La durée des contrats de couverture ne pourra excéder trente années. En toute hypothèse, cette durée ne peut être supérieure à la durée résiduelle des emprunts auxquels les opérations sont adossées.

En application du décret 2014-984 du 28 août 2014, les index de référence des contrats d'emprunts et des contrats de couverture pourront être : l'Ester, le T4M, le TAM, le TAG, l'EURIBOR, le TEC, CMS, inflation française, inflation européenne, livret A, livret d'épargne populaire (LEP), à l'exclusion de tout index relatif à des devises.

Pour l'exécution de ces opérations, il est procédé à la mise en concurrence d'au moins deux établissements spécialisés.

Des primes ou commissions pourront être versées aux contreparties ou aux intermédiaires financiers pour un montant maximum de :
1 % de l'encours visé par l'opération pour les primes,
1 % du montant de l'opération envisagée pour les commissions, pendant toute la durée de celle-ci.

L'assemblée délibérante décide de donner délégation au Président du Conseil départemental et l'autorise à :
- lancer des consultations auprès de plusieurs établissements financiers dont la compétence est reconnue pour ce type d'opérations,
- retenir les meilleures offres au regard des possibilités que présente le marché à un instant donné, du gain financier espéré et des primes et commissions à verser,
- passer les ordres pour effectuer l'opération arrêtée,
- résilier l'opération arrêtée,

- signer les contrats de couverture répondant aux conditions posées aux alinéas précédents.
Le Président informe annuellement le Conseil départemental lors de la réunion consacrée au compte financier unique, des opérations réalisées en vertu du champ d'application de la présente délégation.

2) Lignes de trésorerie
- à l'effet de réaliser les lignes de trésorerie dans la limite d'un montant maximum annuel de 100 M € en application du point 2 de l'article L.3211-2 du CGCT.

Les principales caractéristiques des contrats qui devront être respectées dans l'exercice de la délégation accordée sont les suivantes :
- durée maximale du contrat : 1 an,
- index de référence autorisés : Ester, T4M, Euribor ; les structures retenues seront du type : index + marge
- marge maximum sur index : 1%,
- somme des commissions d'engagement, commissions de non-utilisation et frais divers plafonnée à 0,30% du montant contracté.

Le Président informe annuellement le Conseil départemental lors de la réunion consacrée au compte financier unique, des opérations réalisées en vertu du champ d'application de la présente délégation.

3) Placements de trésorerie
- pour effectuer les opérations prévues au paragraphe 1 de l'article L. 1618-2 du CGCT dans la limite, outre celles édictées par le paragraphe 2 de l'article lui-même, d'une enveloppe globale de 50 M€.
Ces placements pourront consister en des titres d'Etat, des SICAV monétaires ou de comptes à terme offerts par le Trésor.

Le Président informe annuellement le Conseil départemental lors de la réunion consacrée au compte financier unique, des opérations réalisées en vertu du champ d'application de la présente délégation.

4) Régies comptables
- pour créer, modifier ou supprimer les régies d'avances, régies de recettes ou régies d'avances et de recettes nécessaires au bon fonctionnement des services de la collectivité.

Le Président informe le Conseil départemental des créations, modifications et suppressions intervenues dans le cadre de cette délégation.

5) Affectation des propriétés
- pour arrêter et modifier l'affectation des propriétés de la collectivité utilisées par ses services publics.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

6) Conclusion et révision du louage de choses
- afin de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

7) Indemnités de sinistre

- pour accepter les indemnités de sinistre afférentes aux contrats d'assurances quel qu'en soit le montant et quelles que soient la nature et l'origine du sinistre.

Le Président informe le Conseil départemental des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

8) Acceptation des dons et legs

- pour accepter des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges, sans préjudice des dispositions de l'article L 3221-10 du CGCT qui lui permettent de le faire à titre conservatoire, quelles que soient les conditions et charges.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

9) Fixation de tarifs et de tout droit qui n'a pas de caractère fiscal

- pour fixer les tarifs d'entrée, de visites guidées ou autres activités culturelles proposées dans les équipements culturels dont le Département assure la gestion,
- pour fixer les prix de vente des publications et catalogues d'exposition et objets dérivés proposés à la vente dans les équipements culturels dont le Département assure la gestion, - pour fixer les tarifs des publications, des reproductions et des services proposés par la direction des archives départementales.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

10) Réalisation de diagnostics d'archéologie préventive

- pour prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 a) et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire du département.

Le Président informe le Conseil départemental des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

11) Notification du montant des indemnités d'expropriation

- pour fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (Domaines) le montant des offres du Département à notifier aux expropriés et répondre à leurs demandes, et, ce, dans le cadre des acquisitions d'immeubles par voie d'expropriation sur l'ensemble du territoire départemental, aux fins de réaliser l'aménagement de routes départementales, la construction de collèges, et au titre des espaces naturels sensibles.

Le Président informe chaque année, concomitamment à la présentation du bilan des acquisitions et des cessions immobilières, le Conseil départemental, des actes pris dans le cadre de cette délégation.

12) Renouvellement d'adhésion aux associations

- pour autoriser, au nom du Département, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont il est membre, dans la limite d'une cotisation maximale de 100 000 €.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

13) Bourses départementales

- pour attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

14) Règlement des litiges

a) Ester en justice en défense et en demande afin d'intenter au nom du Département les actions en justice ou de défendre le Département dans les actions intentées contre lui, en toutes matières, devant toutes juridictions de tous ordres, dans toutes procédures.

b) Régler, lorsque les crédits sont inscrits au budget, les différends présentés devant toutes les instances de médiation ou de conciliation.

Le Président rend compte à la plus proche réunion du Conseil départemental de l'exercice de cette compétence.

15) Commande publique :

a) pour préparer (actes, décisions et pièces antérieures à la passation) les marchés et accords cadres, quelles que soient la valeur estimée du besoin et la procédure, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

b) pour passer (dont signer), exécuter financièrement et techniquement (conformément notamment aux articles L.2191-1 à L.2197-4 du code de la commande publique), régler et résilier les marchés, lorsque les crédits sont inscrits au budget :

- les marchés et accords-cadres de fournitures, de services, y compris les marchés conclus avec les centrales d'achats et avec la Société Publique Locale Ingénierie Départementale 83, dont le montant est inférieur au seuil européen de marchés publics de services et fournitures courantes visé à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique, et ce, quelle que soit la procédure,
- les marchés et accords-cadres de travaux, y compris les marchés conclus avec les centrales d'achats et avec la Société Publique Locale Ingénierie Départementale 83, dont le montant est inférieur à 500 000 euros HT, et ce, quelle que soit la procédure,

Les seuils mentionnés précédemment sont calculés conformément aux articles R. 2121-1 à R. 2121-9 du code de la commande publique et s'apprécient, pour les consultations alloties, lot par lot,

- les marchés et accords-cadres passés en cas d'urgence dûment justifiée prévue aux articles R.2161-3-3°, R. 2161-6-1°, R. 2161-8-3°, R. 2161-12 et R. 2161-15-3° du code de la commande publique, ou d'urgence impérieuse prévue à l'article R. 2122-1 de ce code, quel que soit leur montant,
- toute modification de tous les marchés et accords-cadres quels que soient leurs montants et la nature des prestations (travaux, fournitures ou services), sous réserve de l'avis de la commission d'appel d'offres lorsque les modifications entraînent une augmentation du montant global des marchés et des accords- cadres supérieure à 5 % et lorsque le marché initial a été lui-même soumis à cette commission, conformément aux dispositions de l'article L. 1414-4 du code général des collectivités territoriales.

c) pour signer, exécuter, régler et résilier les conventions d'adhésion, et les conventions de service d'achat conclues avec les centrales d'achats :

- dont le montant est inférieur au seuil européen de marchés publics de services et fournitures courantes visé à l'article L. 2124- 1 du code de la commande publique,
- dont le montant est inférieur à 500 000 euros HT en travaux.

Le Président rend compte à la plus proche réunion utile du Conseil départemental de l'exercice des compétences déléguées en matière de commande publique et en informe la Commission permanente.

16) Gestion du fonds de solidarité pour le logement (F.S.L.)

- afin de prendre toute décision relative au fonds de solidarité pour le logement (F.S.L.), notamment en matière d'aides, de prêts, de remises de dettes et d'abandons de créances.

Le Président rend compte à la plus proche réunion utile du Conseil départemental de l'exercice de cette compétence.

17) Droit de préemption
- pour exercer, au nom du Département, les droits de préemption dont celui-ci est titulaire ou délégataire en application du code de l'urbanisme.

Le Président rend compte à la plus proche réunion utile du Conseil départemental de l'exercice de cette compétence.

18) Saisine de la commission consultative des services publics locaux
- afin de saisir pour avis la commission consultative des services publics locaux de tout projet de délégation de service public, de tout projet de création de régie dotée de l'autonomie financière et de tout projet de partenariat.

Le Président de la commission consultative des services publics locaux présente à l'assemblée délibérante, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés au cours de l'année précédente.

19) Demande d'aides financières
- pour demander à l'État ou à d'autres collectivités territoriales, l'attribution de subventions pour tout projet, ou toute action, quel que soit le montant.

Le Président informe le Conseil départemental de l'exercice de cette compétence.

20) Autorisations d'urbanisme
- pour procéder au dépôt de demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens du Département.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

21) Mandats spéciaux
- pour autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil départemental peuvent être amenés à exercer dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus aux quatrième et avant-dernier alinéas de l'article L. 3123-19 du code général des collectivités territoriales.

Le Président informe le Conseil départemental des actes pris dans le cadre de cette délégation.

DGS/DSGAT/
SC/VM

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A7

OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT DE PERFORMANCE 2025

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 3121-21 prévoyant que chaque année, le Président rend compte au Conseil départemental, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'information à la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- de la présentation du rapport de performance, pour l'année 2025, tel que joint en annexe.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129739-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

LE DÉPARTEMENT

RAPPORT DE PERFORMANCE

2025



Lac de Saint-Cassien

LE VAR, AVEC VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR

ÉDITO

L'année 2025 confirme l'ambition portée par le Conseil départemental du Var : concilier une gestion rigoureuse des deniers publics avec une intervention de proximité, réactive et humaine.

Au-delà d'une synthèse administrative, ce rapport atteste, par les faits et par les chiffres, de notre action quotidienne au service des Varoises et des Varois.

Chef de file de l'action sociale, le Département reste le premier rempart face aux fragilités. En 2025, nous avons renforcé notre accompagnement pour chaque étape de la vie : de la protection de l'enfance au soutien à domicile de nos aînés, en passant par l'insertion et l'accès aux soins. Chaque euro investi ici est un choix de dignité et de cohésion pour notre territoire.

Nous avons poursuivi la modernisation de nos collèges et le déploiement de dispositifs innovants pour notre jeunesse. Parallèlement, nos investissements structurants dans l'entretien des routes et le développement des mobilités douces garantissent la sécurité des usagers tout comme le désenclavement de nos communes, du littoral jusqu'au Haut-Var.

Le Var possède un patrimoine naturel et culturel exceptionnel que nous avons le devoir de protéger. En 2025, notre politique environnementale s'est accélérée, notamment sur la gestion de la ressource en eau et la préservation de nos espaces forestiers. Ce dynamisme profite directement à l'attractivité de notre département, faisant du Var une destination d'excellence où il fait bon vivre, entreprendre et se ressourcer.

Dans un contexte économique difficile, le Département maintient une trajectoire financière solide. Notre capacité à investir sans peser sur les générations futures est le fruit d'une maîtrise stricte de nos dépenses.

Notre mission : faire vivre le Département du Var avec vous, près de chez vous, chaque jour.

Le Président du Conseil départemental du Var

Monsieur Jean-Louis Masson

CARTE D'IDENTITÉ *DU VAR*



Territoire

5 973 km² de territoire
1 119 307 habitants au 1er janvier 2023
187.40 hab./km2
2 873 km de routes départementales
751 393 logements

Environnement

426 000 hectares de surface forestière pour un taux de boisement de 71%
432 km de littoral
240 espaces naturels sensibles (représentant une superficie totale de 13 678 hectares)



Organisation administrative

23 cantons (dont cantons 4 cantons toulonnais)
3 arrondissements : Brignoles, Draguignan, Toulon
153 communes

Conseil départemental du Var

5 071 agents en 2025
46 conseillers départementaux
150+ métiers

Le Département

LE VAR, vot

Canton n° 4 - Flayosc
Nathalie PEREZ LEROUX
Louis REYNIER







Canton n° 9 - Le Luc-en-Provence
Christine AMRANE
Fernand BRUN




Canton n°13 - Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Stéphane ARNAUD
Vesselina GARELLO




Canton n°1 - Brignoles
Didier BRÉMOND
Chantal LASSOUTANIE




Canton n°7 - Garéoult
Jean-Martin GUISIANO
Marie-Laure PONCHON




Canton n°12 - Saint-Cyr-sur-Mer
Marc LAURIOL
Andrée SAMAT




Canton n°10 - Ollioules
Robert BÉNÉVENTI
Lætitia QUILICI




Canton n°16 - La Seyne-sur-Mer 1
Lydie ONTENIENTE
Ludovic PONTONE



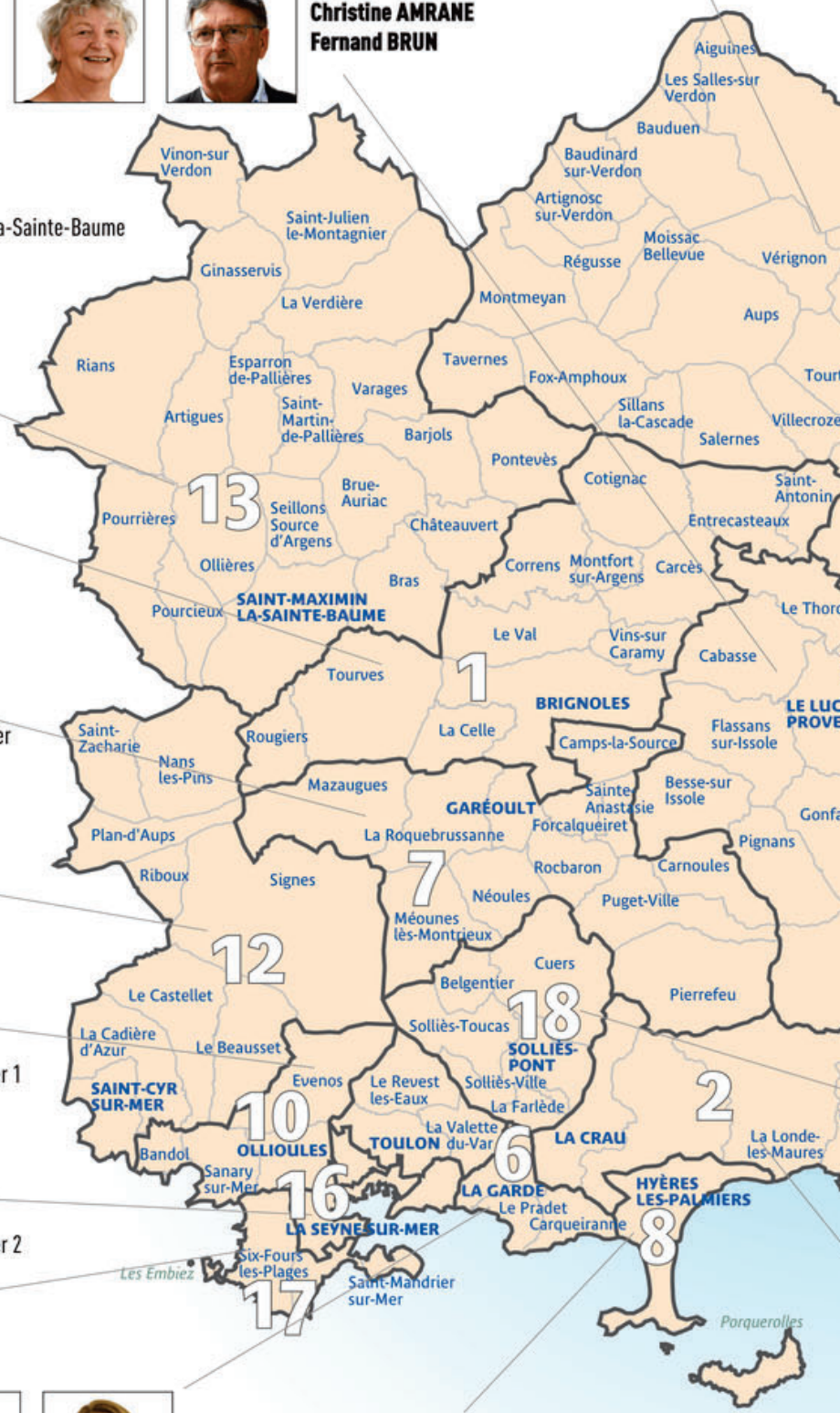

Canton n°17 - La Seyne-sur-Mer 2
Séverine MATHIVET
Joseph MULÉ




Canton n°6 - La Garde
Jean-Louis MASSON
Valérie RIALLAND




Canton n°8 - Hyères-les-Palmiers
Véronique BERNARDINI
Francis ROUX



re territoire, vos élus




Canton n° 3 - Draguignan
Grégory LOEW
Christine NICCOLETTI




Canton n° 11 - Roquebrune-sur-Argens
Martine ARENAS
Nicolas MARTEL




Canton n° 23 - Vidauban
Françoise LEGRAIEN
Claude PIANETTI




Canton n° 14 - Saint-Raphaël
Guillaume DECARD
Françoise DUMONT




Canton n° 5 - Fréjus
Christophe CHIOCCA
Sonia LAUVARD




Canton n° 15 - Sainte-Maxime
Véronique LENOIR
Philippe LEONELLI




Canton n° 21 - Toulon 3
Thierry ALBERTINI
Manon FORTIAS




Canton n° 20 - Toulon 2
Michel BONNUS
Valérie MONDONE




Canton n°18 - Solliès-Pont
Bruno AYCARD
Véronique BACCINO



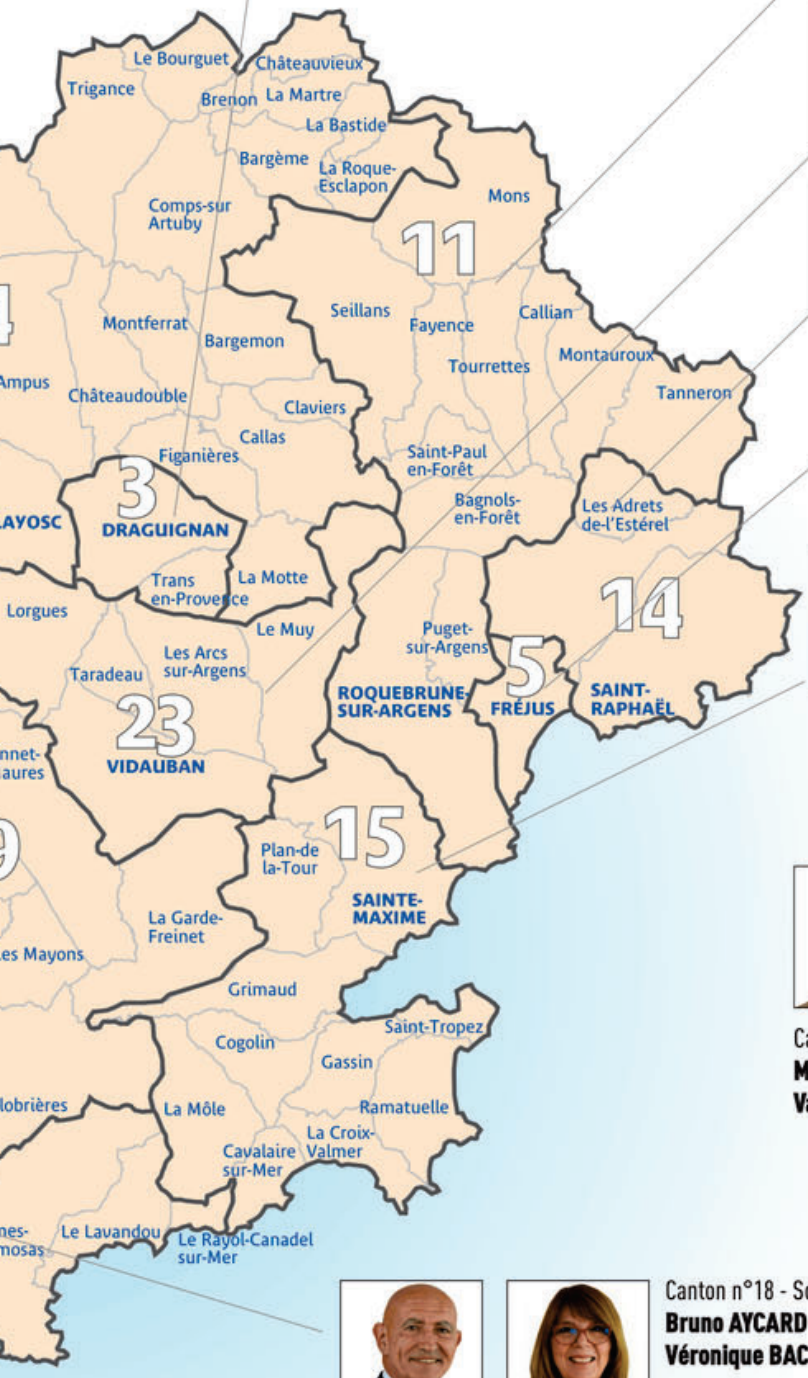

Canton n° 19 - Toulon 1
Josée MASSI
Christophe MORENO




Canton n° 22 - Toulon 4
Laurent BONNET
Caroline DEPALLENS




Canton n°2 - La Crau
Nathalie JANET
Christian SIMON





Direction Médias et Événementiel - Service création graphique - Service publications - Service imprimerie - 06-2026

À PROPOS

Le rapport de performance 2025 est une rétrospective de l'action du Département du Var en plusieurs volets.

Le cœur de ce rapport s'ouvre sur l'**analyse du Compte Administratif (CA) 2025**. Véritable traduction budgétaire de notre action, cet état financier clôture l'exercice en témoignant d'une gestion maîtrisée des deniers publics, essentielle pour garantir notre capacité d'investissement.

Au-delà des chiffres, le rapport met en lumière la réalité du terrain à travers une **présentation par grands thèmes de l'action départementale**. Dans cette section, les directions ont choisi de valoriser les actions phares et les réussites marquantes qui ont jalonné l'année 2025. Ces réalisations sont indissociables de l'efficacité de nos propres services, mesurée ici par des indicateurs clés et des actions concrètes reflétant l'**état de l'administration interne**, sa modernisation et son activité.

Une rubrique transversale s'attache ensuite à valoriser des initiatives qui ont vocation à **faire rayonner et renforcer l'attractivité du territoire varois**.

L'ensemble de ces démarches s'inscrit directement dans le cadre des **politiques structurantes et des axes stratégiques adoptés par le Conseil départemental du Var**, qui guident durablement le développement et l'équilibre de notre territoire.

SOMMAIRE

Compte Administratif 2025 8

Solidarité 10

Collèges 20

Culture 23

Enseignement supérieur et recherche 26

Environnement 28

Numérique 31

Routes, réseaux et transports 33

Sport et jeunesse 35

Tourisme 37

Aide aux communes 38

Qualité et performance de l'administration 39

Rayonnement et attractivité 44

Politiques structurantes votées 48

COMPTE ADMINISTRATIF du budget principal 2025

Le compte administratif retrace l'exécution, en dépenses et en recettes, du budget de la collectivité au cours de l'année civile. Pour 2025, le compte administratif du budget principal présente, en mouvements réels, toutes sections confondues, un volume de recettes de 1 553,6 M€ pour 1 516,2 M€ de dépenses, soit un résultat annuel positif de 37,4 M€.

Résultat comptable
+ 37,4 M€

Fonctionnement

Recettes
1 526,8 M€

Dépenses
1 298,9 M€

Concernant la section de fonctionnement, **les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 1 526,8 M€,** marquant une progression de 6,1 %, (87,6 M€) par rapport au compte administratif 2024. Cette croissance est portée par une dynamique plus forte des droits de mutation à titre onéreux (DTMO), c'est-à-dire les taxes perçues lors de la transmission d'un bien immobilier d'une personne à une autre, en hausse de 22 %. Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 298,9 M€, en légère diminution de 0,1 % (- 1 M€) par rapport à 2024.

Solde des recettes et dépenses de la section de fonctionnement, l'épargne brute est constatée à hauteur de 227,9 M€, en progression de 88,6 M€ par rapport à 2024. **Cette évolution comptable favorable doit néanmoins être analysée avec prudence dans la mesure où elle est portée par la reprise d'une provision** (opération comptable qui transforme une réserve de précaution en une recette disponible) **à hauteur de 52,1 M€.**

Investissement

Recettes
26,7 M€

Dépenses
179, 4 M€

Les recettes réelles d'investissement s'établissent à 26,7 M€ pour l'exercice 2025 (hors recours à l'emprunt). Les dépenses d'investissement s'établissent à 179,4 M€ (hors emprunt) en 2025 (contre 163,7 M€ en 2024), actant une progression de 15,7 M€ (+ 9,6 %). **Le taux de réalisation de ces dépenses s'avère particulièrement satisfaisant, atteignant 93,5 %.**

Remboursement de la dette

En 2025, le remboursement de la dette s'établit à 37,9 M€, **portant l'encours à 239,6 M€ en fin d'année et le ratio d'endettement à moins de 2 ans.**

Montant
37,9 M€

Équilibres

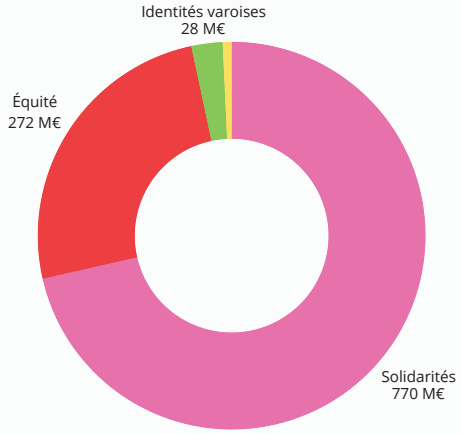
En neutralisant la reprise de provision de 52,1 M€, l'exercice révèle un résultat structurel déficitaire de 14,8 M€. **Après intégration des résultats antérieurs reportés** (qui s'élevaient à 94,7 M€)**, l'excédent cumulé du budget principal s'établit à 132,1 M€.** Enfin, la consolidation de ce résultat avec les excédents cumulés issus de l'ensemble des budgets annexes porte le résultat net consolidé, tous budgets confondus, à 139,7 M€.

Résultat structurel
-14,8 M€

Excédent cumulé
139,7 M€

Focus sur le déploiement des quatres axes de la mandature 2021 - 2028

L'enveloppe globale de la collectivité est structurée autour de quatre axes stratégiques qui définissent les priorités de l'action départementale. L'axe des **Solidarités** le premier poste de dépense avec un montant de 770 M€, démontrant le rôle majeur des Départements pour l'action sociale. Cet effort est complété par l'axe de l'**Équité** qui a mobilisé 272 M€. Parallèlement, le Département a consacré 28 M€ à l'axe des **Identités varoises**. Enfin, 8 M€ ont été dédiés à l'**Attractivité du territoire**. Il convient de préciser que ces politiques volontaristes s'appuient sur un fonctionnement institutionnel dont le coût s'établit à 438 millions d'euros, incluant les services supports indispensables à la mise en œuvre de ces missions de service public.



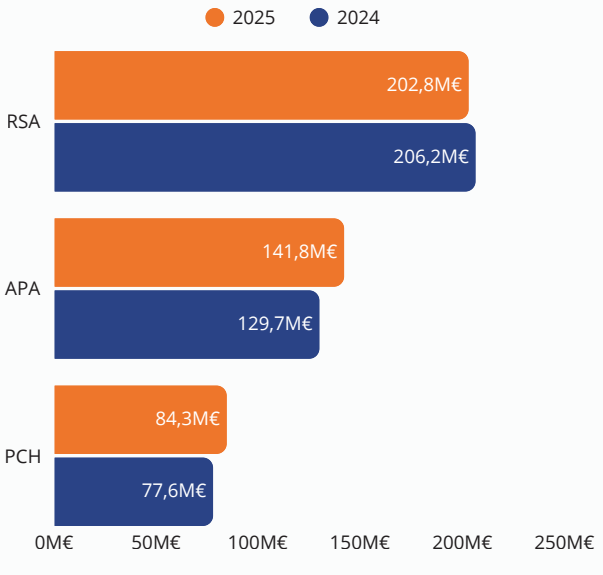
Solidarités : les allocations individuelles de solidarité (AIS)

AIS
428,9 M€

dont reste à charge
370 M€

Au cœur de l'action départementale, les allocations individuelles de solidarité, représentent une charge financière de 428,9 M€. La gestion de ces allocations se caractérise par une **augmentation constante des dépenses** face à un niveau de compensation qui contraint la collectivité à assumer un **reste à charge toujours plus important**. En 2025, ce reste à charge global avoisine les 370 M€, illustrant la pression financière croissante exercée sur les fonds propres du Département.

L'analyse détaillée par dispositif montre des situations contrastées mais globalement exigeantes. Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** représente une dépense de 202,8 M€, en légère baisse de 1,7 % par rapport à 2024, avec un taux de financement propre par le Département de 46 %. À l'inverse, les secteurs de l'autonomie et du handicap subissent des hausses significatives, avec une augmentation de 9,3 % pour l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** et de 8,6 % pour la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**. Pour cette dernière, le déséquilibre est particulièrement marqué puisque le Département doit financer 75 % de la dépense globale.





Solidarité

L'action sociale est LA compétence historique du Département et sa principale mission. Depuis plus de 30 ans, les attributions confiées par la loi, les moyens humains et le budget qu'il lui consacre, ont fait du Département l'institution de référence en matière de solidarités et de cohésion sociale.

Indicateurs clés

- **30 694 foyers** allocataires du RSA
- **34 328 bénéficiaires** de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- **7 221 bénéficiaires** de la prestation de compensation du handicap (PCH)
- **4 575 familles** ayant bénéficié de secours d'urgence
- **171 760 accueils** en unités territoriales sociales (UTS)
- **2 814 enfants** ayant bénéficié d'au moins une mesure d'accueil d'aide sociale à l'enfance

L'action sociale, au Département du Var, se décline en **diverses catégories :**

Enfance et famille

Le Département assure la solidarité humaine sur tout son territoire. Ses services couvrent l'**accompagnement social**, la protection de l'**enfance et de la famille**, ainsi que la lutte contre les **violences conjugales**.

Autonomie

Le Département soutient les **personnes âgées dépendantes** et les **personnes handicapées**. Pour ces dernières, la Maison départemental des personnes handicapées (**MDPH**) sert de guichet unique pour ouvrir leurs droits et faciliter leur parcours quotidien.

Insertion

Le Département pilote le revenu social d'insertion **(RSA)** et l'insertion professionnelle. Grâce à ***Var Insertion Travail***, il mène une politique volontariste pour favoriser un retour rapide à l'emploi des bénéficiaires.

Habitat

Coordinateur des politiques de l'habitat, le Département soutient l'**accès au logement**, la **rénovation urbaine** et accompagne les plus précaires, notamment via son bailleur social rattaché, ***Var Habitat***.

Santé

Le Département mène des actions de **prévention** et de **sensibilisation** à la santé : il gère les centres de planification, de vaccination et de lutte antituberculeuse, propose des consultations prénatales et apporte son **expertise** sur les risques sanitaires.

Aides

Au-delà des aides personnalisées à chaque étape de la vie, **le Département soutient les Varois** dans toutes les périodes difficiles qu'ils traversent.

Enfance et famille

2ème édition de « Croisons nos regards »



À l'invitation du Département du Var et du Covape, 400 personnes se sont donné rendez-vous pour la **deuxième édition de « Croisons nos regards » sur le thème du développement des pratiques sensibles au trauma complexe**.

Les 17 et 18 novembre 2025, à Chateauvallon, les professionnels de la protection de l'enfance sont venus écouter le Dr Delphine Collin Vézina, directrice du centre de recherche sur l'enfance et la famille à l'université McGill au Canada, et le Dr Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, sur le sujet crucial du trauma complexe.

Une démarche commune au Département du Var et aux différents établissements oeuvrant sur notre territoire a permis de constituer un groupe réflexif qui travaille à la **mise en application de la méthode ARC** (attachement, régulation et compétences) afin de faire évoluer les pratiques de prise en charge des enfants exposés à des situations de grande maltraitance.

Le projet « Mérite Nouveauté Ambition »

Initié à la suite d'une réflexion sur l'extension des classes passerelles et porté par l'association Femme Dans La Cité, **« Mérite Nouveauté Ambition » vise à identifier, encourager et développer les talents des mineurs non accompagnés (MNA) âgés de 16 à 18 ans et scolarisés dans le Var**.

Conçu en réponse aux défis d'intégration scolaire, sociale et culturelle rencontrés par ce public, il propose un parcours d'excellence offrant un accompagnement individualisé et un cadre stimulant.

Le projet prévoit également la **valorisation de leurs réalisations via une exposition et l'organisation d'un concours annuel**, permettant de récompenser les meilleurs talents et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Journée d'information« Du dossier au cahier de vie : quelle narrativité de l'histoire de l'enfant? »

En protection de l'enfance, le dossier de l'enfant et le cahier de vie soulèvent des enjeux importants, notamment pour préserver son histoire malgré les placements en établissement ou en famille d'accueil. Comment préserver ces dossiers? Comment les archiver correctement dans le respect du cadré légal? Mais aussi comment accompagner leur lecture?

La question centrale de la narrativité qui accompagne la lecture de ces dossiers s'avère fondamentale et c'est pourquoi il a été choisi d'en parler longuement lors de cette journée dispensée par le Département du Var, **à laquelle ont participé 538 professionnels de l'aide sociale à l'enfance (ASE)**.

La PMI fête ses 80 ans!



La Protection maternelle et infantile (PMI) a été créée par ordonnance du 2 novembre 1945, à la sortie de la deuxième guerre mondiale. Dans notre Département, elle a soufflé ses 80 bougies à Vidauban, le 9 décembre 2025.
Pour l'occasion, tous les agents des services de la PMI étaient présents pour une **journée d'information et d'échanges**.

En clôture de cet évènement, Lauriane Ramalli, épidémiologiste à Santé Publique France présentait la démarche Panjo (Promotion de la santé et l'attachement des nouveaux nés et de leurs jeunes parents), qui sera initiée dès 2026 dans le Var. Elle consiste à **proposer à des femmes accueillant leur premier enfant et vivant en situation de vulnérabilité psychosociale, un soutien à domicile renforcé** qui vise à développer les liens d'attachement sécure entre elle et leur enfant dans une approche globale et positive de leur santé.

Le logement d'urgence des familles avec enfants

Le Département a pour compétence obligatoire l'hébergement d'urgence des familles avec enfants de moins de 4 ans. En 2025, dans le cadre d'appels à projets lancés par le Département, deux partenaires ont développé des sites d'accueil, l'un à Bandol et l'autre à Toulon, **permettant une prise en charge et un accompagnement social adaptés dans de véritables logements**. Les appartements sont au nombre de 15, de taille différente (du studio au F5) pour s'adapter à la composition des familles.

Le Centre Départemental de l'Enfance (CDE) en 2025

En 2025, le CDE s'est donné les moyens de poursuivre trois objectifs primordiaux afin de garantir la bonne continuité de la réalisation de ses missions. Ainsi, il s'est donné les moyens organisationnels et humains pour **absorber la suroccupation des services**, tout en **poursuivant le programme de rénovation bâtimentaire**.

Par ailleurs, le CDE a proposé tout un ensemble de **prestations complémentaires pour la qualité de vie des mineurs**, afin de maintenir, voire d'améliorer, leurs conditions d'accompagnement. Enfin, il s'est aussi engagé en faveur d'une **montée en compétences de son personnel**, mettant en œuvre un plan de formation propre à cette structure.

Dans le cadre du **schéma directeur global** mené par le Département ayant pour objectif la restructuration, la rénovation et la modernisation de l'ensemble des locaux du CDE, de futures travaux sont prévus afin de construire une **nouvelle structure d'accueil à Brignoles** (budget de plus de 13 M€) et de **restructurer et agrandir les locaux de Draguignan** (budget de près de 10 M€).



Autonomie

Les services autonomie à domicile (SAD)

Dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Département a souhaité **accompagner la professionnalisation des services autonomie à domicile (SAD)**. Pour ce faire, il a organisé avec un prestataire des ateliers territorialisés de formation. **40 SAD ont bénéficié de 23 ateliers, ce qui représente 58% des bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH)**, pour un budget total de 72 000 € en 2025.

Par ailleurs, le Département a répondu favorablement à une initiative de la CNSA visant à améliorer la mobilité des services autonomie à domicile. Dans ce cadre, **le Département a adopté un programme de soutien à la mobilité d'un montant global de 1,2 M€** dont 1 M€ sera consacré en 2026 à l'aide à l'acquisition de véhicules à faibles ou très faibles émissions.

Communiquer pour favoriser l'emploi

Le Département a lancé une campagne de communication entre juin et septembre 2025, pour **déconstruire les idées reçues sur le métier de l'aide à domicile et favoriser les recrutements**. La campagne a été déployée sur le territoire du département aussi bien sur des supports digitaux que sur de l'affichage (abribus, gares) et des flyers.



Autonomie et services numériques

En 2025, la MDPH a ouvert son téléservice. Il permet de saisir et de déposer une demande en ligne grâce à un formulaire dématérialisé et de suivre l'avancement du traitement de sa demande. En outre, **le portail Var autonomie a été déployé** en septembre 2025 afin que les usagers demandant l'APA puissent déposer leur première demande et visualiser le suivi de leur dossier.

La politique de contrôle des établissements et services médico-sociaux du Département

Le Département a poursuivi en 2025 sa **politique de contrôle des établissements et services** dans la perspective d'améliorer la qualité des prises en charges à domicile et en établissement.

Dans ce contexte, il a initié en 2025 un **contrôle de l'effectivité de la PCH**. Au total, 15 services ont été contrôlés. La démarche a permis de s'assurer du bon usage des aides versées par le Département au titre de la PCH aux services prestataires.

En parallèle un **contrôle administratif des dossiers des usagers** a été initié permettant de vérifier si les critères de versement de la PCH étaient toujours remplis. Cette opération a permis la récupération de trop perçus pour un montant global de 350 000 €.

Le mois des possibles



À l'occasion des 20 ans de la loi du 11 février 2005 et dans le cadre du « Mois des possibles », le Département du Var a déployé une ambitieuse programmation culturelle et sportive inclusive. Cette opération a permis d'accueillir 1 300 personnes en situation de handicap ainsi que leurs aidants. Au cœur de ce dispositif, le pôle sports a orchestré **13 journées d'animations qui ont réuni 387 participants**, dont une grande majorité s'initiait à ces pratiques pour la première fois. Proposées en étroite collaboration avec le Comité départemental de sport adapté (CDSA) et les comités sportifs départementaux, ces journées ont permis de faire découvrir 7 disciplines adaptées telles que le tir à l'arc, la course d'orientation, l'escalade, la randonnée joëlette, le longe-côte, l'équitation et la plongée sous-marine.



Pour prolonger l'impact de cet événement et lever durablement les freins à la pratique, **le Département a parallèlement financé des équipements spécifiques à hauteur de 4000 €**, dont l'achat d'un module de selle « Hippolib » pour sécuriser la pratique équestre, ainsi que de deux scooters sous-marins et d'un masque facial pour compenser les difficultés respiratoires ou motrices en plongée. Mutualisés entre les clubs varois, notamment ceux engagés dans le label Equi Handi, ces matériels garantissent désormais un accès pérenne et sécurisé au sport pour tous.



Insertion

L’accompagnement social et professionnel de haute intensité

Le dispositif d'accompagnement global est spécifiquement calibré pour les demandeurs d’emploi (dont les allocataires du RSA) les plus éloignés du marché du travail. Il repose sur un binôme indissociable : 11 conseillers dédiés France Travail et des travailleurs sociaux du Département coordonnent leurs interventions afin de lever les freins qui entravent l’insertion. **1168 personnes ont bénéficié de ce dispositif resserré en 2025, en hausse de 5 % par rapport à l'année 2024**. Les freins sociaux levés, le taux d'accès à l'emploi est de 47 % (supérieur au taux régional et au taux national : 42 %).

Var Insertion Travail

Ce dispositif doit permettre aux allocataires du RSA de sortir durablement de la pauvreté et de vivre dignement de leur activité tout en répondant au mieux aux besoins de recrutement des entreprises varoises. **Cette stratégie suit, via différents opérateurs, un peu moins de 30 000 foyers allocataires du RSA, pour un budget total de 223,5 M€ en 2025.**

Var Insertion Travail : DIRECT’EMPLOI

Le Département assure le versement du RSA aux foyers varois inscrits. **Grâce à une politique d'insertion dynamique, le nombre de bénéficiaires a diminué d'environ 10 % depuis janvier 2023**. Cette performance locale est particulièrement remarquable au vu de la moyenne nationale, qui s'établit à seulement -2 % sur la même période.

Le dispositif DIRECT’EMPLOI a accueilli 5 489 nouveaux usagers. Parmi eux, 33 % ont finalisé leur parcours d'accompagnement (sorties positives), dont 15 % par un retour direct à l'emploi. Pour atteindre ces résultats, 24 000 actions d'insertion ciblées ont été déclenchées. Celles-ci s'appuient sur une boîte à outils globale et concrète, touchant des leviers essentiels comme la santé, la mobilité et la médiation vers l'emploi.



Habitat

La politique Habitat : résultats de l'année 2025

La politique de l'Habitat du Département du Var pour 2025-2028 vise à garantir l'équité territoriale à travers quatre priorités. En tant que partenaire stratégique, **la collectivité accompagne d'abord les territoires** dans la mise en œuvre de leurs projets locaux. Pour répondre à la croissance démographique, **elle soutient ensuite la rénovation et l'adaptation du parc de logements** existants afin d'y maintenir durablement les habitants.

Pivot de l'action sociale, **le Département déploie également des aides spécifiques** pour loger les publics les plus vulnérables. Enfin, **il se mobilise pour faciliter l'accès au logement des agents** publics varois, renforçant ainsi l'attractivité des services du territoire.

En 2025 il a été engagé la somme globale de 3 456 206 € : 1 770 500 € en faveur des bailleurs sociaux, 58 766 € en faveur des bailleurs privés, 352 896 € en faveur des propriétaires occupants nécessiteux pour l'adaptation de leur logement, et 1 274 044 € en faveur des propriétaires occupants nécessiteux pour l'amélioration de l'habitat en matière de précarité énergétique.

L'aide à l'habitat inclusif

L'aide à la vie partagée est une mesure accompagnant le déploiement de l'habitat inclusif. C'est une aide individuelle pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui permet, notamment, de financer les postes d'animateurs au sein des projets d'habitat inclusif. L'objectif est de permettre de **vivre chez soi sans être seul**, lorsque la vie collective en établissement n'est ni souhaitée, ni nécessaire ou lorsque la vie « chez soi comme avant » n'est plus possible.

Sur la période 2026-2035, le Département œuvrera pour le financement de 200 aides à la vie partagée supplémentaires portant la programmation à 444 aides pour un montant total de plus de 21 M€ jusqu'en 2035. Suite à cette revalorisation, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en septembre pour l'octroi de 100 aides à la vie partagée.



Santé

La semaine européenne de la vaccination à Chalucet

La prévention vaccinale, c'est toute l'année avec les équipes départementales qui sont auprès des familles et de nos aînés pour sensibiliser, accompagner et vacciner.

Mercredi 30 avril 2025, les équipes de la PMI, du service des actions de santé, du service santé au travail et de la direction de l'autonomie occupaient le stand du Département du Var, au Jardin Alexandre 1er à Chalucet (Toulon).

L'occasion pour les nombreux visiteurs de rencontrer les professionnels et d'échanger sur les **nouvelles obligations vaccinales pour les enfants** et les **recommandations pour les adultes de plus de 65 ans**, mais aussi d'aller à la rencontre de nos partenaires présents.

De nombreuses actions ont été menées autour de la vaccination (au CDE, au pôle médico-social Vincent Allègre notamment), ainsi que des conférences et des webinaires sur le sujet.



Le Laboratoire Départemental d'Analyses et le Plan de Surveillance et de Contrôle (PSPC) pour les produits alimentaires

Le laboratoire assure la réalisation du **plan de surveillance et de contrôle (PSPC) pour les produits alimentaires**. Cette mission critique garantit la sécurité alimentaire des consommateurs du Var en effectuant des prélèvements en vue d'analyses de conformité régulières et en détectant les risques sanitaires potentiels. **En 2025, 253 prélèvements ont été réalisés, illustrant un taux de réalisation de 100%.**

La direction de l'ingénierie territoriale au coeur de la prévention sanitaire et des risques techniques

La direction de l'ingénierie territoriale déploie une activité de contrôle et d'accompagnement réglementaire de premier ordre auprès des collèges, du CDE et de la direction des bâtiments et des équipements publics (DBEP).

Pour un montant global de 590 860 €, son action de prévention sanitaire s'est concrétisée :

- par la réalisation de 36 audits HACCP (système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques) ;
- 36 contrôles métrologiques ;
- 39 mises à jour de plans de maîtrise sanitaire (PMS) ;
- 5 formations collectives aux bonnes pratiques d'hygiène.

Sur le plan environnemental et des risques techniques, la direction a mené:

- 83 audits et 5 formations collectives liés aux risques légionelles ;
- 80 audits de qualité de l'air intérieur ;
- 12 audits portant sur le formaldéhyde et le benzène ;
- 9 mesurages de radon.

Ce suivi rigoureux intègre également 5 campagnes annuelles de prélèvements par collège, totalisant un volume d'analyses impressionnant :

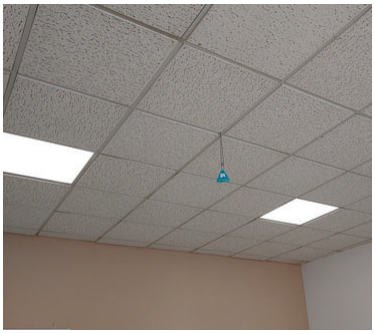
- 1 050 échantillons de denrées alimentaires pour la sécurité microbiologique ;
- 700 prélèvements de surfaces pour valider l'efficacité du nettoyage ;
- 160 échantillons d'eau pour les cuisines et les fontaines réfrigérées ;
- 843 prélèvements dédiés à la recherche de légionelles.



Mesurage de radon en intérieur

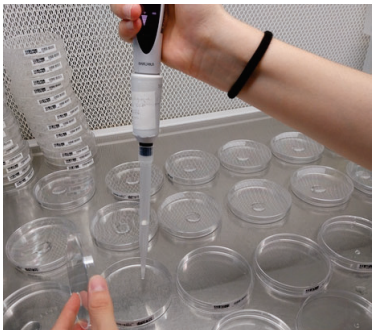


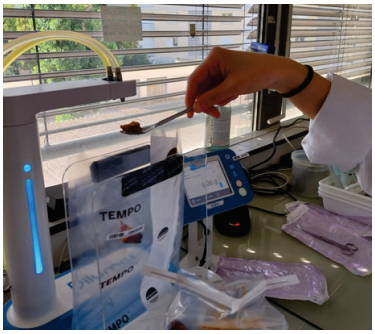
Prélèvement de benzène en extérieur



Prélèvement de benzène en intérieur







Aides

Le Département soutient l'aide alimentaire

Le Département apporte un soutien particulier aux partenaires associatifs intervenant dans l'aide alimentaire distribuée aux varois, pour un budget total de 635 000 € en 2025. **21 structures sont subventionnées, permettant d'intervenir auprès de 350 000 personnes par an. Plus de 5000 tonnes de denrées sont distribuées en une année.**

Les aides et secours d'urgence

Le Département attribue des aides financières individuelles aux personnes en situation de de nécessité. Ces aides sont soit ponctuelles (secours d'urgence), soit associées à une action précise (allocation mensuelle). **En 2025, le montant total de ces aides s'élève à 1,8 M€.**

Elles sont accordées après analyse de la situation individuelle, dans le cadre d'un accompagnement social de la personne. **Le montant moyen des secours a augmenté de 2 % en 2025 par rapport à 2024**. Le montant moyen des allocations mensuelles a augmenté de 8 % en 2025 par rapport à 2024.







Collèges

Le Département du Var place les jeunes au cœur de ses priorités en investissant massivement pour accueillir les collégiens dans des environnements durables et connectés. Adopté en 2025, le nouveau projet éducatif varois (2025-2028) renforce cet engagement autour de trois parcours clés, patrimoine, citoyenneté et réussite scolaire, afin de favoriser l'inclusion et de former les citoyens de demain.

Indicateurs clés

50 509 collégiens accueillis

71 collèges publics
14 collèges privés

34 000 demi-pensionnaires par jour

35 M€ investis pour les collèges

20 installations produisant des énergies renouvelables sur les collèges

914 agents en charge de l'accueil, l'entretien ou de la restauration dans les collèges

La poursuite du Plan casier : état des lieux en 2025

Le déploiement du plan casier vise au remplacement des casiers « classiques » par des **casiers en polyéthylène dits « incassables »**. Il s'est poursuivi en cette année 2025 sur 5 collèges :

- Émile Thomas à Draguignan ;
- Marie Mauron à Fayence ;
- Gérard Philippe à Cogolin ;
- Leï Garrus à Cogolin ;
- Le Fenouillet à La Crau.

La Fête de la Science 2025 placée sous le thème de l'« Intelligence(s) »

En octobre 2025, **16 établissements varois** ont été mobilisés pour la Fête de la Science. Grâce à une coordination entre services départementaux et partenaires scientifiques (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, Institut supérieur de l'électronique et du numérique, etc.), **1 300 élèves ont bénéficié d'ateliers pédagogiques** financés par le Département. Cette édition a permis de **renforcer le lien entre les collégiens et le monde de la recherche** à travers 8 jours d'animations dédiées.

Aménager les collèges pour optimiser la consommation énergétique

Le collège Maurice Ravel à Toulon est devenu en 2025 le tout premier établissement du Var à bénéficier de l'hybridation entre le gaz et l'électricité grâce à l'installation de pompes à chaleur performantes. Réalisé pour un montant de 680 000 €, ce chantier d'envergure a également permis le remplacement complet des centrales de traitement d'air afin d'améliorer significativement la qualité de l'air intérieur au sein des salles de classe. Grâce à cette modernisation technologique qui optimise intelligemment les sources d'énergie selon les besoins, le Département prévoit une **économie d'énergie estimée à 30 %** sur la consommation globale de l'établissement par rapport à l'ancien système de chauffage.

Le plan de rénovation des collèges (PRC) : avancement en 2025

L'action du Département se déploie également à grande échelle à travers le PRC, permettant la **réalisation de l'optimisation du patrimoine bâti**. Ce programme d'envergure vise la remise en état des structures et des enveloppes des bâtiments, la mise à niveau des aménagements, l'amélioration de la fonctionnalité des établissements, ainsi qu'une modernisation des équipements axée sur la performance énergétique, garantissant ainsi des conditions d'accueil optimales pour les élèves.

La première phase de ce plan global, menée entre 2021 et 2025, a mobilisé une enveloppe de 75 M€, pour les 22 collèges priorisés hors opérations spécifiques de désamiantage qui ont représenté 23,6 millions d'€ (en cours de finalisation). Au sein de cette programmation, un accent particulier a été mis sur 6 établissements prioritaires :

- Henri Matisse à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume ;
- Paul Cézanne à Brignoles ;
- Jean Giono au Beausset ;
- Vallée du Gapeau à Solliès-Pont ;
- Le Fenouillet à La Crau ;
- Henri Bosco à La Valette-du-Var.

L'année 2025 a également marqué le lancement des études préalables de la seconde phase du plan, englobant cette fois 50 collèges afin de calibrer et de séquencer précisément les futures opérations. Cette seconde phase, qui intègre les collèges de la première vague ainsi que 22 nouveaux établissements, franchit une étape décisive avec l'inscription d'une **autorisation de programme historique de 450 millions d'€** soumise au vote le 7 avril 2026.





Début de deux projets d'envergure au Luc et à Toulon

Le Département du Var poursuit la modernisation de son offre éducative à travers deux projets d'envergure menés sur le territoire :

- **Nouveau collège au Luc** : Ce projet prévoit la construction d'un nouvel établissement, qui portera le nom de Dominique Lain, sur un terrain mis à disposition par la commune du Luc. L'actuel établissement, Pierre de Coubertin, sera quant à lui réhabiilité. Actuellement en phase d'études préliminaires avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, le calendrier prévoit un démarrage des travaux au premier trimestre 2029 pour une livraison à l'été 2031. Le coût global de cette opération est pré-estimé à 42 000 000 € (hors foncier), montant qui reste à confirmer au fil des études.
- **Nouveau collège des Pins d'Alep** (Toulon) : Destiné à être reconstruit directement sur le foncier de l'établissement actuel, ce projet a franchi des étapes décisives. Après le lancement des études de programmation en 2025, le jury de concours s'est réuni en janvier 2026 pour désigner le projet lauréat. Les travaux s'étaleront du premier trimestre 2028 à l'été 2029, pour un budget d'investissement de 42 600 000 €.

Le Conseil Départemental des Jeunes : clôture d'une mandature et installation des nouveaux conseillers

Le vendredi 20 juin 2025, le Stade Léo Lagrange à Toulon a accueilli le **challenge inter-collèges**. Ce projet fédérateur et inclusif a pu se concrétiser **grâce à l'ambition et à l'engagement paritaire des 46 conseillers départementaux jeunes**, issus de 23 établissements du territoire. Soucieux de promouvoir les valeurs de respect, de mixité, d'inclusion par le sport et de solidarité portées par le dispositif Var Sport Jeunesse, ces jeunes élus ont activement contribué à la réussite de cette journée en élaborant un **programme accessible à tous**. Au total, **la compétition a rassemblé 280 collégiennes et collégiens**, incluant les jeunes conseillers, qui se sont mesurés amicalement et dans un esprit de parfaite équité à travers diverses disciplines telles que le basketball, le handball, l'athlétisme ou encore le lancer de vortex.

Cette volonté d'**unir la jeunesse autour de projets porteurs de sens** s'est prolongée le mercredi 10 décembre 2025 à 14h00, au sein de l'hémicycle de la Préfecture du Var, lors du lancement officiel de la nouvelle mandature du Conseil Départemental des Jeunes. Réunissant 46 jeunes conseillers nouvellement élus pour cette séance solennelle, cette assemblée d'installation, véritable **modèle d'expression citoyenne pour chaque jeune**, a débuté par un tour de table officiel, garantissant la voix de chacun, avant de procéder au vote du règlement intérieur et à la répartition des élus au sein des différentes commissions thématiques.





Adoption du projet éducatif varois 2025- 2028



Le projet éducatif varois ambitionne d'accompagner les collégiens dans leur avenir en renforçant leur ancrage territorial. Il vise à former des citoyens éclairés, autonomes et fiers de leur patrimoine local.

Cette ambition repose sur trois parcours :

1. **favoriser** l'appropriation du territoire à travers ses richesses naturelles, culturelles et historiques
2. **promouvoir** l'engagement citoyen, la protection de l'environnement, le sport et la santé
3. **garantir** la réussite scolaire



Culture

Le Département fait vivre la culture et protège le patrimoine historique et archéologique du territoire. À travers la gestion de ses propres musées, archives et sites patrimoniaux, il organise des événements culturels d'envergure tout en soutenant activement la création artistique, les conservatoires et les manifestations locales.

Indicateurs clés

65 199 visiteurs accueillis dans les structures culturelles du Département

1 386 spectacles programmés par les structures de spectacle vivant soutenues par le Département, ayant attiré **363 077 spectateurs**

3 175 personnes en situation de handicap ayant participé à une action de médiation culturelle dans les structures départementales

671 071 pages numérisées sur l'année par les Archives départementales

11 590 élèves ayant bénéficié du bus culture pour se rendre à des expositions (+ 6 859 / 2024)

4 370 ouvrages consultés à la Bibliothèque Numérique Territoriale (+23% / 2024)

Restauration et valorisation du Couvent Royal de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume

Le Couvent royal, classé Monument historique et acquis en 2004, et le Jardin de l'Enclos, Espace naturel sensible acquis en 1980, font l'objet d'un **vaste programme de réhabilitation mené par le Département du Var depuis 2020**.

Le Couvent Royal est destiné à devenir un **centre culturel patrimonial** articulé autour d'un **musée sur l'histoire médiévale de la Provence** et d'un **parcours d'histoire de l'ensemble couvent/basilique/jardin**. La programmation (expositions temporaires, concerts de musique sacrée du monde, conférences etc) et les espaces d'accueil participeront à le rendre dynamique et accessible au plus grand nombre.

En 2025, plusieurs étapes importantes ont marqué le projet avec la première réunion du comité scientifique, les premières acquisitions d'œuvres, la validation du programme général ainsi que la réalisation des diagnostics et fouilles archéologiques par le service départemental d'archéologie. Le budget consacré à ce projet est de 60M€ avec une procédure de concours en 2026 pour un démarrage prévisionnel des travaux à compter du premier trimestre 2029 pour une durée de 4 à 5 ans.

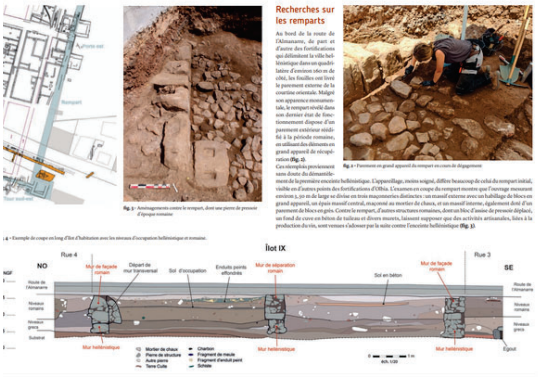




Les découvertes archéologiques exceptionnelles de 2025 au Couvent Royal et sur le site d'Olbia



Le service archéologique de la direction de l'ingénierie territoriale a mené des opérations archéologiques sur le Couvent Royal de Saint-Maximin, lors du second semestre 2025, ce qui a permis de mettre en évidence que les sous sols du site constituent une réserve archéologique exceptionnelle. **Sur une profondeur pouvant atteindre 2,5 mètres, la fouille a révélé la présence de vestiges de plusieurs époques, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque Moderne.**



Par ailleurs, une fouille préventive liée à des travaux de requalification de la route de l'Almanarre (Hyères) a permis la **fouille d'une nécropole romaine vieille de 2000 ans, sur 800m²**. À proximité du site archéologique d'Olbia, **200 structures de crémation** ont permis aux archéologues de mieux connaître les pratiques funéraires entre le Ier et le IIIe siècle après J.-C. De même la fouille a permis d'observer et d'étudier les rues et îlots urbains gréco-romains de la ville antique d'Olbia (de -400 à 400 ap. J.-C).

La mise en place du musée virtuel du Var

Afin de rendre la culture accessible au plus grand nombre sur l'ensemble de son territoire, le Département du Var a mis en place un **nouveau dispositif d'accès à l'art contemporain** : le musée virtuel du Var.

Cet équipement itinérant et dématérialisé propose une sélection de **douze œuvres de la collection départementale d'art contemporain**. Il est mis à disposition des communes varoises et des établissements accueillant du public permettant ainsi d'organiser des événements culturels de proximité.12 artistes sont mis à l'honneur.

En 2025, 2 communes ont accueilli ce dispositif : Ollioules et Solliès-Pont et **568 visiteurs ont bénéficié de cette offre culturelle**.



L’édition 2025 de la Fête du Livre du Var célèbre la lecture



Présidée par la romancière Aurélie Valognes, l’édition 2025 de la Fête du livre du Var s’est tenue au Palais Neptune de Toulon du 21 au 23 novembre. Durant ces trois jours, **l’événement a réuni 330 auteurs et attiré 35 000 visiteurs, tout en offrant à 1 100 collégiens l’opportunité privilégiée d’échanger directement avec les écrivains**.

En amont de ce grand rendez-vous, le **dispositif « Var lire en territoire »** a permis d'essaimer la culture au plus près des Varois, touchant 2 730 personnes au travers de spectacles, d'ateliers et de lectures théâtralisées au sein de 78 communes. L’intérêt suscité par cet événement s’est également mesurée à travers le **Prix littéraire des lecteurs du Département**, qui a mobilisé 111 bibliothèques et 51 collèges, totalisant un nombre record de 6 230 votes pour départager les lauréats.

Le muséum départemental du Var fait sa métamorphose



En novembre 2025, il a fermé ses portes pour entamer des travaux de rénovation et d’agrandissement. **En attendant sa réouverture fin 2028**, l’équipe du Muséum propose une riche programmation hors les murs afin de faire rayonner les sciences et la culture naturaliste dans tout le Var.

Retour sur la programmation 2025 de l’Hôtel départemental des expositions (HDE)

Inauguré en 2021, l'HDE Var est un espace culturel départemental consacré à des expositions temporaires de portée nationale.
Ce lieu accueille 2 expositions par an, une pendant la saison hivernale et une autre en été.
En 2025, 40 000 visiteurs ont découvert la programmation suivante :

- Jardins et Palais d'Orient du 14 décembre 2024 au 6 avril 2025 ;
- Fantômes du 21 juin au 28 septembre 2025 ;
- Carnavals du 13 décembre 2025 au 22 mars 2026.



Permettre aux enfants confiés au Département au titre de la protection de l’enfance d’accéder à la culture

Depuis 2024, le Département a intensifié son engagement en faveur du développement de l'offre culturelle pour les enfants pris en charge par l’ASE).
En complément des actions de médiation déjà menées au sein des équipements culturels et des maisons départementales de la nature :

- **450 enfants ont bénéficié de spectacles dans leurs structures d'accueil** ;
- **95 enfants placés auprès d'assistants familiaux ont assistés à des spectacles dans des auditoriums** ;
- L'achat de 430 places auprès de 14 acteurs culturels locaux a permis à ces enfants d'accéder à des spectacles de qualité.



Enseignement supérieur, recherche et innovation

Le Département soutient la recherche et l'enseignement supérieur en cofinançant le logement et la restauration étudiante, ainsi que les centres de recherche (agriculture, tech). Enfin, il valorise l'innovation, l'excellence et la créativité sur son territoire.

Indicateurs clés

€ **1 066 825 € investis** en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche

La 1ère édition du Prix de l'Innovation et de la Recherche du Var

Le Prix annuel de l'innovation et de la recherche du Var incarne l'engagement du Conseil départemental du Var en faveur de l'innovation, de l'excellence, de la créativité et du progrès au sein du territoire. Ce prix ambitionne d'**offrir une reconnaissance aux initiatives créatives émanant du territoire varois**, tout en soutenant activement l'exploration de nouvelles voies comme les efforts de recherche.

Pour sa première édition, 5 prix ont été décernés lors de la cérémonie de remise des prix du 23 avril 2025 :

→ Grand prix de l'innovation environnementale : Projet super serre de Var 2049

→ Grand prix de l'innovation sociale : Association Thiercelieux

→ Grand prix de l'innovation technologique : Blue Vital par des étudiantes de l'Institut supérieur de l'électronique et du numérique (ISEN) Méditérranée

→ Prix thématique égalité femme-homme : L'open Lab pour l'innovation de l'association Génération 8.3

→ Le coup de cœur du jury : L'économe





Le Département soutient la filière des Industries Culturelles et Créatives : le Var gaming festival

Du vendredi 24 au dimanche 26 janvier 2025 s'est tenue dans les locaux de l'Hôtel du Département la **première édition du Var gaming festival**, le forum des formations et métiers liées au jeu vidéo, et en parallèle le global game jam, un événement international dans lequel des équipes s'affrontent et ont 48 heures pour créer un jeu vidéo.

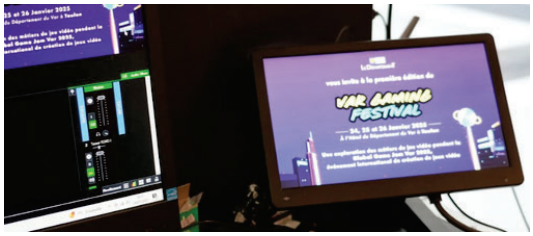
Dès le vendredi, ce sont 230 collégiens qui sont venus rencontrer les représentants de 10 écoles de formation aux métiers de l'industrie du jeu vidéo. Le samedi, plus de 350 visiteurs ont arpenté les stands situés dans l'atrium pour échanger avec les professionnels du secteur et faire découvrir des filières encore méconnues.

Pendant ce temps, au rez-de-jardin du bâtiment des Lices, **près de 70 jeunes étudiants (game designers, programmeurs, graphistes et autres) répartis en 13 équipes, disposaient de 48 heures pour inventer et développer un jeu vidéo** à partir d'une thématique découverte le vendredi en début de compétition. Le thème était **« Bubble »**.

En lien avec la première édition du Var Gaming Festival, **le Département contribue au développement de la filière ICC (Industrie Culturelle et Créative)** et du numérique avec l'organisation du FOMO festival et le soutien à la création d'une licence jeux vidéo à l'université de Toulon.







Soutenir l'enseignement supérieur sur le territoire

L'action du Département pour l'enseignement supérieur se concrétise d'abord par des partenariats financiers annuels ciblés sur la pédagogie, la vie étudiante et la recherche. À ce titre, il a soutenu :

- l'**Université de Toulon** (267 025 € au total, dont 87 025 € en investissement) ;
- l'**ISEN Yncréa Méditerranée** (210 000 € dont 60 000 € en investissement) ;
- **Toulon Var Technologies** avec une subvention de fonctionnement de 48 800 € ;
- l'**Institut national supérieur du professorat et de l'éducation** (Inspé) avec une subvention de fonctionnement de 35 000 €.

En parallèle, la collectivité s'implique dans le **groupement Enseignement Supérieur et Recherche** afin de valoriser l'offre de formations, de renforcer l'attractivité locale et d'animer le réseau des établissements d'enseignement supérieur, tout en engageant une démarche de valorisation des différents métiers de la collectivité auprès du public étudiant.

Le Département déploie d'autres actions opérationnelles pour compléter ce dispositif. En 2025, il a maintenu le financement et le **suivi des campus connectés** et s'est investi dans le comité technique lié au projet de création du Pôle d'Enseignement Supérieur de la Dracénie.



Environnement

Face au défi du développement durable, le Département valorise l'attractivité du Var à travers une démarche transversale. Cette stratégie associe les volets social, économique et environnemental pour répondre aux besoins actuels et futurs des Varois. Elle se traduit par des actions concrètes et volontaristes sur l'ensemble du territoire.

Indicateurs clés

240 espaces naturels sensibles (ENS) pour une superficie totale de **13 678 hectares**

3 539 prélèvements pour le contrôle sanitaire des eaux de baignade en mer

18 patrouilles de surveillance réalisées par les forestiers sapeurs du Département

86 389 visiteurs accueillis dans les structures de nature du Département

935 animations gratuites et tout public offertes par les structures départementales proposant une sensibilisation à l'environnement

10 M€ investis dans les espaces naturels, forestiers et agricoles

Poursuivre le déploiement de la politique de soutien à l'agriculture et à la gestion durable de la forêt

Après l'approbation de sa nouvelle stratégie en 2023 et son lancement en 2024, **le Département du Var a concrétisé en 2025 ses premiers projets structurants pour l'agriculture et la gestion durable des forêts**. Cette dynamique s'est accentuée par la mise en place de nouveaux dispositifs de soutien ciblés, notamment en faveur des coopératives d'utilisation des matériels agricoles (CUMA) et de la filière feuillage et mimosa. Pour soutenir ces initiatives, le Département a engagé près de 280 000 € en dépenses de fonctionnement, ainsi qu'une enveloppe d'investissement d'1,3 M€, répartie sur 87 dossiers avec ou sans cofinancement du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

Protéger la forêt, lutter contre les incendies

Pleinement engagé dans la préservation de son patrimoine naturel, **le Département investit massivement pour déployer des aménagements stratégiques de défense des forêts contre les incendies (DFCI)**. Menées en étroite considération des enjeux paysagers et de biodiversité du territoire, ces actions se traduisent par la réalisation d'ouvrages opérationnels le long des routes départementales et un soutien soutenu aux acteurs locaux.



Le Département a ainsi consacré 2 M€ au débroussaillement de 800 hectares aux abords des axes routiers, 1,2 M€ aux travaux sur les ouvrages DFCI en forêt, et 1,8 M€ à l'accompagnement des maîtres d'ouvrage pour leurs études et chantiers de génie civil. À cet effort s'ajoute une **enveloppe de 170 000 € d'aide aux partenaires du territoire**, structurant une réponse globale face au risque d'incendie.

De « Var Eau 2050 » à « Var Eau solidaire » : des réponses concrètes au changement climatique

2025 a vu se terminer la démarche « Var Eau 2050 » qui était une phase d'amélioration des connaissances sur les ressources en eau du Var et leur évolution liée au changement climatique. Le 22 septembre 2025, l'assemblée départementale a franchi une étape décisive pour l'avenir du territoire en adoptant les orientations stratégiques de la politique « Var Eau solidaire ».

Cette politique apporte des réponses concrètes aux enjeux stratégiques majeurs pour le département que sont la garantie de la ressource en eau pour les générations présentes et futures, la préservation de l'attractivité et de la solidarité territoriale.

La politique « Var Eau solidaire » s'appuie sur **cinq axes stratégiques** d'actions qui seront portées ou soutenues par le Département :

- L'amélioration de la connaissance des ressources en eau et des usages ;
- Le renforcement de la sobriété pour réduire les prélèvements ;
- La sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et agricole ;
- La préservation de la qualité des milieux aquatiques ;
- Le développement d'une gouvernance partagée et concertée de l'eau.

Deux leviers d'aide principaux sont déployés :

- Une **aide technique**, assurée par l'agence technique départementale Var Ingénierie ;
- Une **aide financière** exceptionnelle de 20 M€ sur deux ans, destinée à soutenir les projets prioritaires.

Assurer la continuité écologique des espaces naturels : la restauration écologique du seuil du Béal sur l'Argens

Propriétaire du seuil du Béal, situé entre les communes de Puget-sur-Argens et Roquebrune-sur-Argens, le Département du Var a finalisé à l'automne 2025 un chantier crucial pour la **restauration de la continuité écologique de l'Argens**. Cet aménagement, d'un montant de 628 400 € en 2025, s'est concrétisé par la création d'une **passe à poissons** et d'une **rampe spécifiquement adaptée aux anguilles et aux civelles**.

Ce seuil constituait le tout dernier obstacle à la libre circulation piscicole sur l'ensemble du linéaire reliant Les Arcs-sur-Argens à Fréjus, une fragmentation qui représente la cause majeure de perte de biodiversité en milieu fluvial en empêchant la reproduction et l'alimentation des espèces, particulièrement les migrateurs amphihalins.

Afin de garantir une cohérence parfaite avec la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur l'ensemble du bassin versant, le Département avait choisi de confier la maîtrise d'ouvrage déléguée de cette opération écologique d'envergure au Syndicat Mixte de l'Argens.



Les manifestations autour du vélo en 2025 dans le cadre du Plan vélo départemental



Le Plan vélo départemental s'est illustré à travers plusieurs événements marquants qui ont jalonné l'année 2025, à commencer par **la course cycliste Classic Var** le 25 février. Cet événement d'envergure, soutenu par le Département à hauteur de 110 000 €, a traversé de nombreuses communes varoises, reliant Le Luc en Provence à Fayence via un parcours desservant Cabasse-sur-Issole, Carcès, Saint-Antonin du Var, Entrecasteaux, Salernes, Lorgues, Le Flayosquet, Ampus, Châteaudouble, Saint-Paul-en-Forêt et Tourrettes.



Le développement des infrastructures s'est également concrétisé le 24 avril 2025 avec l'**inauguration de la portion de la véloroute EuroVelo 8 reliant Barjols à Varages**, un moment partagé entre les élus locaux et une dizaine de collégiens de la classe d'Activités Physiques de Pleine Nature de Barjols qui empruntent régulièrement cet itinéraire.



Enfin, la promotion des mobilités douces et inclusives s'est poursuivie le 17 mai avec l'édition de **Mai à vélo sur le Circuit du Var au Luc en Provence**. Cette journée a attiré près de 500 visiteurs, dont **260 participants** venus pédaler sur la piste, parmi lesquels figuraient 43 enfants et une quinzaine d'éducateurs du CDE du Pradet et de Draguignan, ainsi que des résidents du foyer de vie de l'association Umane au Val et de l'IME de Collobrières.

La promotion du « bien manger » dans le Var avec le défi « À la table du Var »

Au-delà de l'accueil et de la convivialité, marqueurs d'identité varoise, il s'agit de **promouvoir le « bien manger »** et de **contribuer à la résilience alimentaire de notre territoire**, tout en valorisant les dimensions sociales, culturelles, patrimoniales et touristiques de la table varoise, dans une approche partenariale et transversale (politique agricole, restauration scolaire, aide alimentaire, projets d'insertion, achats, culture, prise en compte de la ressource en eau et des enjeux fonciers).

En 2025, le défi a connu une accélération dans sa dimension partenariale, avec en outre la mise en place d'une **convention de partenariat pour le développement de l'agriculture varoise** avec la chambre d'agriculture, ainsi que la signature d'une feuille de route pour l'approvisionnement local en restauration collective à l'occasion des **rencontres territoriales de la transition écologique** du 7 octobre 2025 à Saint Maximin par le Département, l'État et la Chambre d'agriculture du Var.

Outre l'aspect partenarial, renforcé en 2025, de nombreuses actions ont vu le jour à l'échelle de la collectivité :

- L'**exposition consacrée à la cuisine provençale** présentée à l'écomusée des 4 frères du 27 septembre 2025 au 4 janvier 2026 ;
- La valorisation de l'agriculture varoise au **Salon international de l'agriculture (SIA) 2025**, à l'occasion duquel des tables rondes orientées "alimentation durable" ont été organisées ;
- L'initiation d'un **travail de facilitation** entre les organismes de formation professionnelle et la restauration collective en marge du salon de l'emploi public ;
- L'**accompagnement d'initiatives pour manger plus sainement** sur la pause méridienne pour les agents départementaux.



Numérique

Le numérique au Département du Var est un levier de modernisation, de cyber-résilience et de transition écologique. Cela se traduit par une IA éthique et pragmatique, utilisée pour optimiser le service public, lutter contre le gaspillage dans les collèges et fédérer les communes autour de projets technologiques communs.

Indicateurs clés

7 059 terminaux pour les services administratifs (PC, smartphones, tablettes)

13 050 terminaux pour les collèges (PC ou tablettes)

L'IA au service du gaspillage alimentaire dans les collèges : expérimentation de Kikleo

Toujours animée par cette volonté de concilier innovation technologique et transition écologique, la direction des collèges s'est associée en 2025 avec la start-up Kikleo pour **expérimenter l'intelligence artificielle dans plusieurs établissements, dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire**. Grâce au scan précis des plateaux en fin de repas, cet outil technologique innovant permet d'identifier précisément les menus les moins appréciés et de mesurer les restes au gramme près.

Cette démarche axée offre aux équipes de restauration une visibilité inédite pour **ajuster les quantités**, **repenser la composition des repas** et **optimiser la gestion des ressources**, tout en **sensibilisant activement les collégiens à l'éco-citoyenneté**.

La poursuite de la migration de l'architecture technique et informatique des collèges

Ce projet d'envergure, représentant un coût total de 700 000 €, mené à un rythme soutenu d'une transition toutes les deux semaines par établissement, vise à **remplacer les anciens outils de l'Éducation nationale par des solutions directement maîtrisées et administrées par les services départementaux**. Cette modernisation s'accompagne d'un renouvellement complet du parc matériel mis à disposition des élèves et des équipes pédagogiques, tout en renforçant drastiquement la sécurité globale du système d'information face aux cybermenaces.

Déployer l'IA pour les services du Département du Var

Pour le Département du Var, **l'intelligence artificielle dépasse le simple défi technologique : elle constitue avant tout un levier humain et organisationnel**. En plaçant l'IA au cœur de sa modernisation, la collectivité poursuit un double objectif : renforcer la proximité avec les usagers et valoriser le travail des agents.

Le Var s'engage pour une **intelligence artificielle éthique et pragmatique**, dépassant ainsi la seule approche technique. Cette stratégie départementale vise à :

- Automatiser les tâches répétitives (transcriptions, aide juridique, analyses) afin de libérer les agents ;
- Permettre aux agents de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée ;
- Préparer les citoyens aux mutations futures.

De nombreux cas d'usages ont été déployés sur l'année 2025, dont notamment le déploiement des licences Gemini pour les agents du département, d'un chatbot usager sur le site var.fr ou encore d'un outil prédictif sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO).

Renforcer l'infrastructure numérique des différents sites Internet du Département du Var

Afin de **garantir la résilience de ses services publics face aux cybermenaces croissantes**, le Département investit 74 000 € dans la sécurisation de ses différents sites internet par l'implémentation d'un Pare-feu d'Application Web, ou WAF. Indispensable pour respecter les exigences de sécurité actuelles, cette démarche protège à la fois les sites institutionnels, à l'image de var.fr, et les plateformes métiers critiques.

L'approche se structure autour de trois axes complémentaires :

1. audit de sécurité approfondi destiné à identifier les vulnérabilités (optimisation paramétrage du pare-feu)
2. déploiement, à travers une phase de protection active, comprenant l'acquisition des licences, l'installation du matériel et la configuration de règles spécifiques pour bloquer en temps réel les attaques répertoriées
3. support technique et une maintenance continue sont mis en place pour assurer les mises à jour régulières du dispositif et garantir une assistance immédiate en cas d'incident numérique.

L'IA dans le Var : une démarche au service des collectivités varoises

Lancée en novembre 2024, la démarche vise à offrir aux collectivités varoises un **espace d'échange, d'information, d'expérimentation et de coconstruction** pour s'approprier collectivement les enjeux de l'intelligence artificielle dans l'action publique locale.

En 2025, cette démarche inscrite dans la **coopération ADN83 (aménagement et développement numérique du Var)**, a pris la forme :



- de séquences de sensibilisation et d'acculturation en commun (formation des élus, cafés de l'IA sur le territoire, conférences) ;
- de rencontres plénières régulières ;
- de 6 ateliers de co-construction pour identifier des problématiques susceptibles d'être résolues en tout ou partie par l'usage d'intelligences artificielles avec plus de 120 participants (élus et agents) issus de 30 collectivités, pour un total de 81 besoins/cas d'usages recensés ;
- de la formalisation de 4 familles de cas d'usages à **expérimenter en commun,** et la préparation de cette phase d'expérimentation déployée en 2026 : analyse de flux vidéo, retranscription des PV des assemblées, marchés publics et analyse juridique ;
- d'initiation des travaux en vue d'un développement ultérieur (ateliers en 2026) d'une solution d'IA varoise de **facilitation du parcours des usagers**.

ADN 83, lauréat du Prix des lecteurs Acteurs publics 2025



ADN 83 est un modèle **unique** et **agile** de coopération qui réunit les élus au numérique de 11 intercommunalités, de la Région Sud et du Département du Var (qui coordonne la démarche).

Récompensé pour son approche innovante de mutualisation, ADN 83 porte de grands chantiers numériques prioritaires en matière d'infrastructures, services et développement numérique.

A noter pour 2025 : démarrage du déploiement des réseaux très haut débit en prévision de l'arrêt du cuivre (qui se poursuivra jusqu'en 2030), adoption de la feuille de route **"Var numérique ensemble"** et extension au sujet de l'intelligence artificielle (volet expérimentation IA au service des collectivités varoises).



Routes, réseaux et transports

Compétence clé du Département, la gestion du réseau routier concilie aménagement et mobilité. Pour répondre aux besoins des usagers tout en préservant l'environnement, la collectivité modernise ses infrastructures et déploie une stratégie volontariste en faveur des mobilités durables (routier, ferroviaire, maritime), adaptées aux écosystèmes varois.

Indicateurs clés

- **2 873 kilomètres** de routes départementales
- **156 kilomètres** cumulés de voies aménagées en faveur des modes doux
- **854 élèves et étudiants en situation de handicap** dont les frais de transports sont pris en charge par le Département
- **26,5 M€** consacrés à la maintenance du patrimoine
- **43,4 M€** d'investissements routiers
- **21 734 personnes** formées à la sécurité routière lors de **136 journées d'action**

Concilier développement durable et mobilités : l'expérimentation d'un émulsifiant biosourcé et biodégradable pour enduits superficiels

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien routier, **le Département du Var a réalisé un revêtement de chaussée innovant sur la RD64 à Mazaugues, en utilisant un liant biosourcé et biodégradable pour enduits superficiels**.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un protocole expérimental signé avec le Ministère de la Transition écologique, prévoyant un suivi rigoureux sur une période de trois ans. Alliant performance des mobilités et développement durable, ce nouveau procédé permet à la fois de **réduire l'empreinte carbone des infrastructures** et de **limiter l'impact environnemental sur les écosystèmes locaux**, grâce à des eaux de rupture moins écotoxiques et plus facilement biodégradables.

Protéger nos routes départementales contre la chaleur : l'expérimentation du lait de chaux

Afin de protéger le réseau routier départemental face aux vagues de chaleur estivales, une expérimentation visant à évaluer l'efficacité du lait de chaux a été menée en juillet et août 2025 sur trois tronçons ciblés.



Les résultats de ce test se sont révélés particulièrement concluants, démontrant que ce procédé **permet d'éviter efficacement le ressuage et d'endiguer la dégradation accélérée des chaussées sous l'effet des fortes températures**. Face au succès de cette initiative qui préserve durablement les infrastructures, le Département a décidé d'étendre le dispositif dès l'été 2026.

La gestion des déchets issus de l'exploitation des routes

Parallèlement aux innovations techniques, l'engagement du Département en faveur de l'environnement se traduit par l'élaboration d'un plan de gestion des déchets issus de l'exploitation des routes.

Ce projet a débuté en 2025 par la **réalisation d'un diagnostic précis des déchets produits et collectés sur le réseau**, permettant de concevoir un plan d'action structuré autour de 30 mesures concrètes à destination des 19 centres routiers du territoire. Pour mener à bien cette étude stratégique, une mission d'assistance d'un montant de 59 000 € a été confiée au CEREMA de Bron.

Stimuler la décarbonation des transports par l'intégration de critères environnementaux dans les marchés de transport publics

Dans le cadre du renouvellement des marchés de transport public adapté à compter de la rentrée scolaire 2025/2026, des éléments stimulant la **décarbonisation des transports** ont été intégrés :

⇒ **Une valeur environnementale pondérée à hauteur de 15%**

- Inciter les sociétés à proposer la moyenne des émissions de CO2 la plus basse et ainsi valoriser les véhicules à faible émission (VFE) ne dépassant pas 50 g/km (électriques, hybrides rechargeables) ;
- Limiter les véhicules avec malus CO2 en attribuant une note de 0 aux moyennes supérieures à 117 g / km de CO2 ;
- Rester en lien avec la réalité économique et technologique en ne jugeant que les véhicules légers de moins de 5 places représentant 87 % de la flotte utilisée.

⇒ **Inclure dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) les obligations de verdissement du parc** en cas de renouvellement de véhicules en cours de contrat (proportion minimale de 40 % VFE du 01/01/2025 au 31/12/2029) et de formations des conducteurs à l'éco-conduite.











Sport et jeunesse

Au titre des solidarités, le Département s'engage fermement pour la jeunesse et les sports. Il soutient l'épanouissement des jeunes varois en favorisant leur information, leur autonomie, leur citoyenneté et leur implication dans l'avenir, tout en fédérant les acteurs du secteur.
Parallèlement, la collectivité fait du sport un levier d'inclusion et de vitalité territoriale en garantissant un égal accès aux pratiques pour tous, en soutenant le haut niveau et en promouvant le Var comme une véritable terre de sport.

Indicateurs clés

- **2 400 clubs sportifs varois** dans l'annuaire du sport varois
- **500 collégiens** bénéficiaires de Var en sport
- **1 455 séjours scolaires et sorties** financées pour les 6-18 ans
- **2 293 100 € alloués** pour les clubs sportifs varois
- **11 M€ investis** en faveur du sport
- **33 jeunes bénéficiaires** d'une prime pour l'obtention du BAFA et du BAFD

La jeunesse au coeur des travaux du Conseil social, économique et environnemental (CoSEE)



Les travaux du CoSEE ont vocation à s'articuler autour du thème central **« Quel Var en 2025, en 2050 ? »**. La thématique transversale **« Le Var, terre de réussite pour les jeunes »** a été retenu comme premier thème de travail pour identifier les leviers permettant de retenir et d'accompagner la jeunesse varoise.
Trois groupes ont travaillé sur la réussite éducative et professionnelle, le bien-vivre ensemble et les moyens concrets au service des jeunes.

En seulement quelques mois, l'intelligence collective du CoSEE a permis de transformer les constats en actions concrètes : conception d'une démarche de marketing territorial "**So Var So Good'** pour mettre en avant les atouts du territoire pour les jeunes, initiation d'un **partenariat avec l'Education nationale** pour expérimenter des outils d'orientation innovants et rapprocher l'école de l'entreprise, telles qu'un Label pour les associations, les immersions "Match retour" et l'incubateur de talents.
La démarche est ancrée dans son époque et adopte les codes de la jeunesse, tout en gardant la solidarité et la dimension sociale du sujet, notamment au travers d'un **plan d'action pour favoriser (et valoriser) la réussite des jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance**.

Gymnase du Luc : la première pierre est posée !

La construction du gymnase du Luc, à proximité du collège Pierre de Coubertin, a démarré en août 2025, pour une livraison estimée à fin 2026.



Le nouveau gymnase du collège Jacques Prévert aux Arcs



La réception des travaux du nouveau gymnase a eu lieu en **juillet 2025.**
La surface totale de l'équipement comprenant la halle sportive et les locaux annexes est de **1 216 m² pour un budget global d'opération : 4,2M€ TTC**

La soirée des champions, édition 2025



Depuis 2017, La soirée des champions est une cérémonie protocolaire traditionnellement organisée par le Département le premier vendredi du mois de décembre. **Elle vise à récompenser les jeunes champions varois titrés au cours de la saison sportive précédente.**
Cet événement constitue un moment clé de la saison sportive, s'inscrivant dans notre politique de soutien au sport de haut niveau, votée par le Conseil départemental le 20 février 2024. En effet, le Département s'est engagé à accompagner les sportifs varois vers l'excellence.



L'édition 2025 de la soirée des champions à valorisé **214 champions** répartis comme suit : **77 titres individuels et 26 titres collectifs, pour un total de 81 500 € de primes versées**. 45 disciplines sportives ont été représentées parmi lesquelles des nouvelles dans ce dispositif : le basket fauteuil, le roller freestyle, le saut en longueur, le ping pong et le volley-ball.



Ces jeunes sportifs varois sont la vitrine du Var en matière de politique sportive puisqu'**ils portent haut les couleurs du département sur la scène nationale, européenne, mondiale et olympique**.

Cette année, a été célébré notamment :

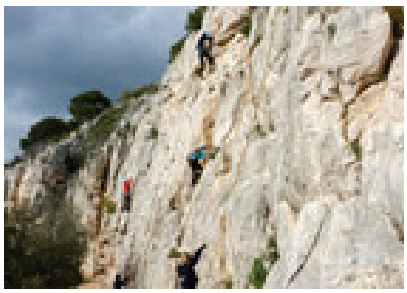
- 1 médaillé paralympique en aviron : médaille de bronze ;
- 2 sélections paralympiques (basket fauteuil et aviron) ;
- 5 champions du Monde : breakdance, natation en eau glacée, qwan ki do, karaté et BMX racing ;
- 3 champions d'Europe : kitefoil, karaté et judo ;
- 66 champions de France (disciplines individuelles) ;
- 25 équipes championnes de France ;
- 1 équipe championne d'Europe (softball).

« Var en sport » : valoriser le sport pour tous

Pour la troisième année d'existence du dispositif, « Var en sport » s'est, en 2025, illustré par la mise en place de trois volets distincts :

- **Var en sport - Village** : le 21 septembre 2025, des professionnels représentant 10 disciplines sportives (Boxe, Krav Maga Kali Eskrima, Futsal, Baseball & Softball, Golf, Parkour, Double Dutch, Escalade, Basket 3x3, Padel tennis) se sont rassemblés au Village des sports de La Garde et ont pu faire découvrir les activités qu'ils représentaient à 650 personnes ;
- **Var en sport - Collèges** : sur 4 jours en avril, au complexe Les Bosquettes à Sainte-Maxime, 487 collégiens provenant des collèges alentours (Vidauban, Le Muy, Gassin, Draguignan) ont pu s'initier à divers sports (Breakdance/Arts martiaux, Baseball, Skateboard, Basket 3X3, Parkour) en présence de professionnels ;
- **Var en sport - Solidarité** : sur 4 sessions réparties dans l'année, 39 enfants du CDE (Le Pradet, Draguignan) ont pu s'initier à des activités sportives telles que le basket, l'équitation ou le skateboard.

Var
Le Département
Var en Sport
Installations sportives Guy Moquet





Tourisme

Première destination touristique de France hors Paris, le Var fait face à une forte saisonnalité. Pour lisser cette fréquentation, le Département et l'Agence Var Tourisme déploient des outils numériques, comme le site visitvar.fr, afin de valoriser l'offre tout au long de l'année. En parallèle, la collectivité s'associe aux acteurs publics pour accompagner le développement touristique de chaque territoire.

Indicateurs clés

- **81 millions** de nuitées touristiques
- **11 millions** de touristes
- **5 milliards d'€** de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes
- **168 sites labellisés** tourisme et handicaps et Var accessible
- **148 000 €** de subventions allouées aux événements touristiques
- **12 manifestations touristiques** aidées par le Département

La poursuite de la valorisation du circuit des paysages



Dans le cadre du circuit des paysages, les **travaux de valorisation de l'espace naturel sensible (ENS) Fort Napoléon** ont consisté essentiellement à mettre en valeur les volets historiques, écologiques et paysagers à travers 3 boucles de découverte.

Var 44 : achèvement du déploiement de l'application et coédition de l'ouvrage « De l'ombre à la lumière, Le Var de 1939 à 1945 »

L'application Var 44 est une solution numérique de visite et de découverte afin de faire connaître les événements du débarquement de Provence aux utilisateurs, en leur faisant vivre l'expérience la plus immersive possible, avec l'objectif de la création d'une route touristique et mémorielle afin de valoriser et de mettre en lumière les sites les plus importants de cet épisode de la libération de France. **2025 aura été l'année de l'achèvement de la mise en service de cette application avec l'intégration des 54 derniers portraits et de la pose de 54 totems**. Désormais l'application est pleinement opérationnelle avec les 80 personnages et les 80 totems (correspondant à des lieux et sites notables).



En collaboration avec le scénariste de bandes dessinées historiques Jean-Marie Cuzin, le réserviste Michel Delannoy et la journaliste Raphaëlle Duchemin, **le Département a réalisé et coédité l'ouvrage « De l'ombre à la lumière, Le Var de 1939 à 1945 »**. Ce recueil mémoriel rassemble des témoignages directs et indirects poignants sur l'Occupation, le Débarquement de Provence et la Libération, enrichis de photos et d'illustrations inédites qui mettent en lumière le combat des Varois pour la liberté. Porté par le lien personnel de Jean-Marie Cuzin, dont les parents ont débarqué sur les côtes varoises le 15 août 1944, le livre a rencontré un franc succès. Plus de 500 exemplaires ont été gracieusement distribués, tandis que les 500 volumes destinés au public ont tous été vendus, témoignant du vif intérêt des Varois pour leur histoire locale.





Aide aux communes

En application de la loi NOTRe, les départements peuvent contribuer au financement des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes, leurs groupements ou les établissements publics. L'équité territoriale est le sillon tracé pour toutes les aides. Cet engagement est structuré en trois axes :

- Le fonds d'initiative cantonale (FIC), il permet d'accompagner les communes dans leur projets d'investissement dans les domaines des voiries, des bâtiments ou des équipements publics ;
- Les aides aux projets communaux, qui concernent les dossiers d'aménagements d'espaces et bâtiments publics ainsi que les dossiers d'aides en matière d'eau et d'assainissement ;
- Les aides aux grands projets par thématiques d'intérêt départemental.

En parallèle de ce soutien financier, le Département du Var entend resserrer les liens avec les communes, mettant en ouvre tout un ensemble d'initiatives ayant pour vocation une appropriation collective sur différents thèmes concernant particulièrement le territoire.

Indicateurs clés

€ **56 M€ investis** en soutien aux communes

153 communes varoises

Collabor'actif : renforcer les liens entre le Département du Var et ses communes

Collabor'actif est la plateforme de référence pour la collaboration, l'innovation et le partage de connaissances entre le Département du Var et ses 153 communes. Les objectifs de cette initiative sont les suivants :

- Mettre en commun les expertises et les ressources ;
- Permettre aux communes de s'inspirer des initiatives des autres ;
- Créer un lien direct et permanent avec les directions générales des services des communes.

2025 a été l'année de la construction des fondations ; après le lancement du projet en mai, un comité de rédaction s'est constitué afin, notamment, de proposer une définition de la gouvernance d'un tel projet.

Puis sont venus les temps de définition et d'affinage des thématiques et des fonctionnalités, suivies de la première newsletter et de la présentation de la plateforme aux utilisateurs.

Enfin, à l'automne, plusieurs contenus clés ont été lancés, comme un outil d'IA, et la plateforme Var Emploi public.

L'Agence Technique Départementale « Var Ingénierie » célèbre sa première année de plein fonctionnement

Le Département a souhaité apporter, aux communes qui le nécessitaient, une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de leur permettre de mener à bien certains de leurs projets, que ce soit en matière d'eau, de bâtiment, d'infrastructures , d'aménagements publics ... Pour ce faire, elle a créé l'Agence technique départementale Var Ingénierie, et mis à disposition l'ensemble de ses directions. **Cette agence participe à hauteur de 178 000 € aux solidarités territoriales dans l'ensemble du département.**



Qualité et performance de l'administration

Grâce à l'optimisation de ses processus, à sa transformation numérique et à la valorisation de ses agents, le Département s'impose comme une référence en gestion publique. Cette recherche permanente de performance, de transparence et d'excellence vise à simplifier les démarches administratives au bénéfice direct des usagers. En investissant continuellement dans des outils innovants et la formation, la collectivité garantit un service public plus agile, responsable et accessible à tous.

Indicateurs clés

5 071 agents (fonctionnaires et contractuels), dont **3 399 femmes** et **1 672 hommes**

10 283 journées de formation (-1 968 / 2024) pour un total de **2 611 agents partis en formation**

615 travailleurs bénéficiant de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés l'OETH (+23 / 2024)

index égalité : **90/100**

313 marchés notifiés sur l'année intégrant des clauses ou critères environnementaux (+143 / 2024)

59 marchés notifiés sur l'année intégrant des clauses ou des critères sociaux (+46 / 2024)

Traitement des actes administratifs : chiffres clés

- **1 184** délibérations votées (+28 / 2024)
- **2 685** lettres de notification rédigées et envoyées (-233 / 2024)
- **840** arrêtés vérifiés et rendus exécutoires (+212 / 2024)
- **998** conventions vérifiées et mises à la signature (+370 / 2024)
- **1 373** dossiers présentés en commissions organiques et **728** déports préconisés
- **286** marchés centralisés (+82 / 2024)

Commande publique : objectif sécurisation et optimisation

La direction de la commande publique déploie une activité intense pour sécuriser les procédures et accompagner la modernisation des pratiques de la collectivité. Pour soutenir la **montée en compétences des équipes**, une politique active de formation interne a été menée à travers 30 sessions ayant permis de former 300 agents, une offre complétée par la mise en ligne de 10 podcasts thématiques. Enfin, la performance et la maîtrise des risques juridiques ont été renforcées par l'**animation du comité d'optimisation et de sécurisation de la commande publique**, qui a réuni 30 ateliers autour de 10 thématiques clés pour déboucher sur la mise en œuvre de 10 actions concrètes.

La Mosaïque Naturellement Var : sensibiliser et former les agents du Département au développement durable

L'ensemble des agents du Département a vocation à être sensibilisé sur les transformations à l'oeuvre en matière de développement durable, en lien avec l'axe 1 de la politique « Naturellement Var » : **« le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone »**.

En 2025, les équipes en charge de la politique Naturellement Var ont développé un **outil de formation interne, la « Mosaïque Naturellement Var »**. L'originalité du dispositif repose sur des contenus s'appuyant largement sur des données locales (Var et PACA), particulièrement parlantes pour sensibiliser les agents du Département au changement climatique et les impliquer dans la transition écologique.

Cette sensibilisation s'articule autour d'une journée de formation obligatoire organisée en deux temps : une matinée dédiée à l'appropriation des enjeux du climat et de la biodiversité en utilisant 40 cartes conçues par le service communication interne, suivie d'une après-midi de travail sur l'engagement concret dans les plans d'actions Naturellement Var de chaque direction.

Après une phase de test réussie au sein de la direction du secrétariat général et de l'appui aux transformations en juin 2025, le projet s'est étendu au second semestre 2025 avec des séminaires pour les directions de la direction générale adjoint citoyenneté et développement des territoires, animés par une **équipe de volontaires internes appelés « MosaïCoeurs »**.







Finances : une démarche de qualité et de performance au service des usagers et du territoire

Sur le plan de l'optimisation budgétaire, une **politique active de placement de trésorerie** à hauteur de 9,6 M€ a permis de générer un gain de 191 000 €. En parallèle, une **réorganisation profonde des processus budgétaires** a été menée sur ressources internes, marquée par la décentralisation de l'essentiel des virements de crédits vers les directions opérationnelles, la **poursuite de la fiabilisation des données** et le **déploiement de tableaux de bord automatisés**.

L'efficience interne est également renforcée par la **restructuration du service exécution**, passé de six à quatre cellules de mandatement pour un gain de professionnalisme, ainsi que par la création, en lien avec la direction des solutions et innovations numériques (DSIN), d'un **formulaire unique** fluidifiant les échanges avec les directions.

Enfin, alors que la démarche qualité globale se déploie dans toute la direction pour maximiser l'automatisation et la fiabilité des procédures, **le Département renforce son contrôle externe des partenaires associatifs** par la mise en place d'un comité d'alerte avec les directions opérationnelles, permettant de suivre efficacement les préconisations du service ingénierie financière et contrôle de gestion pour les structures subventionnées à risque.

Une nouvelle page pour la documentation

La direction des affaires juridiques modernise ses infrastructures et s'engage dans la transition écologique à travers la transformation de la salle de documentation de l'Hôtel du Département en un véritable **espace collaboratif et écoresponsable**. Afin de favoriser la dématérialisation de l'accès aux ressources documentaires, la structure a été équipée de 10 tablettes numériques et de 10 liseuses pour un investissement de 4 000 €.

En parallèle, un **nouvel espace de coworking** offrant 10 places a été mis en service, une initiative intégrée au coût global de rénovation de la salle, qui permet de limiter les déplacements des agents. Pour dynamiser ce tiers-lieu et le **Lab innovation**, un Écran Numérique Interactif (ENI) a été installé pour un montant de 5 000 € ; cet outil mutualisé facilite la tenue de visioconférences, de formations et de webinaires, contribuant ainsi activement à la réduction des trajets professionnels.

La gestion des déchets s'inscrit dans la politique de développement durable impulsée par la collectivité

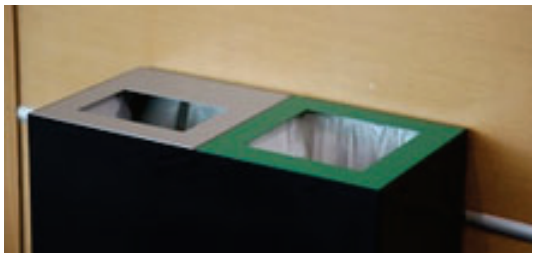
Concernant le tri sélectif, **74 % des bâtiments départementaux (soit 94 sites sur 127) ont d'ores et déjà été équipés en bacs de tri**, les sites restants faisant l'objet d'études de faisabilité face à des contraintes techniques ou de copropriété.

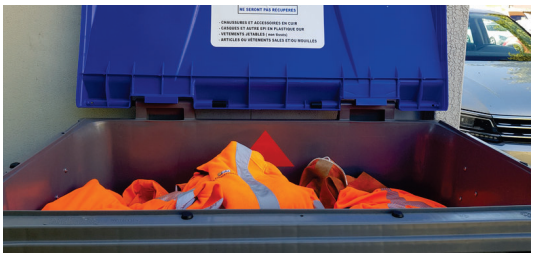
En parallèle, conformément à la réglementation sur le tri à la source, un marché de collecte des biodéchets a été déployé avec succès auprès des structures disposant d'une cuisine interne, telles que la cuisine des Lices, le CDE du Pradet et l'ensemble des foyers de l'enfance. **Depuis mai 2024, cette solution de compostage de proximité a permis de collecter 21 660 kg de biodéchets, d'éviter 5 900 kg d'émissions de CO2 et de générer 15 100 kg de compost pour amender 11 150 m² de sols.**

L'action environnementale de la collectivité s'est également concrétisée en 2025 par le **lancement d'une phase de test pour la valorisation des mégots grâce à l'installation de 17 cendriers sur 8 bâtiments** , ainsi que par une collecte solidaire de bouchons en plastique qui a permis de remettre près de 3 m³ de matière à l'association Handibou pour le financement de fauteuils roulants.

Enfin, la **gestion des flux de déchets spécifiques a été particulièrement performante** avec la collecte de 7 620 kg de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) , la réalisation de 22 interventions pour traiter les déchets industriels des parcs automobiles, la prise en charge de 60 kg de déchets médicaux (DASRI) via 23 collectes distinctes, et la récupération de 13 000 kg de matériaux divers grâce à la mise à disposition de 11 bennes sur plusieurs sites départementaux.









Une rationalisation du patrimoine départemental au service de l'efficience des services

L'année 2025 a ainsi été marquée par l'élaboration du s**chéma directeur du patrimoine immobilier départemental**, un outil de pilotage stratégique conçu pour offrir une vision exhaustive du parc, optimiser les dépenses et rationaliser les implantations géographiques sur le territoire.



Cette démarche de performance s'est concrétisée par la **renégociation réussie du bail du Pôle Médico-Social Val Gapeau Îles d'Or à La Valette**, l'un des plus onéreux de la collectivité, permettant d'obtenir 141 m² supplémentaires tout en réduisant le loyer annuel de 67 620 € et en récupérant un dépôt de garantie historique de 62 880 €.

En parallèle, le Département a soldé les **dernières échéances de l'acquisition du futur Pôle Médico-Social de Brignoles** pour un montant d'investissement de 5 513 900 €. Ces plateaux de bureaux de 3 200 m² permettront de regrouper cinq sites en un seul bâtiment à l'horizon 2027, générant ainsi 200 000 € d'économies de loyers annuels et ouvrant la voie à la vente d'un bien estimé à 646 000 €.



Enfin, cette gestion active se traduit par une **optimisation fiscale qui a permis d'obtenir 107 910 € de dégrèvements sur diverses taxes locales** au 31 décembre 2025, complétée par la cession de plusieurs biens immobiliers et fonciers devenus inutiles aux missions du Département, dégageant ainsi un montant total de 343 450 € de recettes.





Moderniser à bon escient la fonction RH



Le Département a accueilli le **Club RH de la Gazette des communes**. L'occasion non seulement de valoriser la modernisation de nos pratiques mais aussi la dimension partenariale construite avec de nombreux employeurs publics varois.

Un partenariat renforcé pour l'emploi inclusif

Renouvellement pour quatre ans du partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (**FIPHFP**). 11,34% d'agents en situation de handicap au sein de la collectivité. Un engagement qui dépasse l'obligation légale.



Accueil des nouveaux arrivants, médaillés d'honneur du travail et nouveaux retraités : merci à eux

La valorisation des agents — de l'impulsion apportée par les nouveaux arrivants à l'expertise de nos médaillés, en passant par le parcours accompli par nos retraités — constitue la clef de voûte de notre performance collective.







Communication interne : levier d'engagement et d'efficacité

En mettant en lumière la diversité des parcours et le quotidien des équipes, la communication interne offre à chacun l'opportunité de mieux se connaître, donne un sens concret aux missions de tous et consolide la reconnaissance ainsi que la cohésion collective.





Le Département du Var et l'Union européenne : porter haut la voix du territoire à Bruxelles

Par l'adoption de sa stratégie pour l'Europe et la coopération décentralisée le 31 mars 2025, le Département du Var s'affirme comme un **acteur clé pour capter les opportunités de financements et valoriser son territoire**. Véritable levier d'ingénierie financière, le service Europe mobilise une grande diversité de fonds nationaux et européens.

Au titre des fonds structurels et environnementaux, l'action de la collectivité se déploie à travers plusieurs leviers majeurs :

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional

Trois projets FEDER, dont deux sont dédiés au développement des pistes cyclables et un est consacré à la continuité écologique du seuil du Béal.

Contrats de plan ÉTAT-RÉGION
Bâtir aujourd'hui la France de demain

Le Département a engagé d'important crédits pour mener les travaux de rénovation du Convent Royal grâce aux **Contrats de plan Etat-Région.**

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Dans le cadre du **Fond Vert 2025**, une enveloppe de 493 200 € a été sollicitée pour mener à bien la renaturation de trois collèges.

RE-ACT Schools | Interreg Euro-MED | Co-funded by the European Union

2025 a aussi été l'année de la coopération transfrontalière avec le lancement et la capitalisation de plusieurs initiatives européennes comme le **projet Interreg Euro-Med Re-Act Schools**.

Les infrastructures de l'agence de l'eau ont bénéficié de cinq **dotations de soutien à l'investissement départemental (DSID)**.

PROGRAMME Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs

Le Département s'est engagé dans le **projet de citoyenneté européenne** en partenariat avec la Province de Livourne.

Sur le volet social, **la gestion des crédits du fonds social européen (FSE+) s'articule étroitement avec la stratégie « Var Insertion Travail » pour accélérer le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA**. Alors que la programmation historique de 6 M€ s'est achevée fin 2024, onze nouvelles opérations du **« dispositif d'insertion et de retour à l'emploi » (DIRE)** ont débuté le 1er janvier 2025 pour une enveloppe de 5 484 000 €. Afin de pérenniser cette dynamique, un nouvel appel à projets sectoriel a été lancé en octobre 2025 pour un montant de 4 921 860 €, visant un conventionnement territorial global dès 2026.

Par ailleurs, le service Europe a obtenu une **dotation complémentaire de 1,4 M€ € dédiée à l'insertion sociale**, dont les premiers travaux ont débuté en octobre 2025 avec la direction de l'enfance et de la famille pour concevoir un futur service d'accompagnement des mineurs confiés à des tiers sur Toulon et Draguignan. Ces efforts soutenus se traduisent par d'excellents résultats en matière de performance : au 31 décembre 2025, le Département comptabilise déjà **12 140 participants accompagnés (dont 6 710 femmes et 5 440 hommes)**, atteignant ainsi plus de 67 % de sa cible finale en faveur de l'emploi.

RAYONNEMENT & ATTRACTIVITÉ

Var Emploi Public : promouvoir les métiers de la fonction publique

La 3ème édition du salon de l'emploi public s'est tenue le 27 novembre 2025, avec plus de 1500 visiteurs, des pitch métiers, des démonstrations sur la thématique des métiers de la restauration, ou encore des ateliers CV et confiance en soi.



#monjobdanslevar

Depuis 3 ans, **la démarche partenariale Var Emploi Public fait le pari du collectif pour attirer et retenir les talents sur le secteur public** grâce à un réseau de plus de 20 partenaires toutes fonctions publiques confondues, qui ne cesse de s'élargir.

Il s'agit de moderniser l'image de la fonction publique, faire connaître la diversité des métiers possibles et la richesse des carrières du secteur public, lever les freins à l'installation de talents sur notre territoire et valoriser l'engagement de nos collaborateurs. **La démarche s'est vue décerner un prix Les Attractives 2025** le 18 novembre 2025.

L'installation du Conseil social, économique et environnemental

Installé officiellement le 3 juillet 2025 à l'initiative du Conseil départemental, **le Conseil social, économique et environnemental du Var (CoSEE) incarne un modèle original d'association de la société civile**. Sa mise en place, bien que non obligatoire, témoigne d'un choix institutionnel fort, visant à enrichir les politiques publiques et à guider les décisions stratégiques du Département en y associant l'expertise de regards croisés.

Pour porter cette ambition, le CoSEE est composé d'une **cinquantaine de personnalités qualifiées** représentatives d'univers variés (environnement, économie, solidarités, culture, agriculture, tourisme, défense, enseignement supérieur, ...). Il travaille en étroite synergie avec des partenaires, à l'instar des diagnostics territoriaux de l'Agence d'Urbanisme de l'Aire Toulonnaise (AUDAT) ou encore du concours de travaux étudiants (master UFR Ingémédia, Université de Toulon).



Le CoSEE déclinera sous différents angles la question **« Quel Var en 2025, en 2050 ? »**.

Le premier thème, **"Le Var, terre de réussite pour les jeunes"** a mis en lumière les tendances démographiques (vieillissement du territoire, solde migratoire négatif chez les jeunes) et sociales (niveau de diplôme, taux de jeunes sans emploi ni formation, dits "NEETS", logement, ...) à l'oeuvre.

Devant ces constats, des groupes de travail dédiés à la **réussite éducative et professionnelle, au bien-vivre ensemble et aux moyens concrets d'accompagnement de la jeunesse** ont débouché sur un plan d'action concret (cf p. 35).

La véritable force de cette instance réside dans sa capacité à dépasser la simple formulation d'avis pour **traduire systématiquement ses réflexions en plans d'action pragmatiques**. Le Département en assure le suivi de trois manières :

- mettre en oeuvre lorsqu'il peut agir directement au travers de ses compétences,
- assurer le relai auprès des acteurs en charge (caisse de résonnance),
- être sponsor ou coporteur pour monter des projets partenariaux.

Cette agilité tout autant que l'investissement et l'engagement des personnalités membres du CoSEE dessinent la naissance d'un **puissant accélérateur de projet**, transcendant les expertises et les silos sur **des enjeux fédérateurs**, au service du territoire.

RAYONNEMENT & ATTRACTIVITÉ

Le Département du Var au salon international de l'agriculture (SIA)

Du **22 février au 2 mars 2025**, le Département du Var a enregistré un franc succès lors de sa participation au **Salon International de l'Agriculture à Paris**, un événement majeur co-organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et l'agence touristique Var Tourisme. Le stand départemental, conçu sous la forme d'un hameau immersif à l'esprit « cabanon » agrémenté de vignes, de mimosas et d'un terrain de pétanque, a attiré plus de **11 000 visiteurs**, venus à la rencontre des **producteurs locaux** pour découvrir, déguster et partager les multiples facettes de la terre varoise.

Cette édition a également été marquée par la reconnaissance de l'excellence territoriale lors du Concours Général Agricole.
Le savoir-faire local des producteurs varois a ainsi été honoré par un total de 374 médailles. Parmi elles, la filière viticole et les produits du terroir ont obtenu 171 médailles d'or, 149 médailles d'argent et 54 médailles de bronze, témoignant de la qualité remarquable de notre terroir.







« Var eau solidaire » : anticiper et innover

La politique Var eau solidaire du Département du Var a été distinguée par un D D'Or 2025 pour la gestion durable de la ressource en eau.

Ce prix valorise la dynamique collective et l'approche territoriale construite face aux enjeux majeurs du changement climatique. C'est une reconnaissance forte de notre engagement qui consacre le rôle du Département dans l'animation territoriale.

À l'avenir, le Département continuera de s'engager concrètement et consacrera une enveloppe exceptionnelle de 20 millions d'euros sur 2026-2027 à l'amélioration du patrimoine hydrique.





RAYONNEMENT & ATTRACTIVITÉ

Le Département récompensé par le prix de l'éducation inclusive au salon EDUCATECH pour le projet Sqool

Le Département du Var s'est vu attribuer le **prix de l'éducation inclusive 2025 lors du salon EDUCATECH** qui s'est tenu à Paris du 18 au 20 novembre 2025. Cette distinction récompense l'engagement de la collectivité à travers le **projet Sqool**, une initiative lancée dans le but de soutenir la communauté éducative en favorisant le développement des pratiques pédagogiques.

Ce projet repose notamment sur l'**attribution de matériel partagé**, qui prenait initialement deux formes principales :

- Des tablettes destinées aux collèges ayant soumis un projet interdisciplinaire innovant ;
- Des **équipements spécifiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**, en particulier ceux des classes d'unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). L'usage de ces tablettes s'est avéré être un atout majeur pour les classes ULIS, favorisant une meilleure autonomie des élèves, un accès à des applications spécifiques pour l'apprentissage différencié et une grande souplesse d'utilisation.

Fort de ce succès, le projet Sqool se concentre désormais sur l'équipement de la majorité de ces structures dans les collèges, un objectif soutenu par le renouvellement entier du parc de matériel effectué en 2025. De plus, depuis deux ans, **le Département fournit également des tablettes aux élèves scolarisés en unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants** (UPE2A), afin de permettre là aussi une inclusion plus aisée.



Aujourd'hui, **le projet Sqool représente un parc de quatre cents tablettes, réparties dans vingt-sept collèges** et gérées via un système de gestion centralisé. La majorité de ces équipements est stockée dans des armoires sécurisées directement installées en salle de classe et dotées d'une borne Wi-Fi dédiée, tandis que certains établissements utilisent des valises transportables avec borne intégrée pour un usage partagé plus flexible. La gestion technique, le paramétrage, l'installation d'applications et le support de l'ensemble du dispositif sont assurés par une équipe dédiée de quatre techniciens de la direction des solutions et innovations numériques.

Le volet pédagogique repose quant à lui sur la **formation de l'intégralité du personnel enseignant**, complétée par des ateliers organisés avec les élèves dans certains collèges. Un large éventail d'applications peut être installé très facilement par les enseignants ou par l'équipe projet. Un nombre important de ces applications a d'ailleurs été ajouté spécifiquement pour répondre aux besoins des classes ULIS dans le cadre de cette initiative.

Le Département

Politiques publiques votées

ENFANCE ET FAMILLE

14 décembre 2021
Madame Caroline DEPALLENS

Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026
DÉLIBÉRATION N°A11

- **Orientation 1** : Agir pour une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux des enfants
- **Orientation 2** : Agir en faveur du parcours de vie des enfants et des familles
- **Orientation 3** : Favoriser le renouvellement des pratiques professionnelles et des partenariats
- **Orientation transversale** : Renforcer la participation des enfants et des familles

TOURISME

14 décembre 20213
Monsieur Louis REYNIER
Monsieur Guillaume DECARD

Enjeux et axes stratégiques en matière de politique tourisme dans le Var pour la période 2022 à 2027
DÉLIBÉRATION N°A18

- **Axe 1** - Renforcer l'image et l'identité du Var
- **Axe 2** - Valoriser les potentiels du Var
- **Axe 3** - Améliorer la qualité, rechercher l'excellence
- **Axe 4** - Renforcer et structurer la gouvernance de la politique tourisme

PLEINE NATURE

24 mai 2025
Monsieur Louis REYNIER

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée du Var (PDIPR 83)
DÉLIBÉRATION N°A30

- **Axe 1** - La conservation du patrimoine des chemins ruraux
- **Axe 2** - Le développement de la randonnée et des sports de nature
- **Axe 3** - La mise en valeur des richesses varoises

VAR INSERTION TRAVAIL

7 février 2023
Mme Lydie ONTENIENTE

Var-Insertion-Travail: orientations stratégiques pour le retour à l'emploi des allocataires du revenu de solidarité active
DÉLIBÉRATION N°A4

- **Axe 1** - Action immédiate pour les nouveaux entrants au RSA
- **Axe 2** - Accompagnement personnalisé et suivi continu pour tous les allocataires
- **Axe 3** - Renforcement des partenariats avec les entreprises
- **Axe 4** - Sanctions et obligations réciproques
- **Axe 5** - Évaluation et simplification des démarches d'insertion

DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 avril 2023
Madame Andrée SAMAT

Schéma départemental de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)
DÉLIBÉRATION N°A11

- **Axe 1** : Volet environnemental
- **Axe 2** : Volet social
- **Axe 3** : Volet économique

AUTONOMIE

13 octobre 2020
Madame Francoise LEGRAIEN

Schéma départemental de l'autonomie pour les années 2020-2024
DÉLIBÉRATION N°A15

- **Orientation 1** : Permettre aux personnes qui le souhaitent de vieillir à domicile
- **Orientation 2** : Améliorer les conditions de vie dans les établissements d'accueil

RISQUES SANITAIRES

14 décembre 2021
Monsieur Louis REYNIER

Plan d'actions cadre pluriannuel pour la politique de gestion des risques sanitaires 2021-2025
DÉLIBÉRATION N°A17

- **Axe 1** - Gestion des risques sanitaires dans les établissements recevant du public (EPR) et dans les établissements recevant des travailleurs (ETR)
- **Axe 2** - Gestion des risques sanitaires dans les collèges
- **Axe 3** - Gestion des risques sanitaires au centre départemental de l'enfance (CDE)
- **Axe 4** - Gestion des risques sanitaires épidémiologiques et agro-environnementaux des milieux et des bâtiments

CULTURE

24 mai 2022
Madame Véronique LENOIR

Schéma départemental de la lecture publique 2022/2026
DÉLIBÉRATION N°A23

- **Axe 1** - Déployer un projet culturel et social ambitieux dans tous les territoires et pour tous les publics
- **Axe 2** - Renforcer l'accompagnement des réseaux et impulser la mutualisation des savoirs-faire
- **Axe 3** - Relever le défi numérique et lutte contre la fracture numérique

PLAN VÉLO

7 février 2023
Madame Andrée SAMAT

Plan Vélo départemental pour la période 2023 à 2027
DÉLIBÉRATION N°A5

- **Axe 1** - Développement des infrastructures (11 actions)
- **Axe 2** - Exploitation de la DATA (7 actions)
- **Axe 3** - Tourisme et communication (15 actions)
- **Axe 4** - Le vélo au collège (6 actions)
- **Axe 5** - Mobilité solidaire (8 actions)

NATURELLEMENT VAR

4 avril 2023
Madame Andrée SAMAT

Naturellement Var - le développement durable au coeur des politiques départementales, en partenariat avec les acteurs du territoire, pour et avec les varois
DÉLIBÉRATION N°A10

- **Axe 1** - Le Var exemplaire dans son fonctionnement et la réduction de son impact carbone
- **Axe 2** - L'action sociale, ADN du Département, est placée au cœur du développement durable du Var
- **Axe 3** - Le partenariat est le moteur du Var pour la transformation et l'animation durable de ses territoires
- **Axe 4** - Le Var préserve ses ressources naturelles pour et avec les nouvelles générations

CULTURE

24 avril 2023
Madame Véronique LENOIR

Principaux axes stratégiques de la politique culturelle 2023-2028 - Variations culturelles
DÉLIBÉRATION N°G11

- **Axe 1** - Rendre accessible la culture au plus grand nombre
- **Axe 2** - Faire rayonner le territoire en préservant, valorisant notre patrimoine, en soutenant la création artistique et en assurant l'équilibre territorial de l'offre culturelle

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

22 mai 2023
Madame Laeticia QUILICI

Politique enseignement supérieur, recherche et innovation - orientations stratégiques pour la période 2023-2028
DÉLIBÉRATION N°G6

- **Axe 1** - Développer et renforcer les filières d'excellence spécifiques au Département du Var
- **Axe 2** - Promouvoir le rayonnement et renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche varois
- **Axe 3** - Assurer une équité et un maillage territorial en matière d'enseignement supérieur et de recherche
- **Axe 4** - Favoriser et améliorer la réussite des étudiants varois
- **Axe 5** - Renforcer l'attractivité de la collectivité et de ses métiers

ESPACES NATURELS SENSIBLES

13 juin 2023
Madame Martine ARENAS

Politique de protection et de valorisation du patrimoine naturel du Département du Var
DÉLIBÉRATION N°A21

- **Axe 1** - Valoriser et préserver les espaces naturels sensibles du Var
- **Axe 2** - Créer des circuits de découverte thématiques
- **Axe 3** - Assurer un équilibre entre valorisation et préservation
- **Axe 4** - Intégrer la politique environnementale aux autres stratégies départementales

SPORTS DE PLEINE NATURE

13 juin 2026
Madame Véronique BERNARDINI

Politique départementale en matière de sports de pleine nature - Orientations pour un développement maîtrisé des sports de pleine nature sur la période 2023-2028
DÉLIBÉRATION N°A16

- **Axe 1** - Ouverture de l'offre à de nouvelles disciplines
- **Axe 2** - Équilibre territorial de l'offre pour les usagers et l'attractivité
- **Axe 3** - Accessibilité au sens large

DÉVELOPPEMENT RURAL

6 novembre 2023
Monsieur Louis REYNIER
Monsieur Christian SIMON

Nouvelle stratégie du Département du Var - Politique de soutien à l'adaptation et à la modernisation des économies agricoles, forêstières, pêches et aquacoles du Var
DÉLIBÉRATION N°A24

- **Axe 1** - Mettre en œuvre les compétences obligatoires du Département en matière d'aménagement foncier rural
- **Axe 2** - Saisir les opportunités de financement dans le cadre du FEADER et du FEAMPA 2023-2027
- **Axe 3** - Renforcer la politique départementale de sécurité sanitaire
- **Axe 4** - S'engager aux côtés des filières de niche à haute valeur ajoutée
- **Axe 5** - Contribuer à une gestion raisonnée de l'eau en agriculture
- **Axe 6** - Relancer la compétence d'accès à la ressource forestière et œuvrer pour une gestion durable des forêts

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

19 mars 2024
Madame Valérie RIALLAND

Axes stratégiques en faveur de l'équité et de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le Var
DÉLIBÉRATION N°A6

- **Axe 1** - L'équité dans l'offre départementale de services aux Varoises et Varois
- **Axe 2** - Mobiliser les partenaires et collectivités varoises sur les questions d'équité femmes-hommes
- **Axe 3** - Promouvoir l'égalité des chances et des droits dès le plus jeune âge
- **Axe 4** - L'équité dans l'accompagnement de toutes les situations et les difficultés de la vie
- **Axe 5** - La promotion de l'équité professionnelle femmes-hommes

POLITIQUE JEUNESSE

24 juin 2024
Madame Véronique BERNARDINI
Monsieur Christophe MORENO

Principaux axes stratégiques de la politique jeunesse 2024-2028
DÉLIBÉRATION N°A19

- **Axe 1** - Favoriser l'information des jeunes sur leurs droits
- **Axe 2** - Favoriser l'autonomie et la citoyenneté des jeunes
- **Axe 3** - Associer les jeunes à leur avenir
- **Axe 4** - Fédérer les acteurs de la jeunesse

NUMÉRIQUE

13 juin 2023
Madame Laeticia QUILICI

Engagements pour une stratégie de développement équilibré des usages et services numériques du Var
DÉLIBÉRATION N°A20

- **Axe 1** - Garantir le développement numérique des territoires
- **Axe 2** - Faciliter l'accès de tous aux services numériques
- **Axe 3** - Mobiliser le numérique au service des missions départementales
- **Axe 4** - Assurer la mutation numérique de l'administration départementale

PATRIMOINE NATUREL

13 juin 2023
Madame Véronique LENOIR
Madame Martine ARENAS

Politique départementale définissant de nouveaux axes d'orientation et de développement des activités menées par 3 structures départementales de valorisation du patrimoine naturel varois
DÉLIBÉRATION N°A15

- **Axe 1** - Valorisation et développement des patrimoines naturel et historique
- **Axe 2** - Offre éducative, culturelle et de sensibilisation à la nature
- **Axe 3** - Accessibilité et innovation pour le public urbain et éloigné

TOURISME

6 novembre 2023
Monsieur Didier BREMOND

Cadre général en matière de politique tourisme
DÉLIBÉRATION N°A25

- **Axe 1** - S'appuyer sur les identités du département pour renforcer sa notoriété et son potentiel économique
- **Axe 2** - Renforcer les complémentarités entre les offres touristiques portées par les territoires et les professionnels au travers de grands projets portés par le département
- **Axe 3** - Systématiser l'approche « tourisme responsable »
- **Axe 4** - Agir avec des approches plus transversales et partagées

SPORTS

20 février 2024
Madame Véronique BERNARDINI

Principaux axes stratégiques de la politique sportive 2024/2028
DÉLIBÉRATION N°A6

- **Axe 1** - Assurer l'égal accès pour toutes les Varoises et tous les Varois aux pratiques sportives
- **Axe 2** - Promouvoir le rayonnement du Var en tant que terre de sport
- **Axe 3** - Soutenir la pratique du haut niveau

RESTAURATION SCOLAIRE

24 juin 2024
Madame Valérie RIALLAND

Stratégie pour la restauration scolaire 2024-2028
DÉLIBÉRATION N°A15

- **Axe 1** - Des repas équilibrés et cuisinés sur place
- **Axe 2** - Des cuisines organisées et des équipes sensibilisées
- **Axe 3** - Un service de restauration modernisé et professionnalisé

HABITAT

8 juillet 2024
Monsieur Robert BENEVENTI

Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées pour la période 2024-2030
DÉLIBÉRATION N°G74

- **Axe 1** - Les parcours d'accès au logement autonome
- **Axe 2** - L'accompagnement des ménages
- **Axe 3** - Le maintien dans le logement
- **Axe 4** - L'habitat indigne et la précarité énergétique
- **Axe 5** - Les rouages et la territorialisation

AIDE AUX COMMUNES

16 décembre 2024
Monsieur Marc LAURIOL

Dispositif d'accompagnement des projets d'investissement conduits par les communes et les EPCI
DÉLIBÉRATION N°A9

- **Axe 1** - Fonds d'Initiative Cantonale (FIC)
- **Axe 2** - Aides aux projets communaux
- **Axe 3** - Aides aux grands projets d'intérêt départemental

ÉDUCATION

23 juin 2025
Madame Valérie RIALLAND

Projet éducatif varois 2025-2028
DÉLIBÉRATION N°A10

- **Parcours 1** - "Connaissance du patrimoine et des territoires varois"
- **Parcours 2** - "Culture, sport, santé, environnement et citoyenneté"
- **Parcours 3** - "Réussite scolaire"

VAR EAU SOLIDAIRE

22 septembre 2025
Madame Christine NICCOLETTI

Politique Var Eau Solidaire - Orientations stratégiques pour la période 2025-2028
DÉLIBÉRATION N°A17

- **Axe 1** - L'amélioration de la connaissance des ressources et des usages pour gagner en efficacité et anticiper les situations de crise
- **Axe 2** - Le renforcement de la sobriété pour réduire les prélèvements sur la ressource en eau des usages eau potable et agricole
- **Axe 3** - La sécurisation de l'alimentation en eau pour garantir un approvisionnement en eau de bonne qualité et en quantité suffisante, tant pour les besoins de l'agriculture que pour l'alimentation en eau potable
- **Axe 4** - La préservation de la qualité des milieux par le cofinancement des projets d'assainissement et les interventions du laboratoire départemental
- **Axe 5** - Le développement d'une gouvernance de l'eau pour maintenir la concertation et le dialogue

EUROPE

31 mars 2025
Madame Christine AMRANE

Stratégie départementale pour l'Europe et la coopération décentralisée
DÉLIBÉRATION N°A9

- **Axe 1** - L'Union européenne dans le Var
- **Axe 2** - Le Var auprès de l'Union européenne
- **Axe 3** - La citoyenneté européenne et la coopération en Méditerranée
- **Axe 4** - Recherche et optimisation des subventions pour la collectivité

HABITAT

23 juin 2025
Monsieur Robert BENEVENTI

Politique habitat - Orientations stratégiques pour la période 2025-2028
DÉLIBÉRATION N°A12

- **Axe 1** - Le Département du Var solidaire des territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique habitat
- **Axe 2** - Le Département du Var répond à la dynamique démographique au travers de l'optimisation du parc de logements existants
- **Axe 3** - Le Département du Var, acteur central des politiques habitat en faveur des plus vulnérables
- **Axe 4** - Le Département du Var se mobilise pour le logement des agents publics varois

LE VAR, AVEC VOUS,
PRÈS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR

LE DÉPARTEMENT

390 AVENUE DES LICES - CS 41303 - 83076 TOULON CEDEX

Conception - réalisation : DSGAT - Service Communication interne / Impression : DME - Imprimerie départementale / 2026

MPA/DCP/
CT

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A8

OBJET : PRESENTATION DES INDICATEURS DU SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) 2025

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, M. Guillaume DECARD, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'article L.2111-3 du code de la commande publique indiquant que les collectivités territoriales adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire,
Vu le décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique fixant le seuil d'adoption du SPASER à 50 millions d'euros d'achats annuels,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A11 du 3 avril 2023 portant adoption du SPASER,
Vu le rapport du Président,
Considérant la nécessité de rendre compte annuellement du bilan de la mise en oeuvre du SPASER,

Considérant l'information à la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026

PREND ACTE :

- de la présentation des indicateurs du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables pour 2025, jointe en annexe.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1128190-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

Schéma Promotionnel des Achats Socialement et Écologiquement Responsables SPASER

Exécution 2025

Annexe à la délibération de l'Assemblée Plénière du 22/09/2026

Axe environnemental - Les engagements et la mobilisation du département en matière de transition écologique :

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 1 : Intégrer et suivre les clauses et critères environnementaux

- **Action 1 : Développer la prise en compte des considérations environnementales dans les marchés de travaux :**

  91 % des marchés de travaux comportent des considérations environnementales (cible fixée à 80 %)

- **Action 2 : S'engager à prendre en compte le volet environnemental dans les marchés de fournitures et services :**

  15 % des marchés de fournitures et services comportent des considérations environnementales (cible fixée à 75 %)

Axe environnemental - Les engagements et la mobilisation du département en matière de transition écologique :

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 2 : Lutter contre les nuisances environnementales

- **Action 1 : Optimiser l'utilisation du parc automobile et développer l'acquisition de véhicules propres et de vélos électriques :**

  Flotte blanche : véhicules à faible ou très faible émission : 75 sur un total de 784 (9,57% de la flotte contre 6,40% en 2024)/ 13 véhicules réformés
  Flotte métier : véhicules à faible ou très faible émission : 3 sur un total de 452 (pas de nouvelle acquisition) / 18 véhicules réformés

- **Action 2 : Acheter des produits de saison, des produits issus de l'agriculture biologique, des circuits courts, de l'agriculture raisonnée :**

  Part du bio dans les marchés de denrées alimentaires de la DME : 11,50%
  Part du bio dans les marchés du CDE : 7%
  Part des produits durables et de qualité (hors bio) dans les marchés du CDE : 22%

Axe environnemental - Les engagements et la mobilisation du département en matière de transition écologique :

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 2 : Lutter contre les nuisances environnementales

- **Action 3 : Promouvoir l'utilisation des écomatériaux :**

  Absence de recours aux éco-matériaux _ rubrique dédiée créée dans le google site

- **Action 4 : Promouvoir les produits biosourcés ou recyclés :**

  22 marchés de la DIM incluant des matériaux recyclés ou mâchefers
  Marché 20250068 Fourniture de vêtements de visualisation et prestations associées : produits intégrant de la matière recyclée

- **Action 5 : Traiter tous les déchets produits par ou pour la collectivité : notamment déchets de chantiers, de laboratoire, électroniques et électriques :**

  240 postes informatiques mis à disposition des collèges

Axe environnemental - Les engagements et la mobilisation du département en matière de transition écologique

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 2 : Lutter contre les nuisances environnementales

- **Restitution loi AGEC :**

	Montant total HT des dépenses	DONT Montant HT issu du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées
Produits textiles à l'exception des équipements de protection individuels	361 333,16 €	46 613,00 €
Matériel informatique et téléphonie	2 914 714,59 €	39 416,03 €
Matériel de reprographie et d'impression	234 757,33 €	0 €
Consommables d'impression	0 €	0 €
Papier	87 675,61 €	0 €

Axe environnemental - Les engagements et la mobilisation du département en matière de transition écologique

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 2 : Lutter contre les nuisances environnementales

- **Restitution loi AGEC :**

	Montant total HT des dépenses	DONT Montant HT issu du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées
Fournitures de bureau	153 546,78 €	0 €
Engins de transport et pièces détachées	4 500,14 €	0 €
Véhicules et pièces détachées	3 133 462,73 €	0 €
Mobilier et aménagement d'intérieur	1 988 337,62 €	422 131,15 €
Mobilier urbain	1 173 088,92 €	6 005,65 €
Équipements de collecte des déchets	37 489,61 €	2 776,90 €

Axe environnemental - Les engagements et la mobilisation du département en matière de transition écologique

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 2 : Lutter contre les nuisances environnementales

- **Restitution loi AGEC :**

	Montant total HT des dépenses	DONT Montant HT issu du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées
Bocaux et flacons	0 €	0 €
Articles et équipement sportif	0 €	0 €
Matériel d'entretien des espaces verts	1 548 792,33 €	0 €
Bâtiments modulaires ou préfabriqués	577 965,78 €	0 €
Gros électroménager, y compris appareils professionnels	1 316 791,93 €	0 €
Jeux et jouets	10 073,63 €	403,00 €

Axe social - Le Département du Var solidaire

Chantier 1 : Favoriser l'insertion sociale dans les marchés publics

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

- **Action 1 : Diversifier les modes d'insertion dans les marchés publics**

	Volume réalisé auprès du secteur de l'insertion	Volume réalisé auprès du secteur de l'insertion	Volume réalisé auprès du secteur de l'insertion
Secteur "travaux bâtiment"	- €	Secteur "entretien du linge"	2 842,82 €
Secteur "travaux infrastructure"	- €	Secteur "sécurité et prévention"	- €
Secteur "espaces verts et extérieurs"	- €	Secteur "agro-alimentaire"	- €
Secteur "réparations et dépannages"	- €	Secteur "hygiène et propreté"	- €
Secteur "restauration"	86 485,26 €	Secteur "prestations informatiques"	- €

Axe social – Le Département du Var solidaire

Chantier 1 : Favoriser l'insertion sociale dans les marchés publics

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

- **Action 1 : Diversifier les modes d'insertion dans les marchés publics**

	Volume réalisé auprès du secteur de l'insertion	Volume réalisé auprès du secteur de l'insertion	Volume réalisé auprès du secteur de l'insertion
Secteur "ameublement déco textile"	- €	Secteur "collecte et traitement des déchets"	- €
Secteur "communication marketing"	- €	Secteur "prestations intellectuelles"	- €
Secteur "déménagements, livraisons, transports"	- €	Secteur "culture, divertissement, tourisme"	- €
Secteur "services à la personne"	- €	Secteur "assistance générale et administrative"	8 932,68 €

Axe social – Le Département du Var solidaire

Chantier 1 : Favoriser l'insertion sociale dans les marchés publics

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

- **Action 2 : Étendre le bénéfice des clauses sociales à tous les marchés :**

  80 marchés en cours en 2025 comportant des clauses sociales soit 15 952 heures d'insertion pour 57 personnes. (14 645 heures d'insertion en 2024)

- **Action 3 : Développer le recours aux marchés réservés dans la commande publique :**

  2 marchés notifiés en 2025 :
- 20250158 Prestation de service de blanchisserie pour les services du Département du Var
- 20250939 Fourniture de TOTE bags personnalisés et garnis de produits alimentaires artisanaux et locaux sucrés, en vue du cadeau de fin d'année de la collectivité destiné aux agents du Conseil Départemental Départemental

Axe social – Le Département du Var solidaire

Chantier 2 : Favoriser la commande publique éthique

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

- **Action 1 : Favoriser la promotion de l'égalité femme/homme dans les contrats de la commande publique :**

  Pas de solution trouvée pour gérer de manière automatisée cette thématique. Report.

- **Action 2 : Sensibiliser les acteurs de l'achat public départemental aux principes de déontologie et améliorer la fonction achat en continu et en transversalité**

  Formations commande publique : 329 personnes formées en présentiel et 128 personnes formées via podcast en 2025

Axe économique - Une commande publique qui facilite l'accès et favorise le développement des TPE PME

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 1 : Adopter des conditions financières favorables

- **Action 1 : Développer la mise en place de clauses financières incitatives :**

  Report du projet d'achat de logiciel commande publique : statistique non produite.

- **Action 2 : Diminuer le délai de paiement des entreprises :**

  Délai 2025 : 12,01 **jours** . A titre de comparaison :
  - 2020 : 26 jours
  - 2021 : 15,25 jours
  - 2022 : 19,48 jours
  - 2023 : 16,35 jours
  - 2024 : 12,29 jours

Axe économique - Une commande publique qui facilite l'accès et favorise le développement des TPE PME

SPASER
Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
DÉPARTEMENT DU VAR

Chantier 2 : Renforcer la connaissance du tissu concurrentiel et l'attractivité de nos marchés

- **Action 1 : Communiquer sur les intentions d'achats de la collectivité :**

  Parution des intentions d'achats de plus de 90 000 euros HT effectuée sur le site internet du Département.

- **Action 2 : Recourir au sourcing :**

  Pratique en cours de développement : 38 actions de sourcing déclarées en 2025. guide pratique

DGS/DSGAT/
SC/ED

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A9

OBJET : RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL SOCIAL, ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (CoSEE) DU VAR AU TITRE DE L'ANNEE 2025-2026 - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A13 DU 24 JUIN 2024

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Christophe MORENO, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A13 du 24 juin 2024 relative à la création du Conseil social, économique et environnemental (CoSEE) du Var,
Vu le rapport du Président,
Considérant que dans un objectif de simplification, d'adaptation et de pertinence, il est proposé de modifier les modalités de fonction du CoSEE,
Considérant que le CoSEE s'est réuni le 3 juillet 2025, le 27 novembre 2025 et le 17 avril 2026 autour de la thématique «Le Var, terre de réussite pour les jeunes»,

Considérant l'avis de la commission administration générale, moyens généraux et projets structurants du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de modifier les modalités de fonctionnement du Conseil social, économique et environnemental du Var (CoSEE) approuvées par délibération du Conseil départemental n°A13 du 24 juin 2024 dans les parties "composition" et "relations avec le Département", conformément à l'annexe 1 ci-jointe,

- de prendre acte du rapport annuel d'activité du Conseil social, économique et environnemental (CoSEE) du Var au titre de l'année 2025-2026, réuni autour de la thématique « le Var, terre de réussite pour les jeunes », tel que joint en annexe 2.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1111453-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU
CONSEIL SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU VAR (CoSEE)

(modifiée par délibération du Conseil départemental le 22 septembre 2026)

Missions

Le CoSEE du Var a pour mission d'informer le conseil départemental sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux des politiques départementales. Il a notamment pour objet:

- de développer une observation partagée du territoire,
- d'émettre un avis sur les schémas et stratégies du Département,
- d'émettre un avis sur les propositions dans le cadre d'appels à projets thématiques,
- de réfléchir aux stratégies futures d'évolution et de développement du territoire,
- d'apporter une contribution dans le cadre d'études demandées par le Président du Conseil départemental,
- de soutenir la volonté politique d'une équité territoriale renforcée.

Composition

Les membres du CoSEE du Var sont désignés par le Président du Conseil départemental. La composition du CoSEE du Var peut être enrichie en cours de mandature.

Cette composition est déterminée de sorte à permettre une représentation de la diversité de la société civile organisée et notamment des milieux économique, social, environnemental, mais aussi associatif, citoyen, culturel, sportif, universitaire et scientifique.

Les membres du CoSEE du Var sont désignés nominativement.

Sa composition respecte une représentation équilibrée des sexes, des générations, des expertises et des territoires varois.

Les membres du CoSEE déclarent dès leur désignation tout intérêt personnel, direct ou indirect et de toute nature en lien avec le Département du Var, ses représentants élus ou son administration.

Fonctionnement

Le CoSEE est présidé par une personnalité désignée en son sein par le Président du Conseil départemental.

Elle convoque et préside les séances plénières du CoSEE.

Le CoSEE du Var se réunit en séance plénière à la demande du Président du Conseil départemental, et au moins deux fois par an.

Il adopte son règlement intérieur.

A l'initiative du Président du Conseil départemental, le CoSEE du Var peut être saisi de demandes d'avis sur tout projet à caractère économique, social, environnemental, culturel ou intéressant les compétences du Département, sur les schémas et stratégies du Département, ou encore sur les propositions dans le cadre d'appels à projets thématiques.

Il peut être chargé d'apporter une contribution dans le cadre d'études thématiques ou de missions d'évaluation des politiques publiques demandées par le Président du Conseil départemental. Il peut constituer à cet effet des groupes de travail et consulter des experts ou des acteurs du territoire.

L'ordre du jour est proposé par le/la Président(e) du CoSEE. Il est adressé avec la convocation au moins 10 jours francs avant la tenue de l'instance plénière. L'ordre du jour et les avis du CoSEE sont portés à la connaissance du Conseil départemental.

Organisation et modalités pratiques

Les membres du CoSEE reçoivent une convocation selon les modalités fixées par le règlement intérieur du CoSEE.

La fonction de membre du CoSEE est assurée à titre bénévole et gratuit.

Les membres du CoSEE peuvent recevoir une indemnité de déplacement et le remboursement des frais de séjour qu'ils ont engagés pour prendre part aux réunions et travaux du CoSEE. Ces frais pourront être remboursés forfaitairement, conformément à la réglementation en vigueur et dans le respect des règles de la comptabilité publique.

Relations avec le Département

Un rapport annuel d'activité du CoSEE du Var est présenté au Conseil départemental réuni en séance plénière.

Les conseillers départementaux des jeunes peuvent être associés aux échanges du CoSEE du Var.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU VAR (CoSEE)

AU TITRE DE L'ANNÉE 2025-2026

Le Conseil social, économique et environnemental (CoSEE) du Var, créé par le Conseil départemental du
Var le 24 juin 2024, a choisi de faire converger les enjeux du Département et ceux de l'ensemble des acteurs varois par un thème central qui guidera la réflexion :

« Quel Var en 2025, en 2050 ? »

Le CoSEE s'est réuni en séances plénières le 3 juillet 2025, le 28 novembre 2025 et le 17 avril 2026 autour de la thématique « Le Var, terre de réussite pour les jeunes ». Les réflexions issues de ces réunions ont également été nourries par des contributions apportées lors de webinaires et d'échanges. La troisième séance, en présence du Conseil de Provence, a permis un échange d'expériences.

L'agence d'urbanisme et de développement de l'agglomération toulonnaise a présenté une étude chiffrée sur les jeunes dans le Var. Les étudiants d'Ingémédia ont également travaillé ce sujet dans le cadre de leur scolarité. Leurs constats ont renforcé les apports du CoSEE, auxquels ils ont avancé des propositions pour valoriser l'image et les atouts du Var auprès des jeunes :

- Constats de la jeunesse varoise (s'appuyant sur un sondage auprès des jeunes) : coût de la vie, mobilité, perspectives d'emploi, communication.
- Proposition d'angles sur une démarche de marketing territorial "le Var, terre de réussite pour les jeunes".

Les principaux angles de réussite des jeunes ont été mis en lumière ainsi que des solutions pour retenir les jeunes dans le Var. L'ensemble des contributions a permis de dégager les défis et freins de la réussite des jeunes sur le territoire, pour envisager des perspectives à court terme et favoriser des avancées concrètes.

1. L'identification des facteurs de succès et des solutions pour maintenir les jeunes dans le Var

a. Les principaux angles de réussite des jeunes dans le Var

Les contributions et échanges se sont articulés autour de deux questions clés :

- ➔ à quoi associez-vous la réussite des jeunes dans le Var ?
- ➔ quelles solutions concrètes proposez-vous pour améliorer la communication afin de maintenir les jeunes dans le Var ?

Les principaux angles de lecture de la réussite des jeunes, ressortis, sont les suivants :

- l'éducation, la formation et les actions précoces
- l'emploi et l'insertion professionnelle
- les soutiens divers dans l'environnement du jeune
- le cadre de vie, l'offre de loisir et la qualité de vie sociale
- l'accessibilité (logement et mobilité)

Le manque d'informations des jeunes sur les opportunités locales et la difficulté à se projeter dans certains métiers ont été identifiés par un constat majeur. De nombreux bacheliers quittent le Var malgré des formations pertinentes sur le territoire. L'image de certains secteurs professionnels, comme l'agriculture ou les métiers manuels (bâtiment), souffre de préjugés, malgré des besoins de recrutement et de bons salaires potentiels. Les établissements scolaires sont parfois réticents à ouvrir leurs portes pour des actions de découverte des métiers.

b. Les solutions proposées pour retenir les jeunes dans le Var

Plusieurs leviers d'attractivité et métiers d'avenir ont été identifiés, à l'instar de l'économie bleue, nécessitant de nouvelles expertises, des métiers manuels, notamment dans le bâtiment (adaptation des logements pour personnes âgées), ou encore des métiers de la défense.

L'importance de l'expérience concrète pour les jeunes a été soulignée, avec des exemples comme le job dating et le service civique. Il est suggéré de favoriser la rencontre avec des professionnels locaux et d'ouvrir davantage les établissements scolaires pour présenter la réalité des professions et "casser les représentations".

L'attachement au territoire est un axe à exploiter. Il est préconisé de développer une démarche marketing ciblée vers les adolescents, utilisant des outils numériques adaptés (TikTok, jeux vidéo) et impliquant des personnalités varoises ayant réussi. L'objectif est de mettre en avant les valeurs et richesses du Var.

Cependant, le logement et la mobilité ont été identifiés comme des freins majeurs, avec un littoral souvent peu accessible, et ainsi le développement nécessaire d'alternatives sur le territoire varois.

2. Défis et freins de la réussite des jeunes dans le Var et perspectives à court terme

a. Les principaux défis et freins de la réussite des jeunes dans le Var

La réflexion sur la réussite éducative et professionnelle s'est concentrée sur la nécessité de conserver la jeunesse sur le territoire en améliorant l'image et l'accessibilité des métiers. Il a ainsi été proposé :

- de valoriser l'image des métiers et l'attractivité :
  - mettre en place un "plan Marshall" de découverte du territoire,
  - s'attaquer au problème du manque de visibilité,
  - lancer des campagnes de valorisation des métiers et de jeunes parcours de réussite,
- d'associer le Département et d'effectuer une sensibilisation précoce :
  - enrichir l'approche de la présentation des métiers au collège,
  - utiliser l'immersion dans le réel et les outils pédagogiques originaux,
  - sensibiliser les enseignants,

- de créer une adéquation entre l'emploi, la formation et les besoins du territoire :
    - connaître précisément les métiers en tension et d'avenir,
    - mettre en lumière les métiers en lien avec les marqueurs d'identité du territoire (lien intergénérationnel, or bleu et or vert, transition énergétique, tourisme, …),
    - élargir l'offre d'études supérieures,
- sur la réussite éducative et professionnelle :
    - rassurer sur la réalité et la diversité des opportunités y compris pour les métiers exigeant peu voire pas de diplôme,
    - valoriser les premières expériences professionnelles courtes, périodes d'essai et immersion à double sens,
    - mettre en avant les possibilités d'ascension professionnelle dans le Var.

Les contributions sur le bien-vivre ensemble ont abordé les leviers pour créer un sentiment d'appartenance et améliorer la qualité de vie des jeunes. Il a ainsi été proposé :

- de créer un sentiment d'appartenance, de valoriser le patrimoine local et d'adapter l'offre culturelle et sociale à la jeunesse :
    - créer des événements fédérateurs en lien avec l'identité du territoire,
    - dynamiser et diversifier l'offre culturelle,
- lever les freins pratiques (géographiques, financiers, institutionnels) pour l'accès des jeunes au vivre ensemble sur le territoire :
    - faciliter l'accès à la culture des jeunes sur le territoire,
    - mobiliser le cadre de vie et la convivialité,
- valoriser le Var comme une terre d'engagement :
    - favoriser l'engagement citoyen,
    - encourager et appliquer les initiatives locales.

Les questionnements sur les moyens mis au service de la réussite des jeunes
ont identifié des freins structurels à l'insertion, ciblant particulièrement les jeunes en situation de précarité, les jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance et les étudiants. Il est ainsi proposé :

- pour la mobilité :
    - soutenir les auto-écoles solidaires,
    - proposer des financements innovants tels que l'utilisation du compte personnel de formation des parents,
    - mutualiser des flottes de véhicules,
    - aborder les questions de la complexité urbaine,
- pour le logement et l'accès aux aides :
    - réfléchir à la mutualisation des allocations des jeunes majeurs,
    - encourager la colocation, y compris intergénérationnelle,
    - donner de la visibilité aux dispositifs d'aide,
- pour la santé physique et mentale :
    - développer des modèles d'accompagnement par les pairs,
    - souligner et vanter l'intérêt du mentorat,
    - développer et valoriser le tutorat,
    - créer une cartographie spécifique sur la santé mentale des jeunes
- pour la communication et le soutien :
    - mener une enquête de consultation directe des jeunes,
    - faire de la santé une priorité,
    - s'appuyer sur les missions locales,
    - intégrer la thématique jeunesse dans les programmes locaux de l'habitat et les plans de mobilité.

b. Les perspectives convenues à court terme

Les perspectives et pistes de travail suivantes ont été arrêtées :

- ➔ organiser une rencontre avec le DASEN et quelques représentants du COSEE pour aborder ces sujets (formats innovants de rencontres, stéréotypes métiers, …) ;
- ➔ travailler sur la présentation et les représentations des métiers du territoire au primaire et au collège, avec les communes, EPCI, l'association des maires du Var et le DASEN ;
- ➔ travailler en lien avec l'enseignement supérieur varois une cartographie des opportunités et besoins, en miroir des formations dans la perspective d'offrir une visibilité globale et territoriale.
- ➔ renforcer le sentiment d'appartenance au département du Var par la création d'un label pour la culture immatérielle et l'identité provençale, notamment pour faciliter les interventions auprès des jeunes sur ce thème, et porter un regard croisé avec la politique départementale (associer Mme Véronique Lenoir) ;
- ➔ conduire une réflexion en lien avec la Région, visant à répondre à la question : comment améliorer la mobilité des jeunes entre le littoral et le centre Var ?
- ➔ favoriser l'engagement des jeunes et les évènements pour les jeunes (concours d'idées, lancement d'un appel à projet auprès des associations, valorisation des projets de jeunes)
- ➔ proposer des formats d'animation mettant en relation les marqueurs forts du territoire et les appétences des jeunes (culture maritime, e sport, …)
- ➔ mobiliser le lien avec les services d'information jeunesse et CRIJ PACA dans le cadre de la politique jeunesse du Département pour partager ces propositions ;
- ➔ en lien avec l'université (Etudiants relais-santé) et les communes, réfléchir à une cartographie spécifique sur la santé mentale des jeunes ;
- ➔ conduire un recensement des dispositifs actuels de mentorat sur le territoire afin d'approfondir cette piste ;
- ➔ créer un groupe de travail pour accompagner et valoriser les parcours des enfants et jeunes adultes relevant de l'aide sociale à l'enfance.

3. Les avancées et actions concrètes

a. L'orientation des jeunes vers les métiers professionnels

Une réunion de travail s'est tenue le 19 mars avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) alors en fonction. Les discussions ont porté sur la valorisation des nouveaux métiers nécessaires dans le Var, l'intégration des partenaires dans les établissements scolaires et la facilitation de l'accès aux établissements dans le domaine de la culture et de la mémoire.

Le DASEN a montré un intérêt et un partage des problématiques relatives à l'orientation des jeunes vers des métiers manuels. Il s'est dit favorable à lancer une expérimentation locale dans le secteur de Draguignan, au sein d'un lycée général et technologique. L'objectif vise à promouvoir les projets professionnels construits dès la classe de troisième, en fondant la sélection des élèves sur leur motivation réelle plutôt que sur leurs seuls résultats académiques. *" Quelle expérience fait-on vivre à un jeune ? " ; " planter une graine "*

Le DASEN a également répondu favorablement aux propositions :

- L'idée du « match retour » : elle consiste à organiser une information sur les métiers par leurs acteurs, suivie d'une visite immersive des collégiens en entreprise. Il convient de sécuriser le parcours du jeune en lui promettant une place garantie en formation, transformant ainsi son immersion réussie en un véritable passeport pour son orientation.

- L'organisation de déjeuners entre professeurs et chefs d'entreprises pour que les enseignants se rendent compte de la réalité du terrain.

Les échanges doivent se poursuivre avec l'actuel DASEN dans cette dynamique.

b. La valorisation de la réussite des jeunes issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE)

Le panorama des actions existantes pour les 1 700 enfants confiés au département, fait état des dispositifs déjà en place pour valoriser les parcours et aider ces jeunes à gagner en estime de soi, notamment par l'accès à la culture et au sport, mais aussi le soutien à l'ADEPAPE.

La réussite de ces jeunes nécessite une approche globale qui intègre le logement, l'emploi, la mobilité, les revenus. Les propositions concrètes et pistes d'actions suivantes ont été discutées par le CoSEE :

- mettre en place un dispositif de mentorat par les pairs ;
- organiser des formations à la prise de parole en public pour les jeunes mentors ou ambassadeurs ;
- mettre en valeur la réussite des diplômés, et l'élargir à un véritable festival des talents pour mettre en lumière toutes les formes de réussite ;
- faciliter les « coups de pouce » pour l'installation des jeunes, notamment en explorant la piste de partenariats d'entreprises de bricolage et ameublement (mécénat, politique RSE, …) ;
- valoriser la mobilisation des jeunes dans des projets d'utilité sociale, environnementaux ou au profit de personnes âgées.

c. L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins professionnels du territoire (AUDAT)

L'AUDAT a lancé une étude comprenant deux volets :

1. Le recensement l'offre de formation du CAP à l'enseignement supérieur (environ 200 diplômes de niveau licence et master déjà recensés) au travers de l'analyse des bases de données existantes, avec description du contenu et des débouchés, en tenant compte de l'évolution des métiers liée notamment à l'intelligence artificielle.
2. L'analyse qualitative de la corrélation entre l'offre de formation et les besoins locaux pour chercher à comprendre, sur des secteurs particuliers, la fuite des jeunes après leur formation.

d. Le marketing territorial pour l'identité varoise : So Var So Good

Les étudiants de l'UFR Ingémédia (Université de Toulon) ont travaillé sur un projet de marketing territorial intitulé « So Var So good ». Le concept vise à s'adresser aux jeunes dans leur langage en véhiculant l'idée que le Var offre la possibilité de réussir autrement. Un extrait de leur travail finalisé fin janvier 2026 a été présenté, dans lequel ils ont proposé des campagnes de communication, des messages clés, une charte graphique, et des vidéos de "success stories".



L'accueil d'une stagiaire de Master 1 en fin de premier semestre 2026 a permis de donner corps à une partie de leurs propositions, notamment par la réalisation d'une série de vidéos de jeunes varois et de carrousels valorisant le Var comme terre de réussite pour les jeunes.

e. L'accompagnement social des jeunes

Les membres du CoSEE se sont réunis en webinaire le 31 mars 2026 pour évoquer les questions sociales sous-jacentes à la réussite des jeunes sur le territoire. La réussite des jeunes en grande difficulté requiert une approche globale intégrant les dimensions du logement, de l'emploi, de la mobilité, des revenus et le soutien aux jeunes chefs de famille monoparentale. Ce premier échange a mis en lumière des marqueurs sociaux importants et attiré l'attention sur des angles particuliers d'approche du sujet, notamment la question de l'accompagnement des jeunes en situation de précarité lors de la période estivale, les différences territoriales dans l'accès à l'information et une difficulté des jeunes à "oser" actionner les services existants.

Il est également apparu important de valoriser et d'encourager les expériences positives d'engagement des jeunes qui ont vécu des parcours difficiles. Ces travaux ont vocation à se poursuivre pour approfondir ces premières réflexions, et aborder notamment la questions des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

4. Les autres axes de travaux du CoSEE

a. L'usage de l'intelligence artificielle dans les secteurs d'activité

Représentant des secteurs très divers de la société varoise, le CoSEE est un espace idéal pour réaliser une prise de pouls régulière sur les usages de l'IA sur le territoire. Dans cette perspective, un premier sondage a été réalisé auprès des membres du CoSEE.

Ce premier retour a notamment montré que l'intelligence artificielle est majoritairement perçue de manière positive, comme une aide à la décision. Cet exercice sera renouvelé régulièrement sous différents angles pour approfondir la connaissance de l'appropriation de l'IA et de ses impacts dans le temps.

b. La collaboration avec le Conseil de Provence

Des liens se sont rapidement noués avec le Conseil de Provence (équivalent du CoSEE auprès du Département des Bouches-du-Rhône), dont l'existence est plus ancienne que celle du CoSEE. Invitée pour la 3ème séance, une délégation a en présenté le fonctionnement. Les nombreuses synergies possibles entre ces deux instances ont été mises en lumière à cette occasion. Les deux instances se rejoignent dans le choix des matières abordées et notamment les rapports sur l'IA, la jeunesse, l'alimentation, ou encore par l'intérêt d'une approche territoriale croisée (territoire Ouest Var).

Ainsi, un dialogue nourri est engagé, avec en projet l'organisation de séquences d'échange communes et le partage de travaux.

c. La contribution au prix de l'innovation et de la recherche du Var

En outre, le CoSEE a été associé au prix de l'innovation et de la recherche du Var, en associant des membres dans la composition du jury de l'édition 2026 et en relayant l'appel à candidatures. Il a également été consulté sur l'intitulé du prix thématique qui sera dédié à la jeunesse en 2027 : il s'agira en outre de valoriser les talents de demain, de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et de mettre en valeur les innovations facilitant la réussite des jeunes.

Les membres du CoSEE sont aussi mobilisés lors des manifestations institutionnelles dédiées, garantissant ainsi l'ancrage territorial et la cohérence transversale des actions menées par la collectivité départementale.

/
KM

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A10

OBJET : DISPOSITIF EXCEPTIONNEL D'INTERVENTION EN FAVEUR DES COMMUNES VAROISES SINISTREES PAR LES INCENDIES MAJEURS DE JUILLET ET AOUT 2026

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, Mme Valérie MONDONE, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1111-9, L 1111-10, et L 3211-1,
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, Vu la délibération du Conseil départemental n°A9 du 1er février 2022 adoptant le règlement financier de la collectivité,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A23 du 22 mars 2016 modifiée par délibération A10 du 1er février 2022 relative au dispositif d'accompagnement des projets d'investissement conduits par les communes et les EPCI,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A31 du 24 mai 2022 portant revalorisation de l'autorisation de programme d'aide aux communes et EPCI,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A18 du 3 avril 2023 portant sur le nouveau dispositif d'accompagnement des projets d'investissement conduits par les communes et les EPCI portant sur les axes et modalités d'intervention ainsi que sur les règles de gestion des aides départementales,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A9 du 16 décembre 2024 relative à la mise à jour dudit dispositif,
Vu le rapport du Président,
Considérant que le maintien d'une contribution financière du Département aux projets d'investissement dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes, leurs groupements, les établissements publics qui leur sont rattachés ou les sociétés dont ils détiennent une part du capital contribue à un développement équilibré des territoires s'inscrivant en cohérence avec les politiques sectorielles du Département et présente, de ce fait, un intérêt départemental,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Considérant l'information à la commission préservation des espaces forestiers et agricoles et des risques sanitaires du 3 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver l'octroi d'une aide totale en investissement de 1 000 000 € destinée aux travaux des communes frappées par les incendies de juillet-août 2026,

- d'approuver le principe d'une aide financière de 30% des dépenses éligibles, le montant de la subvention accordée étant plafonnée à 200 000 € par commune,

- d'accorder une dérogation de commencement d'exécution des opérations à compter du 1er septembre 2026 des aides départementales,

- de proposer le principe de dérogation qui peut être décidé ponctuellement par le représentant de l'Etat. Le code général des collectivités territoriales fixe la règle : toute collectivité ou groupement de collectivités maître d'ouvrage d'une opération d'investissement, en métropole, « *assure une participation minimale au financement de ce projet* » (article L 1111-10 du CGCT). En règle générale, cette participation minimale est fixée à 20 %.

Depuis la loi “Engagement et proximité” de 2019, un dispositif de dérogation est prévu, décidé au cas par cas par les préfets : cette dérogation (article 82 de la loi du 27 décembre 2019) est possible pour les investissements concernant *“les ponts et ouvrages d'art, ceux en matière de défense extérieure contre l'incendie et ceux concourant à la construction, à la reconstruction, à l'extension et aux réparations des centres de santé”*.

La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental et affectée sur l'autorisation de programme 2016-0502V1-100, programme STRPG00015 aides aux communes opération budgétaire.

Le versement de la subvention, partiel ou total, intervient au vu d'un état récapitulatif des dépenses réalisées visé par le comptable de la collectivité et par l'ordonnateur (maire ou président de l'intercommunalité) ainsi que sur présentation du plan de financement définitif. L'aide départementale est versée au prorata de la dépense effectivement réalisée, par l'application du taux résultant du rapport entre la subvention allouée et le montant prévu de l'opération.

La subvention peut faire l'objet d'acomptes à hauteur de 90% du montant subventionné en fonction de l'avancement de l'opération. Au-delà, seul le solde de la subvention pourra être payé, solde qui nécessitera la production du procès-verbal de réception des travaux et des éléments de communication, notamment l'information du public cités ci-après.

Le bénéficiaire de l'aide doit communiquer et certifier le plan de financement réel de l'opération subventionnée. Le taux maximal d'aide publique est de 80%. En cas de dépassement, le département serait amené à écrêter son aide.

Pendant l'exécution de l'opération financée par le Département du Var, le bénéficiaire s'engage à assurer une information du public sur l'aide départementale. Par ailleurs, un support ou un marquage indiquant le partenariat avec le Département du Var sera réalisé sur tout équipement construit grâce à un soutien financier départemental.

La réalisation de l'opération ainsi que sa destination doivent être conformes au dossier de demande d'aide financière; à défaut le Département pourra suspendre la mise en paiement de sa subvention et, le cas échéant, en demander le remboursement en tout ou partie.

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, une avance représentant 50% du montant de la subvention peut être attribuée sur présentation d'un acte d'engagement et d'un ordre de service attestant du démarrage de l'opération.

En vertu du règlement financier de la collectivité, la durée de validité de la subvention d'investissement est fixée à 3 ans à compter de la notification de la délibération, sans possibilité de prorogation. Le terme de validité de l'aide est automatiquement porté à 5 ans à compter de la date de la délibération si une demande d'acompte est reçue dans le délai de 3 ans. Les demandes de paiement parvenues après l'échéance de 5 ans seront déclarées caduques.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129557A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

/
PF

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A11

OBJET : PROJETS PORTES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES AU TITRE DU MANDAT 2025-2027

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, M. Grégory LOEW, Mme Valérie MONDONE.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil départemental n° A 14 du 13 juin 2023 instituant le Conseil départemental des jeunes à partir de l'année scolaire 2023-2024,
Vu le rapport du Président,
Considérant que le Conseil départemental des jeunes s'est réuni en séance plénière le 10 décembre 2025,
Considérant que le Conseil départemental des jeunes s'est réuni en commission solidarités, citoyenneté, culture, sport et jeunesse les 11 février et 8 avril 2026,
Considérant que le Conseil départemental des jeunes s'est réuni en commission environnement, déplacements, équipements publics et tourisme les 28 janvier et 11 mars 2026,
Considérant que le travail réalisé par ces commissions a permis de faire émerger plusieurs projets

Considérant l'information à la commission collèges du 3 septembre 2026

PREND ACTE :

- des projets émanant des travaux du conseil départemental des jeunes, déclinés selon les cinq thématiques suivantes :

• Var culture : réalisation d'un atelier culinaire en lien avec le territoire varois (productions varoises...) et intervention possible d'un producteur local

• Var solidarité et citoyen : rencontre entre les conseillers départementaux jeunes et les aînés varois pour partager les expériences et recueillir les mémoires

• Var équipement public : sensibiliser aux incivilités sous forme de bande dessinée " La vie d'un collégien dans le collège et à l'extérieur"

• Var tourisme : réalisation d'une affiche du tourisme responsable

• Var sport jeunesse : reconduction des olympiades inter collèges consistant en l'organisation, sur une journée, d'une compétition sportive pour les collégiens varois

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129856-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES
COMMISSION CULTURE, SPORT, SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

FICHE PROJET CULTURE

Intitulé du projet

Atelier culinaire en lien avec le territoire varois (productions varoises) et intervention possible d'un producteur local

Cible

Collégiens et/ou conseillers départementaux

Acteurs du projet

- Producteurs locaux
- archives départementales (pour des recettes anciennes),
- circuit local

Contexte

Valorisation des acteurs varois et du territoire
Davantage de produits varois

Actions à mettre en place

vidéo/filmer les CDJ à table
création d'une recette avec un panier repas
lister les ingrédients (pour la prochaine commission les CDJ doivent lister des produits varois avec le lieu et le producteur)

Résultats attendus

- repas complet avec des produits varois
- fusionner le projet culture et solidarité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES
COMMISSION CULTURE, SPORT, SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

FICHE PROJET SOLIDARITÉ

Intitulé du projet

Rencontre entre les CDJ et les aînés pour confronter les expériences, les points de vue et recueillir les mémoires.

Cible

Les aînés

Acteurs du projet

CDJ - Associations

Contexte

Échanger des expériences de vie

Actions à mettre en place

rencontre des aînés

Résultats attendus

documentaire sur la jeunesse “d’avant” et la jeunesse “d’aujourd’hui”

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES
COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉPLACEMENTS, ÉQUIPEMENTS PUBLICS, TOURISME

FICHE PROJET EQUIPEMENTS PUBLICS

Intitulé du projet

Sensibiliser aux incivilités sous forme d'une bande dessinée“ La vie d'un collégien dans le collège et à l'extérieur”

Acteurs du projet

Les conseillers départementaux jeunes avec le soutien de communication interne

Contexte

Constat de nombreuses incivilités et dégradations dans les collèges et en dehors qui ont des conséquences

Actions à mettre en place

Le scénario : la vie d'un collégien dans le collège et à l'extérieur

- Utiliser des slogans et des signes pour un plus fort impact

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES
COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉPLACEMENTS, ÉQUIPEMENTS PUBLICS, TOURISME

FICHE PROJET TOURISME

Intitulé du projet

tourisme responsable

Cible

Touristes et locaux

Acteurs du projet

CDJ avec le soutien de la communication interne pour la réalisation de l'affiche

Contexte

Dégradation des lieux touristiques
Protéger nos sites touristiques

Actions à mettre en place

- réalisation d'une affiche

Résultats attendus

- Respect des sites et du territoire
- Respect de la nature

Annexe à la délibération du Conseil départemental du 22 septembre 2026

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES
COMMISSION CITOYENNETE, SOLIDARITE, CULTURE, SPORT ET JEUNESSE
COMMISSION ENVIRONNEMENT, DÉPLACEMENT, ÉQUIPEMENTS PUBLICS, TOURISME

FICHE PROJET COMMUN

Intitulé du projet

VAR SPORT JEUNESSE

Acteurs du projet

Acteurs du projet : les jeunes conseillers départementaux
Intervenant internes: Direction des Sports
Intervenants externes : UNSS

Contexte

COMPÉTITION SPORTIVE/OLYMPIADES

Dans le cadre de la commission Citoyenneté, Solidarité, Culture, Sport et de la Commission Environnement, Déplacement, Équipements Publics, Tourisme, le CDJ a voté l'organisation d'une compétition sportive mixte sur une journée pour les collégiens varois.

Actions à mettre en place

- sélection des collèges participants par canton
- sélection des disciplines sportives
- déterminer le lieu selon la capacité

Résultats attendus

mai/juin 2027

Annexe à la délibération du Conseil départemental du 22 septembre 2026

SH/DEF/
FL

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A12

OBJET : AIDE SOCIALE A L'ENFANCE - INSTAURATION DU DISPOSITIF " ACCUEIL DURABLE ET BENEVOLE " ET INDEMNITES ASSOCIEES

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, Mme Valérie RIALLAND, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Laurent BONNET, M. Michel BONNUS, Mme Caroline DEPALLENS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article L 221-2-1,
Vu le règlement départemental d'aide sociale et d'action sociale du Var du 13 décembre 2021 et notamment la fiche n°78 "accueil du mineur confié directement à un particulier par décision judiciaire",
Vu le rapport du Président,

Considérant l'avis de la commission enfance et centre départemental de l'enfance du 2 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'instaurer, dans le Département du Var, le dispositif d'accueil durable et bénévole,

- d'appliquer à l'accueil durable et bénévole les dispositions financières suivantes :

* une allocation d'entretien et d'éducation : versée mensuellement pour les frais courants (éducation, entretien, conduite) conformément aux dispositions financières de la fiche 78 du RDAS (sur la base de la délibération relative aux assistants familiaux), équivalente au montant de l'allocation versée au tiers digne de confiance éventuellement majorée jusqu'à 200% en fonction de l'évaluation financière du tiers,

* des indemnités spécifiques liées à des prises en charge d'activités sportives/culturelles, de colonie de vacances, de frais de soutien scolaire et de frais médicaux (non couverts par la PUMA) aux montants et dans les conditions définis dans la délibération relative à la revalorisation des prestations pour les assistants familiaux.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129320-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

SST/DBEP/
HM

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A13

OBJET : DEPLOIEMENT DU PLAN VAR SOLAIRE ECONOME

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports : Mme Valérie RIALLAND.

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et la publication de la feuille de route nationale économie circulaire du 23 avril 2018,
Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,
Vu la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelable,
Vu les 17 objectifs de développement durable (ODD), approuvés le 2 août 2015 par les 193 pays membres de l'organisation des Nations unies (ONU), ainsi que le programme de développement
durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 », adopté le 25 septembre 2015 par les membres des Nations unies,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A10 du 3 avril 2023 "Naturellement Var" relative aux principes et défis portés par le département en matière de développement durable,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A25 du 24 juin 2024 relative à la création de la société publique locale Var énergies renouvelables (SPL VER) et approbation des projets de statuts,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A12 du 25 novembre 2025 relative aux deux missions d'AMO portant sur les missions d'études potentielles et définition, planification du plan de solarisation de centrales photovoltaïques confiées à la SPL VER
Vu le rapport du Président,
Considérant que le Département du Var est engagé dans de multiples actions qui procèdent du développement durable, du fait même de l'exercice de ses compétences, comme des choix politiques de ses élus,
Considérant que face aux enjeux climatiques, de transition écologique et de solidarités humaines, il est aujourd'hui nécessaire d'affirmer la volonté politique départementale en matière de développement durable, en visant l'exemplarité, l'engagement déterminé et le partage des actions avec nos partenaires des territoires,
Considérant le défi n°3 "équiper en installations d'énergies renouvelables au moins 60 sites en 5 ans de façon qu'ils s'auto-alimentent et proposer un dispositif qui contribue à développer cette production par les autres acteurs publics (offices de l'habitat, EPCI, ...)",
Considérant la stratégie globale, les études préalables de la SPL VER et les interactions avec les projets en cours, notamment le plan de rénovation des collèges,
Considérant que le plan de solarisation d'un budget évalué à 25 millions d'euros (intégrant les études, les travaux et la rémunération de la MOD) permettra de produire 14 GWh/an avec des économies de l'ordre de 22M€ sur 20 ans sans compter les valorisations au titre de la revente des surplus,
Considérant le comité de pilotage du 3 septembre 2026 et les orientations prises,
Considérant la nécessité de déployer cette stratégie sur des volets pré-opérationnels,

Considérant l'avis de la commission développement durable, mobilités douces et performance énergétique du 3 septembre 2026
Considérant l'information à la commission collèges du 3 septembre 2026
Considérant l'information à la commission patrimoine immobilier départemental du 3 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'acter le principe de déploiement du plan de solarisation du patrimoine départemental concernant l'équipement des sites prévus au plan en installations photovoltaïques.

Adopté à l'unanimité.

Non participation au vote : Mme Valérie RIALLAND.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129458-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

MPA/DF/
JR

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A14

OBJET : OPERATIONS FINANCIERES - REVALORISATIONS, REVISIONS ET ANNULATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) - REVALORISATIONS ET REVISIONS DES AFFECTATIONS

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI, M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment sont article L1612-29,
Vu le règlement budgétaire et financier,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de voter les nouveaux montants des autorisations pluriannuelles qui figurent en annexe 1,

- de voter les clôtures des autorisations de programme qui figurent en annexe 2,

- de voter les nouveaux montants des affectations qui figurent en annexes 3, 4 et 5.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1130255A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

Vote de révision d'autorisations de programme et d'engagement

Autorisations de programme

										Echéancier prévisionnel des crédits de paiement							
Millésime	Code Programme	Libellé Programme	Code AP	Libellé AP	Type AP (Programme ou Projets)	Chapitre (s) M57	Montant de l'AP initiale	Ajustement d'AP	Montant révisé de l'AP	CA antérieur à 2026	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
2023	STRPG00001	TOURISME	2023-DI23006	TOURISME - MAÎTRISE D'OUVRAGE EN AP	Projet	20-23	753 000,00 €	800 000,00 €	1 553 000,00 €	714 918,67 €	20 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	68 081,33 €
2020	ENVPG00017	AMENAGEMENT ET GESTION DES ENS	2020-1202J1-003	AP-TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LES ENS	Programme	20	6 500 000,00 €	-2 592 555,24	3 907 444,76 €	3 907 079,00 €	365,76 €						
2018	COLPG00005	DOTATIONS ET SUBVENTIONS AUX COLLEGES PRIVES	2018-2018-0601CE-001	AP-AIDE INVEST CLG PRIVES SOUS CONTRAT	Programme	204	2 211 000,00 €	889 449,00 €	3 100 449,00 €	1 734 175,26 €	255 000,00 €	300 000,00 €	320 000,00 €	340 000,00 €	151 273,74 €		
2016	ENVPG00012	CIRCUIT THEMATIQUE JARDINS NATURELS SENSIBLES	2016-1202J1-001	AP-AMENAGEMENT DES ENS	Programme	20-21-23	12 500 000,00 €	6 000 000,00 €	18 500 000,00 €	4 092 133,27 €	3 578 570,00 €	3 240 900,00 €	4 400 000,00 €	3 000 000,00 €	188 396,73 €		
2016	SOCPG00024	AIDES AUX PARTICULIERS POUR TRAVAUX AMELIORATION DE L HABITAT ET DE PRECARITE ENERGETIQUE	2016-2016-0503V1-001	AP-AIDES AUX PARTICULIERS POUR TRAVAUX AMELIORATION DE L HABITAT ET DE PRECARITE ENERGETIQUE	Programme	204	14 650 000,00 €	3 400 000,00 €	18 050 000,00 €	9 690 633,47 €	1 130 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 229 366,53 €	
2016	ADMPG00004	RENOVATION AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'ADMINISTRATION	2016-2016-0102BA-001	AP-RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS	Programme	20-21-23	48 130 000,00 €	15 870 000,00 €	64 000 000,00 €	36 070 846,91 €	9 050 000,00 €	9 350 000,00 €	9 529 153,09 €				
						Totaux	84 744 000,00 €	24 366 893,76 €	109 110 893,76 €	56 209 786,58 €	14 033 935,76 €	14 690 900,00 €	16 049 153,09 €	4 890 000,00 €	1 889 670,47 €	1 279 366,53 €	68 081,33 €

Autorisations d'engagement

										Echéancier prévisionnel des crédits de paiement							
Millésime	Code Programme	Libellé Programme	Code AP	Libellé AP	Type AP (Programme ou Projets)	Chapitre (s) M57	Montant de l'AP initiale	Ajustement d'AP	Montant révisé de l'AP	CA antérieur à 2026	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
2023	CULPG00004	EQUIPEMENTS CULTURELS DEPARTEMENTAUX	2023-DF23002	HDE FONCTIONNEMENT AE	Programme	011	4 709 360,00 €	-1 323 298,28	3 386 061,72 €	2 366 061,72 €	510 000,00 €	510 000,00 €					
2022	SOCPG00014	FONDS SOCIAL EUROPEEN	2022-DF22003	FSE + 2022-2028	Programme	65	17 806 184,00 €	100 000,00 €	17 906 184,00 €	7 603 899,37 €	2 841 274,00 €	3 839 152,00 €	3 471 132,45 €	150 726,18 €			
2021	ADMPG00025	COMMUNICATION EXTERNE	2021-2021-0101L1-001	AE DEPENSES DE COMMUNICATION RELATIVES A L HDE Draguignan	Programme	011	11 960 000,00 €	595 000,00 €	12 555 000,00 €	3 522 712,00 €	1 897 500,00 €	2 234 000,00 €	2 093 050,00 €	2 131 350,00 €	676 388,00 €		
						Totaux	34 475 544,00 €	-628 298,28	33 847 245,72 €	13 492 673,09 €	5 248 774,00 €	6 583 152,00 €	5 564 182,45 €	2 282 076,18 €	676 388,00 €		

Vote de clôture d'autorisations de programme et de crédits de paiement

Millésime	Code Programme	Libellé Programme	Code AP	Libellé AP	Type AP (Programme ou Projets)	Chapitre M57	**Montant voté**	**Montant Affecté**	**Montant engagé AP**	**Montant Réalisé**	**Solde**
2017	STRPG00011	FONDS DE CONCOURS	AP-2017-2017-1001IV-001	AP-FONDS DE CONCOURS	Programme	204	8 400 000,00 €	4 166 200,54 €	4 166 200,54 €	4 166 200,54 €	4 233 799,46 €
2017	ENVPG00001	SUBVENTION ENVIRONNEMENTALES ET AGRICOLES	AP-2017-2017-1206IG-002	SUBVENTION VALORISATION PRODUITS DE LA FORÊT	Programme	204	530 000,00 €	467 968,06 €	467 968,06 €	467 968,06 €	62 031,94 €
						Total	*8 930 000,00 €*	*4 634 168,60 €*	*4 634 168,60 €*	*4 634 168,60 €*	*4 295 831,40 €*

Annexe 3

Programme : RENOVATION AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'ADMINISTRATION (ADMPG00004)

Suivi des affectations : AP-RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS
N° AP-2016-0102BA-001

Code opération budgétaire	libellé opération budgétaire	Montant affecté par Délibération	Ajustement d'affectation	Nouveau montant affecté
21100084	DECRET TERTIAIRE - BATIMENTS	3 125 000,00 €		3 125 000,00 €
21100148	RENOVATION DES BATIMENTS	27 760 000,00 €	4 000 000,00 €	31 760 000,00 €
21100152	SECURISATION DES ACCES BATIMENTS	2 100 000,00 €		2 100 000,00 €
21100185	AD'AP BATIMENTS	2 700 000,00 €		2 700 000,00 €
21100192	AMENAGEMENT BATIMENTS	11 845 000,00 €	1 000 000,00 €	12 845 000,00 €
26OPE00661	ETUDES PREALABLES	600 000,00 €		600 000,00 €
	TOTAUX	**48 130 000,00 €**	**5 000 000,00 €**	**53 130 000,00 €**

Annexe à la délibération de l'assemblée plénière du 22 septembre 2026

Annexe 4

PROGRAMME EQUIPEMENTS CULTURELS DEPARTEMENTAUX
Suivi des affectations HDE Fonctionnement AE N° AE-2023-DF23002

Code opération budgétaire	libellé opération budgétaire	Code opération d'éxécution	libellé opération éxécution	Montant affecté par Délibération	Ajustement d'affectation	Total affecté	Code affectation SEDIT
23OPE00417	HDE FONCTIONNEMENT AE	23OPE00556	Expositions "Lotharingie", "Défis et Sports", "Routes de la soie" - été 2023 à été 2024	1 467 461,13 €	0,00 €	1 467 461,13 €	23AFF00659 24AFF00843 25AFF00102
		24OPE00726	Exposition "Jardins et Palais d'Orient" hiver 2024/2025	830 000,00 €	0,00 €	830 000,00 €	23AFF00659 24AFF00843 25AFF00102
		24OPE00727	Exposition "Fantômes" été 2025	840 000,00 €	0,00 €	840 000,00 €	24AFF00843 25AFF00102
		24OPE00731	Exposition "Carnaval" hiver 2025/2026	795 000,00 €	0,00 €	795 000,00 €	24AFF00843 25AFF00102
		25OPE00068	Exposition "Incas" été 2026	1 100 000,00 €	0,00 €	1100000,00 €	25AFF00102 26AFF00164 26AFF00303
		25OPE00069	Exposition "Sorcellerie" Hiver 2026/2027	800 000,00 €	0,00 €	800 000,00 €	25AFF00102 26AFF00164
		26OPE00042	Exposition "Etoiles" été 2027	0,00 €	1 010 000,00 €	1 010 000,00 €	
			Exposition "Pompidou" hiver 2027/2028	0,00 €	710 000,00 €	710 000,00 €	
			Exposition "British museum" été 2028	0,00 €	1 020 000,00 €	1 020 000,00 €	
			Exposition "Rêves et songes" hiver 2028/2029	0,00 €	720 000,00 €	720 000,00 €	
			Exposition "Dragons" été 2029	0,00 €	1 020 000,00 €	1 020 000,00 €	
			Exposition hiver 2029/2030	0,00 €	720 000,00 €	720 000,00 €	
		26OPE00687	production expositions	2 200 000,00 €	-2 200 000,00 €	0,00 €	
		26OPE00688	fonctionnement HDE	467 538,87 €	1 055 000,00 €	1 522 538,87 €	25AFF00102
			TOTAUX	**8 500 000,00 €**	**4 055 000,00 €**	**12 555 000,00 €**	

La ventilation de l'affectation est actuellement fournie à titre indicatif et pourra être ajustée en fonction des besoins opérationnels des expositions
annexe 4 à la délibération du Conseil départemental du 22 septembre 2026

Annexe 5

Programme : COMMUNICATION EXTERNE (ADMPG00025)				
Suivi des affectations : AE DEPENSES DE COMMUNICATION RELATIVES A L HDE Draguignan				
N° AP-2021-2021-0101L1-001				
Code opération budgétaire	**libellé opération budgétaire**	**Montant affecté par Délibération**	**Ajustement d'affectation**	**Nouveau montant affecté**
22OPE00011	COMMUNICATION HDE AE	4 709 360 €	-1 323 298,28 €	3 386 061,72 €
	TOTAUX	**4 709 360,00 €**	**-1 323 298,28 €**	**3 386 061,72 €**

MPA/DF/
MB

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A15

OBJET : MISE EN RESERVE D'UNE PARTIE DES DROITS DE MUTATION A TITRE ONEREUX

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, M. Fernand BRUN, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article R. 3321-4,
Vu le décret n° 2022-1008 du 15 juillet 2022 en son article 12, qui instaure pour les départements la possibilité d'affecter en réserve des surplus de droits de mutation à titre onéreux,
Vu le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025 relatif à l'affectation en réserves des droits de mutation à titre onéreux des départements,
Vu le règlement budgétaire et financier départemental adopté par délibération du Conseil départemental n° A9 du 1er février 2022,
Considérant la possibilité pour les départements de procéder à une mise en réserve des produits de droits de mutation à titre onéreux constatés soit au cours de ce même exercice, soit lors de l'exercice suivant,
Considérant que le montant de cette affectation au titre d'un exercice ne peut excéder la différence entre le montant des droits de mutation à titre onéreux constatés au cours de l'exercice et le montant moyen de ces même produits constatés au cours des trois exercices précédents,
Considérant que le montant cumulé des produits affectés en réserves ne peut pas être supérieur à 50 % du montant moyen des produits de droits de mutation à titre onéreux perçus au cours des trois exercices précédents,
Considérant que cette mise en réserve est conditionnée à l'atteinte d'une recette de droits de mutation à titre onéreux fin 2026 de 470 000 000 €,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de constater qu'au titre de l'exercice 2026 la prévision de recettes des droits de mutation à titre onéreux DMTO est de 470 M€, ce qui représente une hausse de 20,1 M€ par rapport à la moyenne des trois exercices 2023-2024-2025 établie à 449,9 M €,

- d'autoriser, au cours de l'exercice budgétaire 2026, la mise en réserve d’une partie du produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) constatée au titre de l’exercice 2026 à hauteur de 20 M€.

Le montant cumulé affecté en réserves est porté à 20 M€.

Adopté à l’unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129778-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

MPA/DF/
JRA

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A16

OBJET : CONSTATATION DE LA PLUS-VALUE 2025 AU BUDGET DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION M22

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.3312-1 et L.3312-6,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et ses articles R.314-11 et R.314-235,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M.22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A9 du 1er février 2022 portant mise à jour du règlement budgétaire et financier départemental,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A16 du 16 décembre 2025 portant vote du budget primitif du centre départemental de l'enfance pour l'exercice 2026,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A21 du 7 avril 2026 portant vote du compte administratif pour l'exercice 2025,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver la constatation de la plus-value nette de cession d'un montant de 487,50 € en section d'investissement. Cette plus-value nette de cession est inscrite au budget supplémentaire 2026 du centre départemental de l'enfance.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129774-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

MPA/DF/
ML

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A17

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil départemental n° A24 du 22 septembre 2025 adoptant l'affectation des résultats de l'exercice 2024,
Vu le compte administratif 2025 adopté par délibération du Conseil départemental n°A20 du 7 avril 2026,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de procéder à l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2025 du budget principal, pour un montant de 233 377 123,99 € comme suit :
• 101 277 601,97 € en investissement au compte 1068 afin de couvrir le déficit de la section d'investissement,
• le solde, soit 132 099 522,02 € en fonctionnement au compte 002,

- de procéder à l'affectation de l'excédent de fonctionnement cumulé 2025 de 1 149 307,31 € du budget annexe du centre départemental de l'enfance en section de fonctionnement au compte 002, après déduction de 487,50 € relative à la constatation de la plus-value 2025,

- de procéder à l'affectation du solde de la section d'investissement 2025 du budget annexe du Centre départemental de l'enfance comme suit : 5 504 133,85 € au compte 001 de la section d'investissement et 487,50 € au compte 10682,

- de procéder à l'affectation de l'excédent de fonctionnement cumulé 2025 de 656 591,86 € du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses en section de fonctionnement au compte 002,

- de procéder à l'affectation du solde de la section d'investissement 2025 du budget annexe du laboratoire départemental d'analyses comme suit : 327 574,47 € de la section d’investissement au compte 001.

Adopté à l’unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129775-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

MPA/DF/
ML

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A18

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET PRINCIPAL

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1612-11, L.3312-1 et L.3312-6,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A9 du 1er février 2022 portant mise à jour du règlement budgétaire et financier départemental,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A15 du 16 décembre 2025 portant vote du budget primitif pour l'exercice 2026,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A20 du 7 avril 2026 portant adoption du compte administratif pour l'exercice 2025,
Vu le rapport du Président,
Considérant que le Président doit informer l'organe délibérant de ces mouvements de crédits lors de sa plus prochaine séance,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'arrêter le volume du budget supplémentaire du budget principal conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération,

- d'adopter par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement, le budget supplémentaire 2026 pour le budget principal, tel que prévu dans le document en annexe 1,

- d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance,

- d'autoriser le versement d'une participation au budget annexe du centre départemental de l'enfance par le budget principal pour un montant de 500 000 € en fonctionnement, -

- de prendre acte de la mise en concordance des échéanciers d'autorisations de programme et d'engagement (AP/AE) en lien avec les crédits de paiements votés au présent budget comme figurant en annexe 2 et 3.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129779A-BF-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du mardi 22 septembre 2026

RAPPORT

N° : A18

Objet : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET PRINCIPAL

Résumé synthétique du rapport :

Ce rapport propose d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2026 établi conformément aux dispositions des articles L.1612-11, L.3312-1 et L.3312-6 du code général des collectivités territoriales.

Corps du rapport :

Le budget supplémentaire (BS) 2026 reprend les résultats de l'exercice précédent (132,1 M€) et ajuste les prévisions budgétaires initialement inscrites lors du vote du budget primitif pour prendre en compte notamment l'annulation de l'emprunt d'équilibre (83,9 M€), les ajustements sur les provisions (70,2 M€) et l'apport du fonds de sauvegarde (11,1 M€).
Les crédits en recettes relatives à l'aide personnalisée à l'autonomie et à la prestation de compensation du handicap font également l'objet d'ajustements pour prendre en compte la réforme des fonds de concours de la CNSA.

Pour la section de fonctionnement, hors reprise des résultats, l'augmentation des crédits est de 52 M€ pour les recettes et de 92,1 M€ pour les dépenses.

Une partie significative des ajustements en fonctionnement relève de la gestion des provisions.

Le montant des provisions (hors provisions pour litige) était de 85,3 M€ au BP 2026. En tenant compte des ajustements du BS (20 M€ en reprise et 90 M€ en dotation) le montant total des provisions constituées s'établit à 155,3 M€.

Pour la section d'investissement, l'augmentation des crédits est de 19,7 M€ pour les recettes, et de 10,5 M€ pour les dépenses.

1. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'établit désormais à 1 545 M€ en recettes (hors résultat reporté) et à 1 465,5 M€ en dépenses, pour les opérations réelles.

1.1 - Les recettes (hors résultat reporté R 002) + 52 M€

Les recettes votées au budget primitif pour 1 493 M€ sont ajustées à la hausse de 52 M€ pour s'établir à 1 545 M€.

Cette évolution est principalement soutenue par les reprises sur provisions de 31,3 M€, le fonds de sauvegarde pour 11,1 M€ et les recettes sociales pour 6,3 M€ provenant principalement de la réforme des concours de la CNSA.

À ces éléments s'ajoutent une hausse de la dotation de compensation péréquée de 2,4 M€, une régularisation de TVA de 1 M€ ainsi que divers ajustements de recettes propres et redevances pour 1,2 M€.

Parallèlement des ajustements à la baisse ont été réalisés sur la taxe intérieure de consommation finale d'électricité (TICFE) pour 0,9 M€ et la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) pour 0,4 M€ .

1.2 - Les dépenses + 92,1 M€

Les dépenses votées au budget primitif pour 1 373,4 M€ sont ajustées à la hausse de 92,1 M€ pour s'établir à 1 465,5 M€.

Les principales augmentations concernent les provisions dotées de 90,2 M€ dont 70 M€ pour couvrir le risque relatif au financement du plan de rénovation des collèges, 20 M€ pour abonder le fonds de mise en réserve des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), sous la condition réglementaire que le produit de ces droits atteigne au moins 470 M€ au 31 décembre 2026 et 0,2 M€ de dotations pour litige.

La direction de l'enfance et de la famille mobilise 1 M€ de crédits additionnels au bénéfice de l'aide sociale à l'enfance.
0,9 M€ finance le reliquat dû à la Caisse d'allocation familiale (CAF) au titre de la revalorisation du de revenu de solidarité active (RSA) de 2025, cette dépense étant couverte par la reprise d'une provision.

1,2 M€ de fournitures supplémentaires sont affectés à la voirie.

Les frais de déplacements sont ajustés de 0,6 M€, le carburant de 0,3 M€, les frais de gardiennage de 0,3 M€ et la maintenance des applications informatiques de 0,6 M€.

La participation au service départemental d'incendie et de secours (SDIS) est majorée de 1,5 M€, portant la dotation à 63 M€ pour 2026, soit une hausse de 3,5 M€ par rapport à l'exercice 2025.
Une garantie financière de 0,7 M€ a été inscrite pour accompagner le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) en difficulté à la suite des baisses significatives de la taxe d'aménagement depuis plusieurs exercices.
1,6 M€ de crédits sont affectés au paiement des sommes exigibles pour la dette du Grand prix de France de formule 1, cette dépense étant couverte par la reprise d'une provision.

Les principales baisses affectent les crédits de l'APA et de la PCH, réduits respectivement de 3,6 M€ et 1,7 M€, en raison d'une prévision revue à la baisse pour le nombre de bénéficiaires.

La direction de l'enfance et de la famille réduit de 1 M€ le budget consacré aux mineurs non accompagnés (baisse du nombre de bénéficiaires).

Enfin, divers ajustements à la baisse sont proposés pour 0,5 M€.

2. La section d'investissement

La section d'investissement s'établit désormais à 130,2 M€ en recettes et à 240,5 M€ en dépenses, pour les opérations réelles.

2.1 - Les recettes +19,7 M€

Les recettes votées au budget primitif pour 110,5 M€ sont ajustées à la hausse de 19,7 M€ pour s'établir à 130,2 M€.

La couverture du déficit d'investissement 2025, comptabilisée au compte de réserves 1068, s'élève à 101,3 M€.

Une recette provenant de la CNSA en faveur des services d'aide à domicile, abonde l'investissement à hauteur de 1,1 M€.

1,2 M€ sont également ajoutés au titre des opérations pour compte de tiers de la direction des infrastructures et de la mobilité.

A l'inverse, les recettes d'investissement sont réduites de 83,9 M€ correspondant au montant de l'emprunt d'équilibre, ramené à zéro.

2.2 - Les dépenses (hors solde d'exécution reporté D 001) + 10,5 M€

Les dépenses votées au budget primitif pour 230 M€ sont ajustées à la hausse de 10,5 M€ pour s'établir à 240,5 M€.

Les ajustements proposés intègrent un soutien affirmé aux territoires avec 6 M€ prévus pour l'aide aux communes.

L'acquisition de foncier nécessaire à la construction de deux maisons d'enfants à caractère social, situées à la Farlède et à la Crau, mobilise 2,9 M€.

Par ailleurs, les travaux de voirie sont budgétés à hauteur de 3,3 M€, incluant 1,2 M€ consacrés aux opérations effectuées pour le compte de tiers. Le développement des pistes cyclables nécessite 0,9 M€ supplémentaires, tandis qu'une enveloppe de 1,7 M€ est prévue pour l'achat de véhicules professionnels et flotte blanche et que 0,2 M€ sont dédiés aux investissements numériques.
Le soutien à l'enseignement supérieur est renforcé de 0,3 M€.
Enfin, divers ajustements mineurs pour un total de 0,6 M€.

À l'inverse, on observe une réduction de certaines dépenses avec des baisses de subventions en faveur des maisons d'enfants à caractère social pour 1,9 M€, des EHPAD pour 1,7 M€, une baisse de 0,9 M€ relative au foncier du CDE et un ajustements à la baisse des appels de fonds de la société LNPCA pour 0,9 M€.

3. Les équilibres budgétaires après BS 2026 :

En M€	BP 2026	BS 2026	Crédits ouverts
Recettes fonctionnement	1 493,00	52,00	1 545,00
Résultat de l'exercice		132,10	132,10
Dépenses de fonctionnement	1 373,40	92,10	1 465,50
Epargne brute	119,60	92,00	211,60
Taux d'épargne brute	8%		
Remboursement emprunt	33,00	0,25	33,25
Epargne nette	86,60	91,75	178,35
Taux d'épargne nette	6%		
Recette investissement	110,50	19,70	130,20
dont emprunt d'équilibre	*83,90*	*-83,90*	0,00
Capacité d'autofinancement	197,10	111,45	308,55
Dépenses d'investissement	197,10	111,45	308,55
Dont dépenses d'équipement PPI	*197,10*	*10,50*	207,60
Contrôle équilibre budgétaire	0,00	0,00	0,00

Avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026

<u>En conclusion, il est proposé</u> :

- d'arrêter le volume du budget supplémentaire du budget principal conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération,

- d'adopter par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement, le budget supplémentaire 2026 pour le budget principal, tel que prévu dans le document en annexe 1,

- d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance,

- d'autoriser le versement d'une participation au budget annexe du centre départemental de l'enfance par le budget principal pour un montant de 500 000 € en fonctionnement, -

- de prendre acte de la mise en concordance des échéanciers d'autorisations de programme et d'engagement (AP/AE) en lien avec les crédits de paiements votés au présent budget comme figurant en annexe 2 et 3.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG : Conseil départemental du Var (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22830001800113

POSTE COMPTABLE : Payeur départemental du Var

M. 57

Budget supplémentaire
Voté par nature

BUDGET : CD83 - Budget Principal (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 10
B2 - Présentation des AE votées 12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 16
D1 - Balance générale - Dépenses 18
D2 - Balance générale - Recettes 20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 31
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 32
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 33
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 38
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 41
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 54
A1.01 - Opérations non ventilables 56
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 57
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 60
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 61
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 62
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 65
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 69
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 72
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 73
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 76
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 78
A1.908 - Fonction 8 - Transports 81
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 85
A2.01 - Opérations non ventilables 87
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 88
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 94
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 95
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 96
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 102
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 108
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 114
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 115
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 116
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 119
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 121
A2.938 - Fonction 8 - Transports 124

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 129
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 130
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 134
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 135

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 136
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 138
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 139
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 140
B3.1 - Etat des provisions constituées 143
B3.2 - Etalement des provisions 145
B4 - Etat des charges transférées 146
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 147
B6 - Prêts 156
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 157
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 158
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées 159
B9 - Etat du personnel 160
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 163
B11.1 - Liste des organismes de regroupement 164
B11.2 - Liste des établissements publics créés 165
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 166

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 167
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 169
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 170

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 173
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 174
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 175

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 176

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES — I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES — A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1108364

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	763,33

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1237,81
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1346,98
3	Dépenses d'équipement brut / population	177,77
4	Encours de dette / population (2) (3)	216,16
5	DGF / population	66,76
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	21,11%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,39%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	13,20%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	15,93%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,10%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du …

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

I – INFORMATIONS GENERALES — I

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS — C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 625 789 453,40	1 736 744 275,35	21 144 700,07	A1	132 099 522,02
Investissement	229 289 937,94	201 604 553,97	(2) -73 592 218,00	A2	-101 277 601,97
Fonctionnement	1 396 499 515,46	1 535 139 721,38	(3) 94 736 918,07	A3	233 377 123,99

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)
TOTAL	**A1 + B1**	132 099 522,02
Investissement	**A2 + B2**	-101 277 601,97
Fonctionnement	**A3 + B3**	233 377 123,99

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-9 972 432,00	91 305 169,97
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 101 277 601,97	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	91 305 169,97	91 305 169,97

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	160 136 123,84	28 036 601,82
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 132 099 522,02
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	160 136 123,84	160 136 123,84

TOTAL DU BUDGET (5)	251 441 293,81	251 441 293,81

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

PRESENTATION DES AP VOTEES — B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2023-DI23004	AP SDIS SUBVENTION	204	0,00
2021-2021-1002IM	AP-ACQUISITION D'ENGINS	21, 23	0,00
2016-2016-0502V1	AP-AIDE AUX COMMUNES	204	0,00
2018-2018-0601CE	AP-AIDE INVEST CLG PRIVES SOUS CONTRAT	204	889 449,00
2016-2016-0503V1	AP-AIDES AUX PARTICULIERS POUR TRAVAUX AMELIORATION DE L HABITAT ET DE PRECARITE ENERGETIQUE	204	3 400 000,00
2016-2016-1202J1	AP-AMENAGEMENT DES ENS	20, 21, 23	6 000 000,00
2013-2013-R1202J	AP-AMENAGEMENT PARC NATURE	21, 23	0,00
2018-2018-0102BA	AP-AMENAGEMENT-SECURISATION GENDARMERIES	20, 23	0,00
2021-2021-0302H3	AP-APA HABITAT- AIDE FINANCIERE EN FAVEUR D DES PERSONNES AGEES POUR TRAVAUX 2021	204	0,00
2015-2015-0104DB	AP-COLOGEN REMBOURSEMENT CAPITAL	16	0,00
2013-2013-0102BA	AP-CONSTRUCTION BATIMENTS SOCIAUX	20, 21, 23	0,00
2022-DI22004	AP-CONSTRUCTION DE GYMNASES	20, 23	0,00
2013-2013-0601BB	AP-CONSTRUCTION ET EXTENSION DES COLLEGES ET DE LEURS EQUIPEMENTS	20, 21, 23	0,00
2022-DI22005	AP-CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES BATIMENTS DOMAINE ROUTES	20, 21, 23	0,00
2022-DI22001	AP-CONSTRUCTION ET RENOVATION DE MECS	204	0,00
2021-2021-1001IV	AP-CONVENTION FINANCEMENT RESORPTION POINTS NOIRS ROUTIERS QUOTIDIEN EN PACA	204	0,00
2013-2013-R1204J	AP-CONVENTION TRANSACTION SOCIETE CANAL DE PROVENCE DEPENSE	204	0,00
2020-2020-0108AB	AP-DEVELOPPEMENT ET PILOTAGE DU SYSTEME D INFORMATION	20, 21	0,00
2020-2020-0303H3	AP-EHPAD TX EXTENSION AMELIORATION REHAB	204	0,00
2019-2019-0102BA	AP-ETUDES BATIMENTS 2019-2021	20, 23	0,00
2021-1202J1-001	AP-ETUDES D'INVESTISSEMENT ENVIRONNEMENTALES	20	0,00
2013-2013-R1001I	AP-ETUDES ROUTIERES	20	0,00
2019-2019-0501V1	AP-EXTERNALISATION DE L OBSERVATOIRE DEP DE L HABITAT DE 2020 A 2023 AP 2020	20	0,00
2020-2020-1007ID	AP-PROJETS TRANSVERSAUX NUMERIQUES	27	0,00
2017-2017-0102BA	AP-REAMENAGEMENT BATIMENT ADMINISTRATIF CHARLES BARNIER - TOULON	20, 23	0,00
2021-2021-0102BA	AP-RECONSTRUCTION ET MODERNISATION DU CDE CONSTR + REHAB 3 SITES + AMO PILOTAGE	20, 21, 23	0,00
2016-2016-0602BB	AP-RENOVATION AMENAGEMENT COLLEGES	20, 21, 23	0,00
2016-2016-0102BA	AP-RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS	20, 21, 23	15 870 000,00
2022-DI22006	AP-RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS SUR LES ENS - HORS CIRCUITS	20, 23	0,00
2020-2020-1204J2	AP-RESTAURATION ECOLOGIQUE DES SEUILS DEPARTEMENTAUX	20, 23	0,00
2016-2016-1205IG	AP-SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS AGRICOLES FORESTIERS ET HALIEUTIQUES	204	0,00
2016-2016-1104IG	AP-SOUTIEN INVESTISSEMENTS AGRICOLES FEADER	204	0,00
2017-2017-1108CE	AP-SOUTIENS AUX INVESTISSEMENTS POUR L ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	204	0,00
2020-2020-1202J1	AP-TRAVAUX D AMENAGEMENT SUR LES ENS	20, 21, 23	-2 592 555,09

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2015-2015-1001IV	AP-TRAVAUX D AMENAGEMENTS DU RESEAU ROUTIER	21, 23, 4581	0,00
2022-DI22002	AP-TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU CYCLABLE	21, 23	0,00
2021-1205IG-002	AP-TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT	23	0,00
2023-DI23011	AP-VERDISSEMENT DES COLLEGES	20, 23	0,00
2023-DI23007	DEPLOIMENT D'UN LOGICIEL DE GESTION BATIMENTAIRE	20	0,00
2025-DI25002	GEOPARC	20, 21, 23	0,00
2026-DI26002	PLAN DE RENOVATION DES COLLEGES		0,00
2023-DI23001	PLAN VELO DEPARTEMENTAL	20, 21, 23	0,00
2023-DI23003	POLE MEDICO-SOCIAL DE BRIGNOLES	20, 21, 23	0,00
2014-2014-0502V1	SUBVENTIONS EN FAVEUR DE L'HABITAT	204	0,00
2023-DI23008	SUBVENTIONS VAR 1944 ET TOURISME POUR LA PERIODE 2025-2033	204	0,00
2023-DI23006	TOURISME - MAITRISE D'OUVRAGE EN AP	20, 23	800 000,00
2013-2013-R1005I	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU FERROVIAIRE	204	0,00
TOTAL			**24 366 893,91**

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	**24 366 893,91**

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

PRESENTATION DES AE VOTEES — B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2021-2021-0101L1	AE DEPENSES DE COMMUNICATION RELATIVES A L HDE Draguignan	011	-1 323 298,28
2026-DF26004	AE UNIT GEOPARKS PARTENAIRES		0,00
2022-DF22003	AE- FSE + 2022 - 2028 (EUROPE)	65	100 000,00
2023-DF23009	AE- MAINTENANCE DES BATIMENTS	011	0,00
2015-2015-0602DB	AE-AE COLOGEN FRAIS D'EXPLOITATION	011	0,00
2015-2015-0104DB	AE-AE COLOGEN FRAIS FINANCIERS	66	0,00
2021-2021-0501V1	AE-AE FINANCEMENT PROGRAMME SARE 2021-2023	65	0,00
2021-2021-1111NC	AE-AE GRAND PRIX DE FRANCE LE CASTELLET	65	0,00
2022-DF22008	AE-FSE 2022-2028 (DDSI)	017	0,00
2023-DF23010	AE-MAINTENANCE DES COLLEGES	011	0,00
2019-2019-0406H5	AE-MARCHES ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	011	0,00
2020-2020-0406H5	AE-MARCHES DE SUPERVISION SOCIAL	011	0,00
2022-DF22007	AE-MISE EN OEUVRE DISPOSITIF AIDE A LA VIE PARTAGEE DANS LE CADRE DE L HABITAT INCLUSIF	65	0,00
2020-2020-1202J1	AE-PARTENARIAT ELIGIBLES A LA TAXE D AMENAGEMENT	65	0,00
2019-2019-1005IT	AE-TRANSPORT D ELEVES HANDICAPES	011, 65	0,00
2026-DF26001	AE-VOIRIE FONCTIONNEMENT		0,00
2023-DF23002	HDE FONCTIONNEMENT AE	011	595 000,00
2025-DF25002	MAINTENANCE DES APPLICATIONS INFORMATIQUES	011, 017	0,00
2024-DF24001	PACTE LOCAL DES SOLIDARITES : AXE SOCIAL	65	0,00
2023-DF23005	PARCOURS VAR INSERTION TRAVAIL	017	0,00
TOTAL			**-628 298,28**

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	**-628 298,28**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	15 050 205,00	0,00	1 279 845,00	1 279 845,00	16 330 050,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	78 515 925,00	0,00	1 706 918,00	1 706 918,00	80 222 843,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	10 813 050,00	0,00	2 585 255,00	2 585 255,00	13 398 305,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	91 506 656,76	0,00	3 367 800,00	3 367 800,00	94 874 456,76
Total des dépenses d'équipement		**195 925 836,76**	**0,00**	**8 939 818,00**	**8 939 818,00**	**204 865 654,76**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 969 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	33 219 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	605 533,00	0,00	4 500,00	4 500,00	610 033,00
27	Autres immobilisations financières (4)	505 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	563 000,00
Total des dépenses financières		**34 079 533,00**	**0,00**	**312 500,00**	**312 500,00**	**34 392 033,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	1 249 200,00	1 249 200,00	1 249 200,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**230 005 369,76**	**0,00**	**10 501 518,00**	**10 501 518,00**	**240 506 887,76**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8)*	*31 800 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*	*7 800 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*18 000 000,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*	*21 526 050,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***49 800 000,00***		***-20 473 950,00***	***-20 473 950,00***	***29 326 050,00***
TOTAL		**279 805 369,76**	**0,00**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**	**269 832 937,76**
						+
					D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	**101 277 601,97**
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**371 110 539,73**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	12 909 912,00	0,00	1 101 978,00	1 101 978,00	14 011 890,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	83 916 794,25	0,00	-83 916 794,25	-83 916 794,25	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
Total des recettes d'équipement		**97 136 706,25**	**0,00**	**-82 814 816,25**	**-82 814 816,25**	**14 321 890,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	101 277 601,97	101 277 601,97	101 277 601,97
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	158 025,00	0,00	0,00	0,00	158 025,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 093,00	0,00	0,00	0,00	208 093,00
Total des recettes financières		**13 366 118,00**	**0,00**	**101 277 601,97**	**101 277 601,97**	**114 643 719,97**
45…	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	1 249 200,00	1 249 200,00	1 249 200,00
Total des recettes réelles d'investissement		**110 502 824,25**	**0,00**	**19 711 985,72**	**19 711 985,72**	**130 214 809,97**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*31 047 041,21*		*68 067 134,25*	*68 067 134,25*	*99 114 175,46*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*120 255 504,30*		*0,00*	*0,00*	*120 255 504,30*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*18 000 000,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*	*21 526 050,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***169 302 545,51***		***71 593 184,25***	***71 593 184,25***	***240 895 729,76***

TOTAL	**279 805 369,76**	**0,00**	**91 305 169,97**	**91 305 169,97**	**371 110 539,73**
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE					**0,00**
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					**371 110 539,73**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**211 569 679,76**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	74 490 755,81	0,00	3 826 821,43	3 826 821,43	78 317 577,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	289 580 000,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	289 380 000,00
014	Atténuations de produits	111 791 990,00	0,00	-727 000,00	-727 000,00	111 064 990,00
016	APA	149 304 500,00	0,00	-2 993 000,00	-2 993 000,00	146 311 500,00
017	RSA / Régularisations de RMI	228 346 366,00	0,00	1 127 762,16	1 127 762,16	229 474 128,16
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	509 943 155,85	0,00	20 577 406,00	20 577 406,00	530 520 561,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
Total des dépenses de gestion courante		**1 363 498 767,66**	**0,00**	**21 611 989,59**	**21 611 989,59**	**1 385 110 757,25**
66	Charges financières	7 219 400,43	0,00	287 000,00	287 000,00	7 506 400,43
67	Charges spécifiques (4)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 728 200,00		70 170 000,00	70 170 000,00	71 898 200,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**1 373 446 368,09**	**0,00**	**92 068 989,59**	**92 068 989,59**	**1 465 515 357,68**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*31 047 041,21*		*68 067 134,25*	*68 067 134,25*	*99 114 175,46*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*120 255 504,30*		*0,00*	*0,00*	*120 255 504,30*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***151 302 545,51***		***68 067 134,25***	***68 067 134,25***	***219 369 679,76***
TOTAL		**1 524 748 913,60**	**0,00**	**160 136 123,84**	**160 136 123,84**	**1 684 885 037,44**
					+	
					D 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**
					=	
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 684 885 037,44**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	540 000,00	0,00	0,00	0,00	540 000,00
016	APA	67 760 000,00	0,00	23 650 000,00	23 650 000,00	91 410 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	113 719 708,00	0,00	736 019,43	736 019,43	114 455 727,43
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 811 442,60	0,00	510 000,00	510 000,00	4 321 442,60
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 549 140,00	0,00	14 502 997,00	14 502 997,00	420 052 137,00
731	Fiscalité locale	669 700 000,00	0,00	-1 318 183,00	-1 318 183,00	668 381 817,00
74	Dotations et participations (4)	155 283 687,00	0,00	-18 034 928,00	-18 034 928,00	137 248 759,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	27 480 936,00	0,00	652 064,00	652 064,00	28 133 000,00
Total des recettes de gestion courante		**1 443 844 913,60**	**0,00**	**20 697 969,43**	**20 697 969,43**	**1 464 542 883,03**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	25 500,00	0,00	29 232,39	29 232,39	54 732,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	49 078 500,00		31 309 400,00	31 309 400,00	80 387 900,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**1 492 948 913,60**	**0,00**	**52 036 601,82**	**52 036 601,82**	**1 544 985 515,42**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*31 800 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*	*7 800 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***31 800 000,00***		***-24 000 000,00***	***-24 000 000,00***	***7 800 000,00***

TOTAL	**1 524 748 913,60**	**0,00**	**28 036 601,82**	**28 036 601,82**	**1 552 785 515,42**
					+
				R 002 RESULTAT REPORTE	**132 099 522,02**
					=
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**1 684 885 037,44**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	**211 569 679,76**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – DEPENSES — D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250 000,00	*0,00*	250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 279 845,00	*0,00*	1 279 845,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 706 918,00	*0,00*	*1 706 918,00*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 585 255,00	*3 526 050,00*	6 111 305,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	3 367 800,00	*0,00*	*3 367 800,00*
018	RSA	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	4 500,00	*0,00*	4 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	58 000,00	*0,00*	58 000,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*		*-24 000 000,00*	-24 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 249 200,00	*0,00*	1 249 200,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**10 501 518,00**	***-20 473 950,00***	**-9 972 432,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	**101 277 601,97**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**91 305 169,97**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 826 821,43		3 826 821,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-200 000,00		-200 000,00
014	Atténuations de produits	-727 000,00		-727 000,00
016	APA	-2 993 000,00		-2 993 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	1 127 762,16		1 127 762,16
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	20 577 406,00	*0,00*	20 577 406,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	287 000,00	*0,00*	287 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	70 170 000,00	*0,00*	70 170 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*68 067 134,25*	68 067 134,25
	Dépenses de fonctionnement – Total	**92 068 989,59**	***68 067 134,25***	**160 136 123,84**

+

D 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**160 136 123,84**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		1 101 978,00	*3 526 050,00*	4 628 028,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		-83 916 794,25	*0,00*	-83 916 794,25
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00	*0,00*	*0,00*
018	RSA		0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*			*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*			*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*			*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		1 249 200,00	*0,00*	1 249 200,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*			*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*			*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*			*68 067 134,25*	68 067 134,25
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total		**-81 565 616,25**	***71 593 184,25***	**-9 972 432,00**
					+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE				**0,00**
					+
	R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				**101 277 601,97**
					=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				**91 305 169,97**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	23 650 000,00		23 650 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	736 019,43		736 019,43
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	510 000,00		510 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	14 502 997,00		14 502 997,00
731	Fiscalité locale	-1 318 183,00		-1 318 183,00
74	Dotations et participations (8)	-18 034 928,00		-18 034 928,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	652 064,00	0,00	652 064,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	29 232,39	*-24 000 000,00*	-23 970 767,61
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	31 309 400,00	*0,00*	31 309 400,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**52 036 601,82**	***-24 000 000,00***	**28 036 601,82**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE	132 099 522,02
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	160 136 123,84

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE — A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**279 805 369,76**	**0,00**	**24 366 893,91**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**	**7 281 996,00**	**-17 254 428,00**	**-9 972 432,00**
018	RSA	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 050 205,00	0,00	20 077 444,91	1 279 845,00	1 279 845,00	1 015 100,00	264 745,00	1 279 845,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	78 515 925,00	0,00	4 289 449,00	1 706 918,00	1 706 918,00	2 044 896,00	-337 978,00	1 706 918,00
21	Immobilisations corporelles	10 813 050,00	0,00	0,00	2 585 255,00	2 585 255,00	-590 000,00	3 175 255,00	2 585 255,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	91 506 656,76	0,00	0,00	3 367 800,00	3 367 800,00	3 504 800,00	-137 000,00	3 367 800,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**195 925 836,76**	**0,00**	**24 366 893,91**	**8 939 818,00**	**8 939 818,00**	**5 974 796,00**	**2 965 022,00**	**8 939 818,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	32 969 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	605 533,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
27	Autres immobilisations financières	505 000,00	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**34 079 533,00**	**0,00**	**0,00**	**312 500,00**	**312 500,00**	**58 000,00**	**254 500,00**	**312 500,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	1 249 200,00	1 249 200,00	1 249 200,00	0,00	1 249 200,00
Total des dépenses réelles		**230 005 369,76**	**0,00**	**24 366 893,91**	**10 501 518,00**	**10 501 518,00**	**7 281 996,00**	**3 219 522,00**	**10 501 518,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*31 800 000,00*			*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*18 000 000,00*			*3 526 050,00*	*3 526 050,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*
Total des dépenses d'ordre		**49 800 000,00**			**-20 473 950,00**	**-20 473 950,00**		**-20 473 950,00**	**-20 473 950,00**

D001 Solde d'exécution négatif reporté (9)	**101 277 601,97**

Total des dépenses d'investissement cumulées	**91 305 169,97**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**279 805 369,76**	**0,00**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 909 912,00	0,00	1 101 978,00	1 101 978,00	1 101 978,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	83 916 794,25	0,00	-83 916 794,25	-83 916 794,25	-83 916 794,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**97 136 706,25**	**0,00**	**-82 814 816,25**	**-82 814 816,25**	**-82 814 816,25**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	158 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**13 366 118,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	1 249 200,00	1 249 200,00	1 249 200,00
Total des recettes réelles		**110 502 824,25**	**0,00**	**-81 565 616,25**	**-81 565 616,25**	**-81 565 616,25**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*31 047 041,21*		*68 067 134,25*	*68 067 134,25*	*68 067 134,25*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*120 255 504,30*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*18 000 000,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*	*3 526 050,00*
Total des recettes d'ordre		***169 302 545,51***		***71 593 184,25***	***71 593 184,25***	***71 593 184,25***

R001 Solde d'exécution positif reporté (8)	**0,00**

Affectation au compte 1068 (9)	**101 277 601,97**

Total des recettes d'investissement cumulées	**91 305 169,97**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE — A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**279 805 369,76**	**0,00**	**24 366 893,91**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**	**7 281 996,00**	**-17 254 428,00**	**-9 972 432,00**
018	RSA	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2324	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 050 205,00	0,00	20 077 444,91	1 279 845,00	1 279 845,00	1 015 100,00	264 745,00	1 279 845,00
2031	Frais d'études	8 975 540,00	0,00		1 028 900,00	1 028 900,00	1 015 100,00	13 800,00	1 028 900,00
2033	Frais d'insertion	203 820,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 840 845,00	0,00		250 945,00	250 945,00	0,00	250 945,00	250 945,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	78 515 925,00	0,00	4 289 449,00	1 706 918,00	1 706 918,00	2 044 896,00	-337 978,00	1 706 918,00
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	5 810 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	5 000 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	15 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415343	IC : Projet infrastructure	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 620 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	6 260 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00	-10 000,00
2041723	SNCF Réseau : Projet infrastructure	3 494 780,00	0,00		-893 710,00	-893 710,00	-893 710,00	0,00	-893 710,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	1 535 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	2 115 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 935 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	390 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2324	Subventions d'équipements versées	48 015 895,00	0,00		2 090 628,00	2 090 628,00	2 448 606,00	-357 978,00	2 090 628,00
21	Immobilisations corporelles	10 813 050,00	0,00	0,00	2 585 255,00	2 585 255,00	-590 000,00	3 175 255,00	2 585 255,00
2111	Terrains nus	938 000,00	0,00		-918 000,00	-918 000,00	-918 000,00	0,00	-918 000,00
2112	Terrains de voirie	499 500,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00		147 055,00	147 055,00	0,00	147 055,00	147 055,00
2128	Autres agencements et aménagements	220 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	0,00		2 890 000,00	2 890 000,00	0,00	2 890 000,00	2 890 000,00
21351	Bâtiments publics	82 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	0,00		-25 000,00	-25 000,00	-25 000,00	0,00	-25 000,00
21533	Réseaux câblés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21572	Matériel technique scolaire	1 268 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	608 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	781 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21612	Dépenses ultérieures immobilisées	15 000,00	0,00		-13 800,00	-13 800,00	0,00	-13 800,00	-13 800,00
21621	Biens sous-jacents	245 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	275 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	340 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	1 796 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	402 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	527 000,00	0,00		-27 000,00	-27 000,00	-27 000,00	0,00	-27 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	711 900,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
2185	Matériel de téléphonie	991 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	851 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	91 506 656,76	0,00	0,00	3 367 800,00	3 367 800,00	3 504 800,00	-137 000,00	3 367 800,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 658 656,76	0,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
2313	Constructions	34 131 000,00	0,00		-2 462 000,00	-2 462 000,00	-2 462 000,00	0,00	-2 462 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	37 507 000,00	0,00		2 600 800,00	2 600 800,00	2 600 800,00	0,00	2 600 800,00
2316	Restaur. des biens histo. et culturels	0,00	0,00		-137 000,00	-137 000,00	0,00	-137 000,00	-137 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	5 330 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	11 880 000,00	0,00		2 796 000,00	2 796 000,00	2 796 000,00	0,00	2 796 000,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**195 925 836,76**	**0,00**	**24 366 893,91**	**8 939 818,00**	**8 939 818,00**	**5 974 796,00**	**2 965 022,00**	**8 939 818,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	32 969 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	29 200 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
1675	Dettes marchés de travaux et partenariat	3 769 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	605 533,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
261	Titres de participation	605 533,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
27	Autres immobilisations financières	505 000,00	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00
2743	Prêts au personnel	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	325 000,00	0,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00	0,00	58 000,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**34 079 533,00**	**0,00**	**0,00**	**312 500,00**	**312 500,00**	**58 000,00**	**254 500,00**	**312 500,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	1 249 200,00	1 249 200,00	1 249 200,00	0,00	1 249 200,00
458111	Esterel Cote d'Azur Agglomération - Convention Var THD	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458112	CO 2026-389 RD 29 PIAULT LA GARDE	0,00	0,00		137 600,00	137 600,00	137 600,00	0,00	137 600,00
458113	CO 2024-1455 RD63 CROS DE BOYER SIX-FOURS	0,00	0,00		411 000,00	411 000,00	411 000,00	0,00	411 000,00
458114	CO 2024-1204 RD559 GIRATOIRE DU NIEL BORMES LES MIMOSAS	0,00	0,00		576 100,00	576 100,00	576 100,00	0,00	576 100,00
458115	CO 2024-554 RD554 CARREFOUR MEOUNES	0,00	0,00		108 900,00	108 900,00	108 900,00	0,00	108 900,00
458116	CO 2024-554 RD554 CARREFOUR MEOUNES	0,00	0,00		15 600,00	15 600,00	15 600,00	0,00	15 600,00
Total des dépenses réelles		**230 005 369,76**	**0,00**	**24 366 893,91**	**10 501 518,00**	**10 501 518,00**	**7 281 996,00**	**3 219 522,00**	**10 501 518,00**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*31 800 000,00*			*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*31 800 000,00*			*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
13911	*Subv. transf. Etat et établ. nationaux*	*1 100 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
13912	*Subv. transf. Régions*	*50 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
139148	*Subv. transf. Autres communes*	*500 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
139158	*Subv. transf. Autres groupements*	*10 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
139172	*Subv. transf. FEDER*	*150 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
139178	*Autres fonds européens*	*100 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
13918	*Autres subventions d'équipement transf.*	*50 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
139311	*DGE*	*640 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
1393121	*Dotation départementale équip. collèges*	*5 000 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
139313	*Dot. soutien à l'invest des départements*	*200 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
198	*Neutralisation des amortissements*	*24 000 000,00*			*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
	Charges transférées (8)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*18 000 000,00*			*3 526 050,00*	*3 526 050,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*
2051	*Concessions, droits similaires*	*90 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2128	*Autres agencements et aménagements*	*800 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21311	*Bâtiments administratifs*	*500 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21312	*Bâtiments scolaires*	*500 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21351	*Bâtiments publics*	*500 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2151	*Réseaux de voirie*	*2 000 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21538	*Autres réseaux*	*6 000 000,00*			*3 526 050,00*	*3 526 050,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*
21735	*Installations générales (mise à dispo)*	*100 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2185	*Matériel de téléphonie*	*10 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2188	*Autres immobilisations corporelles*	*500 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2312	*Agencements et aménagements de terrains*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2313	*Constructions*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2315	*Install., matériel et outill. technique*	*2 000 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
2317	*Immo. corporelles reçues mise à dispo.*	*5 000 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**49 800 000,00**			**-20 473 950,00**	**-20 473 950,00**		**-20 473 950,00**	**-20 473 950,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE — A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**279 805 369,76**	**0,00**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**	**-9 972 432,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 909 912,00	0,00	1 101 978,00	1 101 978,00	1 101 978,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	944 240,00	0,00	1 101 978,00	1 101 978,00	1 101 978,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	675 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13173	Subv. transf. FEADER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13178	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	360 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	635 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collèges	4 955 507,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	2 873 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	490 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	83 916 794,25	0,00	-83 916 794,25	-83 916 794,25	-83 916 794,25
1641	Emprunts en euros	83 916 794,25	0,00	-83 916 794,25	-83 916 794,25	-83 916 794,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**97 136 706,25**	**0,00**	**-82 814 816,25**	**-82 814 816,25**	**-82 814 816,25**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	158 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2743	Prêts au personnel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2744	Prêts d'honneur	3 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**13 366 118,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	1 249 200,00	1 249 200,00	1 249 200,00
Total des recettes réelles		**110 502 824,25**	**0,00**	**-81 565 616,25**	**-81 565 616,25**	**-81 565 616,25**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*31 047 041,21*		*68 067 134,25*	*68 067 134,25*	*68 067 134,25*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*120 255 504,30*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
192	*Plus ou moins-values sur cession immo.*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2112	*Terrains de voirie*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2115	*Terrains bâtis*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
21848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
261	*Titres de participation*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28031	*Frais d'études*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28033	*Frais d'insertion*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804112	*Subv. Etat : Bâtiments, installations*	*120 000 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804113	*Subv. Etat : Projet infrastructure*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804121	*Subv.Régions : Bien mobilier, matériel*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804122	*Subv. Régions : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804132	*Subv. Dpt : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041481	*Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041482	*Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415322	*CCAS : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415331	*ADM : Bien mobilier, matériel*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415341	*IC : Bien mobilier, matériel*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415342	*IC : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041581	*Autres grpts-Biens mob., mat. et études*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041582	*Autres grpts - Bâtiments et installat°*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041583	*Autres grpts-Proj infrastruct Int nation*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28041721	SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
28041722	SNCF Réseau : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041723	SNCF Réseau : Projet infrastructure	0,00		0,00	0,00	0,00
28041781	Subv. Autres : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
28041782	Subv. Autres : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00		0,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281328	Autres bâtiments privés	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
2817311	Bâtiments administratifs (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	0,00		0,00	0,00	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281828	*Autres matériels de transport*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281831	*Matériel informatique scolaire*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28185	*Matériel de téléphonie*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28186	*Cheptel*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
4817	*Indemnités de renégociation de la dette*	*255 504,30*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*18 000 000,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*	*3 526 050,00*
1318	*Autres subventions d'équipement transf.*	*4 800 000,00*		*3 526 050,00*	*3 526 050,00*	*3 526 050,00*
2031	*Frais d'études*	*3 500 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2033	*Frais d'insertion*	*500 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*8 000 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
2764	*Créances/particuliers, pers. droit privé*	*1 200 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		***169 302 545,51***		***71 593 184,25***	***71 593 184,25***	***71 593 184,25***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE — B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		**1 524 748 913,60**	**0,00**	**-628 298,28**	**160 136 123,84**	**160 136 123,84**	**1 343 889,00**	**158 792 234,84**	**160 136 123,84**
011	Charges à caractère général (4)	74 490 755,81	0,00	-728 298,28	3 826 821,43	3 826 821,43	1 314 614,00	2 512 207,43	3 826 821,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	289 580 000,00	0,00		-200 000,00	-200 000,00		-200 000,00	-200 000,00
014	Atténuations de produits	111 791 990,00	0,00		-727 000,00	-727 000,00		-727 000,00	-727 000,00
016	APA	149 304 500,00	0,00	0,00	-2 993 000,00	-2 993 000,00	0,00	-2 993 000,00	-2 993 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	228 346 366,00	0,00	0,00	1 127 762,16	1 127 762,16	211 000,00	916 762,16	1 127 762,16
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	509 943 155,85	0,00	100 000,00	20 577 406,00	20 577 406,00	-181 725,00	20 759 131,00	20 577 406,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	42 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**1 363 498 767,66**	**0,00**	**-628 298,28**	**21 611 989,59**	**21 611 989,59**	**1 343 889,00**	**20 268 100,59**	**21 611 989,59**
66	Charges financières	7 219 400,43	0,00		287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 728 200,00			70 170 000,00	70 170 000,00		70 170 000,00	70 170 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**9 947 600,43**	**0,00**	**0,00**	**70 457 000,00**	**70 457 000,00**		**70 457 000,00**	**70 457 000,00**
Total des dépenses réelles		**1 373 446 368,09**	**0,00**	**-628 298,28**	**92 068 989,59**	**92 068 989,59**	**1 343 889,00**	**90 725 100,59**	**92 068 989,59**
023	*Virement à la section d'investissement*	*31 047 041,21*			*68 067 134,25*	*68 067 134,25*		*68 067 134,25*	*68 067 134,25*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*120 255 504,30*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**151 302 545,51**			**68 067 134,25**	**68 067 134,25**		**68 067 134,25**	**68 067 134,25**

D002 Résultat reporté	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**160 136 123,84**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**1 524 748 913,60**	**0,00**	**28 036 601,82**	**28 036 601,82**	**28 036 601,82**
013	Atténuations de charges (3)	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	67 760 000,00	0,00	23 650 000,00	23 650 000,00	23 650 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	113 719 708,00	0,00	736 019,43	736 019,43	736 019,43
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 811 442,60	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 549 140,00	0,00	14 502 997,00	14 502 997,00	14 502 997,00
731	Fiscalité locale	669 700 000,00	0,00	-1 318 183,00	-1 318 183,00	-1 318 183,00
74	Dotations et participations (3)	155 283 687,00	0,00	-18 034 928,00	-18 034 928,00	-18 034 928,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	27 480 936,00	0,00	652 064,00	652 064,00	652 064,00
Total des recettes de gestion des services		**1 443 844 913,60**	**0,00**	**20 697 969,43**	**20 697 969,43**	**20 697 969,43**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	25 500,00	0,00	29 232,39	29 232,39	29 232,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	49 078 500,00		31 309 400,00	31 309 400,00	31 309 400,00
Total des recettes financières		**49 104 000,00**	**0,00**	**31 338 632,39**	**31 338 632,39**	**31 338 632,39**
Total des recettes réelles		**1 492 948 913,60**	**0,00**	**52 036 601,82**	**52 036 601,82**	**52 036 601,82**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*31 800 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**31 800 000,00**		**-24 000 000,00**	**-24 000 000,00**	**-24 000 000,00**

R002 Résultat reporté	**132 099 522,02**

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**160 136 123,84**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**1 524 748 913,60**	**0,00**	**-628 298,28**	**160 136 123,84**	**160 136 123,84**	**1 343 889,00**	**158 792 234,84**	**160 136 123,84**
011	Charges à caractère général (5)	74 490 755,81	0,00	-728 298,28	3 826 821,43	3 826 821,43	1 314 614,00	2 512 207,43	3 826 821,43
6041	Achats d'études	271 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	362 950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	215 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	4 730 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	3 470 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 939 650,00	0,00		350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00
60623	Alimentation	209 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	179 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	72 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 356 626,36	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	624 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	470 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	390 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	170 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	57 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	490 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	25 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	56 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	138 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
611	Contrats de prestations de services	8 814 194,00	0,00		231 593,43	231 593,43	0,00	231 593,43	231 593,43
6132	Locations immobilières	3 355 034,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	129 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61358	Autres	683 386,95	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 050 375,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	1 010 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 614 500,00	0,00		-27 000,00	-27 000,00	0,00	-27 000,00	-27 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 577 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	525 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	805 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	6 446 625,08	0,00		346 961,00	346 961,00	314 614,00	32 347,00	346 961,00
6161	Multirisques	600 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	180 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 645 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 098 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	258 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	180 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	636 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	709 565,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	411 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	534 650,00	0,00		130 943,00	130 943,00	0,00	130 943,00	130 943,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	160 750,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6228	Divers	2 400,00	0,00		60 524,00	60 524,00	0,00	60 524,00	60 524,00
6231	Annonces et insertions	2 162 740,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	238 462,33	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	199 756,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	358 553,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	9 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 470 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 211 600,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	5 185 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	-20 000,00	90 000,00	70 000,00
6247	Transports collectifs	85 785,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	309 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 837 000,00	0,00		410 000,00	410 000,00	0,00	410 000,00	410 000,00
6261	Frais d'affranchissement	668 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 207 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6281	Concours divers (cotisations)	436 483,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	940 901,00	0,00		222 000,00	222 000,00	20 000,00	202 000,00	222 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 054 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	518 700,00	0,00		259 800,00	259 800,00	0,00	259 800,00	259 800,00
6288	Autres services extérieurs	262 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	472 953,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	12 161,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	30 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	65 505,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	289 580 000,00	0,00		-200 000,00	-200 000,00		-200 000,00	-200 000,00
6218	Autre personnel extérieur	380 000,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00		-100 000,00	-100 000,00
6331	Versement mobilité	1 872 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	739 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 473 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	124 510 000,00	0,00		-100 000,00	-100 000,00		-100 000,00	-100 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	3 726 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	2 647 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	42 170 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	10 900 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64123	Indemnités d'attente	210 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64126	Indemnités de licenciement	120 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64128	Autres indemnités	1 500 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	10 336 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	201 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	4 148 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	1 164 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	536 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 965 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	49 495 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	660 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	910 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 900 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	111 791 990,00	0,00		-727 000,00	-727 000,00		-727 000,00	-727 000,00
73912	Reversements sur droits d'enregistrement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73913	Revers. taxes urbanisation et environ.	800 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / fisc. locale	11 291 990,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	1 000 000,00	0,00		-1 000 000,00	-1 000 000,00		-1 000 000,00	-1 000 000,00
7392251	Prélèv. fonds national péréquat° DMTO	98 700 000,00	0,00		273 000,00	273 000,00		273 000,00	273 000,00
016	APA	149 304 500,00	0,00	0,00	-2 993 000,00	-2 993 000,00	0,00	-2 993 000,00	-2 993 000,00
6511411	APA	83 200 000,00	0,00		-1 830 000,00	-1 830 000,00	0,00	-1 830 000,00	-1 830 000,00
6511412	APA - Dotation qualité	8 750 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6511413	APA - Soutien aux profess. SAAD	0,00	0,00		-230 000,00	-230 000,00	0,00	-230 000,00	-230 000,00
651142	APA versée au bénéficiaire	18 400 000,00	0,00		-1 100 000,00	-1 100 000,00	0,00	-1 100 000,00	-1 100 000,00
651143	APA versée bénef. en étab.	3 200 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651144	APA versée à l'étab.	35 720 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651148	APA autres	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	18 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 500,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	228 346 366,00	0,00	0,00	1 127 762,16	1 127 762,16	211 000,00	916 762,16	1 127 762,16
611	Contrats de prestations de services	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	173 000,00	0,00		211 000,00	211 000,00	211 000,00	0,00	211 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	183 612 390,00	0,00		664 362,06	664 362,06	0,00	664 362,06	664 362,06
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	24 446 976,00	0,00		87 890,79	87 890,79	0,00	87 890,79	87 890,79
6541	Créances admises en non-valeur	220 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6542	Créances éteintes	90 000,00	0,00		-36 000,00	-36 000,00	0,00	-36 000,00	-36 000,00
65671	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1 036 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	2 320 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	93 667,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	1 146 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 739 333,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	9 000,00	0,00		170 509,31	170 509,31	0,00	170 509,31	170 509,31
6688	Autres	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	509 943 155,85	0,00	100 000,00	20 577 406,00	20 577 406,00	-181 725,00	20 759 131,00	20 577 406,00
65111	Famille et enfance	4 871 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	77 500 000,00	0,00		-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	8 750 000,00	0,00		-650 000,00	-650 000,00	0,00	-650 000,00	-650 000,00
6511213	Presta. de compensat° - Dotation qualité	4 300 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511214	Presta. de compensat° - Dotation qualité	0,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	4 700 000,00	0,00		-140 000,00	-140 000,00	0,00	-140 000,00	-140 000,00
651128	Autres	6 539 500,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
65113	Personnes âgées	789 500,00	0,00		-56 000,00	-56 000,00	0,00	-56 000,00	-56 000,00
65131	Bourses	45 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65133	Secours d'urgence	938 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	1 406 666,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6514	Cotisations, adhésions et autres prestat	895 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65181	Primes, dots	92 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65188	Autres	853 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	33 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6522	Accueil familial	8 880 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6523	Frais d'hospitalisation	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652411	Foyers enf, centres et hot. mat.	2 600 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	59 150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652413	Lieux de vie et d'accueil	28 895 000,00	0,00		-1 000 000,00	-1 000 000,00	0,00	-1 000 000,00	-1 000 000,00
652414	Foyers de jeunes travailleurs	257 132,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	15 200 000,00	0,00		750 000,00	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00
652418	Autres	3 005 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	78 856 000,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	45 960 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6525	Frais d'inhumation	21 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6526	Prévention spécialisée	5 440 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	1 737 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	85 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	210 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	540 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	140 000,00	0,00		-70 000,00	-70 000,00	0,00	-70 000,00	-70 000,00
6542	Créances éteintes	190 000,00	0,00		-179 500,00	-179 500,00	0,00	-179 500,00	-179 500,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	4 886 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	4 890 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	61 500 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	197 092,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65542	Compens. / article L. 5217-13 du CGCT	6 942 306,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	245 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6561	Organismes de regroupement	269 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	5 438 582,78	0,00		1 077 306,00	1 077 306,00	-201 725,00	1 279 031,00	1 077 306,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65731	Subv. fonct. état	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	135 296,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	24 196,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	3 218 800,00	0,00		-85 000,00	-85 000,00	0,00	-85 000,00	-85 000,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	670 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	28 015 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736222	Subv. régie indus. com. avec ps.morale	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 286 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 225 520,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	990 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 550 924,00	0,00		854 000,00	854 000,00	0,00	854 000,00	854 000,00
6577	Remises gracieuses	125 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d''utilisat° - informatique nuage	261 360,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	24 480,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	1 000 000,00	0,00		-200 000,00	-200 000,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6585	Intérêts moratoires	800 000,00	0,00		-400 000,00	-400 000,00	0,00	-400 000,00	-400 000,00
65882	Mise en réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00		20 000 000,00	20 000 000,00	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	53 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	42 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	42 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**1 363 498 767,66**	**0,00**	**-628 298,28**	**21 611 989,59**	**21 611 989,59**	**1 343 889,00**	**20 268 100,59**	**21 611 989,59**
66	Charges financières	7 219 400,43	0,00		287 000,00	287 000,00		287 000,00	287 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 039 503,00	0,00		275 000,00	275 000,00		275 000,00	275 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-87 102,57	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 267 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6688	Autres	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
67	Charges spécifiques (5)	1 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	1 728 200,00			70 170 000,00	70 170 000,00		70 170 000,00	70 170 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 728 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			70 170 000,00	70 170 000,00		70 170 000,00	70 170 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**9 947 600,43**	**0,00**	**0,00**	**70 457 000,00**	**70 457 000,00**		**70 457 000,00**	**70 457 000,00**
Total des dépenses réelles		**1 373 446 368,09**	**0,00**	**-628 298,28**	**92 068 989,59**	**92 068 989,59**	**1 343 889,00**	**90 725 100,59**	**92 068 989,59**
023	*Virement à la section d'investissement*	*31 047 041,21*			*68 067 134,25*	*68 067 134,25*		*68 067 134,25*	*68 067 134,25*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*120 255 504,30*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
675	*Valeurs comptables immobilisations cédée*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6761	*Différences sur réalisations (positives)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*120 000 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
6862	*Dot. amort. charges financ. à répartir*	*255 504,30*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**151 302 545,51**			**68 067 134,25**	**68 067 134,25**		**68 067 134,25**	**68 067 134,25**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	418 034,35
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-505 136,92
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-87 102,57

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE — B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**1 524 748 913,60**	**0,00**	**28 036 601,82**	**28 036 601,82**	**28 036 601,82**
013	Atténuations de charges (4)	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	67 760 000,00	0,00	23 650 000,00	23 650 000,00	23 650 000,00
747811	Dotation versée au titre du concours PA	67 000 000,00	0,00	16 200 000,00	16 200 000,00	16 200 000,00
747818	Autres	0,00	0,00	7 840 000,00	7 840 000,00	7 840 000,00
7533	APA	760 000,00	0,00	-390 000,00	-390 000,00	-390 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	113 719 708,00	0,00	736 019,43	736 019,43	736 019,43
731421	TICPE - LRL	101 974 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 744 880,00	0,00	565 510,12	565 510,12	565 510,12
74783	Fonds mobilisation départ. insertion	7 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	2 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75343	Allocations forfaitaires majorées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7538	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	170 509,31	170 509,31	170 509,31
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 811 442,60	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	536 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	295 126,60	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7066	Redevances services à caractère social	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	290,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	650 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	103 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	405 549 140,00	0,00	14 502 997,00	14 502 997,00	14 502 997,00
73221	FNGIR	15 751 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7324	Frais de gestion de la TFPB	14 731 515,00	0,00	2 373 903,00	2 373 903,00	2 373 903,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	11 075 270,00	11 075 270,00	11 075 270,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	325 000 000,00	0,00	1 023 307,00	1 023 307,00	1 023 307,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	50 000 000,00	0,00	30 517,00	30 517,00	30 517,00
7358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	669 700 000,00	0,00	-1 318 183,00	-1 318 183,00	-1 318 183,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	4 300 000,00	0,00	-29 344,00	-29 344,00	-29 344,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	470 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73122	Taxe dpt. additionnelle à droits d'enreg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	18 000 000,00	0,00	-886 740,00	-886 740,00	-886 740,00
731421	TICPE - LRL	8 900 000,00	0,00	-402 099,00	-402 099,00	-402 099,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	160 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	155 283 687,00	0,00	-18 034 928,00	-18 034 928,00	-18 034 928,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	12 368 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741222	Dotat. péréquation urbaine départements	19 074 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741223	Dotation compensation départements	42 556 446,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74621	DGD des départements	3 015 602,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	445 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	1 440 778,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	987 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre du concours PH	14 815 000,00	0,00	7 185 000,00	7 185 000,00	7 185 000,00
7478141	Part autonomie	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478142	Part prévention	2 648 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	32 358 039,00	0,00	-25 408 949,00	-25 408 949,00	-25 408 949,00
747888	Autres	388 862,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
748312	D.C.R.T.P.	14 900 000,00	0,00	49 021,00	49 021,00	49 021,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	5 701 954,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
748388	Autres	365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, hébergt	2 088 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	27 480 936,00	0,00	652 064,00	652 064,00	652 064,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	15 342 000,00	0,00	-290 000,00	-290 000,00	-290 000,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	182 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	3 711 176,00	0,00	28 592,00	28 592,00	28 592,00
7535	PCH	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
7538	Autres	130 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757358	Subv.Fonct. autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	2 989 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75882	Reprise de réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 636 591,00	0,00	543 472,00	543 472,00	543 472,00
Total des recettes de gestion des services		**1 443 844 913,60**	**0,00**	**20 697 969,43**	**20 697 969,43**	**20 697 969,43**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	25 500,00	0,00	29 232,39	29 232,39	29 232,39
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	25 500,00	0,00	29 232,39	29 232,39	29 232,39
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	49 078 500,00		31 309 400,00	31 309 400,00	31 309 400,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	49 078 500,00		24 309 400,00	24 309 400,00	24 309 400,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
Total des recettes réelles		**1 492 948 913,60**	**0,00**	**52 036 601,82**	**52 036 601,82**	**52 036 601,82**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*31 800 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
7761	*Différences sur réalisations (négatives)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
77681	*Neutralisation des amortissements*	*24 000 000,00*		*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*	*-24 000 000,00*
777	*Rec... subv inv transférées cpte résult*	*7 800 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**31 800 000,00**		**-24 000 000,00**	**-24 000 000,00**	**-24 000 000,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043)*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE — A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**33 279 000,00**	**13 129 938,00**	**0,00**	**7 600 000,00**	**46 925 255,00**	**22 980 100,00**	**11 716 623,00**	**40 000,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	33 219 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	6 287 605,00	0,00	100 000,00	4 800 005,00	792 000,00	1 552 100,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	7 000 000,00	2 865 000,00	13 842 000,00	7 133 523,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 923 300,00	0,00	0,00	4 832 250,00	801 100,00	2 911 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	4 309 000,00	0,00	500 000,00	34 428 000,00	7 545 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	610 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**114 312 601,97**	**208 093,00**	**635 496,00**	**0,00**	**7 513 132,00**	**1 339 069,00**	**1 281 978,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	208 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	114 277 601,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	635 496,00	0,00	7 510 107,00	1 339 069,00	1 161 978,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	35 000,00	0,00	0,00	0,00	3 025,00	0,00	120 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite) — A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**3 219 640,00**	**29 098 250,00**	**16 328 511,76**	**56 189 570,00**		**240 506 887,76**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		33 219 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	56 640,00	20 000,00	1 096 700,00	1 625 000,00		16 330 050,00
204	Subventions d'équipement versées	2 780 000,00	29 063 250,00	3 789 000,00	13 750 070,00		80 262 843,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 000,00	926 155,00	1 989 500,00		13 398 305,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	10 516 656,76	37 575 800,00		94 874 456,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		610 033,00
27	Autres immobilisations financières	383 000,00	0,00	0,00	0,00		563 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	1 249 200,00		1 249 200,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**2 100 240,00**	**2 824 200,00**		**130 214 809,97**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		208 093,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		114 277 601,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	2 100 240,00	1 265 000,00		14 011 890,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	10 000,00		10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	300 000,00		300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		158 025,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	1 249 200,00		1 249 200,00

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		**33 279 000,00**
164	Emprunts auprès des éts financiers	29 450 000,00
167	Emprunts dettes conditions particulières	3 769 000,00
274	Prêts	55 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	5 000,00
RECETTES		**114 312 601,97**
102	Dotations et fonds d'investissement	13 000 000,00
106	Réserves	101 277 601,97
274	Prêts	35 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**13 129 938,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	855 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	5 432 285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	30 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	302 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 569 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	4 309 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	610 033,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**208 093,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**13 129 938,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	855 320,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 432 285,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 800,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 800,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 569 700,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 309 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 033,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**208 093,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 093,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES		**0,00**	**635 496,00**	**0,00**	**0,00**	**635 496,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	635 496,00	0,00	0,00	635 496,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**600 000,00**	**6 000 000,00**	**0,00**	**1 000 000,00**	**7 600 000,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	1 000 000,00	7 000 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**1 000 000,00**	**0,00**	**44 510 255,00**	**0,00**	**0,00**	**1 415 000,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	4 460 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	1 065 000,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	339 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 539 500,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 211 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	24 116 000,00	0,00	0,00	341 000,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	9 971 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 510 107,00**	**0,00**	**0,00**	**3 025,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	7 344 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**46 925 255,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 460 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 865 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	339 505,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 548 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 211 750,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 457 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 971 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**7 513 132,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 344 107,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 025,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		**0,00**	**2 000 000,00**	**3 679 000,00**	**25 000,00**	**588 400,00**	**2 525 700,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	247 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 000 000,00	1 070 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 400,00	10 700,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	100 000,00	0,00	355 000,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	25 000,00	221 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	2 345 000,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**310 700,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	310 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		**4 390 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**9 772 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	440 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	3 232 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
RECETTES		**1 028 369,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	543 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	485 369,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**22 980 100,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	792 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 302 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 100,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 295 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 540 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 339 069,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 700,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 369,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**16 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**4 360 000,00**	**0,00**	**0,00**	**1 252 100,00**	**1 807 750,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	300 000,00	0,00	0,00	1 252 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	2 890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 807 750,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**1 170 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	1 170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**3 477 542,00**	**0,00**	**648 231,00**	**155 000,00**	**11 716 623,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 552 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 890 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	11 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	3 477 542,00	0,00	648 231,00	30 000,00	5 963 523,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**-8 022,00**	**0,00**	**0,00**	**120 000,00**	**1 281 978,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	-8 022,00	0,00	0,00	0,00	1 161 978,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**40 000,00**	**40 000,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 836 640,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 640,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 780 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**383 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 219 640,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 640,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 780 000,00
208	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	383 000,00	0,00	0,00	0,00	383 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**698 250,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	663 250,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**27 400 000,00**	**0,00**	**0,00**	**29 098 250,00**
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	5 663 250,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	23 400 000,00	0,00	0,00	23 400 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**1 500 000,00**	**11 201 511,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	997 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	147 055,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	261 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	296 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 500 000,00	8 047 556,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	880 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**2 100 240,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	850 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**2 098 000,00**	**339 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	2 000 000,00	339 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 190 000,00**	**0,00**	**0,00**	**16 328 511,76**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	1 096 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00	0,00	0,00	1 450 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 055,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 900,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 100,00	0,00	0,00	9 636 656,76
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 339 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 100 240,00**
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 240,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		**4 345 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	980 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	750 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	2 075 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**10 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**38 183 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**11 060 000,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	1 175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	8 260 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	599 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	33 250 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	2 800 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	1 249 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**2 814 200,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	775 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	490 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	1 249 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**0,00**	**2 601 070,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**56 189 570,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 325 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 601 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 886 070,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	599 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000 800,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 864 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 575 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249 200,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 824 200,00**
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	775 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE — A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**216 749 896,43**	**111 175 888,09**	**3 365 474,00**	**63 316 113,00**	**74 947 085,00**	**24 081 692,00**	**467 927 919,00**	**146 311 500,00**
011	Charges à caractère général	85 000,00	32 607 039,24	14 000,00	316 113,00	14 293 085,00	5 095 592,00	8 062 282,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	73 182 000,00	0,00	0,00	47 541 000,00	9 382 000,00	60 885 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	111 064 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 883 306,00	5 356 848,85	3 351 474,00	63 000 000,00	13 113 000,00	9 604 100,00	398 980 637,00	146 306 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	12 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	7 506 400,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	70 198 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**1 257 871 837,00**	**5 277 232,39**	**2 428 230,00**	**1 804 222,00**	**2 885 439,00**	**448 552,60**	**62 814 811,00**	**83 650 000,00**
013	Atténuations de charges	0,00	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 290,00	2 626 000,00	0,00	0,00	21 600,00	448 552,60	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	420 001 137,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	660 681 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	99 106 577,00	180 000,00	2 428 230,00	0,00	2 203 000,00	0,00	41 055 952,00	83 280 000,00
75	Autres produits de gestion courante	934 116,00	1 900 000,00	0,00	1 762 222,00	660 839,00	0,00	21 735 359,00	370 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	31 232,39	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	77 087 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite) — A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**289 636 128,16**	**1 654 000,00**	**8 284 685,00**	**13 320 057,00**	**44 744 920,00**		**1 465 515 357,68**
011	Charges à caractère général	584 000,00	441 000,00	777 685,00	2 807 057,00	13 732 724,00		78 815 577,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 076 000,00	478 000,00	0,00	8 263 000,00	29 573 000,00		289 380 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		111 064 990,00
65	Autres charges de gestion courante	228 826 128,16	735 000,00	5 807 000,00	2 250 000,00	1 439 196,00		905 652 690,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		42 000,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 606 400,43
67	Charges spécifiques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 055 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	1 700 000,00	0,00	0,00		71 898 200,00
RECETTES		**114 455 727,43**	**1 315 000,00**	**5 873 300,00**	**5 255 000,00**	**906 164,00**		**1 544 985 515,42**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		540 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	650 000,00	0,00	0,00	515 000,00		4 321 442,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00		420 052 137,00
731	Fiscalité locale	101 974 828,00	0,00	2 500 000,00	5 200 000,00	0,00		770 356 645,00
74	Dotations et participations	9 310 390,12	15 000,00	0,00	20 000,00	0,00		237 599 149,12
75	Autres produits de gestion courante	3 170 509,31	650 000,00	73 300,00	35 000,00	382 164,00		31 673 509,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		54 732,39
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00	0,00		80 387 900,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	**216 749 896,43**
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	85 000,00
655	Contributions obligatoires	5 782 306,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	700 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	20 413 000,00
661	Charges d'intérêts	7 494 400,43
668	Autres charges financières	12 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	28 200,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	70 170 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	111 064 990,00
	RECETTES	**1 257 871 837,00**
708	Autres produits	60 290,00
731	Fiscalité locale	660 681 817,00
732	Fiscalité reversée	43 932 313,00
735	Fraction de TVA	376 053 824,00
738	Autres impôts et taxes	15 000,00
741	D.G.F.	74 000 000,00
744	FCTVA	1 300 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	3 015 602,00
748	Autres attributions et participations	20 790 975,00
752	Revenus des immeubles	313 362,00
758	Produits divers de gestion courante	620 754,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	77 087 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**30 341 028,66**	**76 694 593,43**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	5 944 226,36	4 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	559 600,00	1 972 593,43	0,00	0,00	0,00
613	Locations	556 749,95	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	7 842 086,08	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	2 275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	333 665,00	651 000,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	716 743,00	197 000,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	3 695 855,33	17 500,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	448 385,09	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	86 000,00	620 000,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 396 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	3 429 019,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	985 000,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	66 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	49 206 000,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	17 461 000,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	5 530 000,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	197 092,85	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 314 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	372 840,00	500,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
RECETTES		**2 629 232,39**	**2 648 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	29 232,39	2 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé		03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports	0345		
DEPENSES		**2 617 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	2 607 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé		03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports	0345		
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**111 175 888,09**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 948 226,36
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 735 043,43
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 749,95
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 842 086,08
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 275 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	984 665,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	913 743,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 223 355,33
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 385,09
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 396 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 454 019,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	985 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 016,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 206 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 461 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 530 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 607 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 092,85
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 149 416,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 340,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 277 232,39**
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 232,39

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		**2 855 274,00**	**510 200,00**	**0,00**	**0,00**	**3 365 474,00**
611	Contrats de prestations de services	14 000,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	2 841 274,00	510 200,00	0,00	0,00	3 351 474,00
RECETTES		**1 440 778,00**	**987 452,00**	**0,00**	**0,00**	**2 428 230,00**
747	Participations	1 440 778,00	987 452,00	0,00	0,00	2 428 230,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**316 113,00**	**63 000 000,00**	**0,00**	**0,00**	**63 316 113,00**
615	Entretien et réparations	0,00	122 000,00	0,00	0,00	0,00	122 000,00
618	Divers	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	186 113,00	0,00	0,00	0,00	186 113,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	63 000 000,00	0,00	0,00	63 000 000,00
RECETTES		**0,00**	**1 804 222,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 804 222,00**
738	Autres impôts et taxes	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	1 762 222,00	0,00	0,00	0,00	1 762 222,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		**1 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**74 096 085,00**	**0,00**	**0,00**	**850 000,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	238 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 000,00	0,00	0,00	0,00	6 175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 113 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	362 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	4 863 000,00	0,00	0,00	88 000,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	297 000,00	0,00	0,00	109 000,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	478 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	670 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	23 085,00	0,00	0,00	73 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	32 820 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	13 801 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	9 776 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	602 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	2 155 000,00	0,00	0,00	545 000,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 274 600,00**	**0,00**	**0,00**	**582 339,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	21 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	2 088 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 030,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	204 309,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**74 947 085,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 176 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 113 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 951 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	478 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 085,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 820 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 801 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 811 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	602 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**28 500,00**	**0,00**	**2 885 439,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 600,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 088 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00	0,00	406 530,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	254 309,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		**1 281 000,00**	**12 828 865,00**	**334 200,00**	**1 986 500,00**	**2 166 600,00**	**2 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	5 700,00	175 000,00	8 000,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	772 000,00	31 800,00	20 500,00	1 199 500,00	90 200,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	122 365,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	103 500,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	60 500,00	88 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	152 000,00	87 000,00	0,00	918 000,00	224 000,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	10 000,00	20 000,00	0,00	15 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	18 500,00	43 000,00	0,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 000,00	85 000,00	0,00	24 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	434 000,00	3 771 000,00	0,00	1 184 000,00	0,00	1 343 000,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	165 000,00	1 390 000,00	0,00	480 000,00	0,00	455 000,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	648 000,00	5 955 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**2 650,00**	**221 186,60**	**0,00**	**101 726,00**	**1 700,00**	**0,00**	**0,00**	**121 290,00**
706	Prestations de services	0,00	2 650,00	221 186,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 290,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	101 726,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		**30 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 710 100,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 443 100,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**544 427,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**24 081 692,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	2 224 000,00
613	Locations	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	135 865,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	1 394 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	9 427,00	0,00	0,00	0,00	9 427,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 732 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 490 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	395 000,00	0,00	0,00	0,00	503 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	9 061 100,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**448 552,60**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 126,60
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 426,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		**0,00**	**15 093 299,00**	**510 500,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	175 500,00	415 000,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	7 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	500,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	3 000,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	9 433 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	3 950 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	799 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	52 500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**512 000,00**	**1 887 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
747	Participations	0,00	0,00	445 000,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	302 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	1 442 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		**22 301 284,00**	**12 000,00**	**2 350 000,00**	**155 437 900,00**	**26 935 000,00**	**299 500,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	50 000,00	0,00	0,00	91 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	550 000,00	0,00	223 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 481 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	358 476,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 000,00	0,00	0,00	229 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	10 000,00	0,00	0,00	899 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	135 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	11 050,00	0,00	40 000,00	759 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	265 000,00	0,00	0,00	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	6 767,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	23 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	11 736 000,00	0,00	0,00	17 725 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 000 000,00	0,00	0,00	6 001 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	1 972 000,00	3 812 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	12 000,00	0,00	95 524 000,00	26 935 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	1 501 825,00	0,00	0,00	435 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	80 000,00	0,00	115 000,00	29 402 400,00	0,00	298 500,00	0,00	0,00
RECETTES		**15 845 780,00**	**0,00**	**10 000,00**	**3 193 169,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
747	Participations	14 739 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	1 476 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 106 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	1 512 169,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		**479 730,00**	**2 635 000,00**	**40 946 500,00**	**0,00**	**193 362 600,00**	**7 564 606,00**	**467 927 919,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	746 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 000,00	1 275 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	498 000,00	0,00	2 979 661,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00	392 775,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 524,00	317 524,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	909 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	335 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	815 050,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	810 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 767,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 505,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	4 390 000,00	0,00	43 284 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530 000,00	0,00	16 481 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	733 500,00	0,00	100 139 500,00	2 313 666,22	108 971 166,22
652	Frais de séjour, héberg., inhumation	0,00	0,00	38 932 500,00	0,00	86 503 100,00	252 132,00	248 158 732,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	70 500,00	0,00	0,00	0,00	70 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	225 000,00
656	Participations	479 730,00	35 000,00	1 210 000,00	0,00	0,00	-137 666,22	4 322 888,78

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	4 683 950,00	37 232 350,00
RECETTES		**500 000,00**	**2 648 000,00**	**11 250 000,00**	**0,00**	**26 570 000,00**	**398 862,00**	**62 814 811,00**
747	Participations	500 000,00	2 648 000,00	0,00	0,00	21 970 000,00	388 862,00	40 690 952,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 000,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	11 250 000,00	0,00	3 800 000,00	6 000,00	16 834 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 106 690,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 954 169,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	40 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	23 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**42 000,00**	**107 346 000,00**	**3 200 000,00**	**35 723 500,00**	**146 311 500,00**
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	107 341 000,00	3 200 000,00	35 723 000,00	146 264 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	42 000,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	5 000,00	0,00	500,00	5 500,00
RECETTES		**83 560 000,00**	**80 000,00**	**0,00**	**10 000,00**	**83 650 000,00**
747	Participations	83 200 000,00	80 000,00	0,00	0,00	83 280 000,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	360 000,00	0,00	0,00	10 000,00	370 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**1 725 000,00**	**0,00**	**0,00**	**17 727 509,31**	**0,00**	**60 576 000,00**	**209 215 618,85**	**392 000,00**	**289 636 128,16**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00	0,00	0,00	470 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	940 000,00	0,00	0,00	940 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 635 000,00	0,00	0,00	42 635 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 501 000,00	0,00	0,00	16 501 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 811 618,85	0,00	208 811 618,85
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 000,00	0,00	304 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	3 151 000,00	0,00	0,00	0,00	205 000,00	3 356 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 725 000,00	0,00	0,00	14 393 000,00	0,00	0,00	50 000,00	7 000,00	16 175 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	179 509,31	0,00	0,00	0,00	0,00	179 509,31
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 480 899,43**	**0,00**	**0,00**	**111 974 828,00**	**0,00**	**114 455 727,43**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 974 828,00	0,00	101 974 828,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	2 310 390,12	0,00	0,00	7 000 000,00	0,00	9 310 390,12
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	170 509,31	0,00	0,00	0,00	0,00	170 509,31

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		**710 000,00**	**229 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 000,00**	**0,00**
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	229 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**650 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
708	Autres produits	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**35 000,00**	**504 000,00**
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**15 000,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		**0,00**	**170 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 654 000,00**
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	358 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00
RECETTES		**0,00**	**650 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 315 000,00**
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**5 225,00**	**800 000,00**	**693 900,00**	**0,00**	**1 907,00**	**6 783 000,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	110 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	5 225,00	0,00	0,00	0,00	1 907,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	3 357 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**53 800,00**	**5 800 000,00**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 800,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**653,00**	**0,00**	**0,00**	**8 284 685,00**
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	730 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	653,00	0,00	0,00	7 785,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 407 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**19 500,00**	**0,00**	**0,00**	**5 873 300,00**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	68 800,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		**3 610 000,00**	**8 943 457,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	152 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	740 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	-10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 163 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	195 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	30 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 000,00	233 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	45 000,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	27 757,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 814 000,00	4 137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	720 000,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 000 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**5 200 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
731	Fiscalité locale	0,00	5 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		**89 600,00**	**0,00**	**30 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**20 000,00**	**0,00**	**0,00**	**35 000,00**	**0,00**	**0,00**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**647 000,00**	**0,00**	**0,00**	**13 320 057,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	744 744,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	64 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 163 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 056,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	242 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 357,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 951 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 181 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	595 000,00	0,00	0,00	2 030 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**5 255 000,00**
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		**3 017 374,00**	**4 290 000,00**	**0,00**	**70 152,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 722 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	37 993,00	0,00	0,00	61 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	22 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	940 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	4 080 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	45 315,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	26 816,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**170 000,00**	**10 000,00**	**0,00**	**61 152,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	61 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**6 145 394,00**	**29 973 000,00**	**0,00**	**40 000,00**	**14 000,00**	**0,00**	**35 000,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	30 000,00	14 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	5 641 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	67 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	19 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	24 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	21 082 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	8 101 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	34 196,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**665 012,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	515 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	21 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**1 160 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**44 744 920,00**
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 816 650,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 145,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 591 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 080 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 315,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	390 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 914,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 082 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 101 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	1 160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 160 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	279 196,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**906 164,00**
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	515 000,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 164,00

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério-dicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**0,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**0,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES — IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS — B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 € HT €		16-12-2025
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Cons. sur sol d'autrui : autres constr.	15	14/12/2025
L	Sub invest Régions	0	16/12/2025
L	Subv. Invest. Actif amortis. Départements	0	16/12/2025
L	Dotation soutien invest. Départements	5	16/12/2025
L	Frais d'étude	5	16/12/2025
L	Cheptel	5	16/12/2025
L	Subv. Inves. Actif non amortissable Départements	0	16/12/2025
L	Sub invest actifs amort./autres	0	16/12/2025
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2025
L	Autre instal matériel outill technique	10	16/12/2025
L	Subv, SNCF Réseau Bâts/Intal.	15	16/12/2025
L	Agencement Bâtiment Dispositions	30	16/12/2025
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	16/12/2025
L	Subv.GPMTCollect;EPL...-Bât-Instal	15	16/12/2025
L	Subv. SNCF Réseau Projet intérêt national	30	16/12/2025
L	Subv. Inv. Actifs non amortissables Autres Communes	0	16/12/2025
L	Matériel de transport: 2 roues, vélos électriques	5	16/12/2025
L	Matériel de transport: poids lourds, bus, camions...	10	16/12/2025
L	sub invest etat/etablissement nationaux	8	16/12/2025
L	Subv. Inv. Actif non amortissable Régions	0	16/12/2025
L	SUB INV RECUE RATTACHES ACTIFS AMORT. FEDER	0	16/12/2025
L	SUB INV RATTACHES ACTIFS AMORT. AUTRES COMMUNES	0	16/12/2025
L	Bien historique mobilier dép. ultérieure	15	16/12/2025
L	SUB INV RECUE RATTACHES ACTIFS AMORT. FEADER	0	16/12/2025
L	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	30	16/12/2025
L	Bâtiments scolaires	30	16/12/2025
L	Bâtiments culturels et sportifs	30	16/12/2025
L	Subv. Départ. - Bâtiments et install.	15	16/12/2025
L	Subv. EPL indus. et comm. - Bâtiment, in	15	16/12/2025
L	Subv. CCAS - Bâtiment et installation	15	16/12/2025
L	Subv. Autres - Bâtiments, installation	15	16/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Subv. Org. public div. - Mobilier, matér	5	16/12/2025
L	Subv. Org. public div. - Infra. national	30	16/12/2025
L	Concessions et droits similaires	5	16/12/2025
L	Immeubles de rapport	30	16/12/2025
L	Matériel de téléphonie	10	16/12/2025
L	Frais de recherche	5	16/12/2025
L	Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Région - Biens mobiliers, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Autres - Mobilier	5	16/12/2025
L	Subv. Org. public div. - Bâtiment,instal	15	16/12/2025
L	Subv. Privés - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Nature - Bâtiment, Installation	15	16/12/2025
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2025
L	Agencement bâtiments privés	15	16/12/2025
L	Aménagements divers	15	16/12/2025
L	Subv Région - Bâtiments, installation	15	16/12/2025
L	Subv. Scolaires - Bâtiment, installation	15	16/12/2025
L	Plantations d?arbres et d?arbustes	20	16/12/2025
L	Autres bâtiments publics	30	16/12/2025
L	Autres bâtiments privés	30	16/12/2025
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	16/12/2025
L	Subv. Autre gpmt. - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Autre gpmt. - Infra. int. national	30	16/12/2025
L	Subv. EPL indus. et comm. - Mobilier, ma	5	16/12/2025
L	Subv. Privés - Infrastructure nationale	30	16/12/2025
L	Subv. Nature - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2025
L	Bâtiments scolaires et gymnase scolaire	30	16/12/2025
L	Bâtiments culturels et sportifs	30	16/12/2025
L	Agencement bâtiments Public	15	16/12/2025
L	Matériel technique scolaire	10	16/12/2025
L	Matériel roulant de voirie	10	16/12/2025
L	Autres matériels informatique	8	16/12/2025
L	Autres immobilisations corporelles	5	16/12/2025
L	Frais d'insertion	5	16/12/2025
L	Subv. Etat - Bâtiments et installation	15	16/12/2025
L	Subv. Etat - Infra. d?int. national	30	16/12/2025
L	Subv. Départ. - Biens mobiliers, matérie	5	16/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Subv .Autre commune - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Autre commune - Bâtiment, install.	15	16/12/2025
L	Subv. Autre gpmt. - Bâtiment, install.	15	16/12/2025
L	Subv. Privés - Bâtiment, Installation	15	16/12/2025
L	Subv. Scolaires - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Bâtiments sociaux et médico sociaux	30	16/12/2025
L	Matériel et outillage de voirie	10	16/12/2025
L	Matériel informatique scolaire	8	16/12/2025
L	Subv.Région -Projet infra.d'int national	30	16/12/2025
L	Subv.nature-P.privé-mobi,mat,études	5	16/12/2025
L	Subv. Communes GFP -Bâtiment; Installat°	15	16/12/2025
L	Subv.GPMTCollect;EPL...-PROJINFRA	30	16/12/2025
L	GROUP. EPL ADMINISTRATIF MOB MAT ETUDES	5	16/12/2025
L	Subv. CCAS - Mobilier, mat, etudes	5	16/12/2025
L	Autre matériel technique	8	16/12/2025
L	Subv. Scolaires -P. infra. int. national	30	16/12/2025
L	Subv.nature-org-pub-proj infra int nat	30	16/12/2025
L	Subv, SNCF Réseau Biens mob, mat, études	15	16/12/2025
L	Matériel de transport: voitures, véhicules légers	8	16/12/2025
L	Subv. EPL indus. et comm. - Infra. natio	30	16/12/2025
L	Subv.CCAS-Infra. d'int. national	30	16/12/2025
L	Subv.nature-P.privé-pinfrad'int nationa	30	16/12/2025
L	Subv.Autre commune-Projet infra int nat	30	16/12/2025
L	Subv. Communes GFP - Mob,Mat,etudes	5	16/12/2025
L	Réseaux câblés	5	16/12/2025
L	Autres réseaux	5	16/12/2025
L	Subv.Depart-Projet infra.d'int national	30	16/12/2025
L	Subv nature-P.privé- Bâtiment, instal	15	16/12/2025
L	Subv. Autres proj infra national	30	16/12/2025
L	Subv. Communes GFP -Proj infra nat	30	16/12/2025
L	Subv.GPMTCollect;EPL...-Mob mat, etudes	5	16/12/2025
L	Réseaux d'électrification	5	16/12/2025
L	Agencement, aménagement de terrains	20	16/12/2025

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**71 898 200,00**		**132 130 649,00**	**204 028 849,00**	**73 387 900,00**	**130 640 949,00**
Provisions pour litiges	**1 898 200,00**		**8 230 649,00**	**10 128 849,00**	**4 787 900,00**	**5 340 949,00**
PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	1 728 200,00	16/12/2024	8 230 649,00	9 958 849,00	4 787 900,00	5 170 949,00
PROVISION SUR PERTE D'IFER	170 000,00	22/09/2026	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**70 000 000,00**		**46 000 000,00**	**116 000 000,00**	**0,00**	**116 000 000,00**
PROVISION POUR RENOVATION THERMIQUE	70 000 000,00	22/09/2026	46 000 000,00	116 000 000,00	0,00	116 000 000,00
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**77 900 000,00**	**77 900 000,00**	**68 600 000,00**	**9 300 000,00**
PROVISION POUR COMPTE EPARGNE TEMPS	0,00	14/12/2021	9 300 000,00	9 300 000,00	0,00	9 300 000,00
PROVISION POUR RISQUE DE PERTE DE DMTO	0,00	24/05/2022	48 600 000,00	48 600 000,00	48 600 000,00	0,00
PROVISION POUR REMBOURSEMENT DE TVA SUR EX ANTERIEUR	0,00	24/06/2024	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00
Dépréciations (3)	**0,00**		**10 000 000,00**	**10 000 000,00**	**7 000 000,00**	**3 000 000,00**
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes financiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des provisions semi-budgétaires	**71 898 200,00**		**142 130 649,00**	**214 028 849,00**	**80 387 900,00**	**133 640 949,00**
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour litiges	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour pertes de change	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Provisions pour garanties d'emprunt	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres provisions pour risques	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Dépréciations (3)	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des immobilisations	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des stocks et encours	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes de tiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
- des comptes financiers	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des provisions budgétaires	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL PROVISIONS	**71 898 200,00**		**142 130 649,00**	**214 028 849,00**	**80 387 900,00**	**133 640 949,00**

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1 — **Intitulé de l'opération : Coeur du Var - Convention Var THD** — **Date de la délibération : 05/12/2022**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**7 790,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	7 790,08	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**7 790,08**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**998,97**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	998,97	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**998,97**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 10 — **Intitulé de l'opération : Vallée du Gapeau - Convention Var THD** — **Date de la délibération : 05/12/2022**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**3 233,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	3 233,41	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**3 233,41**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**414,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	414,64	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 10	Intitulé de l'opération : Vallée du Gapeau - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)	**414,64**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 11	Intitulé de l'opération : Esterel Cote d'Azur Agglomération - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**6 766,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	6 766,46	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**6 766,46**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**867,71**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	867,71	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**867,71**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : CO 2026-389 RD 29 PIAULT LA GARDE			Date de la délibération : 11/05/2026
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**0,00**	**0,00**	**137 600,00**	**137 600,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	137 600,00	137 600,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**0,00**	**0,00**	**137 600,00**	**137 600,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**0,00**	**137 600,00**	**137 600,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	137 600,00	137 600,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : CO 2026-389 RD 29 PIAULT LA GARDE			Date de la délibération : 11/05/2026
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**0,00**	**137 600,00**	**137 600,00**

N° opération : 13	Intitulé de l'opération : CO 2024-1455 RD63 CROS DE BOYER SIX-FOURS			Date de la délibération : 16/12/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**0,00**	**0,00**	**411 000,00**	**411 000,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	411 000,00	411 000,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**0,00**	**0,00**	**411 000,00**	**411 000,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**0,00**	**411 000,00**	**411 000,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	411 000,00	411 000,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**0,00**	**411 000,00**	**411 000,00**

N° opération : 14	Intitulé de l'opération : CO 2024-1204 RD559 GIRATOIRE DU NIEL BORMES LES MIMOSAS			Date de la délibération : 14/10/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**0,00**	**0,00**	**576 100,00**	**576 100,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	576 100,00	576 100,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**0,00**	**0,00**	**576 100,00**	**576 100,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**0,00**	**576 100,00**	**576 100,00**

N° opération : 14	Intitulé de l'opération : CO 2024-1204 RD559 GIRATOIRE DU NIEL BORMES LES MIMOSAS			Date de la délibération : 14/10/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	576 100,00	576 100,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**0,00**	**576 100,00**	**576 100,00**

N° opération : 15	Intitulé de l'opération : CO 2024-554 RD554 CARREFOUR MEOUNES			Date de la délibération : 27/05/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**0,00**	**0,00**	**108 900,00**	**108 900,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	108 900,00	108 900,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**0,00**	**0,00**	**108 900,00**	**108 900,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**0,00**	**108 900,00**	**108 900,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	108 900,00	108 900,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**0,00**	**108 900,00**	**108 900,00**

N° opération : 16	Intitulé de l'opération : CO 2024-554 RD554 CARREFOUR MEOUNES			Date de la délibération : 27/05/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**0,00**	**0,00**	**15 600,00**	**15 600,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	15 600,00	15 600,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 16	Intitulé de l'opération : CO 2024-554 RD554 CARREFOUR MEOUNES			Date de la délibération : 27/05/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Dépenses nettes (a – c)	**0,00**	**0,00**	**15 600,00**	**15 600,00**
RECETTES (b)	**0,00**	**0,00**	**15 600,00**	**15 600,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	15 600,00	15 600,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**0,00**	**0,00**	**15 600,00**	**15 600,00**

N° opération : 2	Intitulé de l'opération : Dracenie Provence Verdon - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**1 566,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	1 566,77	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**1 566,77**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**200,92**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	200,92	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**200,92**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : Golfe de St Tropez - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**24 316,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	24 316,34	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 3	Intitulé de l'opération : Golfe de St Tropez - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**24 316,34**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**3 118,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 118,24	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**3 118,24**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 4	Intitulé de l'opération : Lacs et Gorges du Verdon - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**2 766,18**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	2 766,18	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**2 766,18**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**354,73**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	354,73	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**354,73**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 5	Intitulé de l'opération : Mediterranée Porte des Maures - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**14 120,49**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 5	Intitulé de l'opération : Mediterranée Porte des Maures - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	**RAR N-1(3)**	**Nouveaux crédits votés**	**Total (4)**
4581 Dépense nouvelle (5)	14 120,49	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**14 120,49**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**1 810,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 810,76	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**1 810,76**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 6	Intitulé de l'opération : Pays de Fayence - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	**RAR N-1(3)**	**Nouveaux crédits votés**	**Total (4)**
DEPENSES (a)	**6 022,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	6 022,30	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**6 022,30**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**772,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	772,28	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**772,28**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 7	Intitulé de l'opération : Provence Verdon - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**4 650,54**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	4 650,54	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**4 650,54**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**596,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	596,37	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**596,37**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 8	Intitulé de l'opération : Provence Verte - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1(3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	**17 253,73**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	17 253,73	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**17 253,73**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**2 212,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 212,56	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**2 212,56**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

N° opération : 9	Intitulé de l'opération : Sud Sainte Baume - Convention Var THD			Date de la délibération : 05/12/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	**RAR N-1(3)**	**Nouveaux crédits votés**	**Total (4)**
DEPENSES (a)	**12 169,66**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4581 Dépense nouvelle (5)	12 169,66	0,00	0,00	0,00
040 *Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Opérations d'ordre à l'intérieur de la section*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	**12 169,66**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
RECETTES (b)	**1 560,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 560,60	0,00	0,00	0,00
040 *Financement par le mandataire (contrepartie 6742)*	0,00	0,00	0,00	0,00
041 *Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)*	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	**1 560,60**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(4) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(5) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(6) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	0,00	0,00	
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	**Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)**	0,00	0,00	0,00
8027	**Subvention à recevoir par annuité**	0,00	0,00	0,00
8028	**Autres engagements reçus**			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**-101 277 601,97**	**-101 277 601,97**	**-101 277 601,97**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**-101 277 601,97**	**-101 277 601,97**	**-101 277 601,97**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**101 277 601,97**	**101 277 601,97**	**101 277 601,97**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**-101 277 601,97**	**-101 277 601,97**	**-101 277 601,97**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	**37 000 000,00**	**250 000,00**	**250 000,00**	**37 250 000,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	**164 668 663,51**	**68 067 134,25**	**68 067 134,25**	**232 735 797,76**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**127 668 663,51**	**67 817 134,25**	**67 817 134,25**	**195 485 797,76**

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 37 000 000,00**	**250 000,00**	**II 250 000,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**29 200 000,00**	**250 000,00**	**250 000,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	29 200 000,00	250 000,00	250 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**7 800 000,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*7 800 000,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 164 668 663,51**	**68 067 134,25**	**VI 68 067 134,25**
Ressources propres externes de l'année (a)		**13 158 025,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	13 000 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
2743	Prêts au personnel	35 000,00	0,00	0,00
2744	Prêts d'honneur	3 025,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	120 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**151 510 638,51**	**68 067 134,25**	**68 067 134,25**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
261	*Titres de participation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28033	*Frais d'insertion*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804112	*Subv. Etat : Bâtiments, installations*	*120 000 000,00*	*0,00*	*0,00*
2804113	*Subv. Etat : Projet infrastructure*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804121	*Subv.Régions : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804122	*Subv. Régions : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804132	*Subv. Dpt : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041411	*Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041412	*Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041481	*Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041482	*Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041512	*Subv. Grpt : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415322	*CCAS : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
280415331	*ADM : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415341	*IC : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280415342	*IC : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041581	*Autres grpts-Biens mob., mat. et études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041582	*Autres grpts - Bâtiments et installat°*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041583	*Autres grpts-Proj infrastruct Int nation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041721	*SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041722	*SNCF Réseau : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041723	*SNCF Réseau : Projet infrastructure*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041781	*Subv. Autres : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28041782	*Subv. Autres : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804181	*Autres org pub - Biens mob, mat, études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804182	*Autres org pub - Bât. et installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804183	*Autres org pub-Proj infrastruct int nat.*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280421	*Privé - Biens mob., matériel et études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280422	*Privé - Bâtiments et installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280423	*Privé : Projet infrastructure*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280431	*Subv.Scol : Bien mobilier, matériel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
280432	*Subv.Scol : Bâtiments, installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804412	*Sub nat org pub - Bât. et installations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2804421	*Sub nat privé - Biens mob, mat, études*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28088	*Autres immobilisations incorporelles*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28121	*Plantations d'arbres et d'arbustes*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28128	*Autres aménagements de terrains*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281311	*Bâtiments administratifs*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281312	*Bâtiments scolaires*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281313	*Bâtiments sociaux et médico-sociaux*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281314	*Bâtiments culturels et sportifs*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281318	*Autres bâtiments publics*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281321	*Immeubles de rapport*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281328	*Autres bâtiments privés*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281351	*Bâtiments publics*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281533	*Réseaux câblés*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281534	*Réseaux d'électrification*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281538	*Autres réseaux*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281572	*Matériel technique scolaire*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2815731	*Matériel roulant*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2815738	*Autre matériel et outillage de voirie*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281578	*Autre matériel technique*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28158	*Autres inst.,matériel,outil. techniques*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2817311	*Bâtiments administratifs (m. à dispo)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2817312	*Bâtiments scolaires (m. à dispo)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2817314	*Bâtiments culturels et sportifs (m. à di*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
2817318	*Autres bâtiments publics (m. à dispo)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281735	*Installations générales (m. à dispo)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28181	*Installations générales, aménagt divers*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281828	*Autres matériels de transport*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281831	*Matériel informatique scolaire*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281841	*Matériel de bureau et mobilier scolaire*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28185	*Matériel de téléphonie*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28186	*Cheptel*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
4817	*Indemnités de renégociation de la dette*	*255 504,30*	*0,00*	*0,00*
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	208 093,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*31 047 041,21*	*68 067 134,25*	*68 067 134,25*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

.

ALBERTINI Thierry	
AMRANE Christine	
ARENAS Martine	
ARNAUD Stéphane	
AYCARD Bruno	
BACCINO Véronique	
BENEVENTI Robert	
BERNARDINI Véronique	
BONNET Laurent	
BREMOND Didier	
BRUN Fernand	
CHIOCCA Christophe	
DECARD Guillaume	
DEPALLENS Caroline	
DUMONT Françoise	
GARELLO Vesselina	
GUISIANO Jean-Martin	
JANET Nathalie	
LASSOUTANIE Chantal	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LAURIOL Marc	
LAUVARD Sonia	
LEGRAIEN Françoise	
LENOIR Véronique	
LEONELLI Philippe	
LOEW Grégory	
MARTEL Nicolas	
MASSI Josée	
MASSON Jean Louis	
MATHIVET Séverine	
MORENO Christophe	
MULE Joseph	
NICCOLETTI Christine	
Nom et prénom du signataire	
ONTENIENTE Lydie	
PEREZ LEROUX Nathalie	
PIANETTI Claude	
PONCHON Marie-Laure	
PONTONE Ludovic	
QUILICI Laetitia	
REYNIER Louis	
ROUX Francis	
SAMAT Andrée	
SIMON Christian	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Annexe 2

Groupe AP-AE (Code / Libellé)	Total général	Avant 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Après 2029
AP-2013 - 2013-0102BA2003 - AP-CONSTRUCTION BATIMENTS SOCIAUX	38 230 476,96	26 881 435,23	3 234 885,27	4 563 163,29	1 451 144,38	105 171,87	2 670,23		140 000,00	1 410 000,00	442 006,69	
AP-2013 - 2013-0102BA2008 - AP-CONSTRUCTION BATIMENTS CULTURELS ET GROSSES RENOVATIONS	77 878 000,00	3 037 876,18	1 601 062,26	395 388,03	284 753,10	350 309,42	288 207,31	506 200,00	6 330 000,00	4 206 675,02	11 680 000,00	49 197 528,68
AP-2013 - 2013-0601BB2012 - AP-CONSTRUCTION ET EXTENSION DES COLLEGES ET DE LEURS EQUIPEMENTS	84 580 000,00	8 822 894,05	10 194 796,13	11 135 223,50	5 128 548,52	1 707 828,50	1 075 523,89	3 275 270,13	10 434 000,00	24 992 615,48	7 813 299,80	
AP-2013 - 2013-R1001IV-03 - AP-ETUDES ROUTIERES	12 800 000,00	2 926 714,78	372 227,16	996 808,47	1 135 389,15	1 423 279,39	1 557 235,91	1 143 700,00	1 275 000,00	1 400 000,00	569 645,14	
AP-2013 - 2013-R1005IT9-3 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU FERROVIAIRE	70 000 000,00	5 097 049,48	423 884,80	2 069 490,72	845 508,01	527 924,62	401 667,01	2 601 070,00	3 900 000,00	5 500 000,00	7 100 000,00	41 533 405,36
AP-2013 - 2013-R1202J1-001 - AP-AMENAGEMENT PARC NATURE	21 883 000,00	21 003 356,13	130 306,89	214 053,38	107 542,40	50 943,04		300 000,00	30 000,00	46 798,16		
AP-2013 - 2013-R1204J1-01 - AP-CONVENTION TRANSACTION SOCIETE CANAL DE PROVENCE DEPENSE	15 114 000,00	8 503 204,86	72 405,14	0,00	328 159,21	207 090,79		339 000,00	278 500,00	400 000,00	2 700 000,00	2 285 640,00
AP-2014 - 2014-0502V1-001 - SUBVENTIONS EN FAVEUR DE L'HABITAT	28 429 722,00	8 291 211,03	1 433 468,64	1 972 225,57	1 344 883,02	1 463 274,59	1 149 858,78	1 635 442,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	4 539 358,37
AP-2015 - 2015-0104DB-001 - AP-COLOGEN REMBOURSEMENT CAPITAL	90 480 000,00	9 817 606,45	3 365 756,12	2 881 905,99	3 477 883,67	3 601 627,28	3 694 710,53	3 769 000,00	2 352 000,00	3 847 000,00	3 964 000,00	49 708 509,96
AP-2015 - 2015-1001IV-003 - AP-TRAVAUX D AMENAGEMENTS DU RESEAU ROUTIER	305 325 000,00	41 827 397,97	11 469 270,89	22 301 407,46	32 580 671,72	36 411 942,82	38 298 216,04	36 000 000,00	35 000 000,00	36 500 000,00	14 936 093,10	
AP-2016 - 2016-0102BA-001 - AP-RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS	64 000 000,00	6 714 771,25	4 690 064,65	6 117 779,63	5 837 793,51	5 355 981,72	7 354 456,15	9 050 000,00	9 350 000,00	9 529 153,09		
AP-2016 - 2016-0502V1-100 - AP-AIDE AUX COMMUNES	459 700 000,00	75 403 421,73	29 777 956,59	34 294 631,43	34 837 318,00	40 384 738,17	48 293 835,40	56 100 000,00	67 100 000,00	65 100 000,00	8 408 098,68	
AP-2016 - 2016-0503V1-001 - AP-AIDES AUX PARTICULIERS POUR TRAVAUX AMELIORATION DE L HABITAT ET DE PRECARITE ENERGETIQUE	18 050 000,00	3 249 119,23	1 426 908,00	1 353 841,00	1 352 880,91	973 361,73	1 334 522,60	1 130 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	2 729 366,53
AP-2016 - 2016-0602BB-001 - AP-RENOVATION AMENAGEMENT COLLEGES	213 170 000,00	13 168 619,22	12 529 010,28	26 610 939,77	33 968 141,78	29 119 373,79	28 641 588,76	29 229 000,00	30 785 000,00	9 118 326,40		
AP-2016 - 2016-1104IG-001 - AP-SOUTIEN INVESTISSEMENTS AGRICOLES FEADER	1 497 090,00	157 242,50	6 000,00	349 464,24	10 088,58	231 827,13	37 461,70	392 467,55				312 538,30
AP-2016 - 2016-1202J1-001 - AP-AMENAGEMENT DES ENS	18 500 000,00	87 879,78	17 002,22	1 715 479,12	872 275,33	580 916,57	818 580,25	3 578 570,00	3 240 900,00	4 400 000,00	3 000 000,00	188 396,73
AP-2016 - 2016-1205IG-100 - AP-SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS AGRICOLES FORESTIERS ET HALIEUTIQUES	13 143 070,00	210 151,70	721 594,94	899 719,76	705 208,90	384 235,85	1 118 929,48	1 707 532,45	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	1 395 696,92
AP-2017 - 2017-0102BA-002 - AP-REAMENAGEMENT BATIMENT ADMINISTRATIF CHARLES BARNIER - TOULON	6 270 000,00	460 732,84	22 740,00	14 489,82	65 714,61	97 396,27	0,00					5 608 926,46
AP-2017 - 2017-1108CE-001 - AP-SOUTIENS AUX INVESTISSEMENTS POUR L ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	12 385 000,00	136 000,00	758 900,00	149 315,55	1 932 274,75	2 046 095,15	597 025,00	1 065 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	5 100 389,55
AP-2018 - 2018-0102BA-001 - AP-AMENAGEMENT-SECURISATION GENDARMERIES	2 986 000,00	485 172,20	453 763,20	489 902,94	159 509,29	411 862,99	229 127,87	600 000,00	156 661,51			
AP-2018 - 2018-0601CE-001 - AP-AIDE INVEST CLG PRIVES SOUS CONTRAT	3 100 449,00	411 050,77	223 540,56	384 719,35	213 022,03	247 778,48	254 064,07	255 000,00	300 000,00	320 000,00	340 000,00	151 273,74
AP-2019 - 2019-0102BA-001 - AP-ETUDES BATIMENTS 2019-2021	600 000,00	0,00		53 873,96	42 694,98	77 396,45	57 197,68	350 000,00	18 836,93			
AP-2019 - 2019-0501V1-001 - AP-EXTERNALISATION DE L OBSERVATOIRE DEP DE L HABITAT DE 2020 A 2023 AP 2020	953 400,00	172 032,00	65 338,31	85 439,40	74 732,73	24 613,24	27 055,02	26 640,00	30 000,00	30 600,00	31 212,00	385 737,30
AP-2020 - 2020-0108AB-001 - AP-DEVELOPPEMENT ET PILOTAGE DU SYSTEME D INFORMATION	13 500 000,00	109 986,00	251 089,06	491 974,97	430 247,12	1 182 192,94	1 741 331,08	3 295 450,00	2 400 000,00	2 400 000,00	1 197 728,83	
AP-2020 - 2020-0303H3-001 - AP-EHPAD TX EXTENSION AMELIORATION REHAB	32 021 400,00	612 000,00	1 100 080,00	746 080,00	1 126 813,79	2 743 922,00	2 604 865,00	4 025 355,00	8 888 237,00	7 370 100,00	2 803 947,21	
AP-2020 - 2020-1007ID-001 - AP-PROJETS TRANSVERSAUX NUMERIQUES	4 090 000,00	385 731,86	508 265,96	0,00	700 475,00	687 050,00	507 775,00	383 000,00	242 000,00	675 702,18		
AP-2020 - 2020-1202J1-003 - AP-TRAVAUX D AMENAGEMENT SUR LES ENS	3 907 444,91	0,00	0,00	746 512,30	1 008 487,38	480 443,59	1 671 635,88	365,76				
AP-2020 - 2020-1204J2-001 - AP-RESTAURATION ECOLOGIQUE DES SEUILS DEPARTEMENTAUX	2 841 700,00	11 541,82	28 868,97	224 635,76	67 010,15	1 200 397,25	628 400,00	680 000,00	846,05			
AP-2021 - 1202J1-001 - AP-ETUDES D'INVESTISSEMENT ENVIRONNEMENTALES	1 100 000,00		0,00	109 973,92	78 047,16	178 595,92	32 445,88	170 000,00	200 000,00	180 000,00		150 937,12
AP-2021 - 1205IG-002 - AP-TRAVAUX DE DEBROUSSAILLEMENT	12 000 000,00		0,00	683 842,31	2 418 330,33	2 134 618,76	1 969 166,80	1 900 000,00	2 894 041,80			
AP-2021 - 2021-0102BA-002 - AP-RECONSTRUCTION ET MODERNISATION DU CDE CONSTR + REHAB 3 SITES + AMO PILOTAGE	56 485 000,00		201 682,20	566 880,85	546 846,08	358 242,22	763 918,92	1 258 400,00	10 758 483,51	8 400 000,00	10 200 000,00	23 430 546,22
AP-2021 - 2021-0102BA-003 - AP-TVX + AMENAG SITES CDE	7 000 000,00		384 491,75	937 204,95	969 990,12	388 472,98	907 440,53	120 000,00				3 292 399,67
AP-2021 - 2021-0302H3-001 - AP-APA HABITAT- AIDE FINANCIERE EN FAVEUR D DES PERSONNES AGEES POUR TRAVAUX 2021	800 000,00		28 821,50	92 147,89	191 015,49	154 696,24	437,76					332 881,12
AP-2021 - 2021-1001IV-001 - AP-CONVENTION FINANCEMENT RESORPTION POINTS NOIRS ROUTIERS QUOTIDIEN EN PACA	9 050 000,00		0,00		0,00	30 000,00	0,00	89 000,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00	8 556 000,00
AP-2021 - 2021-1002IM-001 - AP-ACQUISITION D'ENGINS	20 542 000,00		511 622,22	1 097 258,00	2 030 817,96	2 393 344,57	7 833 460,14	3 676 000,00	2 150 000,00	849 497,11		
AP-2022 - DI22001 - AP-CONSTRUCTION ET RENOVATION DE MECS	11 822 000,00			240 000,00	2 008 000,00	2 927 500,00	1 175 000,00	1 807 750,00	1 711 750,00	1 952 000,00		
AP-2022 - DI22002 - AP-TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU RESEAU CYCLABLE	22 100 000,00			1 021 344,72	2 027 804,51	3 176 826,59	3 354 718,80	4 350 000,00	3 600 000,00	4 100 000,00	469 305,38	
AP-2022 - DI22004 - AP-CONSTRUCTION DE GYMNASES	21 920 000,00			189 174,90	2 673 620,48	4 741 570,53	4 074 142,39	4 390 000,00	3 918 151,77	1 933 339,93		
AP-2022 - DI22005 - AP-CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES BATIMENTS DOMAINE ROUTES	11 500 000,00			9 666,55	260 006,58	440 983,39	1 003 015,96	800 000,00	900 000,00	2 783 000,00	3 900 000,00	1 403 327,52
AP-2022 - DI22006 - AP-RENOVATION ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS SUR LES ENS - HORS CIRCUITS	3 620 000,00			250 176,98	22 259,36			100 000,00				3 247 563,66
AP-2023 - DI23001 - PLAN VELO DEPARTEMENTAL	4 000 000,00				0,00	20 700,00	9 918,00	342 000,00	650 400,00	650 848,00	602 344,96	1 723 789,04
AP-2023 - DI23003 - POLE MEDICO-SOCIAL DE BRIGNOLES	19 000 000,00				3 182 149,65	3 675 935,46	5 540 647,81	200 000,00	5 440 000,00	961 267,08		
AP-2023 - DI23004 - AP SDIS SUBVENTION	15 400 000,00				535 425,92	2 269 767,93	3 000 000,00	6 000 000,00	3 000 000,00	594 806,15		
AP-2023 - DI23006 - TOURISME - MAITRISE D'OUVRAGE EN AP	1 553 000,00				0,00	571 972,91	142 945,76	20 000,00	300 000,00	300 000,00	50 000,00	168 081,33
AP-2023 - DI23007 - DEPLOIMENT D'UN LOGICIEL DE GESTION BATIMENTAIRE	785 000,00				141 036,88	157 739,25	99 770,06	233 000,00	153 453,81			
AP-2023 - DI23008 - SUBVENTIONS VAR 1944 ET TOURISME POUR LA PERIODE 2025-2033	2 444 000,00				0,00	38 704,12	4 720,14	577 808,00	648 875,00	648 875,00	525 017,74	
AP-2023 - DI23011 - AP-VERDISSEMENT DES COLLEGES	3 500 000,00				0,00		102 670,00	650 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	747 330,00	
AP-2025 - DI25002 - GEOPARC	3 050 000,00						10 406,38	100 000,00	1 700 000,00	1 239 593,62		
AP-2026 - DI26002 - PLAN DE RENOVATION DES COLLEGES	450 000 000,00							6 200 000,00	39 000 000,00	106 400 000,00	142 000 000,00	156 400 000,00
Total	**2 293 106 752,87**	**237 984 199,06**	**86 005 803,71**	**126 456 136,48**	**147 174 522,54**	**155 738 646,51**	**172 410 765,97**	**194 422 020,89**	**266 302 137,38**	**315 265 197,22**	**229 505 029,53**	**361842293,6**

Groupe AP-AE (Code / Libellé)	Total général	Avant 2021	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Après 2029
AE-2015 - 2015-0104DB-002 - AE-AE COLOGEN FRAIS FINANCIERS	25 050 000,00	5 675 538,30	1 663 010,23	1 586 274,54	1 509 176,70	1 421 608,29	1 334 055,81	1 267 000,00	1 202 000,00	1 147 000,00	1 066 000,00	7 178 336,13
AE-2015 - 2015-0602DB-001 - AE-AE COLOGEN FRAIS D'EXPLOITATION	48 348 777,00	3 721 611,11	861 994,80	1 536 209,43	1 041 465,76	1 012 710,48	1 012 868,04	1 059 000,00	3 000 000,00	1 090 000,00	1 070 000,00	32 942 917,38
AE-2019 - 2019-0406H5-001 - AE-MARCHES ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	2 538 000,00	362 213,75	139 200,00	160 600,00	207 050,00	232 990,00	207 900,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00	268 046,25
AE-2019 - 2019-1005IT-003 - AE-TRANSPORT D ELEVES HANDICAPES	38 402 000,00	1 086 153,51	3 211 180,34	3 859 672,79	4 191 500,49	4 039 121,30	4 302 888,55	3 610 000,00	3 900 000,00	3 987 200,00	4 064 500,00	2 149 783,02
AE-2020 - 2020-0406H5-001 - AE-MARCHES DE SUPERVISION SOCIAL	875 000,00	0,00	110 747,50	79 690,00	80 817,50	50 980,00	82 225,59	110 000,00	126 000,00	126 000,00	108 539,41	
AE-2020 - 2020-1202J1-001 - AE-PARTENARIAT ELIGIBLES A LA TAXE D AMENAGEMENT	2 160 000,00	30 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	68 500,00	300 000,00	335 000,00	335 000,00	305 000,00	586 500,00
AE-2021 - 2021-0101L1-001 - AE DEPENSES DE COMMUNICATION RELATIVES A L HDE Draguignan	3 386 061,72		9 358,80	743 080,29	681 614,83	516 136,75	415 871,05	510 000,00	510 000,00			
AE-2021 - 2021-0501V1-001 - AE-AE FINANCEMENT PROGRAMME SARE 2021-2023	1 320 000,00		35 253,48	203 744,60	279 797,33	336 539,56	208 736,91	0,00				255 928,12
AE-2021 - 2021-1111NC-001 - AE-AE GRAND PRIX DE FRANCE LE CASTELLET	6 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	0,00							2 000 000,00
AE-2022 - DF22003 - AE- FSE + 2022 - 2028 (EUROPE)	17 906 184,00			0,00	1 816 649,34	2 396 776,21	3 390 473,82	2 841 274,00	3 839 152,00	3 471 132,45	150 726,18	
AE-2022 - DF22007 - AE-MISE EN OEUVRE DISPOSITIF AIDE A LA VIE PARTAGEE DANS LE CADRE DE L HABITAT INCLUSIF	21 058 000,00			0,00	288 750,00	491 313,28	715 205,02	1 260 000,00	2 160 000,00	2 765 950,00	3 208 450,00	10 168 331,70
AE-2022 - DF22008 - AE-FSE 2022-2028 (DDSI)	23 835 000,00			0,00	1 917 306,89	2 396 633,62	6 482 903,13	6 640 000,00	4 913 045,63	1 485 110,73		
AE-2023 - DF23002 - HDE FONCTIONNEMENT AE	12 555 000,00				261 958,86	1 394 843,52	1 865 909,62	1 897 500,00	2 234 000,00	2 093 050,00	2 131 350,00	676 388,00
AE-2023 - DF23005 - PARCOURS VAR INSERTION TRAVAIL	26 200 000,00				3 052 892,00	4 819 456,00	4 470 841,00	6 030 000,00	6 190 774,50	1 636 036,50		
AE-2023 - DF23009 - AE- MAINTENANCE DES BATIMENTS	11 800 000,00				0,00	1 711 996,35	2 648 066,53	2 700 000,00	2 751 000,00	1 988 937,12		
AE-2023 - DF23010 - AE-MAINTENANCE DES COLLEGES	7 400 000,00				0,00	907 179,53	1 084 022,68	1 000 000,00	1 019 000,00	1 037 000,00	1 056 000,00	1 296 797,79
AE-2024 - DF24001 - PACTE LOCAL DES SOLIDARITES : AXE SOCIAL	2 200 000,00					272 600,00	479 400,00	493 500,00	548 500,00	178 500,00	123 500,00	104 000,00
AE-2025 - DF25002 - MAINTENANCE DES APPLICATIONS INFORMATIQUES	4 626 691,00						1 366 204,17	2 903 402,00	357 084,83			
AE-2026 - DF26001 - AE-VOIRIE FONCTIONNEMENT	22 871 000,00							6 989 496,00	7 055 000,00	7 216 500,00	1 610 004,00	
AE-2026 - DF26004 - AE UNIT GEOPARKS PARTENAIRES	904 500,00							510 200,00	394 300,00			
Total	**279 436 213,72**	**10 875 516,67**	**8 080 745,15**	**10 219 271,65**	**15 378 979,70**	**22 050 884,89**	**30 136 071,92**	**40 361 372,00**	**40 774 856,96**	**28 797 416,80**	**15 134 069,59**	**57 627 028,39**

MPA/DF/
JRA

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A19

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI, M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.3312-1 et L.3312-6,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A9 du 1er février 2022 portant mise à jour du règlement budgétaire et financier départemental,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A16 du 16 décembre 2025 portant vote du budget primitif pour l'exercice 2026,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A21 du 7 avril 2026 portant vote du compte administratif pour l'exercice 2025,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'arrêter le volume du budget supplémentaire du budget annexe du centre départemental de l'enfance tel que décrit dans le rapport de la présente délibération et conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129749A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du mardi 22 septembre 2026

RAPPORT

N° : A19

Objet : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET ANNEXE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

Résumé synthétique du rapport :

Ce rapport propose d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2026 pour le Centre Départemental de l'Enfance (CDE).

Corps du rapport :

Le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2026 est établi conformément aux dispositions des articles L.3312-1 et L.3312-6 du code général des collectivités territoriales.

Le budget supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles. Il ne peut être adopté qu'après le vote du compte administratif de l'exercice précédent dont il intègre les résultats.

Il intègre les restes à réaliser provenant de l'exercice précédent, des ajustements de recettes et de dépenses du budget primitif du même exercice, et, éventuellement, des dépenses et des recettes nouvelles.

La reprise des résultats se traduit par l'inscription des lignes budgétaires : 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté », 002 « résultat de fonctionnement reporté » ; ainsi que, le cas échéant, d'une recette au compte 10682.

Au titre de l'exercice 2026, ce budget présente un excédent de fonctionnement cumulé de + 1 149 307,31 €, après prise en compte de la plus-value constatée en 2025 pour un montant de + 487,50 €.

Des crédits supplémentaires sont nécessaires au titre des opérations nouvelles pour un montant de + 1 149 307,31 €.

Les dépenses de personnels connaissent une augmentation de + 550 000 € due à la revalorisation du SMIC de 1,18% au 1er janvier et +2.41% au 1er juin, ainsi qu'à l'ajustement de la rémunération des apprentis +30 000 €, des agents titulaires + 150 000 €, des agents contractuels + 200 000 € et des personnels intérimaires indexés sur le SMIC + 170 000 €.

Par ailleurs, un besoin complémentaire de + 274 307,31 € est nécessaire concernant les dépenses afférentes à l'exploitation courante de charges nouvelles (hausse du carburant + 30 000 €, alimentation hygiène + 94 307,31 €, fluides +35 000 € ,fournitures , activités , séjours colonies + 65 000 €) .

Enfin, les charges liées à la structure connaissent une augmentation de + 325 000 € avec une demande d'ajustement de + 300 000 € en lien avec les dépenses de maintenance (+ 200 000 €) et de travaux des bâtiments (+ 100 000 €) .

Pour financer ces nouveaux besoins, il est proposé d'utiliser l'excédent de fonctionnement pour + 1 149 307,31 €.

Pour la section d'investissement, il est proposé d'utiliser l'excédent constaté pour 2026 de + 5 504 133,85 € pour des acquisitions de véhicules (+ 100 000 €), des travaux (+ 250 000 €) et de réduire l'emprunt d'équilibre de - 1 600 000 €.
Une plus value de + 487,50 € réalisée sur l'année 2025 est également inscrite à la suite de cessions de plusieurs véhicules.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il vous est proposé d'adopter le budget supplémentaire du budget annexe qui s'équilibre de la façon suivante :

Chapitre	Intitulé	**Fonctionnement**		**Investissement**	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001	**Excédent de la section d'investissement**	-	-	-	5 504 133,85 €
10	**Dotations, fonds divers et réserves (constatation plus value exercice 2024)**	-	-	-	487,50 €
16	**Emprunts et dettes assimilées**	-	-	-	-1 600 000€
20	**Immobilisations incorporelles**	-	-	150 000 €	
21	**Immobilisations corporelles**	-	-	3 554 621,35 €	-
23	**Immobilisations recues en affectation**		-	200 000,00 €	-
002	**Excédent de la section de fonctionnement**	-	1 149 307,31 €	-	-
011	**Dépenses afférentes à l'exploitation courante**	274 307,31 €	-	-	-
012	**Dépenses afférentes au personnel**	550 000,00 €	-	-	-
016	**Dépenses afférentes à la structure**	325 000,00 €	-	-	-
018	**Autres produits relatifs à l'exploitation**	-	-	-	-
019	**Produits financiers, (dont subvention d'équilibre)**	-	-	-	-
	Total BS 2026	**1 149 307,31 €**	**1 149 307,31 €**	**3 904 621,35€**	**3 904 621,35 €**

Avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026

<u>En conclusion, il est proposé</u> :

- d'arrêter le volume du budget supplémentaire du budget annexe du centre départemental de l’enfance tel que décrit dans le rapport de la présente délibération et conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération.

Budget Prévisionnel - Support normalisé - Arrêté du 15 décembre 2020	Année N :	2026

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

ETABLISSEMENT	Conseil départemental du Var
ADRESSE :	390 AVENUE DES LICES CS 41303 83076 TOULON CEDEX
ORGANISME GESTIONNAIRE :	
TELEPHONE / FAX / Email :	**FAX :** **Email :**
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou service:	
N° FINESS:	**830103008**
CATEGORIE :	1
COMPETENCE :	
C.C.N.T. :	
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :	29/6/2026
CAPACITE AUTORISEE :	

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1	
Classe 6-groupes II et III de produits :	0,00

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Activité théorique	**Lits ou places réels 2024**	**Lits ou places financés**	**Nombre de jours d'ouverture**	**Nombre de jours de présence des travailleurs en E.S.A.T.**	**Nombre de journées théorique**	**Activité par dérogation**		
						Nombre de personnes	**Nombre de journées proposées**	**Nombre de journées allouées**
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (2) x (3)	(6)	(7)	(8)
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0
Externat					0			
Semi-internat					0			
Internat					0			
Autre 1					0			
Autre 2					0			
					(5) = (2) x (3)			

Activité prévisionnelle	**Nature**	**CA 2022**	**CA 2023**	**CA 2024**	**Moyenne**	**BP 2025**	**BP proposé 2026**		**Retenu par le tarificateur**	
							Nombre	**Taux d'occupation**	**Nombre**	**Taux d'occupation**
		(9)	(10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
TOTAL en journées		0	0	0	0	0	0	0,0%	0	0,0%
Externat					0			0,0%		0,0%
Semi-internat					0			0,0%		0,0%
Internat					0			0,0%		0,0%
Autre 1					0			0,0%		0,0%
Autre 2					0			0,0%		0,0%
					(13) = [(9) + (10) + (12)] / 3			(16) = (15) / (5)		(18) = (17) / (5)

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

	Exercice 2022	**Exercice 2023**	**Exercice 2024**	**Activité prévisionnelle - Budget exécutoire de l'exercice 2025**	**Taux de l'exécution (%)**	**Activité prévisionnelle - Budget proposé au titre de l'exercice 2026**	**Taux de l'exécution (%)**	**Activité prévisionnelle - Budget retenu au titre de l'exercice 2026**	**Taux de l'exécution (%)**
			(1)	(2)	[(2)-(1)]/(1)	(3)	[(3)-(2)]/(2)	(4)	[(4)-(2)]/(2)
Nombre de mesures au 31/12									
Nombre de point									
Nombre d'ETP au 31/12									
Poids moyen de la mesure									
Valeur du point service									
Nombre de points par ETP									
Nombre de mesures en moyenne par ETP									

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

1. Tableau prévisionnel au 31 octobre N-1

	Activité prévisionnelle N-1 actualisée au 31 octobre N-1							Activité prévisionnelle N						
	TOTAL N-1	+ 20 ans orientés ESAT	+ 20 ans orientés MAS		+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH	+ 20 ans orientés en foyer (autre que FAM) ou SAVS	Autres (1)	TOTAL N	+ 20 ans orientés ESAT	+ 20 ans orientés MAS		+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH	+ 20 ans orientés en foyer (autre que FAM) ou SAVS	Autres (1)
			Nombre total	Dont titulaires CMU-C						Nombre total	Dont titulaires CMU-C			
Nombre de journées prévues et réalisées	(de 1 à 5)	(1)	(2)		(3)	(4)	(5)	(de 6 à 10)	(6)	(7)		(8)	(9)	(10)
Externat	0							0						
Semi-internat	0							0						
Internat	0							0						
Autre 1	0							0						
Autre 2	0							0						
TOTAL en journées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

2. Tableau prévisionnel actualisé au 31 janvier N

	Activité réelle N-1							Activité prévisionnelle N actualisée au 31 janvier N						
	TOTAL N-1	+ 20 ans orientés ESAT	+ 20 ans orientés MAS		+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH	+ 20 ans orientés en foyer (autre que FAM) ou SAVS	Autres (1)	TOTAL N	+ 20 ans orientés ESAT	+ 20 ans orientés MAS		+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH	+ 20 ans orientés en foyer (autre que FAM) ou SAVS	Autres (1)
			Nombre total	Dont titulaires CMU-C						Nombre total	Dont titulaires CMU-C			
Nombre de journées prévues et réalisées	(de 1 à 5)	(1)	(2)		(3)	(4)	(5)	(de 6 à 10)	(6)	(7)		(8)	(9)	(10)
Externat	0							0						
Semi-internat	0							0						
Internat	0							0						
Autre 1	0							0						
Autre 2	0							0						
TOTAL en journées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Montant total des tarifs facturés aux conseils départementaux au titre de l'année N-1

(1): Dont doubles orientations et orientations ne précisant pas la catégorie d'ESSMS pour adultes handicapés, sauf doubles orientations foyer-de vie/FAM qui doivent être enregistrées dans la colonne "+ 20 ans orientés en FAM ou SAMSAH"

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Recon-duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
ACHATS								
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
603	Variation des stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 634 749,95	1 576 500,00	0,00	209 307,31	209 307,31		1 976 807,31
607	Achats de marchandise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
SERVICES EXTERIEURS								
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	3 158,64	5 300,00	0,00	0,00	0,00		5 300,00
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	104 615,24	155 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00		192 500,00
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS								
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6242	Transports d'usagers	14 889,65	28 000,00	0,00	0,00	0,00		29 000,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6248	Transports divers	23 436,70	23 615,00	0,00	0,00	0,00		25 000,00
625	Déplacements, missions et réceptions	6 077,14	13 000,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	16 001,65	28 700,00	0,00	0,00	0,00		28 700,00
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	59 580,29	75 000,00	0,00	0,00	0,00		75 000,00
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	73 402,63	82 000,00	0,00	0,00	0,00		90 000,00
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6288	Autres prestations	45 518,37	43 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00		85 000,00
TOTAL GROUPE I		1 981 430,26	2 030 615,00	0,00	274 307,31	274 307,31	0,00	2 519 307,31

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Recon-duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
621	Personnel extérieur à l'établissement	1 899 508,18	2 021 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00		1 621 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 407,95	27 000,00	0,00	0,00	0,00		19 000,00
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	636 675,45	635 000,00	0,00	0,00	0,00		675 000,00
641	Rémunérations du personnel non médical	13 738 238,49	13 762 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00		14 975 000,00
642	Rémunérations du personnel médical	30 477,79	40 000,00	0,00	0,00	0,00		35 000,00
643	Rémunération du personnel handicapé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	4 954 466,64	5 110 000,00	0,00	0,00	0,00		5 995 000,00
646	Personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
647	Autres charges sociales	193 462,37	225 000,00	0,00	0,00	0,00		230 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II		21 468 236,87	21 820 000,00	0,00	550 000,00	550 000,00	0,00	23 550 000,00

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
				Recon-duction	Mesures nouvelles	Total		
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6132	Locations immobilières	80 669,90	80 000,00	0,00	0,00	0,00		*85 000,00*
6135	Locations mobilières	72 919,74	66 000,00	0,00	0,00	0,00		*66 000,00*
614	Charges locatives et de copropriété	10 883,20	15 000,00	0,00	0,00	0,00		*13 000,00*
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	198 465,91	300 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00		*400 000,00*
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	101 086,88	70 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00		*127 000,00*
6156	Maintenance	349 882,74	501 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00		*956 500,00*
616	Primes d'assurances	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00		*2 000,00*
617	Etudes et recherches	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00		*25 000,00*
618	Divers	120 881,32	322 500,00	0,00	0,00	0,00		*167 500,00*
623	Information, publications, relations publiques	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00		*800,00*
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)	21 045,21	19 200,00	0,00	0,00	0,00		*23 200,00*
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00		*4 000,00*
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
657	Subventions	11 392,58	13 000,00	0,00	0,00	0,00		*10 000,00*
658	Charges diverses de gestion courante	177 107,80	207 000,00	0,00	0,00	0,00		*218 000,00*
CHARGES FINANCIERES								
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (M22)	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00		*12 000,00*
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00		*4 000,00*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 026 184,54	1 090 000,00	0,00	0,00	0,00		1 060 000,00
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
6815	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
686	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions : charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		*0,00*
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
687461	Dot. aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
687462	Dot. aux provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68748	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6894	Engagements à réaliser sur subventions attribuées (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6895	Engagements à réaliser sur dons manuels affectés (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6897	Engagements à réaliser sur legs et donations affectées (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		2 170 519,82	2 730 500,00	0,00	325 000,00	325 000,00	0,00	3 177 000,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		25 620 186,95	26 581 115,00	0,00	1 149 307,31	1 149 307,31	0,00	29 246 307,31
		RAN 2024	**RAN 2025**			**Report à nouveau 2026**		
002	Déficit de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00			0,00		0,00
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00			0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		25 620 186,95	26 581 115,00	0,00	1 149 307,31	1 149 307,31	0,00	29 246 307,31

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION				Recon-duction	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731224 et 7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article 242-4 du CASF (prix de journée)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
735	Produits des EHPAD - Secteur des personnes âgées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7351	*dont produits à la charge de l'assurance maladie*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
7352	*dont produits à la charge du département*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
7353	*dont produits à la charge de l'usager*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*		*0,00*
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00	0,00	0,00	0,00	*0,00*		0,00
TOTAL GROUPE I		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION								
70	Produits sauf 7082	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70821	Forfaits journaliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L.242-4 du CASF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70828	Autres participations forfaitaires des usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
71	Production stockée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
72	Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	19 358,96	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	187 557,23	0,00	0,00	0,00	0,00		72 000,00
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6459/69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	22 252,58	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE II		229 168,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
				Recon-duction	Mesures nouvelles	Total		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS								
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 665 000,00	26 581 115,00	0,00	0,00	0,00		28 015 000,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (M22)	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	3 904,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
AUTRES PRODUITS								
781	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
787461	Reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
787462	Reprises sur provisions réglementées: réserves des plus-values nettes d'actif circulant (M22 bis)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78748	Autres reprises (sur provisions réglementées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7876	Dont reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
7891	Utilisation des fonds reportés (ESSMS privés)					0,00		
78921	Utilistion des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entotés gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00		
78922	Utilistion des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entotés gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)					0,00		
7894	Utilistion des fonds dédiés sur sbventions d'exploitation (ESSMS privés)					0,00		
7895	Utilistion des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organisme (ESSMS privés)					0,00		
7896	Utilistion des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public (ESSMS privés)					0,00		
79	Transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL GROUPE III		25 668 919,00	26 581 115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 015 000,00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		25 898 087,77	26 581 115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 097 000,00
		RAN 2024	**RAN 2025**			**Report à nouveau 2026**		
002	Excédent de la section d'exploitation reporté	0,00	0,00			1 149 307,31		1 149 307,31
005	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00			0,00		0,00
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		25 898 087,77	26 581 115,00	0,00	0,00	1 149 307,31	0,00	29 246 307,31

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

SECTION D'INVESTISSEMENT : EMPLOIS

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel 2026
Réduction des fonds propres ou reprise sur apports				
10	Apports, dotations et reserves (ESSMS publics) Fonds propres et réserves (ESSMS privés)	0,00	0,00	0,00
1161 /115921	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
Reprises				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00
Remboursement des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
17	Dettes rattachées à des participations (ESSMS privés)	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison investissement				
18	Comptes de liaison investissements (1)	0,00	0,00	0,00
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	20 000,00	150 000,00
21	Immobilisations corporelles	454 507,56	1 070 000,00	3 554 621,35
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)	0,00	0,00	0,00
001	**Résultat d'investissement cumulé antérieur (déficit)**	0,00	0,00	0,00
004	**Amortissements comptables excédentaires différés**	0,00	0,00	0,00
003	**Excédent prévisionnel d'investissement**	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		454 507,56	1 090 000,00	3 904 621,35

(1):ESSMS privés seulement (ces comptes étant non budgétaires pour les ESSMS publics)

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

SECTION D'INVESTISSEMENT : RESSOURCES

		Réel 2024	Budget exécutoire 2025	Budget prévisionnel 2026
Augmentation des fonds propres				
10	Apports, capitaux et fond propres	6 044,00	0,00	487,50
1161 / 11592	Amortissements comptables excédentaires différés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
Dotations aux provisions				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes financières				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	-1 600 000,00
17	Dettes rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
Compte de liaison				
18	Comptes de liaison investissements (1)	0,00	0,00	0,00
Immobilisations (sorties)				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Autres				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	1 026 184,54	1 090 000,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (dotations)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation de stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (dotations)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (dotations)	0,00	0,00	0,00
001	**Résultat d'investissement cumulé antérieur (excédent)**	0,00	0,00	5 504 133,85
004	**Amortissements comptables excédentaires différés**	0,00	0,00	0,00
007	**Déficit prévisionnel d'investissement (2)**	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 032 228,54	1 090 000,00	3 904 621,35

(1):ESSMS privés seulement (ces comptes étant non budgétaires pour les ESSMS publics)

(2):Montan précédé du signe "moins" en cas de déficit)

ANNEXE 1 : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

TABLEAU DE CALCUL DES TARIFS		Proposition de l'établissement	Retenu par l'autorité de tarification
A	**TOTAL CHARGES** (TOTAL GROUPES I + II + III)	0,00	0,00
B	**PRODUITS EN ATTENUATION** (TOTAL GROUPES II + III)	0,00	0,00
C	Reprises sur le compte **11503** - ESSMS privés -/ **111** ESSMS publics - excédent affecté au financement des mesures d'exploitation non reconductibles) **et** le compte **1068572** - ESSMS privés -/ **10687** (excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement)		
D	Dotation (débits) de l'exercice aux amortissements comptables excédentaires différés (compte **1161** pour les ESSMS publics et **115921** pour les ESSMS privés))		
E	**Solde débiteur du compte 115922 (ESSMS privés)** : Dépenses pour congés payés **ou solde créditeur du compte 4282**: dettes provisionnées pour congés à payer		
F	Provisionnements (débits) de l'exercice au **compte 1163 (ESSMS publics) et 115923 (ESSMS privés)**: Autres droits acquis par les salariés non provisionnés en application du 3° de l'article R314-45 du CASF et au **compte 115**		
G	**A - (B + C + D + E + F) = Dépenses nettes autorisées**	0,00	0,00
H	**(+/-) Reprises de résultat** (comptes 11502 ou 115902 pour les ESSMS privés - comptes 110 ou 119 les ESMS publics)		
	Total à prendre en compte pour le calcul des tarifs = G - H	0,00	0,00
Dotation globale de financement		0,00	0,00
		(activité 15)	(activité 17)
Nombre de journées		**0**	**0**
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Prix de journée moyen de l'année			
	- Externat		
	- Intégration scolaire		
	- Semi-internat		
	- Internat		
Nombre de forfaits oou de séances			
Prix moyen sur l'année du forfait ou de la séance			

ANNEXE 2: PLAN PLURIANNUEL DE FINANCEMENT

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT (FRI)								
Augmentation des financements stables d'investissement de la période = (5)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €						
Dotations aux amortissements des immobilisations (dotations relatives aux immobilisations antérieures au plan)	0,00 €							
Dotations aux amortissements des immobilisations (dotations relatives aux immobilisations prévues au plan)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
· Agencements de terrains								
· Constructions								
· Installations techniques, matériel et outillage								
-Autres immobilisations corporelles								
· Immobilisations incorporelles								
Dotations aux provisions réglementées impactant le FRI (renouvellement des immobilisations et amortissements dérogatoires)	0,00 €	0,00 €						
Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €						
Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves et excédents affectés à l'investissement								
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement								
Apports, dotations, réserves et fonds propres (sauf 106 Réserves)								
Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €						
Emprunts et dettes assimilées (comptes 16, hors 165 et 1688) (à plus d'un an) antérieurs au plan								
Emprunts et dettes assimilées (comptes 16, hors 165 et 1688) (à plus d'un an) prévus au plan								
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Amortissements comptables excédentaires différérés (reprises)	0,00 €	0,00 €						
Comptes de liaison investissement (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres (dont c/'165)								
Diminution des financements stables d'investissement de la période =(6)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprises sur provisions réglementées impactant le FRI	0,00 €	0,00 €						
Reprises sur amortissements, autres provisions et dépréciations								
Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €						
Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €						
Fonds propres et réserves (sauf 106) sans droit de reprise (réduction) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Remboursements des emprunts antérieurs (à plus d'un an) (part capital)								
Remboursements des emprunts prévus au plan (à plus d'un an) (part capital)								
Acquisition d'immobilisations :	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €						
Terrains								
Agencements de terrains								
Constructions								
Installations techniques matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €						
Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €						
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €						
Amortissements comptables excédentaires différérés (affectation)	0,00 €	0,00 €						
Autres								
Comptes de liaison investissement (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Variations du FRI (5) - (6) = (7)	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*
FRI initial (8)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRI cumulé de fin de période = (7) + (8) = (9)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION (FRE)								
Augmentation des financements stables d'exploitation de la période = (10)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat comptable excédentaire (*)	0,00 €							
Reprise des déficits d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €						
Dotations dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	0,00 €	0,00 €						
Autres dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €						
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement								
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres								
Diminution des financements stables d'exploitation de la période = (11)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat comptable déficitaire (non précédé du signe "-") (*)	0,00 €							
Reprises sur provisions d'exploitation								
Reprises sur provisions de couverture du BFR	0,00 €	0,00 €						
Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours								
Autres reprises sur dépréciations et provisions	0,00 €	0,00 €						
Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés), sauf c/78921	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Reprise à l'investissement des réserves de couverture du BFR								
Report à nouveau excédentaire en diminution de tarif	0,00 €	0,00 €						
Affectation des résultats à l'investissement								
Affectation des résultats à la réserve de compensation des charges d'amortissement (compte 10687)								
Comptes de liaison trésorerie (stable) (établissements privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres (dont augmentation des droits acquis non provisionnés)								
Variations du FRE (10) - (11) = (12)	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*
FRE initial (13)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRE cumulé de fin de période = (12) + (13) = (14)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(*) Résultat prévisionnel nécessairement neutre pour les ESSMS tarifés. Possibilité d'un résultat non neutre pour des budgets tels que le BCP d'un ESAT.								
Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement net global = (7) + (12) = (15)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
FRNG initial = (16)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds de Roulement Net Global (FRNG) de fin de période = (15) + (16) = (17)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période = (18)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Augmentation des stocks								
Augmentation des créances (effet volume ou prix)								
Diminution des dettes fournisseurs (effet volume ou prix)								
Autres augmentations du BFR								
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période = (19)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Diminution des stocks								
Diminution des créances (effet volume ou prix)								
Augmentation des dettes fournisseurs								
Autres diminutions du BFR								
Variations du BFR = (18) - (19) = (20)	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*
BFR initial (21)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
BFR cumulé fin de période = (20) + (21) = (22)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Variations de la trésorerie sur la période = (7) + (12) - (20) = (23)	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*	*0,00 €*
Trésorerie Initiale = (24)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Trésorerie de fin de période = (23) + (24) = (25)	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Variations des financements à court terme = (26)								
Liquidités de fin de période = Liquidités de début de période + (23) + (26)		**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**

ANNEXE 3 - Bilan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés

ACTIF	31/12/2026			31/12/2025
	Montant brut	Amort et dépréciation	Montant net	Montant net
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes de liaison (1)				
TOTAL II			0,00	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Stocks de produits et marchandises				
Autres stocks				
Fournisseurs débiteurs				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V+VI)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement ou service et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles

ANNEXE 3 - Bilan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés

PASSIF	31/12/2026	31/12/2025
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Dont écarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise		
Réserves		
Reserves (hors réserves des ESSMS sous gestion contrôlée)		
Excédents et réserves affectés à l'investissement		
Réserves de compensation des déficits		
Réserves de compensation des charges d'amortissement		
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Report à nouveau hors activités sociales ou médico-sociales		
Report à nouveau hors activités sociales ou médico-sociales non contôlées		
Report à nouveau hors activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée (hors charges rejetées ou neutralisées)		
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Charges des actvités sociales et médico-sociales dont la prise en compte est différe		
Résultat hors activités sociales ou médico-sociales		
Résultat hors activités sociales ou médico-sociales non contrôlées		
Résultat hors activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Provisions réglementé pour couverture du besoin en fonds de roulement		
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif		
Amortissements dérogatoires		
Autres provisions réglementées		
Droits de l'affectant ou du remettant		
TOTAL I	0,00	0,00
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Fonds dédiés		
TOTAL III	0,00	0,00
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		
Dettes sociales et fiscales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	0,00	0,00
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I +II+III+IV+V)	**0,00**	**0,00**

(1) Dont compte 1201 et compte résultats sous contrôle de tiers financeurs.
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
(3) En particulier: cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
(4) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an :
(5) Dont fonds des majeurs protégés:

ANNEXE 4 : Bilan Financier

BIENS	2024	Réel 2025	FINANCEMENTS	2024	Réel 2025
Biens stables			**Financements stables**		
Immobilisations incorporelles brutes			Apports, dotations, réserves et fonds propres		
Immobilisations corporelles brutes	0,00 €	0,00 €	Excédents affectés à l'investissement		
- Terrains			Subventions d'investissement		
- Agencements de terrain			Réserve de compensation des charges d'amortissement		
- Constructions			Provisions pour renouvellement des immobilisations		
- Installations techniques, matériel et outillage			Fonds dédiés à l'investissement (2)		
- Autres immobilisations corporelles			Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)		
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)			Dépôts et cautionnements reçus		
			Amortissements des immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
			- Agencements de terrain		
			- Constructions		
			- Installations techniques, matériel et outillage		
Immobilisations financières			*- Autres immobilisations corporelles*		
Amortissements comptables excédentaires différés (2)			Amortissement des immobilisations incorporelles		
			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Dépréciation des immobilisations		
Autres			Autres (6)		
Comptes de liaison investissement (2)			Compte de liaison investissement (2) (7)		
Total II	0,00 €	0,00 €	**Total I**	0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	**0,00 €**	**0,00 €**	**Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)**	**0,00 €**	**0,00 €**
Actifs stables d'exploitation			**Financements stables d'exploitation**		
Report à nouveau déficitaire (3)			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (3)			Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire (3)		
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)		
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés à l'exploitation (2)		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers		
			Autres		
Compte de liaison trésorerie (stable)			Compte de liaison trésorerie (stable)		
Total IV	0,00 €	0,00 €	**Total III**	0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	**0,00 €**	**0,00 €**	**Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)**	**0,00 €**	**0,00 €**
Fonds de roulement net global négatif	**0,00 €**	**0,00 €**	**Fonds de roulement net global positif**	**0,00 €**	**0,00 €**
Valeurs d'exploitation			**Dettes d'exploitation**		
Stocks et en-cours			Avances reçues		
Avances et acomptes versés			Fournisseurs		
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients			Dettes sociales et fiscales		
Créances diverses d'exploitation			Dettes diverses d'exploitation		
Créances irrécouvrables admises en non valeur (4)			Produits constatés d'avance		
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale		
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents		
Autres			Autres		
Compte de liaison d'exploitation			Compte de liaison d'exploitation		
Total VI	0,00 €	0,00 €	**Total V**	0,00 €	0,00 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	**0,00 €**	**0,00 €**	**Excédent de financement d'exploitation (VI-V)**	**0,00 €**	**0,00 €**
Liquidités			**Financements à court terme**		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations		
Disponibilités			Fonds des majeurs protégés		
Autres			Concours bancaires courants		
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus		
			Autres (dont emprunts à un an au plus)		
Compte de liaison trésorerie			Compte de liaison trésorerie		
Total VIII	0,00 €	0,00 €	**Total VII**	0,00 €	0,00 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	**0,00 €**	**0,00 €**	**Trésorerie négative (VIII-VII)**	**0,00 €**	**0,00 €**
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**0,00 €**	**0,00 €**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)**	**0,00 €**	**0,00 €**

(1) : PPP = partenariat public privé
(2): ESSMS privés seulement
(3) : Sous contrôle de tiers financeurs

(4) : ESSMS publics seulement
(5) : Montant précédé du signe "-"
(6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
(7) Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

Signataire	
Nom et prénom du signataire	
ALBERTINI Thierry	
AMRANE Christine	
ARENAS Martine	
ARNAUD Stéphane	
AYCARD Bruno	
BACCINO Véronique	
BENEVENTI Robert	
BERNARDINI Véronique	
BONNET Laurent	
BREMOND Didier	
BRUN Fernand	
CHIOCCA Christophe	
DECARD Guillaume	
DEPALLENS Caroline	
DUMONT Françoise	
GARELLO Vesselina	
GUISIANO Jean-Martin	
JANET Nathalie	
LASSOUTANIE Chantal	
LAURIOL Marc	
LAUVARD Sonia	
LEGRAIEN Françoise	
LENOIR Véronique	
LEONELLI Philippe	
LOEW Grégory	
MARTEL Nicolas	
MASSI Josée	
MASSON Jean Louis	
MATHIVET Séverine	
MORENO Christophe	
MULE Joseph	
NICCOLETTI Christine	
ONTENIENTE Lydie	
PEREZ LEROUX Nathalie	
PIANETTI Claude	
PONCHON Marie-Laure	
PONTONE Ludovic	
QUILICI Laetitia	
REYNIER Louis	
ROUX Francis	
SAMAT Andrée	
SIMON Christian	

MPA/DF/
ML

LE DÉPARTEMENT

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 septembre 2026

N° : A20

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR

La séance du 22 septembre 2026 s'est tenue à 11h00 à Toulon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental.

Pour ce dossier, le quorum est atteint et la présidence est assurée par Monsieur Jean-Louis MASSON, Président du Conseil départemental. Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Mme Christine AMRANE, Mme Martine ARENAS, M. Stéphane ARNAUD, M. Bruno AYCARD, Mme Véronique BACCINO, M. Robert BENEVENTI, Mme Véronique BERNARDINI, M. Laurent BONNET, M. Didier BREMOND, M. Fernand BRUN, M. Christophe CHIOCCA, Mme Françoise DUMONT, Mme Vesselina GARELLO, Mme Nathalie JANET, Mme Chantal LASSOUTANIE, M. Marc LAURIOL, Mme Sonia LAUVARD, Mme Françoise LEGRAIEN, Mme Véronique LENOIR, M. Philippe LEONELLI, M. Grégory LOEW, M. Nicolas MARTEL, M. Jean-Louis MASSON, Mme Séverine MATHIVET, M. Joseph MULE, Mme Christine NICCOLETTI, Mme Lydie ONTENIENTE, Mme Nathalie PEREZ LEROUX, M. Claude PIANETTI, Mme Marie-Laure PONCHON, M. Ludovic PONTONE, Mme Laetitia QUILICI, M. Louis REYNIER, M. Francis ROUX, Mme Andrée SAMAT, M. Christian SIMON.

Procurations : M. Guillaume DECARD à Mme Françoise DUMONT, Mme Caroline DEPALLENS à M. Laurent BONNET, Mme Josée MASSI à M. Jean-Louis MASSON, M. Christophe MORENO à M. Robert BENEVENTI, M. Jean-Martin GUISIANO à Mme Marie-Laure PONCHON, M. Thierry ALBERTINI à Mme Laetitia QUILICI.

Déports :

Absents/Excusés : M. Michel BONNUS, Mme Manon FORTIAS, Mme Valérie MONDONE, Mme Valérie RIALLAND.

Le Conseil départemental est appelé à examiner l'affaire citée en objet, inscrite à l'ordre du jour.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.3312-1 et L.3312-6,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A9 du 1er février 2022 portant mise à jour du règlement budgétaire et financier départemental,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A15 du 16 décembre 2025 portant vote du budget primitif pour l'exercice 2026,
Vu la délibération du Conseil départemental n°A20 du 7 avril 2026 portant vote du compte administratif pour l'exercice 2025,
Vu le rapport du Président,

Considérant l'avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026
Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'arrêter le volume du budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses et d'ingénierie du Var conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

Signé : Jean-Louis MASSON
Président du Conseil départemental

Réception au contrôle de légalité : 24 septembre 2026
Référence technique : 083-228300018-20260922-lmc1129757-BF-1-1

Acte certifié exécutoire
le 28/09/2026

Pour le Président du Conseil départemental,
la directrice générale des services,
Virginie HALDRIC

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 28/09/2026

LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental du mardi 22 septembre 2026

RAPPORT

N° : A20

Objet : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026 - BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR

Résumé synthétique du rapport :

Ce rapport propose d'adopter le budget supplémentaire de l'exercice 2026.

Corps du rapport :

Le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2026 est établi conformément aux dispositions des articles L.3312-1 et L.3312-6 du code général des collectivités territoriales.

Le budget supplémentaire a pour objet de reprendre les résultats de l'exercice précédent et éventuellement de décrire des opérations nouvelles. Il ne peut être adopté qu'après le vote du compte administratif de l'exercice précédent dont il intègre les résultats.

Il intègre les restes à réaliser provenant de l'exercice précédent, des ajustements de recettes et de dépenses du budget primitif du même exercice, et, éventuellement, des dépenses et des recettes nouvelles.

La reprise des résultats se traduit par l'inscription des lignes budgétaires : 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté », 002 « résultat de fonctionnement reporté » ; ainsi que, le cas échéant, d'une recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ».

Au titre de l'exercice 2025, ce budget présente un excédent de fonctionnement cumulé de 656 591,86 €.

Cet excédent de 656 591,86 € finance des dépenses nouvelles évaluées à 456 591,86 € comme suit :

- les dépenses à caractère général connaissent une augmentation de 402 665,86 € dont:
  - 235 400 € pour la maintenance des appareils et des bâtiments dont 110 000 € pour financer les opérations de sous traitance.
  - 127 265,86 € pour l'achat de produits pharmaceutiques consommables nécessaires à l'exécution des analyses et la fourniture d'équipement réglementaire pour l'habillement
  - 20 000 € spécifiquement pour l'entretien du bâtiment situé à Toulon
  - 10 000 € pour ajuster les crédits pour le carburant
  - 10 000 € pour financer l'augmentation des déplacements liée à l'accroissement de l'activité du laboratoire

- Par ailleurs, 38 926 € sont nécessaires pour les dépenses sur autres charges de gestion courante. Il s'agit des créances non recouvrables et des créances éteintes.

- Enfin, la dotation aux amortissements est réévaluée de 15 000 €

La recette de la subvention d'équilibre est diminuée à hauteur de 200 000 €.

Pour la section d'investissement, ce budget présente un excédent cumulé de 327 574,47 €.

Il est proposé d'utiliser cet excédent à l'acquisition de logiciels et de fournitures informatiques, à l'achat d'équipement propres à l'activité du laboratoire et de matériels de bureau pour compléter l'équipement des nouveaux locaux du site de Mirabeau, au renouvellement de deux véhicules et enfin à divers travaux sur les sites de Draguignan et de Toulon.

Il vous est proposé d'adopter le budget supplémentaire du budget annexe qui s'équilibre de la façon suivante :

Chapitre	Intitulé	**Fonctionnement**		**Investissement**	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00
001	**Solde d'exécution de la section d'investissement reporté**	0,00	0,00	0,00	327 574,47
040	**Opérations d'ordre de transferts entre les sections**	0.00	0.00	0.00	15 000,00
041	**Opérations Patrimoniales**	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
20	**Immobilisations incorporelles**	0,00	0,00	50 000,00	00,00
21	**Immobilisations corporelles**	0,00	0,00	270 574,47	0,00
23	**Immobilisations en cours**	0.00	0,00	22 000,00	0,00
002	**Résultat de fonctionnement reporté**	0,00	656 591,86	0,00	0,00
011	**Charges à caractère général**	402 665,86	0,00	0,00	0,00
042	**Opérations d'ordre de transfert entre sections**	15 000,00	0,000	0,00	0,000
65	**Autres charges de gestion courante**	38 926,00	0,00	0,00	0,00
75	**Autres Produits de gestion courante**	0,00	-200 000,00	0,00	0,00
	Total	**456 591,86 €**	**456 591,86 €**	**364 574,47 €**	**364 574,47€**

Avis de la commission finances et ressources humaines du 7 septembre 2026

<u>En conclusion, il est proposé</u> :

- d'arrêter le volume du budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses et d'ingénierie du Var conformément au document budgétaire annexé à la présente délibération.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CG : Conseil départemental du Var (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CD83 - Budget Principal (2)

Numéro SIRET : 22830001800196

POSTE COMPTABLE : Payeur départemental du Var

M. 57

Budget supplémentaire
Voté par nature

BUDGET : CD 83 - Laboratoire d'analyses (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 4
B - Modalités de vote du budget 5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9
B1 - Présentation des AP votées 10
B2 - Présentation des AE votées 11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15
D1 - Balance générale - Dépenses 17
D2 - Balance générale - Recettes 19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble 40
A1.01 - Opérations non ventilables 42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux 43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité 47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) 54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA 57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique 61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement 63
A1.908 - Fonction 8 - Transports 66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 70
A2.01 - Opérations non ventilables 72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux 73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens 76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité 77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage 78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) 84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA 87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI 88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat 89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique 92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement 94
A2.938 - Fonction 8 - Transports 97

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux 106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 107

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 108
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 110
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 111
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 112
B3.1 - Etat des provisions constituées 115
B3.2 - Etalement des provisions 117
B4 - Etat des charges transférées 118
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 119
B6 - Prêts 120
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés 121
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus 122
B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet
B8 - Subventions versées 123
B9 - Etat du personnel 124
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 127
B11.1 - Liste des organismes de regroupement 128
B11.2 - Liste des établissements publics créés 129
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 130

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire 131
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 133
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes 134

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 136
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 137
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 138

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 139

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1108364

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	763,33

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1239,24
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1356,45
3	Dépenses d'équipement brut / population	176,5
4	Encours de dette / population (2) (3)	216,16
5	DGF / population	66,76
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	21,16%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,39%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,79%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	15,93%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8,58%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°… du …

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

I – INFORMATIONS GENERALES — I

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS — C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	3 976 156,56	4 425 122,15	535 200,74	A1	984 166,33
Investissement	222 609,47	179 569,07	(2) 370 614,87	A2	327 574,47
Fonctionnement	3 753 547,09	4 245 553,08	(3) 164 585,87	A3	656 591,86

	RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)
TOTAL	**A1 + B1**	984 166,33
Investissement	**A2 + B2**	327 574,47
Fonctionnement	**A3 + B3**	656 591,86

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	364 574,47	37 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 327 574,47
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	364 574,47	364 574,47

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	456 591,86	-200 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 656 591,86
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	456 591,86	456 591,86

TOTAL DU BUDGET (5)	821 166,33	821 166,33

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00

TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT — C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	85 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	135 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	109 000,00	0,00	270 574,47	270 574,47	379 574,47
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des dépenses d'équipement		**194 000,00**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**	**536 574,47**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		**194 000,00**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**	**536 574,47**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*20 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*	*42 000,00*
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***20 000,00***		***22 000,00***	***22 000,00***	***42 000,00***

TOTAL	**214 000,00**	**0,00**	**364 574,47**	**364 574,47**	**578 574,47**
					+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	**0,00**
					=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**578 574,47**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

021	*Virement de la section de fonctionnement (10)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)*	*194 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*209 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*20 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*	*42 000,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***214 000,00***		***37 000,00***	***37 000,00***	***251 000,00***

TOTAL	**214 000,00**	**0,00**	**37 000,00**	**37 000,00**	**251 000,00**
					+
				R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	**327 574,47**
					=
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**578 574,47**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	**209 000,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 174 550,00	0,00	402 665,86	402 665,86	1 577 215,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 520 000,00	0,00	0,00	0,00	2 520 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	38 926,00	38 926,00	38 926,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		**3 694 550,00**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**	**4 136 141,86**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		**3 744 550,00**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**	**4 186 141,86**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*194 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*209 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***194 000,00***		***15 000,00***	***15 000,00***	***209 000,00***
TOTAL		**3 938 550,00**	**0,00**	**456 591,86**	**456 591,86**	**4 395 141,86**
						+
					D 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**
						=
					TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 395 141,86**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 929 158,00	0,00	0,00	0,00	2 929 158,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 009 392,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	809 392,00
Total des recettes de gestion courante		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**3 738 550,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**3 738 550,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**3 738 550,00**
						+
					R 002 RESULTAT REPORTE	**656 591,86**
						=
					TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**4 395 141,86**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	**209 000,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – DEPENSES — D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)		50 000,00	*0,00*	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)		0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3) (5)		270 574,47	*22 000,00*	292 574,47
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)		22 000,00	*0,00*	*22 000,00*
018	RSA		0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*			*0,00*	0,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*			*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*			*0,00*	0,00
198	*Neutralisation des amortissements*			*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)		0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*			*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*			*0,00*	0,00
	Dépenses d'investissement – Total		**342 574,47**	***22 000,00***	**364 574,47**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**364 574,47**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	402 665,86		402 665,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	38 926,00	*0,00*	38 926,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	*15 000,00*	15 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	**441 591,86**	***15 000,00***	**456 591,86**

+

D 002 RESULTAT REPORTE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**456 591,86**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE – RECETTES — D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*			*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	*0,00*	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)		0,00	*0,00*	*0,00*
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00	*22 000,00*	*22 000,00*
018	RSA		0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*			*15 000,00*	15 000,00
29	*Dépréciations des immobilisations (4)*			*0,00*	0,00
39	*Dépréciation des stocks et en-cours (4)*			*0,00*	0,00
3…	*Stocks et en-cours*			*0,00*	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			*0,00*	0,00
49	*Dépréciation des comptes de tiers (4)*			*0,00*	0,00
59	*Dépréciation des comptes financiers (4)*			*0,00*	0,00
021	*Virement de la section de fonctionnement*			*0,00*	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total		**0,00**	***37 000,00***	**37 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	**327 574,47**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**364 574,47**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks*		*0,00*	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	-200 000,00	0,00	-200 000,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	**-200 000,00**	***0,00***	**-200 000,00**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE	656 591,86
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	456 591,86

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE — A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**214 000,00**	**0,00**	**0,00**	**364 574,47**	**364 574,47**	**0,00**	**364 574,47**	**364 574,47**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 000,00	0,00	0,00	270 574,47	270 574,47	0,00	270 574,47	270 574,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**194 000,00**	**0,00**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**194 000,00**	**0,00**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*20 000,00*			*22 000,00*	*22 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*
Total des dépenses d'ordre		**20 000,00**			**22 000,00**	**22 000,00**		**22 000,00**	**22 000,00**

D001 Solde d'exécution négatif reporté (9)	**0,00**

Total des dépenses d'investissement cumulées	**364 574,47**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**214 000,00**	**0,00**	**37 000,00**	**37 000,00**	**37 000,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*194 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
041	*Opérations patrimoniales (7)*	*20 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*	*22 000,00*
Total des recettes d'ordre		***214 000,00***		***37 000,00***	***37 000,00***	***37 000,00***

R001 Solde d'exécution positif reporté (8)	**327 574,47**

Affectation au compte 1068 (9)	**0,00**

Total des recettes d'investissement cumulées	**364 574,47**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**214 000,00**	**0,00**	**0,00**	**364 574,47**	**364 574,47**	**0,00**	**364 574,47**	**364 574,47**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	75 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	109 000,00	0,00	0,00	270 574,47	270 574,47	0,00	270 574,47	270 574,47
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 500,00	0,00		5 074,47	5 074,47	0,00	5 074,47	5 074,47
2188	Autres immobilisations corporelles	99 500,00	0,00		183 500,00	183 500,00	0,00	183 500,00	183 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		**194 000,00**	**0,00**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		**194 000,00**	**0,00**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**	**0,00**	**342 574,47**	**342 574,47**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Reprise sur autofinancement antérieur	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
	Charges transférées (8)	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*20 000,00*			*22 000,00*	*22 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*
21351	*Bâtiments publics*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
21828	*Autres matériels de transport*	*0,00*			*22 000,00*	*22 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*
2188	*Autres immobilisations corporelles*	*20 000,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**20 000,00**			**22 000,00**	**22 000,00**		**22 000,00**	**22 000,00**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE — A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**214 000,00**	**0,00**	**37 000,00**	**37 000,00**	**37 000,00**
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*194 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*32 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281351	*Bâtiments publics*	*71 600,00*		*15 000,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
281533	*Réseaux câblés*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281578	*Autre matériel technique*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*40 400,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*8 500,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28185	*Matériel de téléphonie*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*41 500,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
041	*Opérations patrimoniales (10)*	*20 000,00*		*22 000,00*	*22 000,00*	*22 000,00*
2031	*Frais d'études*	*20 000,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
238	*Avances commandes immo corporelles*	*0,00*		*22 000,00*	*22 000,00*	*22 000,00*
Total des recettes d'ordre		***214 000,00***		***37 000,00***	***37 000,00***	***37 000,00***

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE — B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 938 550,00**	**0,00**	**0,00**	**456 591,86**	**456 591,86**	**0,00**	**456 591,86**	**456 591,86**
011	Charges à caractère général (4)	1 174 550,00	0,00	0,00	402 665,86	402 665,86	0,00	402 665,86	402 665,86
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 520 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	38 926,00	38 926,00	0,00	38 926,00	38 926,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**3 694 550,00**	**0,00**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		**50 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles		**3 744 550,00**	**0,00**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5)*	*194 000,00*			*15 000,00*	*15 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**194 000,00**			**15 000,00**	**15 000,00**		**15 000,00**	**15 000,00**

D002 Résultat reporté	**0,00**

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	**456 591,86**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n’est à renseigner qu’en l’absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES — B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 929 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 009 392,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	-200 000,00
Total des recettes de gestion des services		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

R002 Résultat reporté	**656 591,86**

Total des recettes de fonctionnement cumulées	**456 591,86**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE — B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 938 550,00**	**0,00**	**0,00**	**456 591,86**	**456 591,86**	**0,00**	**456 591,86**	**456 591,86**
011	Charges à caractère général (5)	1 174 550,00	0,00	0,00	402 665,86	402 665,86	0,00	402 665,86	402 665,86
60612	Energie - Electricité	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	70 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 000,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	310 000,00	0,00		125 065,86	125 065,86	0,00	125 065,86	125 065,86
611	Contrats de prestations de services	9 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
61351	Matériel roulant	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 500,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	91 500,00	0,00		98 000,00	98 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	31 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	30 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	47 250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	312 800,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	2 520 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	20 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	897 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	320 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	430 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	55 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	260 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	370 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	38 926,00	38 926,00	0,00	38 926,00	38 926,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		10 745,00	10 745,00	0,00	10 745,00	10 745,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		28 181,00	28 181,00	0,00	28 181,00	28 181,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**3 694 550,00**	**0,00**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		**50 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**	**0,00**
Total des dépenses réelles		**3 744 550,00**	**0,00**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**	**0,00**	**441 591,86**	**441 591,86**
023	*Virement à la section d'investissement*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
042	*Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)*	*194 000,00*			*15 000,00*	*15 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*
6811	*Dot. amort. immos incorporelles*	*194 000,00*			*15 000,00*	*15 000,00*		*15 000,00*	*15 000,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)*	*0,00*			*0,00*	*0,00*		*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		**194 000,00**			**15 000,00**	**15 000,00**		**15 000,00**	**15 000,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).*

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 929 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	2 929 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 009 392,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	-200 000,00
752	Revenus des immeubles	9 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	1 000 000,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	-200 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		**3 938 550,00**	**0,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**	**-200 000,00**
042	*Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).*

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE — A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite) — A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**536 574,47**	**0,00**	**0,00**		**536 574,47**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	135 000,00	0,00	0,00		135 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	379 574,47	0,00	0,00		379 574,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	22 000,00	0,00	0,00		22 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**		**0,00**
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**536 574,47**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	319 574,47	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**536 574,47**
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	319 574,47
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE — A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		**0,00**	**200,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite) — A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**4 185 941,86**	**0,00**	**0,00**		**4 186 141,86**
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 577 215,86	0,00	0,00		1 577 215,86
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	2 519 800,00	0,00	0,00		2 520 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	38 926,00	0,00	0,00		38 926,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00		50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**3 738 550,00**	**0,00**	**0,00**		**3 738 550,00**
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	2 929 158,00	0,00	0,00		2 929 158,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	809 392,00	0,00	0,00		809 392,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		**0,00**	**200,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé		03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports	0345		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**200,00**
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et règlementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES — IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE — A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 185 941,86**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	663 265,86	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	24 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	238 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	492 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	42 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	1 847 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	38 926,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 738 550,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 929 158,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	9 392,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**4 185 941,86**
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	663 265,86
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 400,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 050,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 847 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 926,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
RECETTES		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**3 738 550,00**
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 929 158,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 392,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**0,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**0,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver-ture éventu-elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
												Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 € HT €		16-12-2025
	Catégories de biens amortis	**Durée (en années)**	
L	Subv. Départ. - Bâtiments et install.	15	16/12/2025
L	Subv. EPL indus. et comm. - Bâtiment, in	15	16/12/2025
L	Subv. CCAS - Bâtiment et installation	15	16/12/2025
L	Subv. Autres - Bâtiments, installation	15	16/12/2025
L	Subv. Org. public div. - Mobilier, matér	5	16/12/2025
L	Subv. Org. public div. - Infra. national	30	16/12/2025
L	Concessions et droits similaires	5	16/12/2025
L	Immeubles de rapport	30	16/12/2025
L	Matériel de téléphonie	10	16/12/2025
L	Frais de recherche	5	16/12/2025
L	Subv. Etat - Biens mobiliers, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Région - Biens mobiliers, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Autres - Mobilier	5	16/12/2025
L	Subv. Org. public div. - Bâtiment,instal	15	16/12/2025
L	Subv. Privés - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Nature - Bâtiment, Installation	15	16/12/2025
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2025
L	Agencement bâtiments privés	15	16/12/2025
L	Aménagements divers	15	16/12/2025
L	Subv Région - Bâtiments, installation	15	16/12/2025
L	Subv. Scolaires - Bâtiment, installation	15	16/12/2025
L	Plantations d?arbres et d?arbustes	20	16/12/2025
L	Autres bâtiments publics	30	16/12/2025
L	Autres bâtiments privés	30	16/12/2025
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	16/12/2025
L	Subv. Autre gpmt. - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Autre gpmt. - Infra. int. national	30	16/12/2025
L	Subv. EPL indus. et comm. - Mobilier, ma	5	16/12/2025
L	Subv. Privés - Infrastructure nationale	30	16/12/2025
L	Subv. Nature - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Autres immobilisations incorporelles	5	16/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Bâtiments scolaires et gymnase scolaire	30	16/12/2025
L	Bâtiments culturels et sportifs	30	16/12/2025
L	Agencement bâtiments Public	15	16/12/2025
L	Matériel technique scolaire	10	16/12/2025
L	Matériel roulant de voirie	10	16/12/2025
L	Autres matériels informatique	8	16/12/2025
L	Autres immobilisations corporelles	5	16/12/2025
L	Frais d'insertion	5	16/12/2025
L	Subv. Etat - Bâtiments et installation	15	16/12/2025
L	Subv. Etat - Infra. d?int. national	30	16/12/2025
L	Subv. Départ. - Biens mobiliers, matérie	5	16/12/2025
L	Subv .Autre commune - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Subv. Autre commune - Bâtiment, install.	15	16/12/2025
L	Subv. Autre gpmt. - Bâtiment, install.	15	16/12/2025
L	Subv. Privés - Bâtiment, Installation	15	16/12/2025
L	Subv. Scolaires - Mobilier, matériel	5	16/12/2025
L	Bâtiments sociaux et médico sociaux	30	16/12/2025
L	Matériel et outillage de voirie	10	16/12/2025
L	Matériel informatique scolaire	8	16/12/2025
L	Subv.Région -Projet infra.d'int national	30	16/12/2025
L	Subv.nature-P.privé-mobi,mat,études	5	16/12/2025
L	Subv. Communes GFP -Bâtiment; Installat°	15	16/12/2025
L	Subv.GPMTCollect;EPL...-PROJINFRA	30	16/12/2025
L	GROUP. EPL ADMINISTRATIF MOB MAT ETUDES	5	16/12/2025
L	Subv. CCAS - Mobilier, mat, etudes	5	16/12/2025
L	Autre matériel technique	8	16/12/2025
L	Subv. Scolaires -P. infra. int. national	30	16/12/2025
L	Subv.nature-org-pub-proj infra int nat	30	16/12/2025
L	Subv, SNCF Réseau Biens mob, mat, études	15	16/12/2025
L	Matériel de transport: voitures, véhicules légers	8	16/12/2025
L	Subv. EPL indus. et comm. - Infra. natio	30	16/12/2025
L	Subv.CCAS-Infra. d'int. national	30	16/12/2025
L	Subv.nature-P.privé-pinfrad'int nationa	30	16/12/2025
L	Subv.Autre commune-Projet infra int nat	30	16/12/2025
L	Subv. Communes GFP - Mob,Mat,etudes	5	16/12/2025
L	Réseaux câblés	5	16/12/2025
L	Autres réseaux	5	16/12/2025
L	Subv.Depart-Projet infra.d'int national	30	16/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Subv nature-P.privé- Bâtiment, instal	15	16/12/2025
L	Subv. Autres proj infra national	30	16/12/2025
L	Subv. Communes GFP -Proj infra nat	30	16/12/2025
L	Subv.GPMTCollect;EPL...-Mob mat, etudes	5	16/12/2025
L	Réseaux d'électrification	5	16/12/2025
L	Autre instal matériel outill technique	10	16/12/2025
L	Subv, SNCF Réseau Bâts/Intal.	15	16/12/2025
L	Agencement Bâtiment Dispositions	30	16/12/2025
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	16/12/2025
L	Subv.GPMTCollect;EPL...-Bât-Instal	15	16/12/2025
L	Frais d'étude	5	16/12/2025
L	SUB INV RATTACHES ACTIFS AMORT. AUTRES COMMUNES	0	16/12/2025
L	Cheptel	5	16/12/2025
L	Subv. SNCF Réseau Projet intérêt national	30	16/12/2025
L	Subv. Inv. Actifs non amortissables Autres Communes	0	16/12/2025
L	Subv. Inv. Actif non amortissable Régions	0	16/12/2025
L	Subv. Inves. Actif non amortissable Départements	0	16/12/2025
L	Sub invest actifs amort./autres	0	16/12/2025
L	SUB INV RECUE RATTACHES ACTIFS AMORT. FEDER	0	16/12/2025
L	Sub invest Régions	0	16/12/2025
L	Subv. Invest. Actif amortis. Départements	0	16/12/2025
L	Dotation soutien invest. Départements	5	16/12/2025
L	Bien historique mobilier dép. ultérieure	15	16/12/2025
L	SUB INV RECUE RATTACHES ACTIFS AMORT. FEADER	0	16/12/2025
L	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	30	16/12/2025
L	Bâtiments administratifs	30	16/12/2025
L	Bâtiments scolaires	30	16/12/2025
L	Bâtiments culturels et sportifs	30	16/12/2025
L	Matériel de transport: 2 roues, vélos électriques	5	16/12/2025
L	Matériel de transport: poids lourds, bus, camions...	10	16/12/2025
L	sub invest etat/etablissement nationaux	8	16/12/2025
L	Agencement, aménagement de terrains	20	16/12/2025

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL PROVISIONS	**0,00**		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(4) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(5) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(6) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	**Emprunts garantis (1)**	0,00	0,00	
8016	**Contrats de crédit-bail (2)**	0,00	0,00	0,00
8017	**Subvention à verser en annuité (3)**	0,00	0,00	0,00
8018	**Autres engagements donnés**			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	**Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)**	0,00	0,00	0,00
8027	**Subvention à recevoir par annuité**	0,00	0,00	0,00
8028	**Autres engagements reçus**			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE TECHNIQUE (c)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée…).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	**0,00**	**327 574,47**	**327 574,47**	**327 574,47**
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**327 574,47**	**327 574,47**	**327 574,47**

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Affectation au 1068 (C)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	**0,00**	**327 574,47**	**327 574,47**	**327 574,47**
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	**0,00**	**327 574,47**	**327 574,47**	**327 574,47**

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (1)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(2)	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(2)	**194 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**	**209 000,00**
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	**194 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**	**209 000,00**

(1) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(2) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		**I 0,00**	**0,00**	**II 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**V 194 000,00**	**15 000,00**	**VI 15 000,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26…	Participations et créances rattachées			
27…	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		**194 000,00**	**15 000,00**	**15 000,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*			
27…	*Autres immobilisations financières*			
28…	*Amortissement des immobilisations*			
2805	*Licences, logiciels, droits similaires*	*32 000,00*	*0,00*	*0,00*
281351	*Bâtiments publics*	*71 600,00*	*15 000,00*	*15 000,00*
281533	*Réseaux câblés*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281578	*Autre matériel technique*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
281828	*Autres matériels de transport*	*40 400,00*	*0,00*	*0,00*
281838	*Autre matériel informatique*	*8 500,00*	*0,00*	*0,00*
281848	*Autres matériels de bureau et mobiliers*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28185	*Matériel de téléphonie*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
28188	*Autres immo. corporelles*	*41 500,00*	*0,00*	*0,00*
29…	*Dépréciations des immobilisations*			
31…	*Matières premières (et fournitures) (5)*			
33…	*En-cours de production de biens (5)*			
35…	*Stocks de produits (5)*			
39…	*Dépréciation des stocks et en-cours*			
481…	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49…	*Dépréciation des comptes de tiers*			
59…	*Dépréciation des comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*0,00*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN **ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**	**D5.1**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN **ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**	**D5.2**

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

.

ALBERTINI Thierry	
AMRANE Christine	
ARENAS Martine	
ARNAUD Stéphane	
AYCARD Bruno	
BACCINO Véronique	
BENEVENTI Robert	
BERNARDINI Véronique	
BONNET Laurent	
BREMOND Didier	
BRUN Fernand	
CHIOCCA Christophe	
DECARD Guillaume	
DEPALLENS Caroline	
DUMONT Françoise	
GARELLO Vesselina	
GUISIANO Jean-Martin	
JANET Nathalie	
LASSOUTANIE Chantal	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LAURIOL Marc	
LAUVARD Sonia	
LEGRAIEN Françoise	
LENOIR Véronique	
LEONELLI Philippe	
LOEW Grégory	
MARTEL Nicolas	
MASSI Josée	
MASSON Jean Louis	
MATHIVET Séverine	
MORENO Christophe	
MULE Joseph	
NICCOLETTI Christine	
Nom et prénom du signataire	
ONTENIENTE Lydie	
PEREZ LEROUX Nathalie	
PIANETTI Claude	
PONCHON Marie-Laure	
PONTONE Ludovic	
QUILICI Laetitia	
REYNIER Louis	
ROUX Francis	
SAMAT Andrée	
SIMON Christian	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de …, de la Collectivité territoriale unique de …, de la métropole de …, du Conseil syndical de …

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

PARTOUT, POUR TOUS,
LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

LE DÉPARTEMENT

390, avenue des lices • CS 41303 • 83076 Toulon cedex